

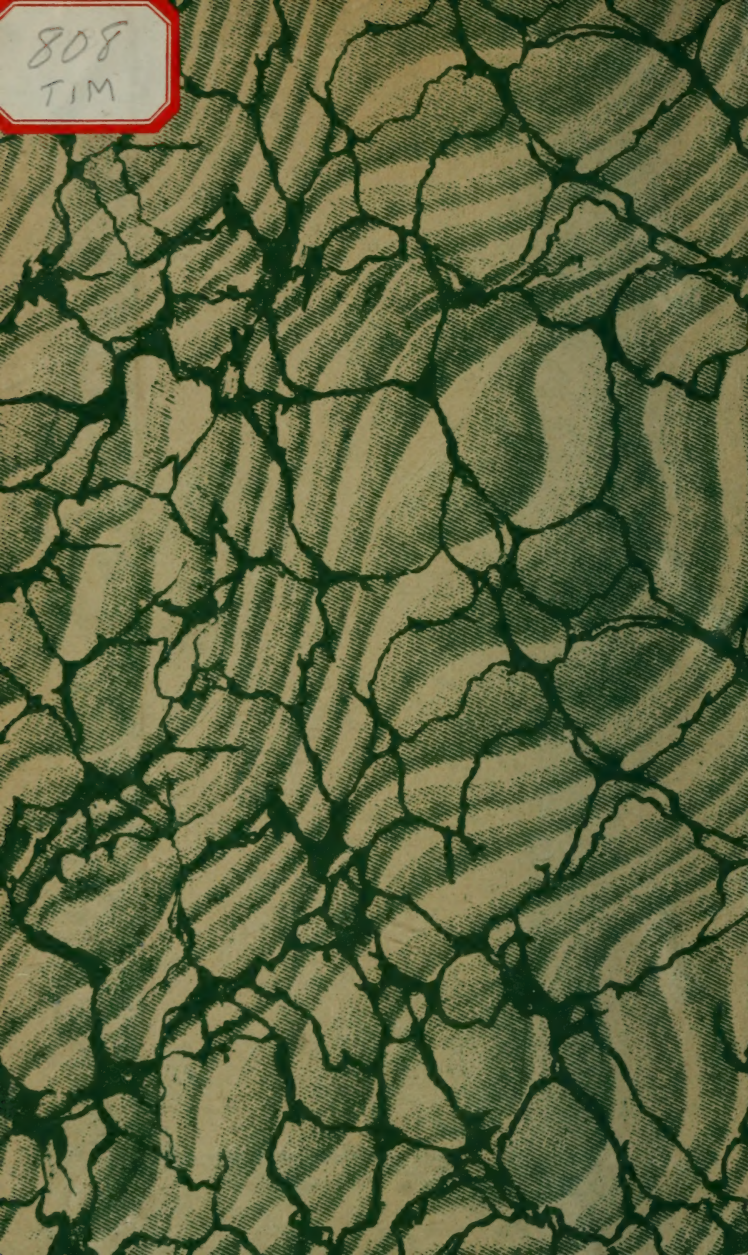
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE

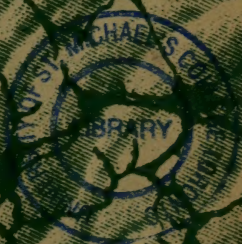


3 1761 07101155 5

808

TIM





TRAITÉ
DE
LA CONFESSION
DES ENFANTS ET DES JEUNES GENS



I



Tout exemplaire non revêtu de la griffe de l'auteur sera réputé contrefait.

J. Simon-David
de la

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Méthode de direction des Œuvres de Jeunesse.
Petits Séminaires, Collèges, Patronages, Cercles,
Écoles. 3^e édition. 2 volumes in-12.

**Vie de saint Joseph Calasant, LE MODÈLE DES PÈRES
DE JEUNESSE.** 2 forts vol. in-8^o avec 3 gravures.

Souvenirs de l'Œuvre de la Jeunesse de Marseille.
VIE DE QUATORZE CONGRÉGANISTES DE CETTE ŒUVRE.
1 vol. in-12.

S.-C.-J.

TRAITÉ

DE

LA CONFESSION

Des Enfants et des Jeunes Gens

PAR

l'Abbé TIMON-DAVID

CHANOINE HONORAIRE DE MARSEILLE ET D'AVIGNON

DIRECTEUR DE L'ŒUVRE DE LA JEUNESSE POUR LA CLASSE OUVRIÈRE
DE MARSEILLE

Quatorzième Édition

Ad majus pietatis incrementum.

TOME PREMIER

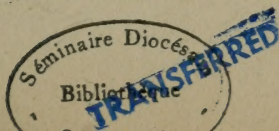
PARIS

LIBRAIRIE MIGNARD

38, RUE SAINT-SULPICE, 38

1924

Tous droits réservés



1875

LA CONFESION

de la Compañia de Seguros

de San Francisco

de la Compañia de Seguros

de San Francisco

1875

1875

1875



APPROBATIONS

Marseille, le 6 avril 1865.

MONSIEUR LE CHANOINE,

J'ai lu, par ordre de M^{gr} l'Evêque, et avec attention, votre travail sur la confession des enfants, et cette lecture m'a donné la conviction que cet ouvrage est destiné à faire beaucoup de bien. On voit que c'est là le fruit d'une vie consacrée à cette portion si privilégiée du troupeau du divin Maître. Votre cœur a compris le sens de ces belles paroles par lesquelles Notre-Seigneur nous manifestait toute l'affection qu'il ressentait pour les enfants, quand il a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants », et votre ouvrage les fera comprendre à ceux qui vous liront.

Ce sera donc un grand service que vous rendrez à l'Église en faisant imprimer votre travail.

GAILLARD,

Vicaire général, supérieur du grand séminaire.

Imprimatur, ad usum sacerdotum, quibus plurimum proficiet.

21 aprilis 1867.

GUIOL,

Vicarius generalis.

Angers, le 16 juillet 1865.

Je n'ai pu que parcourir rapidement votre intéressant travail, mais un ecclésiastique qui en a pris connaissance m'en a fait un excellent rapport. Le sujet était difficile à traiter, et par la nature même des matières et par la connaissance pratique qu'il exige des enfants et des jeunes gens. Je vous félicite de tout mon cœur d'avoir bien réussi. Je ne doute pas que ce traité ne soit d'un grand secours à ceux qui, comme vous, consacrent leurs travaux et leur vie à l'œuvre si éminemment utile de la direction de la jeunesse.

† GUILLAUME, évêque d'Angers.

Fréjus, le 15 juillet 1865.

Je n'ai pu parcourir qu'à la hâte votre livre sur la Confession des Enfants, et je l'ai trouvé extrêmement précieux pour ceux qui ont à remplir auprès de la jeunesse ce difficile ministère. Je vous félicite, monsieur le Chanoine, et du zèle sacerdotal qui vous a inspiré un si utile travail et de la manière très remarquable avec laquelle vous l'avez exécuté.

Je ne manquerai pas de le recommander en toute occasion à mon clergé. L'avenir de la religion tient essentiellement aux soins que les prêtres donneront à la jeunesse. Si elle est solidement instruite des vérités de la foi, et ensuite bien confessée, elle pourra s'égarer un instant sous l'influence des mœurs de notre époque, mais elle reviendra aux sentiments chrétiens du premier âge. Je vous félicite d'avoir voulu communiquer à vos confrères les lumières que vous avez acquises dans une étude longue et journalière des besoins de la jeunesse. Vos succès dans l'Œuvre que vous dirigez depuis longtemps garantissent ceux qui attendent vos imitateurs.

† J. HENRI, évêque de Fréjus et de Toulon.

Autun, le 14 novembre 1865.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je puis enfin vous remercier et vous féliciter du livre dont vous avez bien voulu m'envoyer successivement les parties à mesure qu'elles s'imprimaient, et qui a pour titre *Traité de la Confession des enfants et des jeunes gens*. Je reçois aujourd'hui le rapport de l'ecclésiastique que j'avais chargé d'examiner votre travail : il a été trouvé fort complet, remarquable par une grande sûreté de principes et de doctrines, respirant un grand amour et un zèle éclairé pour l'enfance, capable, en un mot, de diriger en l'activant l'action sacerdotale sur cette portion si intéressante du troupeau confié à la sollicitude des pasteurs. J'espère que ces considérations vous décideront à continuer et à nous donner la suite, que vous nous promettez, de cette importante et pratique étude.

† FREDÉRIC, évêque d'Autun.

Genève, le 5 avril 1866.

MONSIEUR LE CHANOINE ET CHER AMI,

Je n'ai pas voulu vous remercier de votre volume de votre *Traité de la Confession des enfants et des jeunes gens*, sans l'avoir lu tout entier. Je vous félicite de ce travail, qui révèle la foi la plus vive, le zèle le plus ardent et une expérience consommée dans la direction de la jeunesse. Votre livre deviendra un manuel pratique sur cette importante matière, et il aura sa place légitime à côté des travaux de Gerson et de Lho-

mond. Vous unissez à la science du prêtre des délicatesses maternelles, et il est facile de s'apercevoir que vous aimez les enfants en Dieu et pour Dieu, que vous avez vécu au milieu d'eux, et que vous savez réaliser ce que saint François de Sales recommandait à ses prêtres dans les Constitutions synodales du diocèse de Genève, quand il leur citait ces paroles de saint Pierre Chrysologue : « *Nutritor nisi totus fuerit reductus in parvulum, numquam parvulum perfectum perducet in virum* ». — L'auguste Pie IX, dans une lettre aux évêques d'Italie, en 1849, leur disait : « En ces temps périlleux, nous devons, vous et nous, faire les plus grands efforts, employer tous les moyens, lutter avec une constance inébranlable, déployer une vigilance continuelle pour tout ce qui touche aux écoles, à l'instruction et à l'éducation des jeunes gens et des enfants de l'un et de l'autre sexe ».

Je me ferai un devoir de conscience de recommander votre livre aux prêtres dans les retraites pastorales.

Puisse-t-il susciter dans nos villes populeuses des prêtres qui, comme vous, aiment le doux et laborieux ministère de l'enfance et de la jeunesse.

Recevez et les remerciements affectueux d'un ancien disciple et les bénédictions de l'évêque.

† GASPARD, évêque d'Hébron, auxiliaire
de Genève.

Paris, le 22 octobre 1865.

MON BIEN CHER ABBÉ,

Je n'ai pas encore complètement terminé la lecture de votre important *Traité sur la Confession des enfants et des jeunes*

gens, mais je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous exprimer toute ma joie, tout mon bonheur. Il y a longtemps que je rêvais un pareil livre, un directoire destiné à aider les prêtres dans ce ministère des enfants, si admirable, si sanctifiant, si suave et tout à la fois si difficile, plus nécessaire aujourd'hui que jamais, et malheureusement trop peu compris par un grand nombre.

Je ferai mon possible pour recommander partout et faire connaître votre travail, qui n'est pas bon, mais très bon, mais très excellent. Ce sont les vrais principes traditionnels, les vrais et purs principes romains, sans le moindre fumet de jansénisme, et empreints de toute la sainteté sacerdotale. Voilà dix-sept ou dix-huit ans que, moi aussi, je suis voué presque exclusivement à la sanctification des enfants et des jeunes gens ; plus que beaucoup d'autres, j'apprécie mille précieux détails, fruits de votre expérience, consignés presque à chaque page de votre bon livre.

Que N.-S. vous donne beaucoup de lecteurs et beaucoup d'imitateurs, très cher ami, et qu'il daigne si bien bénir cette nouvelle œuvre de votre zèle, que chacune de vos paroles porte coup et soit aimée en même temps que comprise. Merci donc mille fois, et croyez-moi toujours votre ami et serviteur bien affectueusement dévoué en l'amour de N.-S. J.-C.

† L. G. DE SEGUR.

Extrait du journal *le Monde*, 18 août 1865 :

« Ce qui frappe dans le *Traité de la Confession des enfants et des jeunes gens*, c'est la richesse des détails pratiques, c'est la rare connaissance des enfants. L'auteur a sans doute étudié

à fond son sujet dans les ouvrages théologiques, car, au point de vue des doctrines, il est partout d'une exactitude irréprochable ; malgré cela, en lisant son livre, on oublie le théologien pour reporter toute son admiration sur l'homme du métier qui sait ce qu'il dit, et qui n'écrit que ce que l'expérience lui a appris. Depuis plus de vingt ans, M. Timon-David se dévoue à la sanctification des jeunes gens, et c'est surtout dans ce long et journalier contact avec eux qu'il a recueilli l'inappréciable trésor de connaissances pratiques dont il a enrichi son *Traité de la Confession des enfants et des jeunes gens* ».

Je conjure mes confrères qui liront ces lignes de ne point se laisser rebuter par la modestie du livre que je leur signale, et de ne point le confondre avec ces nombreux ouvrages remplis de lieux communs que la presse trop complaisante exalte chaque jour outre mesure au détriment des lecteurs.

Ce *Traité*, j'en suis convaincu, est un des meilleurs livres qui aient été publiés de nos jours, un des livres qui feront non pas le plus de bruit, mais le plus de bien. Il survivra à notre époque, et aura pendant longtemps sa place marquée, dans les bibliothèques ecclésiastiques, parmi les livres pratiques. Il deviendra le *manuel* de tous les prêtres appelés à travailler à la sanctification des enfants et des jeunes gens, et leur fournira les renseignements les plus précieux pour exercer utilement ce difficile ministère.

Extrait de la *Semaine Liturgique* de Marseille, 9 juillet 1865 :

Rarement avons-nous lu un livre qui nous ait fait autant de plaisir que le *Traité de la Confession des enfants et des jeunes gens*, par M. le chanoine Timon-David. On est heureux de voir

la jeunesse aimée et soignée avec cette rare intelligence de ses besoins et de ses défauts. L'ouvrage du pieux et habile directeur de notre belle OEuvre de la jeunesse pour la classe ouvrière de Marseille est le fruit d'une longue expérience, de mûres réflexions, et, ce qui est plus rare, d'un jugement exquis. Nous l'avons lu en entier et relu en très grande partie, et c'est en toute sincérité que nous formulons le vœu de voir ce traité parfait dans la bibliothèque de tous les prêtres qui se sont voués au ministère difficile mais si important de la confession des enfants. Ils feront bien de le placer sur le rayon le plus à la portée de la main, celui des livres qu'on consulte sans cesse pour y revenir chaque jour avec profit. Peut-être quelques-uns trouveront nos éloges exagérés : qu'ils prennent, sans parti pris et avec un vrai désir du bien, le livre que nous louons, et ils se rangeront sans peine à notre avis, s'ils n'enchérissent sur nos éloges. On comprendra notre réserve, si nous n'entrons pas dans le détail sur les motifs de ce jugement : ils ne sont pas de nature à figurer ici. Nous devons donc, à notre très grand regret, nous borner à affirmer de nouveau que cette méthode est parfaite, qu'elle peut économiser bien des incertitudes aux débutants, qu'elle peut redresser une foule d'errements involontaires, qu'elle fournira aux plus expérimentés des sujets de réflexion inattendus d'une justesse frappante.

Jugement de la *Bibliographie catholique*, juin 1867.

Dans une matière comme celle de la confession, — de la confession des enfants et des jeunes gens surtout, — rien ne peut suppléer l'expérience, et l'expérience supplée à tout, la théologie exceptée cependant. La perfection, c'est le théologien dirigé par une longue pratique. En composant le présent traité, M. l'abbé Timon-David nous offre la garantie de ce double avan-

tage. Placé depuis vingt ans à la tête d'une œuvre de la jeunesse qui s'est développée sous son habile direction dans la ville de Marseille, il connaît cet âge mieux que personne ; il en a étudié les écueils, les vices, et aussi les qualités et les ressources. Homme d'étude d'autre part, il s'est appliqué toujours à se pénétrer des vrais principes enseignés par l'Église et développés par ses docteurs. Aussi, son travail mérite-t-il d'être recommandé comme un guide autorisé et sûr dans le difficile et épineux ministère du saint tribunal. On y trouvera toutes les questions à leur place, clairement exposées, convenablement développées, sagement discutées. Le livre, comme l'a si bien dit Mgr Mermillod dans une lettre à l'auteur, révèle « la foi la plus vive, le zèle le plus ardent et une expérience consommée dans la direction de la jeunesse. Il deviendra un manuel pratique sur cette importante matière, et il aura sa place légitime à côté des travaux de Gerson et de Lhomond ». M. l'abbé Timon-David fait plus que de connaître les enfants et les jeunes gens ; il a pour eux une tendresse maternelle ; c'est le cœur qui parle, et il parle avec une délicatesse touchante. Nous signalerons particulièrement ce qui concerne les mauvaises habitudes : il y a là des lumières nouvelles, une indulgente appréciation qui n'ôte rien à la sévérité évangélique, tout en l'appliquant en meilleure connaissance de cause.

La rédaction est élégante et vive. Si l'auteur nous permettait une seule réserve, nous la ferions porter sur certaines expressions peu françaises, sur certaines tournures familières à l'excès, auxquelles on regrette de se heurter parfois : « La légèreté de quelques confesseurs en cette matière (l'absolution) ne servirait qu'à gâter le métier... (t. I, p. 172). — Quel homme sensé croira-t-il qu'il soit permis (t. II, p. 280) ? etc. » N'insistons pas sur ces légers oublis, échappés sans doute à la rapidité de la composition, et qui ne détruisent point le mérite solide de l'ouvrage (1).

(1) On a tenu grand compte de ces observations dans cette seconde édition.

Voici le plan de M. l'abbé Timon-David. — Après avoir établi l'excellence du ministère de la confession en général, plus particulièrement à l'égard des jeunes gens, il s'étend assez longuement sur les qualités et les vertus nécessaires au directeur des âmes, sur les précautions intérieures et même matérielles dont il est bon qu'il s'entoure ; puis il entre en plein dans la matière : soins à donner aux plus petits enfants ; âge auquel il faut commencer à les confesser ; manière de le bien faire ; péchés qu'ils commettent le plus ordinairement ; de l'absolution, de la première communion, de la confession générale, des vertus à faire pratiquer aux enfants, des interrogations à leur adresser, tout cela expliqué dans le plus grand et le plus méthodique détail. Le chapitre des jeunes gens arrive ensuite, et n'est pas moins complètement traité : vertus, péchés, dangers, moyens de persévérance, observations étendues sur la vocation. Quand on a lu avec attention ces deux volumes, non seulement on connaît l'enfance, mais on se sent pleinement illuminé pour le ministère sacré du prêtre auprès d'elle. On y trouve, entre autres choses, une dissertation savante, et qui vient bien en son lieu, sur les tempéraments, l'influence du physique sur le moral, la part de la nature sensible et de la volonté. L'auteur a étudié à fond ces matières, on le voit ; les ouvrages qu'il cite montrent qu'il s'est adressé aux meilleures sources. Il nous paraît, toutefois, qu'il n'a pas exactement exposé (t. II, p. 67) le système de Gall, qu'on a cent fois raison de repousser dans ses exagérations. La phrénologie ne prétend point que les bosses sont « la marque certaine et infaillible de nos *défauts* et de nos *qualités* » ; elle se borne à assurer que telle conformation indique *une prédisposition* à telle qualité ou à tel défaut, sans rien ôter à la liberté humaine, toujours obligée de lutter contre les entraînements de la nature, de quelque part qu'ils naissent. Une tête pourra révéler un penchant mauvais, mais non pas dire qu'on y ait nécessairement cédé. Réduite à ces termes, la doctrine de Gall n'implique aucunement la fatalité, et il est des circonstances où elle aura sa valeur.

M. l'abbé Timon-David a fait une œuvre que nous voudrions voir entre les mains de tous les curés, catéchistes et séminaristes. Elle a sa place assurée dans toute bibliothèque ecclésiastique. Nous ne croyons pas qu'on ait jusqu'à présent écrit sur ce sujet avec autant de sagesse, de lumières, d'observations pratiques et concluantes.

V. POSTEL.

A la suite de ces approbations officielles nous publions un extrait d'une des nombreuses lettres de félicitation qu'a reçues l'auteur. Nous la choisissons de préférence parce qu'elle exprime l'opinion d'un homme compétent sur la valeur théologique de cet ouvrage.

« Grand séminaire de..., le 25 juin 1865.

« J'ai apporté votre ouvrage chez l'un de nos professeurs, homme de beaucoup d'expérience, qui a passé par le ministère avant d'entrer dans la compagnie, et qui avait le plus goûté votre *Méthode de direction*. Après donc avoir laissé de côté toute occupation pour le lire sérieusement et attentivement, voici l'appréciation qu'il m'en a rapportée :

« C'est, selon lui, l'ouvrage le plus remarquable qui ait peut-être jamais paru sur cette matière. En le commençant, il voulait, selon son habitude, prendre des notes, mais il y a renoncé, parce qu'il aurait fallu noter le livre tout entier. Il y a trouvé une psychologie morale d'une clarté et d'une profondeur qu'il n'avait encore rencontrées nulle part ailleurs ; avec cela, une connaissance vraie et pratique de la nature humaine telle que

l'a faite le péché originel et telle qu'elle doit être réparée par les mérites de J.-C. D'une part, le mal y est dépeint dans toute sa force ; de l'autre, le véritable remède, et c'est ce qui fait la supériorité de l'ouvrage. C'est un livre d'or, me disait-il, que je voudrais voir entre les mains de tous nos séminaristes dans les ordres sacrés, de tous les professeurs de séminaires et collèges ecclésiastiques, en un mot, de tous les prêtres. Si cet ouvrage était compris du clergé, je ne crains pas de l'affirmer, notre société, bien que très malade, avant cinquante ans serait rétablie sur des bases plus solides que jamais. Ce n'est pas un livre à lire, mais à méditer. Selon lui, vous étiez le seul homme capable de produire un tel ouvrage, parce qu'il fallait réunir à la fois une profonde expérience à une foi vive et à un zèle ardent comme celui qui se trahit à chaque page de votre traité.

« Ce livre a donc l'avantage sur votre *Méthode* de convenir à tous les prêtres ; aussi nous croyons qu'il se répandra bien vite et portera partout d'heureux résultats ».

S.-C.-J

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION.

Les approbations si flatteuses qu'a reçues ce petit livre, la rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition, ont prouvé, non pas sa valeur intrinsèque, mais l'importance du sujet que nous avons traité. Au milieu des malheurs sans nombre qui affligent l'Église, tout le monde comprend que le salut de la société est dans les jeunes générations. De là ces luttes pour obtenir la faculté de les élever librement, de là cette sollicitude des évêques et de tous les bons prêtres pour les jeunes enfants, de là, il faut bien aussi le reconnaître, les efforts inconcevables de l'enfer pour pervertir la jeunesse. C'est

le grand champ de bataille qui décidera de l'avenir, tout le monde s'y précipite; nous, prêtres du Seigneur, serions-nous les derniers, sous prétexte que notre action isolée est trop peu de chose? Non, sans doute; nous sommes plus de cent mille en France : qui peut calculer le bien immense que nous ferions dans notre petite sphère, si tous nous travaillions avec la même ardeur à la sanctification des enfants qui nous sont confiés? Est-ce exagérer que de porter à un million le chiffre de ceux dont nous sommes chargés? Tous par nos soins reçoivent de bons principes, quelques-uns s'élèvent même à une très-grande perfection et forment ce noyau de chrétiens fervents, encore trop petit sans doute, mais suffisant pour tenir toujours haut ce flambeau de la foi qui s'éteindrait entièrement dans l'indifférence ou la lâcheté.

Nous avons voulu porter notre petite pierre à cet édifice en publiant il y a quelques années une *méthode de direction des œuvres de jeunesse*; mais ce livre était trop général; s'adressant à tous ceux qui s'occupent de l'œuvre collective des jeunes gens, il n'était pas assez

complet pour répondre aux besoins de tous. D'ailleurs l'expérience nous l'apprenait tous les jours davantage : avec la confession seule on peut conduire les enfants à la fin pour laquelle Dieu les a créés, on ne le pourrait pas avec tous les moyens possibles d'éducation sans la confession ; c'est la clef de l'édifice de la sanctification des âmes. Cette pensée nous a inspiré ce petit ouvrage, et, aujourd'hui que nous avons réalisé ce projet, nous sommes effrayé de notre hardiesse. Pour enseigner les autres, il nous aurait fallu une science théologique complète, une grande connaissance des bons auteurs et surtout des habiles directeurs de ces derniers siècles. Il aurait fallu plus de citations à l'appui de nos thèses ; on aime à s'incliner devant des autorités incontestables, on hésite devant des principes posés par le premier venu ; et c'est justice. L'ouvrage n'est pas assez complet, il ne renferme pas tout ce qu'il aurait pu dire ; le style laisse beaucoup à désirer ; sans en faire un livre académique, les lecteurs choisis auxquels on s'adressait eussent mérité plus d'égards. Que répondre à des observations si fondées ? Nous n'avons qu'une seule excuse,

et encore n'est-elle pas suffisante : ce sont les occupations dont nous sommes surchargé par la direction de quatre cents enfants de tout âge, qui ne nous laissent pas un instant de loisir. Que de fois nous avons deviné ces reproches en nous relisant ! que nos vénérés confrères veuillent bien regarder l'intention, elle seule peut nous justifier, car elle seule a été bonne dans la composition trop rapide de cet ouvrage.

Nous avons conjuré nos lecteurs de ne pas nous épargner leurs observations. Quelques-uns ont bien voulu nous rendre ce service ; ils s'apercevront dans cette seconde édition du soin que nous avons mis à les contenter autant que possible. Parmi ces observations, les unes étaient de simple détail, d'autres avaient une importance foncière. Au sujet des premières, nous redirons encore une fois qu'il ne faut pas prendre dans un sens trop absolu certaines expressions trop fortes, communément employées dans le langage usuel. Le contexte en corrige ordinairement l'exagération. Par exemple, les mots *impossible*, *incorrigible*, *indestructible*, *impardonnable*, signifient le plus souvent dans l'usage

une très-grande difficulté. Les livres saints eux-mêmes les emploient dans ce sens. Saint Paul a dit : *Impossibile est, qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, rursùm renovari* (Hebr., vi, 4, 6.) Ce qui serait contre la foi, pris dans un sens absolu, Il y a mille exemples semblables. Si nous avions fait des thèses en forme, nous eussions été plus exact sur la valeur réelle des mots; mais dans un ouvrage qui cherche plus à convaincre par le cœur que par l'esprit, nous avons été moins scrupuleux. Cette explication corrigera cette exagération de quelques mots.

Des observations plus graves nous ont été adressées : sous des formes différentes et au sujet de questions diverses, elles peuvent cependant se ranger sous deux catégories bien distinctes. Il y a encore quelques vieux jansénistes, parfaitement rigides, ceux-là nous ne les avons point rencontrés. Il y a aussi des prêtres d'un laxisme outré, nous le croyons seulement par ouï-dire. En revanche, il y a des prêtres trop théologiens de cabinet, et ceux-là ont une teinte de sévérité plus prononcée, tandis qu'il y a des prêtres trop exclusivement gens

de pratique, et ceux-là sont peut-être trop faciles. Les premiers ont trouvé que nous avons un penchant au laxisme, les seconds nous ont trouvé trop rigoriste. Les uns et les autres, par exemple, trouvent qu'on ne doit accorder l'absolution et la fréquente communion qu'à ceux qui ont les dispositions requises; la thèse est incontestable. En pratique, quand a-t-on vraiment ces dispositions? C'est le nœud difficile, et c'est en essayant de le dénouer, que nous avons eu les reproches des deux partis. En effet, il y a là des difficultés extrêmes et, quelque mal aisée que soit la pratique, il est plus difficile encore de la préciser par écrit. Nous donnons donc nos opinions pour ce qu'elles valent; notre but sera atteint si nous avons pu fixer quelques instants l'attention de nos confrères sur ces graves questions trop souvent négligées. Cependant, après avoir lu et entendu tout ce qu'on nous a dit et écrit, après y avoir bien souvent réfléchi devant Dieu, voici, ce nous semble, l'impression finale qui nous est restée : nous croyons que, dans l'impossibilité pratique de saisir ce point mathématique également éloigné de la sévérité

et du relâchement, il vaut mieux incliner du côté de l'indulgence que de la sévérité. C'est dans ce sens que nous avons tâché de corriger les passages signalés comme trop sévères, sans retoucher ceux qui semblaient un peu relâchés. Cependant il ne faudrait pas en conclure que les observations des théologiens plus rigides fussent sans fondement. Il est bien certain que l'art de la direction ne doit pas se borner à savoir par cœur la formule de l'absolution comme, en fait, quoique non en théorie, quelques-uns semblent le croire. Le prêtre est juge et médecin ; il doit donc juger avec justice, c'est-à-dire lier ou délier justement, ce qu'il ne saurait faire si tout se borne à écouter et à absoudre. Il est médecin, et, à ce titre, il peut, comme remède, pour un plus grand bien, différer ou refuser tels sacrements que ce refus passager fera mieux recevoir plus tard. Tout ceci est incontestable. Mais où est le juste milieu ? Que chacun le demande à l'étude et à la prière, aucun livre ne peut le préciser.

Il y a quelques autres observations très-graves dont nous n'avons pas pu tenir compte, parce que nous n'a-

vions pas autorité pour les décider. Ainsi, dans l'univers catholique, la confirmation se donne aux enfants dès qu'ils ont l'âge de raison. Ce n'est pas la pratique des diocèses de France ; nous n'avions pas mission de l'improver, comme on nous le demandait (1). Pareillement, le fameux canon *Omnis utriusque sexûs* ordonne de communier à Pâque dès qu'on a l'âge de raison, et le Rituel Romain dit que cet âge de raison doit être déterminé par le propre confesseur et les parents de l'enfant. En France, dans la plupart des diocèses, ce sont les évêques qui fixent cet âge par un règlement qui s'impose également à tous. Sans doute on connaît à Rome cet usage français, nous n'avions pas à le juger. Ceux qui voudraient en savoir davantage peuvent lire l'excel-

(1) Ces lignes étaient écrites quand nous avons lu le récit suivant dans le *Bulletin de saint François de Sales* de mars 1868.

« ... Je répondis au Pape que je comptais faire confirmer mon fils Pierre à Rome sur le tombeau du Prince des apôtres.

« Le Pape me dit : « Ah ! oui, en France, on reçoit le sacrement de confirmation après la communion : ce n'est pas logique, il faut être soldat de Jésus-Christ avant d'être capitaine, c'est-à-dire chrétien parfait par la communication du corps sacré du Sauveur. »

— « Votre Sainteté me conseille donc de faire aussi confirmer à Rome mon second fils âgé de neuf ans ?

— « Oui, me dit le Pape, cela est bien mieux.

— « Je le ferai donc, très saint-Père. »

lente dissertation que le P. Montrousier a publiée dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* avec l'approbation de plusieurs évêques de France, notamment de l'archevêque de Toulouse. C'est un travail très-remarquable, mais nous n'avons pas qualité pour entrer dans ce débat ; on comprendra notre réserve.

Plusieurs de nos confrères auraient voulu que le chapitre que nous avons consacré au sixième précepte fût tout entier en latin. On convient que les expressions sont chastes, que les détails trop techniques sont omis à dessein, que d'un bout à l'autre ce chapitre inspire l'horreur du vice et l'amour de la vertu ; mais le style, dit-on, est trop imagé pour un pareil sujet. Voici notre réponse toute simple : si nous n'avons pas écrit en latin, c'est que nous n'avons pas su le faire. Dans un ouvrage purement de pratique, il y a nécessairement des nuances d'expression que tout latin ne peut rendre. Il eut fallu un latin cicéronien, se pliant avec la plus grande clarté à toutes les exigences de la pensée ; nous ne le savons malheureusement plus en France ni pour l'écrire, ni même pour le comprendre trop souvent. Dans

tous les cas j'en étais absolument incapable. J'ai donc laissé ce chapitre en français, me bornant à châtier davantage beaucoup de passages. Nous regretterons peu ce qu'ils auraient perdu en clarté, s'ils respectent mieux la plus admirable des vertus.

En revanche, nous n'avons tenu aucun compte des observations relatives aux systèmes de Gall, Lavater et autres. Il y en a qui ont la foi la plus robuste en ces systèmes ; comme il s'agit d'une doctrine absolument libre, nous nous fussions attiré d'autres contradicteurs en changeant de parti.

Qu'on nous permette de formuler encore une fois le vœu ardent que j'exprimais dans la première édition. Puisse ce petit ouvrage inspirer à mes vénérés confrères un plus grand amour pour les enfants ; puisse-t-il surtout leur donner le désir de refaire ces pages d'une manière plus complète ; c'est le plus beau succès que nous puissions désirer à ce petit livre.

Marseille, le 19 mars 1803.

S.-C.-J.

TRAITÉ DE LA CONFESSION

DES ENFANTS ET DES JEUNES GENS

PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

Excellence du ministère du confesseur.

Les fonctions que les prêtres peuvent remplir dans l'Église de Dieu sont innombrables ; mais, si on en excepte le pouvoir divin de consacrer le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aucune n'est aussi sainte, aussi grande, aussi utile que celle qui s'exerce au saint tribunal. Le confesseur est en même temps un prédicateur qui ne parle pas, sans doute, avec l'éclat et la solennité des chaires chrétiennes ; mais qui, vu de Dieu seul, exhorte, instruit, excite, encourage, console les pauvres âmes défaillantes qui sont à ses pieds. Son auditoire est peu nombreux, il s'adresse à peu

de monde ; une seule personne à la fois reçoit ses soins ; mais aussi aucune de ses paroles n'est perdue, elles se proportionnent toutes à l'âge, aux besoins de ceux qu'il instruit. Mieux qu'un catéchiste, il enseigne les vérités essentielles de la religion, et surtout ces vérités morales qu'aucune instruction ne peut apprendre, comme celle qu'il distribue au saint tribunal. Tantôt c'est une âme pure qu'il conduit dans le chemin de la perfection : plus la sainteté de cette âme est grande, plus grand est le bonheur de celui qui est l'instrument dont Dieu se sert pour l'élever aux plus sublimes vertus. Sans lui, elle n'aurait pas connu la perfection ; sans lui, dès longtemps séparée de Dieu, elle errerait peut-être dans la grande voie de la perte. Si elle est l'épouse du Saint-Esprit, si la grâce sanctifiante règne en elle, c'est le confesseur, après Dieu, qui a fait cette merveille. D'autres fois, c'est une âme souillée de péchés, emportée par les plus déplorables égarements ; alors le rôle du confesseur change, c'est une lutte qui s'engage : d'un côté, la faiblesse de cette âme dominée par le démon ; de l'autre, les soins, les peines, les sollicitudes, le bonheur du ministre de Jésus-Christ, quand il peut arracher la brebis égarée à la perte éternelle et la reconduire au bercail. D'autres fois il console, il sèche des larmes ; il est semblable à un père rempli de la plus vive tendresse pour ses enfants spirituels ; mieux que

cela, il est vraiment une *mère*, que dis-je ? il est Jésus-Christ lui-même, il le représente dans les plus admirables de ses fonctions, il est l'instrument de son amour pour les pécheurs, il exerce et continue son ministère de miséricorde et de pardon. Aussi, voyez l'attitude de ce pénitent ; il ne lui parle qu'à genoux comme à Dieu, il lui dit : *Mon père*, comme il dit dans ses prières : *Notre Père, qui êtes aux cieux* ; il s'humilie devant lui, lui ouvre son cœur, lui dit ses triomphes et ses défaites, reçoit ses avis, accepte ses réprimandes ; il comprend qu'il y a là pour lui une représentation vivante de Dieu ! Oh ! oui, nulle part, excepté à la sainte messe, le prêtre n'est plus prêtre ; nulle part il ne peut dire avec plus de vérité : *Pro Christo ergo legatione fungimur tanquam Deo exhortante per nos* (II Cor., v, 20). Voilà des siècles que l'impiété se rue contre l'Église de Jésus-Christ ; comme il fallait l'attaquer dans sa forme matérielle et sensible, c'est contre le prêtre que les attaques de l'incrédulité se sont dirigées de préférence. On nous a bannis de l'administration et du gouvernement des États que nous avons créés, comme si nous n'étions plus les citoyens de notre pays ; on nous a presque enlevé l'éducation de la jeunesse, que des laïques forment loin de nous ; sous prétexte de nous renfermer dans notre état, on nous a comme séquestrés de la société ; la chaire elle-même ne nous appartient plus exclusi-

vement, nous la partageons avec les hérétiques, les impies. La presse a mille avantages sur nous, elle a plus de lecteurs, elle prêche des choses plus faciles à un auditoire qui ne demande que des doctrines agréables : *Loquimini nobis placetia* (Isaïe, xxx, 20). Après qu'on nous a ainsi isolés, nous retrouvons encore souvent les séculiers dans les fonctions les plus intimes de notre ministère ; ils partagent avec nous la direction des âmes dans les bonnes œuvres, et nous en excluent bien souvent. De tous côtés nous sommes assaillis, et les coups des personnes qui devraient nous aider ne nous sont pas toujours les moins sensibles. Mais nous avons deux choses par lesquelles nous resterons toujours prêtres, sans que des mains profanes puissent essayer de nous les enlever : tous les jours et à chaque instant du jour le sang de la sainte Victime coulera par nos mains jusqu'à la fin des temps, fléchissant la colère de Dieu, convertissant les âmes, les affermissant dans le bien ; tous les jours nous entendrons au saint tribunal les pécheurs repentants qui viendront chercher à nos pieds les grâces pour mieux faire, ou les conseils pour persévérer dans le bien. Ce sont les plus consolants et les plus doux de nos ministères ; c'est là que nous sommes vraiment les anges gardiens de ces âmes, semblables à l'ange de Tobie, bien supérieurs à lui en pouvoir, puisque le prêtre est un autre Jésus-

Christ : *Sacerdos alter Christus*, admirable parole qui n'a jamais été dite en parlant des anges, pas plus que celle que Dieu adresse à son Verbe : *Cui enim dixit aliquandò angelorum : Filius meus es tu?* (Hebr., 1). Tant que le monde existera, il y aura un confessionnal, et, tant qu'il y aura un confessionnal, il nous restera sur les âmes un moyen d'action, de direction, qu'aucun effort de l'enfer ne pourra jamais nous enlever. Quel tyran pourrait empêcher ces épanchements intimes qui échapperont à ses recherches et à ses pressions ! Quelle fausse religion pourrait tenter un ministère aussi pénible pour le pénitent que pour le confesseur ! Jamais nos pensées ne pourront s'élever à la hauteur de l'estime que nous devons avoir de ces admirables fonctions qui attacheront à jamais nos cœurs reconnaissants à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais qu'est-il besoin de nous étendre sur un pareil sujet ? Aucune parole ne saurait dire l'importance de la confession, la grandeur du confesseur, et nous écrivons exclusivement pour des confrères qui savent parfaitement, par leur propre expérience, que la plus grande partie du bien qu'ils font, ils le font dans le saint tribunal. Mais, pour ne rien perdre de ce bien, pour ne pas laisser tomber à terre une goutte de ce sang de Jésus-Christ, le prêtre doit, avant tout, concevoir la plus haute idée de sa dignité. Qu'il se

convainque bien qu'il est un autre Jésus-Christ, qu'il tient sa place, qu'il a tous ses pouvoirs. Quand il absout, il s'adresse bien à Notre-Seigneur un moment : *Dominus noster Jesus-Christus te absolvat*, mais à l'instant il reprend : *Ego te absolvo* ; c'est lui qui remet les péchés, *jure proprio*, par le pouvoir de son ordre. Il lui suffit d'une juridiction déterminée par cette Église sainte dont il est le ministre, et les clefs du ciel sont à lui, il en ouvre et ferme les portes ; le pénitent s'en va lié ou délié, selon que le confesseur le juge convenable, et, tandis que tous les actes de son ministère sont soumis à la surveillance de ses supérieurs, dans le secret du saint tribunal il ne relève plus de personne que de Dieu, il ne doit compte de ses actes qu'au souverain juge.

Sans doute, le saint tribunal a ses dangers, et nous ne les dissimulerons pas. L'ignorance, la présomption, la sensualité, l'imprudence, l'irréflexion sont les conséquences de la faute originelle : le prêtre y est exposé même au confessionnal, il peut s'y damner en sauvant les autres, il peut même perdre les âmes en les faisant sortir de leur voie ; mais ces dangers réels ne sont pas dans la nature du sacrement, c'est la pauvre humanité qui les y ajoute ; on peut s'en préserver, on s'en préserve par le fait facilement, c'est l'effet de la double grâce du sacrement de l'Ordre et du sacrement de Pénitence, l'effet de no-

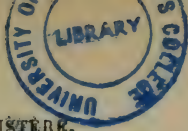
tre grâce d'état, et, pour peu qu'un prêtre s'entoure des précautions que la prudence conseille, ce n'est que le bien qui sort de ces rapports avec les âmes : les exceptions ne sauraient être comptées, par leur rareté elles confirment la règle.

En voilà bien assez sur un sujet qui ne saurait jamais être traité d'une manière complète. C'est seulement dans l'oraison, aux pieds de Notre-Seigneur et en sa sainte présence, qu'un prêtre pourra se faire une idée de la grandeur et de la sublimité de son ministère. Aussi je comprends que les jeunes prêtres, pleins de zèle, s'y livrent avec une sorte d'enthousiasme et de passion ; leur jeune cœur, que les désillusions n'ont point encore flétri, s'élançe avec ardeur vers ces pauvres âmes qui attendent d'eux leur salut. Ce ne sont pas des freins que nous avons voulu leur donner dans ce petit ouvrage, ce sont seulement des guides. Puissent les anciens du sanctuaire y trouver un excitant ! Notre cœur vieillit comme notre corps, et, pour nous remettre avec le même zèle et la même ardeur au travail des âmes, nous avons besoin de nous rappeler les premières années de notre sacerdoce, nos émotions, nos joies, la première fois que nous pûmes absoudre un pécheur. Sans doute, bien des déceptions, bien des ingratitude sont venues trop tôt nous refroidir ; mais quel bien cependant n'avons-nous pas fait depuis que nous travaillons, et quel bien ne pouvons-nous pas encore faire !

CHAPITRE II

Importance spéciale du ministère à l'égard des jeunes gens.

Toutes les âmes ayant été rachetées par le sang de Jésus-Christ, il n'y en a aucune qui ne soit de la plus haute valeur à ses yeux. Il les chérit toutes, il veut toutes les sauver : *Omnes homines vult salvos fieri* (1 Tim., II, 4); et on ne peut même dire, rigoureusement, qu'il y a des catégories de personnes que Notre-Seigneur chérit plus que d'autres, puisqu'il aime *dans un sens* toutes les âmes également. Nous devons de même, à l'exemple du Sauveur, aimer toutes les âmes et être prêts à nous faire tout à tous : *Omnia omnibus*. Cependant, il est vrai de dire que, de tous les ministères, celui qui a pour objet spécial le salut des jeunes gens est le plus utile, le plus consolant, et nous devrions ajouter, peut-être le plus abandonné, ou tout au moins le plus négligé. La plupart des prêtres exercent tous les ministères à la fois : ils ont à soigner simultanément les hommes et les femmes, les garçons et les filles, souvent les religieux et les religieuses. Dans cette variété d'oc-



cupations, le cœur a des préférences involontaires, et, chez l'immense majorité, les préférences ne sont pas pour les jeunes garçons. Dans leur première enfance, leur ignorance repousse; à l'âge désagréable de leur vie, de dix à quinze ans, on ne peut presque rien en obtenir; à quinze ans, les passions les emportent; avant vingt ans, ils sont tout à fait perdus pour l'Église : que faire avec des natures si rebelles? D'autre part, les filles ne donnent souvent que des consolations, elles sont dociles; les mœurs publiques les retiennent en grand nombre dans le devoir, la piété leur est facile, elles demandent moins de soins, elles viennent au-devant de ces soins avec une docilité qui n'est pas dans la nature des hommes; de là une sorte de répulsion, ou, tout au moins, d'apathie qui laisse la moitié des fidèles presque sans aucun secours. Mille fois nous l'avons entendu dire par des prêtres d'ailleurs pieux et respectables : que voulez-vous y faire? Nous prêchons, et les hommes ne viennent pas, nous ne pouvons pas aller les chercher par force. Non, sans doute, mais, si la force ne sert de rien, n'y a-t-il pas un ensemble de moyens qui les retiendraient dans le bien aussi infailliblement que les femmes, et, ajoutons-le, avec un bien plus grand profit? car l'influence des hommes est plus considérable sur la société, tout le monde en convient; toutes les affaires passent par leurs mains,

ils sont l'espoir de l'Église. Or, les hommes se forment dans les enfants, et, puisqu'il faut convenir que l'immense majorité des hommes n'appartient presque plus à l'Église, il faut en conclure qu'il est urgent de refaire le monde par les nouvelles générations qui ne sont point encore perdues. Qui pourrait en douter ?

Les enfants sont l'espoir de la famille, et la famille qui compte sur eux ne sait plus les élever chrétiennement. Il y a là un cercle vicieux qu'il nous est donné à nous, prêtres, de corriger. Voulons-nous des pères de famille parfaits, ressuscitant la foi antique et les bonnes mœurs d'autrefois ? soignons les enfants depuis les premières lueurs de leur raison jusqu'à leur mariage. Arrivés à cette époque, ils rencontreront encore ces mauvaises chances de la vie que nous ne pouvons faire éviter complètement ; mais ils auront au moins une foi solide, des mœurs pures et, dans tous les cas, des facilités pour le repentir qu'une éducation perdue ne pourra jamais donner. Un enfant chrétiennement élevé, c'est plus tard un père instruit de la religion, un mari fidèle, un homme probe, honorable, établissant solidement la réputation de sa famille, se créant une véritable noblesse que ses fils conserveront et feront reconnaître de tous. Qui peut dire, au contraire, les larmes que coûte un enfant qui n'est pas chrétien ? Les premières sont pour sa

pauvre mère ; mais les plus amères sont plus tard pour son père qui pardonnait trop facilement l'oubli de Dieu, mais qui ne pardonne pas l'oubli des autres devoirs. Un prêtre qui met toute sa sollicitude à soigner le plus petit enfant, qui ne regrette ni son temps ni sa peine, forme le germe d'une heureuse famille qui sera un jour sa joie et sa consolation ou celle de ses successeurs : *Spes messis in semine*, et cette famille elle-même se multipliera par d'autres. Voilà comment, après cinquante ans, cent ans, et plus même, on reconnaît, dans toute une paroisse, dans tout un pays, comme dans le faubourg Saint-Germain, par exemple, le passage d'un bon pasteur tel que M. Olier, ou d'un vicaire zélé. Nous considérons trop l'état présent d'un petit enfant ; les imperfections de son âge nous rebutent trop. Ce petit deviendra grand : voilà l'encouragement d'un bon prêtre.

Mais ce n'est pas seulement le bonheur futur de la famille que nous devons rechercher, notre récompense ne sera pas tant différée. Y a-t-il un plus grand bonheur que de conserver dans l'innocence de jeunes cœurs ? Quel malheur quand on voit le vice y pénétrer, surtout si c'est par notre négligence que ce malheur arrive ! A tous les âges de la vie les passions sont déplorables, mais elles le sont bien plus, ce semble, dans le jeune âge qui, semblable à de la cire molle, reçoit si fa-

cilement toutes les impressions. J'ai connu des prêtres fervents que rien ne pouvait consoler, quand ce malheur arrivait aux enfants dont ils étaient chargés. D'autres confrères se moquaient de cette sensibilité qu'ils disaient exagérée; ils annonçaient qu'elle passerait avec l'âge et surtout avec l'expérience de la multiplicité des faits semblables. Hélas! ce n'est que trop vrai; mais le prêtre, qui a le bonheur de pleurer sur l'innocence perdue de ses enfants, peut ordinairement se rendre le témoignage d'avoir tout fait pour empêcher ce malheur; il peut espérer que ses efforts rendront au bon Dieu cette âme qui, malgré ses soins, s'est égarée pour un temps seulement. — Je le sais encore. ce travail obscur est pénible, il paraît trop souvent infructueux; les familles ne nous en sauront presque jamais aucun gré, nos supérieurs eux-mêmes l'ignoreront; mais c'est le sort des bons prêtres de demeurer cachés. Dieu saura bien les trouver et les récompenser, même dès ce monde, des peines infinies et surtout si longues qu'ils auront dû prendre pour refaire la famille chrétienne. Mais allons plus loin.

Les familles réunies forment la société. Ne nous arrêtons pas même un instant aux misères sociales de notre époque, elles sont innombrables, aucun ouvrage ne suffirait à les détailler. L'impunité qui grandit et lève fièrement la tête jusque

dans les plus hautes régions où elle trouve honneurs et récompenses, l'immoralité qui est partout, ce n'est que le résumé incomplet de ce que nous sommes devenus. Aussi, la société chancelle sur ses bases, la sécurité n'est nulle part, tout le monde en gémit ; mais où chercher le remède ? Il n'est plus que dans les soins donnés à l'enfance ; là seulement nous pourrions l'essayer, et, si Dieu permettait que la liberté absolue d'enseignement catholique nous fût laissée, en moins d'un siècle la société serait refaite. Hélas ! ce que nous comprenons, nos ennemis le comprennent aussi, et aucun espoir ne semble poindre de ce côté ; mais il nous reste toujours la confession, et longtemps encore nous serons à l'abri dans ce dernier et inexpugnable retranchement. Tous les enfants, ou du moins l'immense majorité, nous viennent pour la première communion. Soignons-les bien, prenons-nous-y d'avance ; gagnons tellement leurs cœurs qu'ils nous demeurent attachés après ce grand acte. Quand il sera accompli, attirons-les toujours par la grandeur de notre dévouement, par la force de notre affection, par les lumières de nos bons avis. Soyons leur père, leur guide ; rendons-nous indispensables à leur cœur. Soyons inflexibles sur les principes, mais tolérants, bons, d'une facilité extrême pour tout ce qui n'est pas mal ou occasion de péché. Oh ! que cet admirable mi-

nistère ainsi conçu pourrait faire du bien dans le monde et changer complètement une société prête à se dissoudre dans la corruption des mœurs, et plus encore dans une absence de foi qui, sans lui, ne laisserait aucun remède pour l'avenir. Je disais que la famille que nous reconstituerions n'apprécierait pas nos efforts ; la société les comprendra bien moins ; mais, si nous réussissions, elle comprendrait un jour le bien que nous lui aurions fait. Comme il s'agit d'un travail d'ensemble supérieur à notre action personnelle, faisons au moins ce qui est à notre portée, et, quelle que soit notre position, sachons tout ce qu'il nous est possible de faire individuellement. Sommes-nous dans une grande ville ? Un bon prêtre, rempli d'amour pour la jeunesse, peut en vingt années élever chrétiennement plusieurs milliers d'enfants. M. Allemand, en trente-six ans, en a confessé et dirigé plus de six mille, d'après les calculs les moins exagérés ; il est mort en 1836, il y a près de cinquante ans, et les traces de son passage sont encore vivantes. Sommes-nous dans une petite paroisse ? Notre influence y est bien plus facile, et, par la confession, nous pourrions en peu de temps gagner toute la jeunesse en commençant par les plus jeunes enfants pour arriver plus tard à l'âge mûr. Dans un pensionnat, si notre ministère est plus aisé, il n'en sera que plus fructueux et plus facile. Que de maisons d'éduca-

tion censées chrétiennes le sont très-peu en effet, où la foi ne règne presque pas, où la piété est des plus médiocres ! c'est qu'on n'y comprend pas l'importance de la confession. On change sans cesse les confesseurs des enfants, sans laisser à ceux-ci le temps de connaître leur père et de s'y attacher. On choisit sans aucun soin ces pères spirituels dans de misérables vues d'économie, tandis qu'on donne une si grande importance à un bon professeur et qu'on le paye à tout prix ; ou bien on leur donne des fonctions incompatibles avec celles de confesseur, ce qui rétrécit et referme le cœur des enfants. Dans les écoles de l'État, le ministère est bien plus difficile encore, mais aussi le confesseur est la dernière espérance de la société dans ces maisons. Lui seul, par sa douceur et son zèle, peut gagner quelques cœurs à Jésus-Christ ou lui conserver ceux qui ne sont pas encore perdus. La présence de l'aumônier est tout l'espoir des familles chrétiennes que tant de raisons d'intérêt matériel poussent vers ces maisons. Quel malheur si sa négligence ou sa tiédeur rendaient ce ministère inutile !

Mais, si la société chrétienne attend tout de nous, que dire de l'Église ? Il faut à l'Église de bons prêtres, et, s'il s'en trouve quelques-uns de peu dignes de ce nom, n'est-ce pas souvent aux négligences des confesseurs qu'il faut s'en prendre ? L'article de la vocation sacerdotale est trop

important pour ne pas en parler ailleurs et en détail ; disons seulement ici que le confesseur est la cheville ouvrière de la vocation, qu'un prêtre est déjà presque fait à quinze ans ; que, si sa jeunesse n'a pas été pure, à moins d'une conversion éclatante, c'est une folie de le laisser arriver au sacerdoce. L'état religieux ne demande pas des soins moins attentifs. Sans doute, un confesseur ne peut tout empêcher, surtout si on le change tous les jours ; mais que de vocations légères et imprudentes pourrait favoriser un directeur peu expérimenté, ou peu soigneux ! En revanche, que d'excellentes vocations sont peut-être perdues pour l'Église, parce que des confesseurs inattentifs ou inexpérimentés n'auront pas su les découvrir, ou auront manqué de foi pour y pousser énergiquement des âmes qui auraient peut-être résisté quelque temps, mais se seraient enfin chargées avec bonheur du joug du Seigneur !

Ce qu'il faut encore à l'Église, c'est un grand nombre de vrais chrétiens ; or, les vrais chrétiens s'instruisent au sermon, au catéchisme ; mais ils se forment, se façonnent, se développent, grandissent au saint tribunal de la pénitence : c'est là qu'ils se disposent à tous les autres sacrements, qu'ils se purifient de leurs taches, qu'ils se raffermissent dans leurs faiblesses, qu'ils apprennent la pratique des vertus les plus sublimes, qu'ils s'élèvent à toute la perfection que

Dieu demande de chaque âme en particulier. Négliger la confession des enfants, c'est priver l'Église de tous ces avantages, lui préparer une génération abâtardie, sans vigueur, sans vertu, sans instruction. Il n'y a presque plus de ressources chez les personnes faites, elles sont ce qu'elles sont ; mais les enfants, c'est une terre vierge. Pourrions-nous ne pas comprendre l'importance des soins que nous leur devons !

Du reste, quand la famille, la société, l'Église ne nous demanderaient pas plus pour les enfants que pour les autres fidèles, la conscience devrait encore nous demander davantage. Pourquoi ? Parce qu'ils ont un plus grand besoin de soins. Dans le monde, on n'a pas toujours pitié d'un homme fait qui est dans la gêne, parce qu'à la rigueur il peut se suffire ; mais un enfant, on lui tend toujours la main, on se détourne pour ne pas le heurter, on le secourt quand il tombe, on lui passe même mille caprices intolérables dans un homme d'un certain âge. C'est ce qui explique ce chef-d'œuvre de la nature que l'on appelle le cœur d'une mère. Que ne souffre pas une mère pour son enfant ! C'est tout ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus inexplicable au monde. Elle sait bien, la pauvre mère, et l'expérience des siècles le lui a appris, qu'un enfant est rarement reconnaissant : après les peines physiques qu'elle endure si volontiers, elle aura, sans compensa-

tion probable, toutes les peines morales. Qu'importe ! elle se dévoue à ce petit corps qui est le fruit de ses entrailles, elle le veille, le soigne, le nourrit avec une sollicitude inexprimable. Eh bien, l'âme est quelque chose de si précieux, que Dieu ne craint pas de dire que, quand une mère oublierait son enfant, lui ne nous oublierait jamais. (Isa., XLIX, 15.) L'âme des enfants mérite bien plus de soins que leur corps, car ses besoins sont infiniment plus grands. Le péché originel n'est-il pas venu lui apporter ses tristes influences qui se manifestent dès les premières lueurs de la raison ? Ces penchants ne précèdent-ils pas la raison, ne la suivent-ils point pas à pas, de sorte qu'on doute encore du discernement d'un enfant, quand on lui voit déjà commettre des actions répréhensibles ? L'éducation véritablement chrétienne retiendra cette jeune âme dans la bonne voie ; mais quelle éducation sera chrétienne sans la confession ? C'est dans ce secret épanchement de l'âme que le cœur s'attachera aux choses saintes enseignées par le confesseur. Cet enfant sera colère, orgueilleux, mou, sensuel, s'irritera contre les corrections ou sera insensible aux reproches de ses parents ou de ses maîtres : au confesseur appartiendra le droit de tout dire sans blesser, de corriger sans irriter. L'enfant grandit, et, tandis que sa nature se développe, tous ses mauvais penchants se développent aussi : cama-

rades, lectures, regards, sociétés, passions naissantes, irréslexion, amour inconcevable de cet inconnu qui s'appelle *liberté*, tout cela agitera ce jeune cœur dans toutes les directions, et vous vous étonnez de ses chutes, vous regardez vos soins comme trop pénibles, comme infructueux ! Mais qu'étions-nous donc nous-mêmes à cet âge ? Comment l'avons-nous si tôt oublié ? Et, si Dieu nous a prévenus de bénédictions exceptionnelles, n'est-ce pas un motif pour nous d'être pleins de miséricorde, ne fût-ce que par reconnaissance ? Oui, les besoins des enfants, et surtout des jeunes gens, sont immenses, plus qu'on ne peut le supposer. Il faut les avoir suivis de près, les avoir étudiés en grand nombre, et longtemps, pour s'en faire quelque idée ; chaque jour, chaque enfant, chaque confession révèle un besoin nouveau, mais chacun de ces besoins n'est-il pas un motif de plus pour soigner cet âge avec ardeur ?

Les jeunes gens ont une raison encore faible et mal formée, leur foi en général n'est pas vive, la connaissance du monde est encore pour eux à acquérir. Dépourvus d'expérience, ils ignorent les désordres des passions et s'y livrent sans en comprendre les malheurs pour cette vie et pour l'autre. Un enfant joue son avenir à pile et croix, comme il ferait dans un jeu ordinaire. Au moins si, en regard de tant de légèreté, d'irréslexion, il y avait plus de froideur dans le tempérament,

plus de lenteur dans l'action, des désirs moins vifs, des passions plus calmes ! Hélas ! il n'en est rien, tout semble avoir été donné à l'attaque et presque rien à la défense. Presque rien !... nous parlons humainement, car il y a la grâce de Dieu qui balance les forces mauvaises et obtient ce miracle si fréquent, quoique trop rare encore, de jeunes gens traversant la vie presque sans aucune souillure, passant à travers le feu sans en ressentir les ardeurs. Or, l'instrument principal des grâces de Dieu, quel est-il ? le confesseur. Dieu a ses élus partout, et aucun homme ne lui est nécessaire ; mais presque toujours, à côté du jeune homme pieux, innocent, courageux, on retrouve le confesseur zélé, qui a soigné cette âme avec toute la sollicitude d'un père. Ne disons donc plus que les enfants sont trop ennuyeux, les jeunes gens trop difficiles, les hommes incapables de direction ! ils sont tout cela plus que nous ne pourrions le dire, mais qu'importe ! Pourquoi nous sommes-nous faits prêtres ? Pour nous livrer à un travail facile et déjà tout fait ? Non, sans doute. Prenons donc courage, ne nous rebutons pas des obstacles, parce qu'ils sont nombreux, et convenons que tout ce que nous aurons la constance de faire produira plus de fruits, en toute hypothèse, que si nous ne faisons rien.

Je pourrais m'arrêter, d'autant plus que tout ce que nous venons de dire a été dit bien des fois et

mille fois mieux encore ; tous les auteurs d'ouvrages de direction, tous les professeurs de nos grands séminaires ne cessent de le répéter : il faut soigner la jeunesse, sans cela nous perdons l'avenir, nous lèguerons à nos successeurs une génération pire que la nôtre : l'Église ne peut se refaire que par les jeunes gens. Une autre considération importante doit nous attacher au ministère qui les concerne : par suite de la faiblesse de notre nature, de son amour pour les aises, pour le travail plus facile et plus immédiatement fructueux, la plupart de ces leçons tomberont à terre sans aucun résultat ; en un mot, trop de prêtres, sans repousser la jeunesse, hésiteront à se dévouer à elle, ne sauront pas le faire ou ne le voudront pas. Il faut donc que ceux à qui Dieu a donné cet attrait s'y livrent avec encore plus d'ardeur ; il faut que ceux qui en comprennent l'importance examinent devant Dieu s'ils n'ont rien à se reprocher sur ce point. Sans préciser ces détails d'une manière imprudente, je puis dire que, toutes les fois que je suis allé dans un pays, j'ai tâché de savoir quels soins on donnait à la jeunesse ; je l'ai demandé à mes vénérés confrères, et surtout je l'ai appris par les nombreuses correspondances des directeurs d'OEuvres et de patronage. Or, presque partout la jeunesse est abandonnée, presque partout on confesse les enfants beaucoup trop tard, on les confesse trop

rarement (1), on les revoit peu après la première communion, et, dans bien des pays, on ne les revoit plus jamais. De temps en temps un jubilé, une mission réunit bien encore la jeunesse à l'Église ; mais, les missionnaires partis, tout est parti ; les Pâques suivantes ne voient plus ces pauvres jeunes gens qui étaient venus goûter une fois le bonheur de la réconciliation avec Dieu. Qu'on me permette de répéter une conversation qui se tenait devant moi entre deux vénérables prêtres. L'un d'eux questionnait son confrère sur les résultats qu'il obtenait dans sa paroisse ; il y avait une congrégation de femmes et de filles qui allait à merveille ; c'est l'usage. « Et pour les enfants, que faites-vous ? — Oh ! nous n'avons point de peine avec eux, presque tous vont à l'école, les frères s'en chargent et nous les amènent à confesse. — Et après la première communion ? — Alors nous ne les revoyons plus, ils se gâtent les uns les autres. Il est inutile d'y songer. — Avez-vous pris quelques moyens pour les attirer ? — Quels moyens voulez-vous que je prenne ? La cloche sonne pour eux comme pour les autres ; je fais mon prône, mon sermon ; que voulez-vous

(1) Dans un pays, tous les prêtres d'une paroisse avaient passé quinze mois sans confesser les enfants des écoles. Je ne cite pas ce fait pour le dénoncer, je n'ai pas mission pour cela, mais afin que mes lecteurs se demandent s'ils n'ont pas eu quelquefois de ces énormités à se reprocher.

que je fasse de plus ? — Ne pourriez-vous pas les attirer chez vous par quelque petite industrie, par exemple, dans les longues soirées d'hiver, pour en former un chœur ou bien pour les faire jouer à des jeux innocents, qui leur fussent aussi agréables et moins dangereux que les veillées de leurs maisons ou du cabaret ? — Peste ! ce serait trop ennuyeux ; ils boiraient mon vin, saliraient ma maison et me feraient coucher trop tard. — Mais, au moins, avant les grandes fêtes, surtout pour Pâques, allez-vous les voir chez eux pour les engager à venir à confesse, à remplir leur devoir pascal ? — Oh ! ce serait trop ridicule ; que dirait-on ? Ce n'est pas l'usage, ils pourraient bien venir s'ils en avaient envie, je le leur dis assez du haut de la chaire. » Pour achever ce tableau, je dois ajouter que, dans cette petite paroisse, il y avait trois cafés, qu'on y lisait le *Siècle* et l'*Opinion Nationale*, qu'on y prisait fort Renan, qu'il était rare qu'un mariage s'y célébrât dans les conditions de moralité et d'honnêteté voulues, qu'on y dansait à merveille, et que c'est là l'histoire d'une foule de localités. Il est inouï que dans une église on rencontre habituellement autant d'hommes que de femmes ; dans bien des endroits, tout se réduit à quelques vieillards, et je sais des pays où le curé ne peut pas même trouver un sacristain qui fasse ses Pâques. Nous avons tous lu l'admirable récit de M. Veuillot : *Ce que*

c'est qu'un curé. Est-ce une parabole qu'il a voulu raconter, ou est-ce une histoire? Je ne le sais, mais, en tout cas, elle est dans le vrai, et il est certain qu'en prenant de la peine, un prêtre peut avoir les hommes de son pays; il suffit de le vouloir fortement, et ces quelques pages n'ont pour but que d'en indiquer sommairement la méthode.

Enfin, si les difficultés sont trop grandes, une dernière raison doit nous déterminer à les affronter : *c'est l'immensité du résultat.* On ne sait pas assez quelles ressources il y a précisément dans les défauts de la jeunesse, il faut l'avoir longtemps expérimenté pour le croire. De ce que la plupart des enfants sont gâtés, on en conclut trop facilement qu'ils le sont tous, et surtout on en conclut trop vite que, quelque soin qu'on eût pris d'eux, il en aurait été de même. Il y a encore des exceptions, grâce à Dieu! Que ce soit par tempérament, par éducation, par bonté naturelle de caractère, bien des enfants dépassent l'époque de la première communion sans péchés mortels, quelques-uns même conservent leur innocence plus longtemps. Ce bonheur est très-fréquent dans les familles bien chrétiennes, dans les maisons d'éducation dignes de ce nom; on le retrouve parmi les jeunes ouvriers qui sont tant exposés, on le rencontre même dans les lycées. Et cependant, certains

enfants ainsi préservés de la dépravation générale ne reçoivent pas des soins égaux. Que serait-ce donc s'ils étaient tous parfaitement dirigés par des confesseurs intelligents, qui comprissent toutes les ressources naturelles et surtout surnaturelles de leur beau ministère ! Il y a plus de vingt-deux ans que je soigne exclusivement les enfants et les jeunes gens du peuple de notre immense ville ; plus de six mille ont déjà passé par mes mains ; je les reçois, en général, dans d'assez déplorables états. Eh bien, il est impossible de croire tout ce qu'on peut obtenir d'eux. Oh ! que cette phrase de Tertullien est vraie : *L'âme est naturellement chrétienne !* Cet enfant grossier que nous recevons sans éducation, qui ignore les premiers éléments de sa religion, qui ne sait pas même dire ses prières ni faire son signe de croix, fait peu à peu dans la vertu des progrès qui remplissent de honte et de confusion son propre directeur. On en voit qui, à l'âge des plus ardentes passions, se confessent chaque semaine, font tous les jours leur oraison et leur visite au saint Sacrement, s'approchent de la sainte table tous les dimanches, comprennent les vertus chrétiennes les plus difficiles, les pratiquent souvent d'une manière héroïque. Si à tout cela se joignait plus d'éducation, que ne serait-il pas possible de faire d'eux ! Il y a bien longtemps que je suis convaincu qu'un grand nombre d'âmes de nos en-

fauts se perdent par notre trop grande timidité : nous ne nous figurons pas tout ce qu'on pourrait obtenir d'eux si on savait le leur demander. Ils se jettent dans la vertu comme dans le vice ; ils aiment le bon Dieu avec une fraîcheur de cœur que nous n'avons plus dans l'âge de la maturité. Il faut que quelqu'un occupe la première place, et c'est au confesseur qu'est tout naturellement dévolu le rôle de les conduire à Notre-Seigneur. Il est vrai, j'en conviens, que la très-grande majorité n'évitera pas tous les écarts ; mais à cet âge rien n'est durable, et le plus grand nombre des mauvaises habitudes ne prendrait pas racine si les confesseurs étaient toujours là pour les arracher dès leurs premiers jets.

Notre ministère est donc le plus beau de tous ; nous nous adressons à l'espoir des familles, de la société, de l'Église, aux enfants chéris du bon Dieu. Ces jeunes cœurs, qui ont un si grand besoin de soins spéciaux pour suppléer aux défauts de leur âge, sont, au contraire, les plus abandonnés, et ils offrent cependant d'immenses ressources que nous n'exploitons pas, faute de les connaître. Quelles raisons plus fortes pour nous engager à nous faire les serviteurs assidus de leurs âmes, afin de les gagner et de les conduire à Dieu !

CHAPITRE III

Des qualités du confesseur des Jeunes gens.

Comme les sacrements, par la bonté de Dieu; opèrent *ex opere operato*, l'indignité ou l'incapacité du ministre ne saurait en diminuer la valeur intrinsèque; mais il n'en est pas moins vrai qu'à raison de la dignité de son ministère et de la multiplicité de ses devoirs, le confesseur doit à ses pénitents, se doit à lui-même, de posséder bien des qualités dont l'absence pourrait l'entraîner, lui et les autres, dans l'abîme, selon la parole de Notre-Seigneur : *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* (Matth., xv, 14.) A vrai dire, ces qualités doivent être si nombreuses, qu'il y aurait de quoi épouvanter notre faiblesse et notre misère; mais Dieu ne nous demande que selon la mesure des grâces que nous avons reçues. Chacun doit s'efforcer de se perfectionner dans les vertus de son état; l'humilité, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu suppléeront aux autres, et Notre-Seigneur, qui est le souverain pasteur des âmes, se char-

gera de compléter directement par lui-même ce qui nous manquera. Ainsi, soin extrême d'acquérir les vertus de notre état, conviction sincère que Dieu, dans sa miséricorde, se servira de nous malgré nos imperfections : voilà le point de départ.

§ 1.

VERTUS SURNATURELLES. — PIÉTÉ. — MORTIFICATION. —
ESPRIT DE FOI.

I. La première qualité que doit avoir le directeur des jeunes gens, c'est celle qui est utile à tout selon le langage de l'Apôtre : *Pietas ad omnia utilis est.* (I Tim., v, 8.) Vouloir s'ingérer dans le ministère des âmes, accepter la lourde responsabilité de leur apprendre les choses de Dieu, si on ne les sait pas soi-même, c'est une folie. Écoutons un des plus saints confesseurs qui ait existé : *Confessarius animarum salutis cupidus, et earum in virtutibus instituendarum zelo flagrans, ut remedia assignet, quibus pœnitentes à peccato liberentur, et salutis nostræ inimici fraudes detegant, ut ostendat quomodo illi veterem hominem exuant et novum e contrâ induant, ut eos ad christianam perfectionem informet, non debet tantùm sine peccato mortali hoc sacramentum ministrare, sed cum ad supradictos effectus procurandos multum juvet illud primum in se ostendere quod in*

*aliis positum desiderat (plus enim movent exempla quam verba), cum nec alios valeat edocere sanctitatem quam nec ipse habet, AD PROPRIAM PERFECTI-
TIONEM MAXIME ATTENDAT, et ad eam sibi conciliandam, se in virtutibus necessariis exerceat.* (S. CAR., *Monita ad confes.*, § 4.) On n'oserait parler science, littérature, beaux-arts, si on ne les avait pas appris, et on voudrait enseigner la piété sans l'avoir pratiquée ! car les vertus chrétiennes ne s'apprennent pas avec la seule théorie, leur pratique assidue peut seule les donner ; il faut s'y être exercé longtemps pour en connaître les difficultés, les voies secrètes, les progrès : le prêtre n'est bon confesseur que quand il est bon pénitent.

Il doit encore être pieux pour lui-même, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur son ministère. A chaque instant le saint tribunal apporte des difficultés que la science, le jugement, ne peuvent seuls faire surmonter ; il y a des cas, des positions, des circonstances impossibles à prévoir et bien difficiles à résoudre. Souvent le confesseur, pressé par le temps, se trouve obligé de chercher, dans une élévation de son cœur à Dieu, la solution immédiate de ses doutes. Or, s'il n'est pas pieux, ce recours à Dieu lui manquera ; il résoudra tout par sa raison humaine, et souvent bien malheureusement. Puis, la piété ne peut s'apprendre aux enfants comme on leur apprend

un état ; chez eux, c'est d'abord un sentiment du cœur plutôt qu'une vertu ; il faut donc faire naître ce sentiment du cœur, de l'esprit ; il faut savoir trouver et faire vibrer cette fibre ; il faut être pieux soi-même, sous peine de ne donner aux enfants qu'une piété de forme, qui fera dire ce que j'ai si souvent entendu en bonne comme en mauvaise part : *On voit bien que c'est le fils de son père.* En effet, tel père, tel fils : quand le père est pieux, sa piété, son genre de piété déteint sur tous ses enfants, c'est une sorte de loi de la nature à laquelle on ne pourra se soustraire que par exception, Dieu, dans sa bonté, suppléant, en faveur de certaines âmes, aux défauts de leurs mauvais guides.

Mais la piété est encore indispensable à un autre point de vue : *Ad omnia utilis est.* La confession a de véritables dangers, à quoi bon les dissimuler ! il faudra bien les connaître, et la confession des enfants et des jeunes gens ne fait pas exception. Ces dangers sont si graves, si nombreux, qu'une piété éminente peut seule les faire éviter. Qui pourrait se promettre, sans cet appui, d'être toujours assez fort pour résister à toutes les occasions, d'autant plus dangereuses que, le plus souvent, nous ne savions pas qu'il fallût s'en méfier ? La piété est donc une condition *sine quâ non* ; le confesseur doit y tendre, s'y exercer, la désirer ; s'il en manque, il n'aura

que trop le secret de tant d'insuccès, de tant le stérilités d'ailleurs inexplicables. Qu'on consulte sa propre expérience, qu'on regarde autour de soi, qu'on analyse le travail des bons prêtres, des prêtres pieux ; qu'on le compare à celui des prêtres mondains, humanitaires, et on se demandera ensuite s'il est possible d'aborder le confessionnal sans une forte dose de piété acquise, ou, tout au moins, sans un vif désir d'y tendre et de l'acquérir.

II. La mortification est encore une vertu indispensable au confesseur des jeunes gens. Il doit être toujours à leur service, ne pas chercher ses heures, mais les leurs, les écouter avec résignation, et même avec joie, prendre en pitié leur jeunesse, leur ignorance, leur grossièreté naturelle et leurs mauvais penchants. Ses préférences ne doivent pas être pour les riches, pour ceux qui sont gentils, agréables, bien élevés, jolis, reconnaissants, mais elles doivent être pour ceux, au contraire, qui n'ont aucune ou presque aucune de ces qualités, et c'est le plus grand nombre. Tout ceci est si évident, qu'il semble facile de le faire, et pourtant, dans la pratique, c'est tout différent. A chaque instant des répugnances insurmontables viennent nous assaillir : tel enfant est d'une ingratitude révoltante, la dureté de son intelligence nous exaspère, ou bien ses infirmités physiques nous repoussent. Le confesseur, qui,

de longue main, ne s'est pas exercé au renoncement à lui-même, à la mortification des sens et de la volonté, ne peut espérer de se vaincre au moment même où il en aurait besoin ; il succombera à l'ennui, au dégoût, et les pauvres âmes rebutées s'en ressentiront. Par exemple, aux yeux de la chair, conçoit-on l'héroïque patience d'un prêtre qui entend, pendant plusieurs heures de suite, une cinquantaine d'enfants de huit à dix ans ? Pourtant, ces pauvres jeunes cœurs n'ont-ils pas un droit rigoureux à être confessés, et à l'être comme il faut ? Qu'on me pardonne une histoire trop peu sérieuse dans un sujet si grave, elle donnera une idée de la patience et de la douceur inconcevables qu'il faut au directeur des petits enfants. Toute bizarre qu'elle peut paraître, elle est cependant authentique. Je rencontre un de mes meilleurs confrères, tout furieux. « Mais qu'avez-vous donc ? vous semblez en colère. — Concevez-vous, me dit-il, que nous soyons obligés de confesser des garçons comme ceux qui nous viennent au confessionnal ! Figurez-vous qu'un enfant de onze ans m'arrive. — Mon père, je m'accuse d'avoir péché. Je lui réponds avec douceur. — Sans doute, mon ami, mais quel péché avez-vous fait ? — J'ai fait des péchés. — Je comprends ; mais quelle espèce de péché ? — Le péché originel. — Oh ! pour ça, moi aussi ; mais on ne s'accuse pas du pé-

ché originel, il a été effacé par le baptême. — J'ai fait le péché actuel. — A la bonne heure ; mais quel péché actuel ? — Le péché véniel. — C'est plus clair ; mais de quelle espèce ? Était-ce ceci ou cela ? — Non, j'ai fait un péché mortel. Ici la patience commence à m'échapper. — Mais enfin quel péché mortel ? Avez-vous tué, volé ? — J'ai volé à mes parents un morceau de fromage. — Eh ! mon Dieu, il n'y a pas là un péché mortel ! — Ah ! mais il était bleu !.... » Je n'y ai plus tenu, j'ai ôté mon surplis, et je suis parti en envoyant tout promener. Cependant, parce que cet enfant avait peu d'intelligence en méritait-il moins d'égards ? Dans une autre confession il n'aura pas été plus habile, mais il aura été plus timide, moins confiant, et, la première communion arrivant, il aura été refusé, ou bien il l'aura mal faite, si le bon Dieu ne lui a pas envoyé un confesseur plus patient, c'est-à-dire plus mortifié. Il est clair qu'un théologien habile, rompu à l'étude, se trouvera souvent hors de sa sphère, au confessionnal, mais telle est sa vocation, et d'ailleurs tous les enfants, quelque jeunes qu'ils soient, ne sont pas si stupides ; il y a des roses au milieu des épines, il faut savoir les découvrir, en bénir Dieu et accepter les épines avec plus de charité.

III. Enfin pour terminer ce sujet à peine effleuré, je comprendrai, dans les vertus sur-

naturelles nécessaires au confesseur, *l'esprit de foi* qui lui fera comprendre la haute importance de ses fonctions. Plus elles seront grandes à ses propres yeux, plus il s'y livrera avec zèle et sans se décourager jamais. L'esprit de foi le pénétrera toujours plus de l'importance et de la valeur des âmes de ses jeunes pénitents. Un enfant, il est vrai, ce n'est rien dans le monde, il n'y tient aucune place, on ne se gêne pas avec lui, et pourtant son âme vaut autant que celle du plus grand potentat, elle a été rachetée par le sang du même Dieu. Cet ignorant, cet être si frêle, ce si peu de chose nous sera peut-être un jour supérieur dans le ciel. L'esprit de foi nous fera traiter avec le plus grand respect cette petite âme, plus sainte, par sa ressemblance avec Dieu, que les vases sacrés que nous touchons avec tant de révérence. Enfin, l'esprit de foi, pour ne rien dire de plus, empêchera l'ennui, le dégoût, le découragement, en nous montrant la certitude du bien que nous faisons, ou, dans tous les cas, la récompense que Dieu proportionne aux efforts et jamais à la réussite.

Il faudrait donc être déjà saint pour remplir le sublime ministère de confesseur. Heureux ceux qui le sont ou qui, du moins, s'efforcent de l'être, qui y tendent, le désirent, ne cessent de le demander à Dieu. Nos succès seront proportionnés à la vivacité de ce désir.

§ 2.

DES VERTUS NATURELLES. — LA SCIENCE.

La piété est utile à tout ; mais elle ne suffit pas, surtout au confesseur, il lui faut encore la science. En vain objectera-t-on l'exemple de quelques saints prêtres qui ne savaient presque rien ; outre que leur science pouvait être très-réelle, quoique sans apparence et sans éclat, on ne peut rien conclure de ces dons surnaturels qui ne font pas règle, ce serait tenter Dieu que d'y compter. Il est clair que les apôtres n'avaient pas été au séminaire et qu'ils n'avaient pas le secours des collections Migne. Saint Thomas d'Aquin, qui avait lu tous les livres imaginables, assurait cependant qu'il avait puisé son immense science au pied de son crucifix. Aussi, convenons-nous facilement que la science acquise est superflue pour tous ceux qui ont reçu la science infuse ; mais à nous, simples mortels, qui souvent, avec une piété à peine suffisante, voulons soigner les âmes, il nous faut absolument de la science et beaucoup de science.

Mais, ici, j'entends une objection : la confession des enfants devrait faire exception à une affirmation si sévère. Qu'est-il tant besoin d'étudier pour diriger ces jeunes âmes ? Leurs pé-

chés sont tous semblables et ne demandent pas beaucoup de science pour être absous. Erreur capitale. Un faux principe que vous poserez sera discerné par un pénitent ordinaire ; il discutera avec vous, et surtout à part lui, toutes vos décisions. Dans les choses qui ne *sont pas absolument révélées*, comme le sont les avis d'un confesseur, le pénitent instruit, ou qui croit l'être, contrôlera votre dire, redressera votre trop grande sévérité ou votre facilité exagérée, et le reste. Mais, chez un enfant ou un jeune homme d'un jugement incomplet, nos décisions peuvent avoir une portée éternelle ; il faudrait, si c'était possible, qu'elles fussent infaillibles. Pour n'en citer qu'un exemple, tiré de la plus difficile des matières, de la *justice*, nous habitons une ville où les cas les plus inextricables se présentent tous les jours ; nos pénitents, j'ose le dire, en savent plus que nous ; ils connaissent dans leurs plus grands détails cette multitude de petites circonstances qui dénaturent et changent la nature d'un acte bon ou mauvais, qui le font passer du défendu au douteux et même au permis, et réciproquement. Leurs lumières sont extrêmes quand ils sont désintéressés dans une question, comme leur habileté est très grande quand ils veulent voler. Mêlés à une foule d'affaires, nos jeunes gens sont pareillement obligés de jouer un rôle dans bien des circonstances où

leur conscience n'est pas toujours tranquille, à tort ou à raison. Ils consultent volontiers leurs confesseurs, et, hors d'état, le plus souvent, de discuter leurs décisions, ils en feront la règle de leur conduite, au grand détriment quelquefois de la justice et à la charge de la conscience de leur directeur qui aura lésé des tiers. Il en est de même, quoiqu'avec moins de difficultés, ce semble, des matières relatives à la sainte vertu. La prudence d'un confesseur doit être extrême dans ces décisions qui pourraient ouvrir la porte à mille abus, tandis qu'au contraire des scrupules exagérés peuvent jeter les jeunes âmes dans de grandes perplexités.

L'expérience pareillement ne suffit pas : outre qu'elle est très-longue à acquérir, la multiplicité des cas qui se présentent, la variété extrême des caractères et des positions demandent des principes sûrs et certains, dont on puisse tirer des conséquences. Celui qui est très-savant en théorie a encore mille peines pour se décider, que sera-ce de celui qui flotte à tous vents de doctrine ? D'ailleurs, après combien d'années l'expérience suffit-elle ? Qui peut le déterminer ? Ce serait donc une folie d'y compter ou d'attendre de l'avoir acquise pour confesser. Il faut commencer par de fortes études, après lesquelles l'expérience se fera et plus vite et plus utilement.

Le jugement naturel ne suffit pas davantage ;

d'abord tout le monde croit l'avoir jusqu'au plus obtus. Écoutez l'illustre évêque d'Orléans :

« La vérité est que, si la plupart du temps on
 « ne voit pas ses défauts, il est aussi vrai et plus
 « triste encore d'ajouter qu'on ne veut presque
 « jamais les voir. Il y a dans le fond du cœur
 « une secrète disposition d'amour-propre qui fait
 « qu'on ne veut pas se connaître soi-même pour
 « n'avoir pas à se condamner, ou quelquefois
 « encore c'est une lâcheté secrète qui ne permet
 « pas d'essayer les efforts nécessaires pour se
 « corriger ; ou bien, si on consent à jeter les yeux
 « sur ses défauts extérieurs, on ne consent ja-
 « mais à les ouvrir sur ses défauts intimes, sur
 « les défauts du fond de sa nature, parce que
 « cela touche de trop près au *moi*, c'est-à-dire
 « à ce qu'on a de plus cher et de plus délicat au
 « monde..... On consent à être averti sur une
 « faute, c'est un fait extérieur, saisissable ; il est
 « là sous les yeux, il faut bien en convenir ; et,
 « d'ailleurs, il ne peut qu'être accidentel et ne
 « pas impliquer un vice de nature ; mais, quant
 « au défaut, c'est autre chose ; il est en nous, il
 « est nous-mêmes, on sent toute la portée de
 « l'avertissement à cet endroit, et on proteste im-
 « médiatement par une sorte de répulsion in-
 « stinctive, instantanée ; c'est pourquoi passer,
 « dans l'avertissement, de la faute au défaut est
 « toujours chose délicate et qu'on souffre diffici-

« lement. C'est là une très-commune mais très-
 « dangereuse disposition, même chez les en-
 « fants..... » (*Traité de l'Éducation*, t. III^e,
 p. 383), et, plus loin (p. 288) : « Il est bien plus
 « nécessaire de connaître les défauts de son es-
 « prit, *ses défauts intellectuels* ; mais, il faut le
 « dire, c'est ici surtout qu'on s'ignore complète-
 « ment soi-même, et qu'on veut s'ignorer, et,
 « d'autre part, qu'il est difficile encore de trou-
 « ver, pour de tels défauts, un moniteur coura-
 « geux et sincère..... »

Pourtant, il est bien certain que tout le monde n'a pas le jugement égal, que plusieurs même en ont très-peu. La Providence n'a pas pu vouloir livrer le sort des âmes à une faculté purement hypothétique, souvent absente, presque toujours incomplète. Il faut donc la science qui forme le jugement, le corrige, le redresse, le développe et le supplée en grande partie, surtout avec l'aide de l'expérience, quand il n'est pas tout à fait absent, ce qu'il ne faut jamais supposer dans un prêtre admis aux saints ordres.

Au sortir du séminaire nous inclineries vers la pratique : *Ad duritiam cordis dico*, qui laisse quelque temps de repos aux jeunes prêtres. Les plus intelligents comprennent la nécessité de l'étude et n'ont pas besoin d'y être poussés ; mais la plupart sont lassés de ces études interminables qui ont occupé les plus belles années de leur

existence. La vie *ad extra* les appelle, et on éprouve des difficultés extrêmes à les faire étudier, d'ailleurs leurs connaissances sont encore toutes fraîches et présentes à leur mémoire ; mais il leur faut peu de temps pour s'apercevoir de ce qu'il y a d'incomplet dans leurs études : les embarras croissent, il faut les surmonter, c'est alors qu'il faut revenir à ce travail sérieux et continu, quel que soit le peu de temps dont on puisse disposer.

Ce sont d'abord les dogmes qu'il faut revoir : ils sont la base de toute la science du confesseur, et la morale n'en est que la conséquence. Cette théologie morale doit être étudiée dans les auteurs théoriques pour bien asseoir les principes sans lesquels les déductions se tireraient au hasard et d'une manière très-incomplète. Peu importe le nombre d'années que demanderaient ces études ! Le séminaire ayant donné une connaissance générale de toutes choses, il vaut mieux les revoir lentement, mais sûrement, et de préférence dans les grands auteurs qui traitent les questions avec quelque étendue. Ce n'est qu'après cela, ou tout au plus parallèlement, qu'on lirait avec fruit nos auteurs modernes qui ont essentiellement travaillé sur la pratique. Ils n'en sont venus là qu'après avoir sérieusement étudié la théorie, mais ceux qui les lisent se contentent trop d'une étude qui demande plus de mémoire

que de jugement. Peut-être peut-on reprocher à ces livres de morale, d'ailleurs admirables, d'avoir rendu trop facile la science sacrée, en la présentant, pour ainsi dire, toute mâchée. De là, la conduite de tant de confesseurs qui se contentent de chercher des solutions toutes faites et souvent mal comprises à des difficultés qui ne sont jamais absolument semblables aux cas proposés, au lieu de remonter aux principes qui servent à tout résoudre. Pour ne citer qu'un exemple, si le probabilisme nous a rendu les plus éminents services, à nous surtout, prêtres français, que deux cents ans de rigorisme avaient dévoyés, peut-être pourrait-on lui reprocher, quoiqu'il en soit très-innocent en lui-même, d'avoir rendu trop facile l'étude de la théologie morale aux paresseux qui la font presque uniquement consister dans l'appréciation du degré plus ou moins grand de probabilité. Quoi qu'il en soit de cette opinion que je n'indique qu'en courant, et sans vouloir aucunement la soutenir, il est impossible d'être bon confesseur sans étudier beaucoup : *avant de confesser*, pour pouvoir s'attacher à des principes certains ; mais, surtout, *après avoir un peu confessé*, alors que l'expérience journalière montre les immenses difficultés de la confession.

J'irai encore plus loin : si la science sacrée est indispensable à tout confesseur, le directeur des

jeunes gens a besoin d'une science très-étendue, ou, du moins, d'une certaine connaissance de toutes choses. Les enfants ne s'accusent pas seulement d'un doute contre la foi, ils disent ce dont ils ont douté, leur doute persévère après l'accusation ; les principes de la foi ne sont pas assez forts chez eux pour tout résoudre. Ils entendent parler autour d'eux contre la religion, et les romans, les journaux, les feuilletons leur en apprennent bien davantage. Tandis que tout conspire à ébranler leur foi, leur confesseur est ordinairement le seul qui puisse lutter contre tant d'attaques. N'est-ce donc pas un devoir de conscience pour lui de tout savoir, de répondre à tout avec autorité, et n'est-ce pas à lui surtout que s'adresse le précepte du Saint-Esprit : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus?* (Malach., II, 7.)

Un défaut qui peut avoir les plus graves conséquences dans un confesseur, c'est la *légèreté de doctrine*, légèreté dans ce qu'on croit, légèreté dans les décisions. Cette légèreté est un défaut des plus à craindre chez un prêtre. La sûreté, la solidité dans la doctrine doit être son attribut. On doit le retrouver comme un rocher inébranlable, non-seulement dans ce qui est de foi, mais même dans ces opinions, qui, sans être absolument définies, ont tellement les préférences de l'Église, des gens de bien, des meilleurs écri-

vains catholiques, qu'on ne peut les attaquer sans scandale. Peut-être avons-nous fait quelques progrès en ce point depuis quelques années, alors que, nous voyant si gravement attaqués de tous côtés, nous avons enfin compris la nécessité de défendre toutes les parties de la place ; mais je ne puis assez dire l'étonnement des jeunes gens qui entendent attaquer ou soutenir des choses discutables, mais dont la mise en discussion est toujours bien fâcheuse pour eux. Un jeune homme de quinze ans me disait qu'il aimerait mieux mourir sans absolution, que de la recevoir de monsieur un tel qui venait de mettre en doute devant lui la nécessité de la souveraineté temporelle du Pape. On voit l'exagération, mais il était difficile de faire comprendre à ce jeune homme, ardent et dévoué, comment ce prêtre pouvait être de bonne foi en attaquant une doctrine qui, sans être révélée, était cependant opposée au sentiment personnel du Pape et de l'immense majorité de l'Église, et que, d'ailleurs, l'absolution donnée par quelque prêtre que ce soit est valide à l'heure de la mort.

La légèreté pratique est bien plus dangereuse encore : je veux parler de ces confesseurs qui sont peut-être solides dans leur doctrine, mais d'une légèreté excessive dans leurs décisions. Le moment présent ne les trouve jamais réfléchis et sérieux ; la décision donnée, l'absolution accor-

dée, les voilà pleins de regrets et de découragement. Semblables à des boulets de canon qui vont tout droit au but sans calculer les conséquences, ils partent, et, quand le mal est fait, ils reconnaissent leur erreur, sans mieux faire une autre fois. Ces esprits légers, incapables de comprendre la responsabilité, comme le dit si bien l'illustre évêque d'Orléans, n'hésitent sur rien, se lancent vers tout, ne doutent de quoi que ce soit. La prompté décision est le premier acte de leur nature ; la réflexion n'est que le centième. Ce grave et trop commun défaut mérite la plus sérieuse attention, l'expérience le corrige difficilement. Le confesseur léger oublie aussi vite ses fautes qu'il a été prompt à les faire. Très-vite consolé des plus fâcheuses aventures, ses remords, quoique très-vifs, sont trop courts pour apporter un profit. L'expérience, en un mot, ne lui vient jamais, parce que l'expérience est le fruit de la comparaison d'événements semblables, et que l'homme léger ne compare rien. Pour celui-là, la science profite peu, parce qu'elle est sans application, et les années corrigent rarement un défaut qui est une sorte de fêlure d'esprit, plus digne de commisération que de blâme, mais qui n'en rend pas moins la confession le plus dangereux des ministères. Mille exemples en viendraient sous ma plume, mais il vaut mieux les taire. Chacun n'a-t-il pas rencontré

dans sa vie de ces confesseurs légers, faciles à reconnaître, quoique très-souvent cette légèreté soit gazée par un air de gravité qui séduit et expose à de grands dangers ceux qui se mettent sous leur conduite ! La lenteur extrême dans les décisions même les plus évidentes, lenteur qui naîtrait d'une grande méfiance d'eux-mêmes, et la fidélité à consulter pourraient seules, et petit à petit, neutraliser un si grand défaut et en diminuer les fâcheuses conséquences.

§ 3.

LA PRUDENCE

Et cela nous conduit naturellement à la troisième qualité que doit avoir le confesseur : la *Prudence*. L'histoire des moines à la recherche d'un supérieur leur fait dire de la piété : *Si sanctus est, oret pro nobis* ; de la science : *Si doctus est, doceat nos* ; de la prudence : *Si prudens est, regat nos* ; et, en effet, si cette troisième qualité est la principale chez un supérieur, il les faut toutes les trois également chez un confesseur. La troisième ne dispense donc pas des deux autres, mais elle donne le temps de les acquérir. La confession est un art d'observation ; il y faut de la théorie, mais il faut surtout savoir l'appliquer. Or ce tact, ce jugement, ce discernement, qui font les

habiles directeurs : voilà ce qui forme la prudence, vertu fort rare qui vient en partie du naturel, en partie de ce que nous apprend la science, mais aussi des mûres réflexions de la piété et surtout de l'expérience qui apprend à douter. Dans ces derniers temps, saint Vincent de Paul et saint François de Sales semblent les modèles les plus parfaits de cette prudence. Étudiez un enfant dès son berceau ; vous voyez à cet âge poindre son caractère, vous en suivez les progrès successifs, ils sont complets après la première communion ; mais alors la docilité diminue, les luttes commencent, les chutes de tous les genres se succèdent ; un jeune homme les éprouve presque toutes avant de se fixer dans un état de vie. Toutefois, ces traits généraux ont mille exceptions qui ne peuvent se deviner ni même bien se comprendre, lors même que quelqu'un plus habile que nous nous les enseignerait ; c'est l'expérience seule qui nous les dira. A force de voir que les mêmes causes produisent les mêmes résultats, nous saurons, si nous sommes attentifs, prévoir le mal et le bien pour prévenir l'un et procurer l'autre. La prudence se manifeste donc de deux manières : elle est *antécédente*, et vient d'une disposition naturelle de la piété, de l'étude, d'une juste défiance de soi-même, de l'appréhension raisonnée des choses graves qu'on va traiter ; ou bien elle est *conséquente* et devient

le fruit de tout ce que nous avons vu ou entendu dans le cours de notre ministère. Ce que j'appelle la prudence *antécédente* ou de crainte et de prévision dispose admirablement à devenir un jour un homme de grande expérience : *Initium sapientiæ timor*, tandis que l'imprudent qui, sans études, sans réflexions, sans conseils, se jette dans tous les dangers, ne deviendra prudent, s'il le devient jamais, qu'au prix des plus amères déceptions, des plus grandes sottises, des plus justes regrets.

Qu'un prêtre qui veut se livrer à la confession des enfants se fasse donc un devoir de les étudier tels qu'ils sont. On voit l'intérieur des enfants par leur extérieur, dans toutes les circonstances de leur vie, mais surtout dans leurs jeux ; c'est donc là qu'il faut bien les observer, ils s'y montrent tels qu'ils sont en réalité. Que chaque confession nous enseigne quelque chose. Ne nous contentons pas d'écouter un enfant et de lui donner quelques avis, étudions-le bien. Quel est le fond de son caractère, de son tempérament ? Est-ce un cœur droit ? A-t-il la foi ? N'est-il point porté à la duplicité et au mensonge, défaut qui, si on ne le devine pas, renverse toutes les données qu'on croyait avoir acquises ? A-t-il de la propension à la piété ? Est-il orgueilleux, dur, hautain, méchant ? Est-il mou et sensuel ? et le reste. Nous entrerons dans ces détails dans le

cours de cet ouvrage, mais sans autre but que d'aider le confesseur à former son expérience, en lui montrant de quel côté il doit regarder et non en lui faisant tout voir nous-même, ce qui serait impossible. Celui qui apporterait tous ces soins à la confession, loin d'y perdre son temps, en gagnerait beaucoup ; il formerait bientôt son jugement, s'exercerait à la prudence, et cette circonspection, en lui donnant une connaissance plus parfaite de l'intérieur de ses pénitents, lui rendrait sa tâche si facile, qu'il pourrait plus tard confesser chaque enfant bien plus promptement, surtout la veille des fêtes, quand le temps est si précieux. Un confesseur n'est pas seulement un donneur d'absolution, comme quelques-uns semblent le croire ; sans doute, il est juge, c'est son ministère principal : du haut de son tribunal, il impose des pénitences, prononce ou refuse la sentence du pardon ; mais il doit être aussi père et médecin. Or, le médecin étudie dans le plus grand détail la structure et les maladies du corps humain, il fait de longues études, passe des examens, prend ses degrés, devient docteur, et cependant ce n'est pas encore le vrai médecin. Il lui faut, pour le devenir, l'habitude, l'usage, qui prennent la nature sur le fait ; c'est par la prudence qu'il observe, c'est par la réflexion que son expérience se forme : ainsi doit agir le médecin spirituel ; l'exercice de ses sublimes four

tions n'est pas seulement une analogie de mots, mais de choses ; ils seraient peu dignes de ce nom, ceux qui ne rempliraient que légèrement et à moitié les devoirs si doux de la paternité que l'ur avait donnée la grâce du sacrement de l'Ordre.

Tout ce que nous venons d'exposer dans ces trois premiers chapitres effleure à peine cet important sujet ; il nous suffisait d'en dire un mot pour l'ordre de cet ouvrage, mais il faudrait un trop gros volume pour l'épuiser. Du reste, on trouvera ces matières détaillées dans les ouvrages de direction ; le nombre en est considérable. Nous citerons parmi cent autres : *Monita ad confessores*, de saint Charles Borromée ; *Praxis confessarii*, de saint Liguori ; la *Méthode de Besançon*, édition corrigée ; le *Miroir du clergé*, les *Conférences d'Angers* ; de *Parvulis ad Christum trahendis*, de Gerson ; l'admirable ouvrage de M^{sr} Dupanloup sur l'éducation, surtout le troisième volume, et tant d'autres excellents livres qui m'échappent et qui n'ont que le tort de ne pas être assez lus. L'étude attentive de tous ces livres servirait extrêmement à former l'expérience des jeunes confesseurs et à coordonner celle que se sont faite les plus anciens.

CHAPITRE IV

Des dangers de la confession.

Il nous arrivera bien souvent, dans le cours de cet ouvrage, d'aborder des sujets presque aussi difficiles à traiter que pénibles à lire. Nous le ferons, cependant, avec toute la franchise et toute la modération possible : n'est-il pas utile que certains confesseurs connaissent les écueils qui les auraient peut-être fait naufrager, si personne ne les leur avait indiqués ? et, d'ailleurs, ceux pour qui ces détails seraient trop désagréables ou tout à fait inutiles pourront aisément passer ces pages, d'autres sujets plus importants réclament leur attention.

Il y a donc des dangers au saint tribunal ; je ne parle pas de ceux que la méchanceté du cœur humain sait y mettre, je n'ai pas à m'en occuper ; mais il y a des dangers aussi graves que peu prévus, auxquels les meilleurs prêtres sont exposés, et c'est de ces dangers que je veux parler.

Dans les retraites ecclésiastiques et les livres de piété à l'usage des prêtres, on ne manque pas

de parler de la chasteté, la perle sacerdotale par excellence ; et, certes, c'est bien avec raison que l'on cherche à prémunir les colonnes du sanctuaire contre cette cause de ruine où trop de pauvres prêtres ont trouvé quelquefois le malheur de leur vie. Les dangers que présentent les entretiens avec les personnes d'un autre sexe sont les sujets ordinaires de ces avis et de ces conseils. Je me suis souvent demandé pourquoi on n'allait pas plus loin, pourquoi on hésitait à parler des dangers que présentent les jeunes gens ; serait-ce parce que ces dangers sont inouïs et qu'ils ne se sont jamais rencontrés ? Non ; mais une raison de délicatesse empêche peut-être d'aborder un sujet toujours bien triste, quelque précaution qu'on prenne pour le traiter. Dans ce livre où nous sommes plus en famille, si je puis m'exprimer ainsi, la spécialité de notre sujet ne nous donne-t-il pas quelque droit d'être plus explicite ? Il est d'ailleurs assez facile de l'être, tout en respectant les oreilles les plus chastes, et le peu que nous dirons, sous les auspices et sous les yeux de notre bonne mère, nous fera suffisamment comprendre les dangers que nous offrent nos enfants, les punitions que Dieu réserverait à nos imprudences, les précautions à prendre en face de ces périls trop réels.

I. Il faut aimer les enfants, et il faut les aimer d'un amour réel, sincère, véritable, sans lequel

on ne leur ferait aucun bien, on ne serait pas vraiment leur père ; mais les affections les plus pures sont entourées de quelques dangers, le démon s'introduit partout, et il a un grand intérêt à souiller le plus tôt possible l'âme des enfants, espérances de l'avenir. Tout ce qu'on peut dire de l'influence d'une bonne éducation, il le sait et se le dit aussi bien. Ne soyons donc pas surpris des efforts incessants qu'il fait afin de renverser, dans le début, tout ce qu'on pourrait faire soi-même pour former les enfants à la vertu en s'attachant sincèrement à leurs âmes.

Le premier moyen qu'il emploie pour cela, c'est d'éloigner de notre esprit l'idée du danger que nous pourrions courir. Il est des fautes que nous regardons comme possibles, et, à cause de cela, nous nous en méfions. Nous savons, par exemple, qu'avec les personnes d'un autre sexe, nous devons mettre continuellement en pratique l'avis si souvent répété : *Cum mulieribus sermo rarus, brevis et austerus* ; mais, en revanche, une horreur naturelle et presque invincible nous empêche de prendre des précautions contre des fautes si rares, si inouïes, que nous les regardons comme impossibles ; et, cependant, quand elles n'arriveraient qu'une fois sur cent mille, ne faudrait-il pas les connaître pour s'en méfier également ?

Et, qu'on le remarque bien, je n'entends pas

parler de fautes graves, de pensées immondes ; la grâce du sacrement les éloigne, ou, si elles arrivaient, ce ne sont pas des avis ou des livres quelconques qui suffiraient pour les empêcher. Non, je parle seulement de ces affections naturelles et mal réglées, qui neutraliseraient tout le bien qu'un prêtre pourrait faire dans la confession. Le bon Dieu a mis dans l'enfance quelque chose d'infiniment aimable : ces cœurs encore innocents, au moins d'une manière relative, ont quelque chose qui vous attire, et avec raison, l'image de Dieu leur créateur paraissant mieux dans ces jeunes âmes que dans celles que le vice a déjà dégradées. Cette admiration pour l'œuvre de Dieu, œuvre si bonne et si belle en elle-même, peut être néanmoins quelquefois pleine de dangers. Le cœur se laisse prendre sans s'en douter ; une affection naturelle, mais encore presque semblable à une affection surnaturelle, commence à croître sans qu'on s'en aperçoive d'abord. Au reste, que peut redouter ce confesseur si pieux ? N'a-t-il pas la crainte de Dieu ? L'idée seule du danger lui donnerait la plus grande horreur du mal ; mais ce danger, il ne le voit pas. Cependant, il y a entre les cœurs une sympathie incroyable. Cet enfant, aussi pur que son confesseur, devine, sans en avoir bien conscience, l'affection dont il est l'objet. Le mal grandit, on aime à voir cet enfant à confesse, on est trop in-

dulgent pour ses mille sottises, on supporte avec peine ses retards à venir, on compte peut-être les jours, on est trop tendre dans ses paroles et ses autres marques d'affection, on serait désolé s'il s'adressait à un autre, jusqu'à s'en plaindre, à en pleurer, comme je l'ai vu quelquefois. J'ai connu des confesseurs qui, ne se doutant pas de leur état, ne s'en apercevaient qu'au départ de leurs jeunes pénitents, pour les vacances, par exemple. Il fallait longtemps pour enlever cette image importune de leur souvenir. Mais je n'ai pas à aller plus loin : qu'il me suffise de dire les terribles châtimens qu'un Dieu jaloux inflige à ceux qui retiennent le cœur de ses créatures à leur profit.

II. Dieu est jaloux, dis-je : *zelotes Dominus*. (Exod., xxxiv, 14.) La moindre affection, quand elle est trop naturelle, suffit pour l'irriter contre nous, et le premier châtimement qui va nous atteindre, c'est la perte presque certaine de ces enfans que nous avons trop aimés. Dieu semble nous dire : Cet enfant est à moi ; je te l'avais bien confié, mais pour moi, mais pour me le conduire par tous les moyens en ton pouvoir, par tous les dons que je t'avais si abondamment prodigués. Au lieu de cela, tu l'as gardé. Eh bien, il ne sera ni pour toi ni pour moi (1). Quelle terrible puni-

(1) Comme on l'a justement remarqué dans la 1^{re} édition,

tion pour un prêtre qui a la foi !... Un directeur fort pieux, qui s'exagérait bien certainement des affections parfaitement réglées, me disait un jour : « Dans ma longue carrière sacerdotale, je me suis attaché à quelques enfants, ils répondaient à mes soins, ils étaient remplis de bonnes qualités ; eh bien, pas un seul n'a persévéré, et je n'ai cessé de me l'imputer. » En vieillissant, n'aurons-nous pas souvent à nous adresser le même reproche ? Nous n'avons aucun acte extérieur à déplorer, je le veux bien, mais notre cœur ne s'est-il jamais pris ? Que sont devenus ces objets de nos affections ? Mille causes, sans doute, ont pu les perdre ; mais, devant Dieu qui sonde les cœurs et les reins, ne devons-nous pas craindre que la cause de leurs chutes soit de les avoir arrêtés à notre profit sur le chemin qui les conduisait à Notre-Seigneur.

Le deuxième châtiment est l'anxiété de nos âmes. Si nous avons le malheur de commettre un péché mortel, notre conscience nous le reprocherait si amèrement, que, pleins de foi comme nous le sommes, nous nous relèverions promptement et irions chercher aux pieds de notre confesseur, dans un vif repentir, le remède à un

cette phrase prise dans son sens absolu est bien forte. Certainement ce châtiment terrible ne saurait être une règle générale, mais il est possible ; c'en est assez pour nous faire trembler.

mal si évident : mais nous nous tenons aux premières limites des affections dérégées. Qui peut dire les anxiétés d'un cœur qui commence à se prendre ! Que d'excuses la passion ne donne-t-elle pas ! Si je n'aime plus cet enfant, je le perds ; au contraire, en le prenant par le cœur, j'en fais tout ce que je veux ; il est sage pour m'être agréable, il ne travaille que depuis qu'il voit les chagrins que me donnait sa paresse ; d'ailleurs, je ne lui parle que de bonnes choses, que du bon Dieu. Jamais une parole regrettable n'est sortie de ma bouche, je ne me suis jamais permis avec lui la moindre marque extérieure d'affection que je n'eusse osé en public. Mais la conscience parle à son tour : parmi cinquante enfants que je confesse, j'aime celui-ci plus que les autres ; pourquoi cela ? Il est agréable, il est aimant, il est confiant, il est plus sage que les autres ; est-ce un motif suffisant ? Sa pensée me revient jusque dans mon sommeil, dans mes prières ; sa présence me réjouit, son absence me désole, son amitié pour d'autres camarades ou d'autres maîtres m'est insupportable, et je comprends, si j'osais me l'avouer, que j'en suis jaloux ; je devrais rompre !... Hélas ! souvent aucune de ces raisons ne touche le cœur quand il est pris, et pourtant on souffre cruellement, parce que la conscience ne se tait jamais, si ce n'est chez les grands criminels, et ceux-là nous n'avons que faire d'en

parler. C'est déjà un bien grand châtement que ces remords incomplets ; mais il en est un troisième : la *récidive*.

Que cette plaie du cœur est, en effet, dangereuse ! que de fois on peut la croire guérie, tandis qu'elle se rouvre sans cesse et finit quelquefois par conduire aux derniers malheurs ! N'oublions pas que Dieu, qui aime ce prêtre dont le seul mal est d'avoir trop bon cœur, emploie souvent dans sa miséricorde des moyens plus énergiques, et, entre autres, le châtement par les enfants eux-mêmes. Il y en a de très-malins, ils veulent savoir comment cela finira ; vous croyez qu'ils vous sont très-attachés, et ils ne le sont pas du tout ; ils ont des camarades à qui ils content leurs aventures. Un enfant n'est jamais discret, il parle pour le plaisir de parler, pour se vanter d'être plus aimé que les autres ; il parle par remords quelquefois, quand son cœur est pris, ou, d'autres fois, par crainte de Dieu, parce qu'il entrevoit la vérité. Il y en a qui trouvent du mal où il n'y en avait jamais eu, même dans la pensée. Or, quelles anxiétés pour celui qui a quelque chose à se reprocher ! Pût-il se justifier devant les hommes, n'eût-il pas le moindre acte à regretter, quelle tache intérieure devant Dieu qui scrute les plus imperceptibles sentiments du cœur !

Mais j'ai hâte d'en finir avec ce triste et peut-

être inutile sujet : c'est le rôle du démon de montrer le châtiment pour enlever l'espérance, c'est le rôle du bon esprit de montrer les remèdes pour raffermir la confiance en Dieu.

III. Ces remèdes et ces moyens sont aussi nombreux qu'efficaces :

1° Aimez bien tous vos enfants, mais aimez-les tous sans exceptions ; si vous devez avoir des préférences, réservez-les pour ceux qui sont moins aimables. Entourez de tous vos empressements ces jeunes gens maussades, ingrats, grossiers, peu intelligents, qui ont des âmes mal faites dans des corps mal faits ; attachez-vous sincèrement à ces pauvres petites créatures du bon Dieu si disgraciées, si repoussées de tout le monde, et qui seront peut-être si heureusement sensibles à ces premières marques d'affection qu'elles aient jamais reçues.

2° *Principiis obsta ; serò medicina paratur.* Le mal pris à sa racine est sans dangers ; il a, au contraire, l'avantage de nous montrer notre faiblesse, de nous inspirer la méfiance de nous-même, de nous tenir dans la sainte humilité.

3° Ouvrez-vous promptement à vos confesseurs. Il n'y a rien que le démon redoute tant, cela dérangera ses calculs les mieux faits. Aussi, vous en détournera-t-il autant qu'il le pourra, en diminuant l'importance que peuvent avoir vos premières faiblesses. N'ayez pas honte, cette

crainte si forte prouve que le mal n'est pas aussi léger que vous aimiez à vous le persuader. Si vos confesseurs ont eux-mêmes l'expérience des jeunes gens, ils comprendront promptement l'état de votre âme.

4° Soyez pleins de respect pour vos enfants : *Angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est.* (Math., XVIII, 10.) Il ne faudrait pas la plus petite marque sensible d'amitié donnée avec les mains ou de toute autre manière. M. Allemand n'avait jamais caressé un enfant, j'ajouterai même qu'il n'en avait peut-être jamais regardé fixement. Et à quoi d'ailleurs servent les caresses ? Elles excitent une sensibilité passagère, mais ne donnent pas la vraie affection. Contentez-vous de ces caresses officielles qui se donnent à certains jours, comme aux départs, aux arrivées, aux distributions des prix, et que ces caresses publiques soient les mêmes pour tous. En un mot, considérez vos enfants comme des vases sacrés qu'on ne touche pas légèrement, sans respect ou sans nécessité.

5° Ayez le courage de rebuter et même d'éloigner tout à fait ceux qui vous paraîtraient des occasions de péché. Dans certaines maladies, il faut des remèdes énergiques ; Notre-Seigneur ne nous l'a pas dissimulé, quand il a dit : *Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te ; expedit enim tibi ut pereat unum*

membra tuorum, quàm totum corpus tuum mittatur in gehennam. Et si dextra manus tua, et le reste. (Matth., v, 29-30.)

Mais je ne puis, je n'ose, je ne dois pas... Pas de *mais*; rien n'est aussi dur que de s'arracher un œil, un bras, de le jeter soi-même au loin, et Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'ordonne. Cet enfant dût-il en souffrir, peu importe, vous n'en répondez plus quand vous obéissez à Notre-Seigneur. Confiez-le-lui, il s'en chargera, et vous entrerez joyeux au ciel, couronné des mérites de vos propres enfants, quoiqu'avec un membre de moins.

Qu'on me permette de reporter nos pensées sur un tableau plus consolant, sur un des modèles les plus accomplis que le bon Dieu ait offert ces derniers temps aux pères de jeunesse, je veux dire M. Allemand, de vénérée mémoire. Qu'on lise, dans l'admirable vie que M. Gaduel a publiée, les précautions infinies dont s'entourait ce saint prêtre. Je ne veux pas les répéter inutilement, j'en avais, du reste, déjà parlé dans la *Méthode des œuvres de jeunesse*. Qu'il nous suffise de savoir que le bon Dieu ne lui avait pas ménagé les épreuves et les tentations inséparables d'un commerce si intime avec les jeunes gens pendant trente-six ans; et que, cependant, il avait exaucé l'admirable prière de son serviteur...

Mori millies desiderans priusquam Deum vel venialiter offendere in re minimâ ad sanctam puritatem spectante... Sis, ó bone Jesu, solus victor et dominator omnium affectionum mearum...

(Prière manuscrite de M. Allemand.)

CHAPITRE V

De la partie matérielle de la confession.

Je me sers de ce titre pour désigner la forme extérieure de la confession, je veux dire le temps, le lieu, le costume et autres choses semblables qui, parlant aux sens, aident grandement à la confession des enfants, sans être la confession elle-même.

§ 1.

LE TEMPS.

Tous les temps sont bons pour la confession. L'Eglise n'a pas voulu les déterminer comme pour la sainte messe, la sainte communion ou le saint office ; chaque confesseur peut donc choisir ses moments. Mais quels sont ceux qu'il doit choisir de préférence ? Ce sont les plus commodes pour ses pénitents, et non pas ceux qui lui conviennent le mieux. On se plaint que les pénitents sont indiscrets, et on a raison ; mais les garçons ne sont pas toujours disposés, il faut prendre

leurs moments comme au vol ; cette velléité d'aujourd'hui ne sera peut-être plus celle de demain. Ils ont tort, sans doute, mais nous sommes leurs serviteurs payés par le bon Dieu : *Nos servos vestros per Christum* (II Cor., iv, 5) ; comprenons-le bien. On rencontre souvent des jeunes gens dont la délicatesse de conscience est extrême, qui ne sauraient se coucher après une grande faute. Je comprends qu'un confesseur n'est pas tenu de rompre avec toutes ses autres obligations, ni même avec les devoirs ou les agréments de la vie civile, sans cela il ne pourrait plus sortir, aller dîner dehors, voyager pour affaires ou pour plaisir légitime ; il devrait, en un mot, se priver de toute récréation, ce qui est une exagération ; mais je voudrais que, dans tous ses moments libres, le confesseur fût toujours disposé à recevoir ses jeunes pénitents sans jamais leur témoigner l'ennui et le dérangement de leurs fréquentes visites, et qu'à l'exemple de saint Paul, il se fît tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. (I Cor., ix, 32.) Ce n'est pas de la complaisance, c'est un devoir. Il y a des confesseurs qu'on ne peut aborder que s'ils se sont levés du bon pied ; s'ils ont la migraine, s'ils font leur sieste ou leur digestion, ils ne se gênent pas de vous congédier, ou, s'ils ne l'osent, ils vous reçoivent avec un air d'ennui, de mal au cœur, qui ouvre bien peu le cœur du pénitent. Un confesseur disait à

un jeune homme qui éprouvait beaucoup de peine à lui faire l'aveu de ses fautes : Mon ami, dites vite, je suis pressé. — Mon père, lui répondit le spirituel jeune homme, qui se ressouvenait sans doute du maire haranguant Henri IV, mon père, j'ai fini. Tous les enfants ne diront pas cela, mais tous auront le cœur resserré, si on les reçoit de cette manière ; ils se dilateront, au contraire, quand ils comprendront qu'elle est grande la bonté de leur confesseur que rien ne peut altérer. Il y a des prêtres qui en sont toujours à leur office. Un des anciens disciples de M. Allemand, qui l'avait fréquenté plus de vingt ans, ne lui avait jamais vu dire son bréviaire à l'heure où les enfants venaient à l'œuvre. Le saint directeur le récitait assurément, mais il le faisait dans les moments où cette récitation ne pouvait pas gêner ses jeunes gens. Un autre, au contraire, le surprenait quelquefois son bréviaire à la main : — Pardon, M. Allemand, je vous dérange, peut-être ? — Vous me croyez donc scrupuleux comme vous, répondait le saint prêtre ; et, faisant un gros pli avec une quarantaine de feuillets, il écoutait, sans aucun air de mauvaise humeur ni d'empressement, tout ce qu'on avait à lui dire. Et certainement, une des plus grandes causes de succès de M. Allemand avec ses jeunes gens était précisément cette assiduité à être toujours à leur service la nuit comme le jour. Il est

de règle, dans notre œuvre, que le premier enfant qui sort de l'école à cinq heures trouve tous les prêtres de notre maison à leur poste ; toutes nos prières doivent donc être finies. Les confessions se prolongent toujours jusqu'à huit heures et demie, et même neuf ou dix heures, selon les jours, en faveur des ouvriers qui, sortant trop tard du travail, ne pourraient jamais se confesser sans ces facilités. A ces conditions, nous avons le bonheur d'en confesser plus de cent tous les samedis. Ces heures sont vraiment indiscreètes, elles troublent le souper du confesseur et souvent son repos de la nuit, mais qu'importe ! si le profit est au bout. Ne pourrait-on pas interpréter dans ce sens la maxime : *Sacramenta propter homines et non homines propter sacramenta ; confessarius pro pœnitentibus et non pœnitentes pro confessariis* ? L'assiduité, ou mieux la facilité à se laisser toujours aborder est donc une des premières qualités du père de la jeunesse, et il faut que les enfants le sachent. S'ils sont timides, bien élevés, qu'ils craignent de gêner, il faut leur faire croire par son air, son ton, ses paroles, qu'il n'en est rien ; et, pour cela, il faut être bien habitué soi-même à ne pas craindre le dérangement. Je connais un confesseur qui à la demande : Mon père, je vous dérange peut-être ? répond invariablement : Jamais, mon enfant, et cela d'un ton qui le laisse croire. On raconte que Huet, le célèbre

évêque d'Avranches, s'enfermait souvent pour travailler. Les gens qui avaient quelque affaire à traiter avec lui recevaient toujours cette réponse des domestiques : Monseigneur étudie, Nous demanderons au roi, disaient-ils avec beaucoup de bon sens, un évêque qui ait fini ses études. (*Tiré de Segrais*).

§ 2

LE LIEU.

Il semble que tous les lieux soient indifférents pour la confession, et pourtant il n'en est rien ; le meilleur c'est l'Église : *In Ecclesiâ, non autem in privatis œdibus, confessiones audiat, nisi ex causâ rationabili*, dit le Rituel romain, si admirable de sagesse. Il y a, en effet, mille avantages à se confesser en la présence de N.-S. dans la maison de Dieu, dédiée pour servir à ces saints usages. La préparation, l'action de grâces, s'y font mieux, c'est le lieu de la prière par excellence. La confession y prend une gravité et même une solennité qu'elle ne saurait avoir ailleurs au même degré ; ajoutons qu'il y a un bon exemple d'édification : combien les hommes seraient plus nombreux au confessionnal, s'ils se trouvaient environnés d'hommes ! Le succès des missions ne vient souvent que de là ; la foule entraîne la foule,

La sacristie ne fait qu'un tout moral avec l'Église. En fait, elle est souvent un tout moral plus complet avec la place publique. Si, vraiment et par exception, c'est un endroit recueilli, silencieux, tranquille, solitaire, les confessions des enfants s'y font très-bien. Dans beaucoup de pays, il y a, dans les sacristies, un appartement spécialement destiné aux hommes, et c'est un excellent usage. Il faut surtout que les jeunes gens n'aient pas besoin de chercher. Si, pour se confesser, il faut s'adresser à un bedeau, à un sacristain, à un frère portier, à une servante, malotrus de mauvaise humeur, qui grommellent de ce que vous les dérangez sans cesse, eux ou leurs matres, la confession sera très-compromise une autre fois. Dans certains pays, les garçons se confessent avec les femmes au même confessionnal, ou successivement à leur tour, ou bien dans un des côtés qui leur est spécialement réservé. Je crois cet usage plus commun dans les pays de foi, et il a quelques avantages. Un enfant se confesse plus modestement, ce semble, à travers une grille. On évite ainsi des manifestations souvent trop tendres. La grille et le demi-jour du lieu cachent mieux la rougeur ou les larmes du pénitent. Le prêtre, plus invisible, inspire plus de respect ; enfin, je le répète, il y a plus d'édification à se confesser ostensiblement. Cependant, vu l'état de nos mœurs, le peu de foi de notre époque, le respect

humain trop répandu, et surtout la présence des commères du pays qui l'auront vite redit en tous lieux, avec des commentaires sur la longueur du pénitent, sur sa mine en entrant, en sortant, sur quelques mots entendus à la volée ; vu surtout que, pour la plupart des hommes, les heures de travail se prolongent souvent au delà de celles où l'église est ouverte, l'usage des pays où les hommes se confessent à part, soit à la sacristie, soit derrière l'autel, soit même quelquefois à la maison de leurs confesseurs, est préférable ; seulement ce dernier lieu demande bien des précautions : aussi les statuts synodaux de plusieurs diocèses le défendent-ils, à moins d'une permission qui s'accorde en général assez facilement ; et réellement, si on ferme les églises plus tôt que les ateliers et les bureaux, où veut-on que se confessent les hommes ? Les prêtres qui confessent chez eux doivent être sûrs de leurs bonnes, des locataires, de leur mère, de leurs nièces, de leurs sœurs ; on comprend les inconvénients de toute sorte qui pourraient résulter de l'oubli de précautions convenables. Un jeune homme très-attaché à son confesseur dut le quitter, parce que la bonne qui ouvrait la porte criait du bas de la maison à gorge pleine à son maître qui travaillait en haut : « Un tel vous demande pour se confesser, » et les fillettes de la maison de chuchoter et de rire.

Le prêtre qui a paré à tous ces inconvénients

doit avoir chez lui un endroit décent pour confesser, un prie-Dieu, un crucifix ou une image pieuse. La chambre à coucher convient peu, le cabinet de travail vaut mieux. Il y a des prêtres d'un sans-gêne incroyable : ils confessent dans une salle à manger où le couvert est mis, dans un appartement d'où on entend les frémissements de la casserole, ou les conversations frivoles de la cuisine. D'autres se jettent sur un voltaire, pendant que le pénitent, péniblement agenouillé devant le dos d'une chaise, a sous ses yeux, à défaut de crucifix, des images profanes ou des brochures qu'il voit involontairement. Il y en a qui confessent de leurs lits lorsqu'ils sont malades. A moins de raisons très-graves et très-exceptionnelles, cela ne convient pas. Ainsi, un bon prêtre étant tombé malade après avoir longuement préparé un pécheur au sacrement de mariage, crut devoir l'absoudre de son lit, la veille de ce grand jour, pour ne pas l'obliger à tout recommencer avec un autre ou à se marier sans absolution ; il fit très-bien. Mais on ne peut dire de même de ce prêtre, qui, retenu au lit, disait au frère portier : Faites-moi monter tous ceux qui voudront se confesser. Un prêtre, pour les gens dont la foi est irréfléchie, c'est un homme dans une soutane, et non un homme en manches de chemise avec un bonnet blanc et pointu. Un aumônier d'une école des mousses

ayant préparé un novice à l'absolution et à la communion pour le lendemain, ce jeune marin fut obligé de s'embarquer dès la veille, un vent favorable faisant appareiller dans la nuit. Son confesseur le rencontre par hasard chargé de son sac et se rendant à son bord, au désespoir de partir sans absolution. Il chemine avec lui, l'excite de son mieux à la contrition ; une guérite de douanier se trouvait là, le cas était urgent ; le gaz, en éclairant du côté des quais, faisait ombre, le douanier se promenait mélancoliquement derrière sa guérite. Le prêtre n'hésita pas à absoudre le pauvre enfant dans ce lieu inusité : c'était le cas prévu par le Rituel, *causâ rationabili*, et bien lui en prit, car ce pauvre garçon ne revint plus de ce voyage. Mais ces exceptions ne sauraient faire règle. La confession, à moins d'absolue nécessité, doit se faire dans un lieu décent, comme le dit le Rituel romain : *Quæ causa rationalis cum incidit, studeat tamen in decenti ac patenti loco præstare*, et, autant que possible, dans un lieu destiné *ad hoc*. Quand même les causes d'exceptions devraient être moins graves pour les hommes, elles doivent l'être, cependant, pour des enfants et des jeunes gens qui jugent surtout par l'extérieur des choses.

Enfin, le prêtre qui confesse chez lui doit être plus que tout autre rempli de la crainte de Dieu et de respect pour les âmes. Dans un diocèse, un

évêque, contraint par l'expérience, avait défendu à tous les directeurs de ses petits séminaires de recevoir aucun enfant dans leurs chambres sous peine d'interdit. Ce que nous avons dit dans le chapitre précédent nous dispense d'entrer dans plus de détails.

§ 3.

DU COSTUME.

Le costume du confesseur aide grandement au respect. Aussi, dans plusieurs diocèses, est-il prescrit d'avoir un surplis ou une étole violette, et le Rituel dit : *Superpelliceo et stolâ violacei coloris utatur, prout tempus vel locorum feret consuetudo*. Les religieux s'en dispensent souvent, et on ne comprend pas trop pourquoi, lorsque l'usage d'une simple étole est si facile, et, surtout, quand ils ne portent que la soutane des prêtres séculiers. Les religieux mendiants, les jésuites, et d'autres clercs réguliers, sont dispensés d'avoir le surplis, mais non l'étole (Baruffaldi et autres auteurs). Le surplis est essentiellement l'habit du prêtre ; c'est l'habit de la sainte religion, comme on s'exprimait du temps de M. Olier, et la peine qu'il y a à le mettre n'égale pas l'air de dignité et de gravité qu'il donne aux prêtres, dont c'est l'uniforme dans toutes les fonctions saintes. Ses larges

manches rendent souvent de grands services en cachant dans leurs plis l'émotion ou les larmes d'un enfant, ou même en étouffant sa voix quand ses camarades sont trop rapprochés. Le surplis sans manches est usité, à cause de sa commodité, dans beaucoup de diocèses ; mais je ne dirai rien du rochet à manches étroites qui, par abus, est devenu le costume de tous les prêtres, quand un abus plus grand encore n'en a pas fait le costume des serviteurs de l'église, comme à Paris. Ce n'est pas ici le lieu de faire un cours de liturgie : qu'il suffise de dire que le rochet ne doit se porter que par privilège et que, même dans ce cas, les chanoines, par exemple, pour bien observer les saintes règles, devraient revêtir eux-mêmes un surplis pour confesser. L'étole qui, par un autre abus, est devenue l'insigne distinctif de tous ceux qui ont ou qui croient avoir juridiction, a été abandonnée par un grand nombre de confesseurs, dont cependant elle est essentiellement le costume quand ils administrent un sacrement. On comprend que le prêtre qui ne confesse qu'une personne en passant trouve plus commode de ne mettre qu'une étole sans surplis, mais je ne comprends pas, même quand il est religieux, qu'il ne mette ni l'un ni l'autre : *Sancta sanctè*. Les enfants, et en général tous les fidèles, aiment à voir leur confesseur dans un autre costume que celui de la rue : tel est, du reste, l'esprit de l'Église,

ainsi que nous l'avons vu par les conseils et les désirs du Rituel. Il est inutile, après ce qui précède, de parler de ceux qui confessent dans des costumes ridicules, comme en robes de chambre bariolées de toutes les couleurs. Quelle idée auront les enfants de la sainteté d'un sacrement traité si cavalièrement?

§ 4.

DE LA GRAVITÉ.

Ce paragraphe découle des précédents. Il y a des prêtres fort gais, et tant mieux pour eux, car un bon confesseur doit avoir un bon caractère ; mais il faudrait que celui qui va confesser ne le fit jamais dans un moment de dissipation, surtout quand le pénitent en est témoin. Le sans-gêne qu'on a avec les enfants fait qu'on y prend moins garde. On confesse, en sortant d'un repas, ceux avec lesquels on vient de rire et de trinquer ; le jeune homme, habitué à une grande crainte révérentielle pour son confesseur, est étonné, le voyant faire le plaisant comme un simple mortel : si c'était possible, on ne devrait jamais voir les prêtres qu'à l'autel, en chaire ou au confessionnal. On reconnaissait à leur démarche les dieux du paganisme : *Et vera incessu patuit dea* ; le confesseur n'est-il pas tenu à plus de décorum

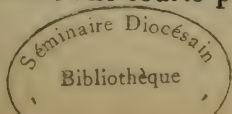
que les dieux et déesses ? J'ai dit, non sans raison, dans la *Méthode des Œuvres de Jeunesse*, combien les jeunes gens plaisaient sur certains prêtres, d'ailleurs excellents, qui allaient nager avec eux en simples caleçons ; mais que dire de ces prêtres, s'ils vont confesser de suite après des actions de ce genre ? On comprend la sagesse de ces prescriptions du saint Concile de Trente : *Sic decet omnino clericos in sortem Domini vocatos vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus nil nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant.* (Scss. XXII, c. 1, *de Ref.*)

Un prêtre qui va confesser un jeune homme pieux doit l'édifier ; il doit le forcer au respect si c'est un enfant léger ou étourdi. Pour cela, qu'il se mette à genoux, qu'il baise respectueusement son saint surplis ou la croix non moins sainte de son étole, qu'il prononce les paroles usuelles : *Indue me, Domine, etc., Redde mihi, Domine, stolam, etc.*, qu'il dise son *Veni sancte* avec l'*Ave Maria* ; jamais il n'a plus besoin du secours de Dieu et de ses lumières que dans ce moment où des choses si graves, et si embarrassantes peut-être, vont lui être confiées ; qu'il dise ces prières dans un demi-ton qui fasse comprendre au pénitent qu'on se recommande à Dieu avant de le confesser. Il y a de bons prêtres qui sont

dans l'usage d'adresser une petite prière aux bons anges de ceux qu'ils vont entendre. Qu'on s'assoie ensuite modestement au lieu de s'étendre, avec trop de sensualité, dans un trop bon fauteuil. Un écolier entra un jour dans une salle où confessaient tous les directeurs d'un séminaire. Il hésite entre deux confesseurs dont on lui avait parlé : l'un, couché en arrière, semblait à peine prêter une oreille distraite à un pauvre pénitent qui allongeait péniblement le cou pour arriver jusque à lui ; l'autre, courbé sur son enfant qu'il cachait dans les plis de son surplis, semblait couvrir cette jeune âme ; il n'hésita plus, et ce confesseur était précisément celui que Dieu avait choisi pour lui faire un grand bien.

Pour ne rien oublier dans une matière si importante, le confesseur, surtout s'il est âgé, a besoin de bien veiller sur certaines petites infirmités qu'il doit, lui, supporter dans ses pénitents, mais que les pénitents, qui méritent tant d'égards, pourront ne pas supporter chez lui : l'haleine, l'odeur des pieds, du tabac prisé ou fumé, et autres choses semblables demandent des précautions dont l'absence pourrait avilir notre ministère. Il y a des gens ridiculement susceptibles sur ces points ; qu'y faire ? N'y a-t-il pas souvent des confesseurs ridiculement sans gêne ?

Quand la confession est finie, le confesseur doit faire à genoux une courte prière, surtout si



le pénitent doit encore causer avec lui ; c'est une sorte de clôture de l'acte précédent, de séparation avec l'acte suivant ; c'est une édification pour le pénitent, un remerciement à Dieu pour le bien qu'on vient de faire ou une demande de pardon pour les fautes échappées.

Pour être grave, le confesseur ne doit employer que des paroles graves. La gaieté, les farces, que l'Apôtre appelle : *Scurrilitas quæ ad rem non pertinet* (Eph., v, 4), doivent donc être soigneusement évitées. Si c'est le pénitent qui se met à son aise, il ne faut pas le souffrir ; à plus forte raison ne faut-il pas provoquer son rire ; *non est hic locus*. Il faut se borner à la confession, à la direction, à tout ce qui en fait partie et éviter les sujets profanes. J'ai vu, dans un salon, un enfant de sept ans qu'on voulait faire confesser ; comment s'y prit-on ? On en plaisanta tout le dîner, puis le confesseur, dans un appartement voisin, le mit à genoux sur ses propres genoux de lui, confesseur, et entendit sa confession en quelques minutes. La chose faite, il lui donna deux dragées, puis le ramena triomphalement dans le salon où on le reçut avec des éclats de rire, pendant que les petits frères et les petites sœurs lui demandaient : Qu'est-ce que tu as dit ? Que t'a-t-il dit ? et le reste. Certes, ce n'est pas en ce jour que cet enfant aura conçu pour le sacrement de Pénitence une haute estime. D'autres

prêtres, en guise de pénitence, ordonnent à un très-petit enfant de bien déjeuner, et autres niaiseries semblables qui laissent quelquefois des traces déplorables pour toute la vie et, trop souvent, une vive impression de scandale, surtout quand ces jeunes âmes ont précédemment connu un bon confesseur qui agissait tout autrement.

§ 5.

DE LA FORME DE LA CONFSSION.

Le Rituel romain donne une forme plus abrégée que celle que l'on emploie ordinairement pour la confession : le pénitent doit s'agenouiller, faire le signe de la croix et réciter le *Confiteor* en latin ou en langue vulgaire, ou une formule analogue plus abrégée avant de dire ses péchés. Il n'y aurait pas même à couper le *Confiteor* en deux ; il devrait se dire en entier avant l'accusation de ses fautes. Le très-docte Barufaldi ne paraît pas blâmer l'usage de cette coupure ; il remarque même que cette récitation du *Confiteor* n'est pas rigoureusement nécessaire, quoiqu'il faille y tenir très-fortement.

L'usage qui ne contredit en rien le Rituel est que le pénitent s'incline profondément en disant en latin ou en langue vulgaire : *Benedic mihi, pa-*

ter, quia peccavi. Le confesseur, la tête découverte, le bénit d'un signe de croix en disant : *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis ut vero et integre confitearis omnia peccata tua, in nomine Patris,* etc. C'est un très-bon début, quoique le Rituel n'en parle pas. La confession des péchés en français est très-estropiée par les enfants et aussi par beaucoup de livres de messe. *Confiteor* ne veut pas dire : *Je me confesse*, mais bien : *Je confesse*; sans cela il n'y aurait plus de parallélisme, avec la suite, mais il faut dire : *J'avoue, je confesse que j'ai fait telle chose.* Ces mêmes livres, d'accord avec les enfants, ajoutent, ce qui est pire : *Je me confesse de prier pour moi*, ce qui n'est pas français et est absurde. Le *Confiteor* étant achevé, le pénitent doit dire depuis quel temps il s'est confessé, s'il a fait sa pénitence, s'il avait reçu l'absolution la dernière fois. Il ne faut pas négliger ces petits détails, que l'on ne peut plus obtenir ou qu'on n'ose plus demander aux enfants devenus hommes : *Confessarius inquirat quampridem sit confessus et an impositam pœnitentiam adimpleverit.* L'enfant achève l'accusation de ses péchés en disant : *Et de tous ces péchés et de tous ceux de ma vie passée, et de tous ceux dont je ne me souviens pas, et en particulier de tel péché... J'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution ou la bénédiction.* Il faut bien apprendre cette formule aux enfants pendant

qu'ils sont jeunes, la validité de l'absolution en dépendra quelquefois plus tard ; mais il ne faut pas la leur laisser réciter comme des perroquets, il faut leur en expliquer et faire comprendre tous les mots : *tous ces péchés*, ce sont ceux qu'on vient de dire ; *tous ceux dont on ne se souvient pas*, ce sont ceux qu'on oublierait involontairement et qui sont pardonnés avec les autres ; *tous ceux de la vie passée*, ce sont ceux qui peuvent être déjà remis, mais qu'on accuse de nouveau pour en avoir encore une fois le pardon ; cette absolution nouvelle purifie des restes des péchés et remet une partie de la peine temporelle qu'ils ont méritée ; *et en particulier*, c'est telle ou telle faute de la vie passée que l'on spécifie, parce qu'on est plus certain d'en avoir regret, afin de suppléer à l'insuffisance possible de la contrition dans les confessions ordinaires et peu chargées. Après cela, l'enfant achève son *Confiteor* en le reprenant aux mots *meâ culpâ*, écoute les avis du prêtre et reçoit sa pénitence. Pour aller plus vite, les confesseurs ne font souvent achever le *Confiteor* qu'après leurs avis, ce qui peut se faire, le Rituel laissant à cet égard la plus grande latitude pour les confessions ordinaires et même extraordinaires. Pendant que le pénitent humblement prosterné achève son *Confiteor*, le prêtre récite ordinairement et découvre les deux prières : *Miserereatur* et *Indulgentiam* que beaucoup de péni-

tents récitent à tort eux-mêmes. S'il doit donner l'absolution, il se couvre la tête à cause du rôle de juge qu'il va remplir, et, élevant la main droite, il prononce lentement, et avec gravité, les admirables paroles de l'absolution ; il se découvre à ces mots : *Passio Domini nostri*, qui ne font plus partie de la formule sacramentelle, mais qui sont une prière sur le pénitent. Toutes ces cérémonies, qui ne sont pas de rigueur, sont cependant très-respectables et aident fort, dans certaines circonstances solennelles, à exciter la piété, par exemple, la veille de la première communion. Avant de donner l'absolution, on fera toujours réciter l'acte de contrition et de bon propos, et on observera de laisser le pénitent achever cet acte avant de prononcer sur lui les paroles sacramentelles. Cette précaution peut procurer la validité de l'absolution en assurant mieux la contrition et le bon propos. Tel pénitent ne s'était guère excité au regret de ses fautes ; touché par sa confession ou vos bons avis, il fera peut-être maintenant un acte de contrition et de ferme propos plus sincère, qui le mettra en état de recevoir une bonne absolution.

Les rituels modernes de quelques diocèses français ont cru devoir introduire vingt changements dans cette formule de l'absolution, et, sans parler du peu de droit qu'ils en avaient, il faut convenir que ces changements étaient tout au

moins inutiles. *Dominus noster Jesus Christus qui est summus pontifex te absolvat*, dit l'un ; c'est un ajout superflu, puisque le sacerdoce de Jésus-Christ est admis de tout le monde. *Et ego auctoritate ipsius mihi concessa licet indignissimus*, dit un autre ; c'est un acte inutile d'humilité, puisque le prêtre, tenant ici la place de Jésus-Christ, est parfaitement digne, non, sans doute, par sa condition humaine, mais par son ministère qui se confond dans ce moment avec celui de Jésus-Christ lui-même. Après l'absolution, ces néo-rituels ajoutent : *Vel mali patienter sustinueris*. Par la grâce de Dieu, l'impatience dans les peines diminue sans doute le mérite, mais ne l'enlève ordinairement pas en entier ; le Rituel romain dit donc plus sagement : *Quidquid boni feceris vel mali sustinueris, sint tibi...* et le reste. Le respect pour les moindres formules ecclésiastiques est si grand, qu'on dispute vivement pour savoir si le mot *deinde* doit être attribué à la rubrique ou à la formule même de l'absolution ; l'embarras provient de ce que les éditions du Rituel romain ne sont point d'accord entre elles ; de bonnes éditions donnent *deinde* comme faisant partie de la formule. Les vieux rituels, calqués sur le romain, impriment de même ; Catalani, saint Charles Borromée (*Monita ad confess.*), saint Liguori et bien d'autres partagent ce sentiment. Mais, d'autre part, les derniers rituels,

imprimés avec beaucoup de soin à Malines, donnent le *deinde* en lettres rouges, et il en est de même de ceux imprimés tout récemment à Rome, témoin la belle édition faite en 1847 par la Propagande.

La Congrégation des Rites, deux fois consultée sur ce point (en 1837 et 1847), a répondu : *Nihil esse innovandum*, mais, comme le *votum* n'a pas été publié, on ne sait laquelle des deux pratiques est taxée de nouveauté. Le savant Barufaldi, par deux points placés après le *deinde*, semble l'adjudger à la rubrique, et cependant, en exposant les deux opinions, il penche pour l'incorporer à la formule. Que conclure? Qu'on peut suivre l'usage, car, si ce mot semble plus probablement appartenir à la formule, l'innovation pourrait bien consister au contraire à l'enlever à la rubrique. Le mieux c'est d'attendre une décision positive pour prendre un parti.

Bien des prêtres suppriment en tout ou en partie cette forme extérieure de la confession. Soit par négligence, soit pour aller plus vite, ils font faire aux enfans un simple signe de croix, entendent leurs péchés, leur donnent l'absolution ou la bénédiction après quelques courts avis, et tout est dit. Précisément, parce que la pénitence se reçoit plus souvent que tous les autres sacrements, il faut éviter de l'administrer ainsi cavalièrement, mais lui conserver toute sa forme

grave et religieuse. Nous ne prétendons pas cependant appliquer ceci rigoureusement à ces confessions si pressées des veilles de grandes fêtes, où il vaut mieux profiter des facilités données par le Rituel que de laisser un grand nombre d'enfants sans absolution. Nous avons voulu seulement parler des confesseurs qui abrègent habituellement par paresse le cérémonial ordinaire.

Disons, en passant, que beaucoup d'enfants ne savent pas distinguer entre l'absolution et la bénédiction qui termine d'après l'usage les confessions ordinaires ou préparatoires. On trouve fréquemment des enfants si ignorants, qu'ils croient pouvoir communier dès qu'ils se sont confessés. L'ignorance peut les excuser quelquefois de sacrilège formel, cependant une expérience trop souvent répétée apprend que ces enfants valent bien peu de chose. Sans doute, il faut l'attribuer à d'autres causes, dont la première est la difficulté de maintenir dans le bien des enfants sans intelligence ; mais ces communions inconsidérées, sans préparation, en dehors de la grâce de l'absolution, font de graves ravages dans l'âme. Le confesseur doit donc prévenir ses pénitents, lorsqu'il ne les absout pas, qu'ils ne devront pas communier, que ce sera pour une autre fois, et même il vaudrait mieux supprimer la bénédiction, qui n'est pas indispen-

sable, si elle pouvait donner lieu à une erreur.

Ces considérations préliminaires si abrégées sur l'art difficile de confesser les enfants et les jeunes gens nous permettent d'entrer immédiatement dans notre sujet.

S.-C.-L.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA CONFESSION DES PLUS PETITS ENFANTS
DE SIX A ONZE ANS.

CHAPITRE PREMIER

Des soins à donner aux plus petits enfants.

§ 1.

IMPORTANCE DE CES SOINS.

Une comparaison prise dans l'ordre naturel nous expliquera mieux ce que sont les petits enfants. Leur corps, quoique faible encore, renferme toutes les parties qu'il aura dans l'âge mûr. Tout se développera en eux; mais tout existe déjà : les années, en les grandissant, rendront leurs membres plus robustes, leur figure plus mâle; mais ce seront toujours les mêmes individus, jetés dans un moule qui ne subira plus de notables changements. Leur âme est comme leur corps; l'âge la développera par un mystère

inexpliqué ; la croissance morale suivra la croissance physique ; cet être simple par sa nature, en apprenant à parler, concevra des idées nouvelles, la connaissance des choses la modifiera, en un mot, elle croîtra aussi, mais ce sera toujours la même âme, et ses défauts, si elles ont la facilité de se produire à leur aise, seront aussi difficiles à corriger que les déviations et les difformités du corps.

Il est donc indispensable qu'à l'âge où l'âme se développe, l'éducation chrétienne s'empare d'elle ; la plupart des mauvaises inclinations des enfants ne deviennent des défauts si tenaces, que parce qu'on s'est mis trop tard à les corriger ; le confesseur ne peut s'y prendre trop tôt ; presque toujours il n'arrivera pas le premier. De là, l'importance extrême des soins à donner aux plus petits enfants, dès que les premières lueurs de leur raison commencent à poindre.

§ 2.

DIFFICULTÉ DE CES SOINS.

Je conçois que les très-grandes difficultés qu'offre ce ministère en détournent beaucoup de confesseurs :

1° Ils ont peu de temps à eux, et leurs autres fonctions sont si importantes, qu'il est difficile

de leur faire trouver des loisirs pour des soins qui leur paraissent plus minutieux. Il n'y a qu'une réponse à cette difficulté : que ces prêtres se persuadent que leur temps n'est pas perdu, bien qu'ils n'en voient pas aussitôt les résultats consolants, aucun autre travail n'est plus important. Il vaut bien mieux empêcher le mal que d'avoir ensuite à le guérir; Dieu est bien plus glorifié. Le confesseur qui se dévouera à soigner ainsi les enfants gagnera leur amitié; et les consolations que leur donnera leur jeunesse et leur âge mûr l'empêcheront certainement de regretter ces peines. Les prêtres doivent donc demander à Dieu une foi vive qui les attire de ce côté, malgré les répugnances de la nature. Le temps est d'une élasticité inconcevable, il y a toujours loisir pour faire ce qu'on aime; on en trouve bien pour une foule de choses moins importantes, ne fût-ce que pour ces divertissements, ces repas, ces voyages et ces lectures inutiles qui prennent toujours trop de place dans la vie d'un ministre de Dieu.

2° La peine qu'on a de plier son esprit à la petite intelligence des enfants est une autre difficulté. Il faut s'abaisser avec eux d'une manière inconcevable, se faire semblable à eux, s'occuper de riens, de minuties, se faire comprendre, employer un langage inusité; que dis-je? Il faudrait vraiment renaître comme Nicodème, ce qui

est bien difficile, selon sa judicieuse observation quand on est déjà vieux. Rien de tout cela n'est cependant insurmontable; n'y a-t-il pas des choses bien plus difficiles dans les sciences humaines? ne les apprend-on pas quand on y trouve profit ou simplement plaisir? l'étude des langues, par exemple, n'offre-t-elle pas de bien autres difficultés? D'ailleurs on s'exagère ces peines. La méthode une fois enseignée par l'usage, on aura toujours le même travail à quelques nuances près, et ce sera une étude faite une fois pour toutes, pourvu qu'on y apporte de la réflexion, du jugement, qu'on soit observateur, en un mot. Quant au langage des enfants, il n'est pas absolument différent du nôtre; seulement, il faut prendre, en parlant avec eux, une forme essentiellement concrète, leur esprit ne pouvant suivre les abstractions ni même ordinairement les formes tant soit peu compliquées de la rhétorique. Il faut, pour eux, des comparaisons usuelles, des images, des choses qui tombent sous les sens, qui ne dépassent pas leur petite expérience. Par exemple, un enfant s'accuse de s'être battu, vengé de ses frères ou de ses sœurs : « Voudriez-vous, mon enfant, qu'on vous fît la même chose? cela vous ferait de la peine, n'est-ce pas? si vos camarades vous battaient; il ne faut donc pas le leur faire. — Mais ce sont eux qui ont commencé! — Peut-être est-ce vous? dans tous les

cas, seriez-vous bien aise que, toutes les fois que c'est vous qui commencez, on vous le rendît? Non; eh bien, il faut faire aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit. » Il en est ainsi pour toutes les autres fautes. Il faut leur montrer d'une manière sensible la malice formelle du péché et, par comparaison, leur apprendre que le matériel seul de l'acte n'est pas péché. Par exemple : « Si, sans le vouloir, votre sœur vous a fait mal, elle n'a point fait de péché. Je vous le demande, est-ce péché quand vous faites une chose sans le vouloir? » L'enfant saisit ces raisonnements, surtout quand ils sont plusieurs fois répétés, dans plusieurs confessions successives, et pour diverses espèces de fautes; on forme ainsi son jugement peu à peu; on lui apprend à s'examiner, à connaître le fond de sa conscience; on lui fait trouver plusieurs péchés où il n'en avait vu qu'un, et ce n'est pas seulement sa foi qui se développe, et son cœur qui se forme; c'est encore son esprit qui grandit et se rectifie. Dans un siècle où l'instruction profane est la seule préoccupation d'une société qui n'est plus chrétienne, quel bien ne peut pas faire un confesseur par ce travail secret sur les jeunes intelligences! L'avenir est ainsi préparé, et on ne se trouvera pas plus tard en face d'enfants de douze ans qui, venant se confesser pour la première communion, vous disent, avec le plus im-

perturbable sang-froid : Mon père, je m'accuse *que je n'ai rien fait*. Le travail est alors vraiment difficile, car il faut non-seulement lutter contre l'ignorance crasse, mais encore et surtout contre la mauvaise foi et une dissimulation si avancée, qu'il est presque impossible d'en triompher.

Cette difficulté de plier son intelligence à celle des enfants a pour le confesseur une immense utilité que je ne veux pas oublier de signaler : elle est pour lui la meilleure des gymnastiques intellectuelles. A toutes choses égales, je certifie que le meilleur des prédicateurs, c'est le confesseur des enfants ; plus il en aura confessé et les aura soignés en se donnant beaucoup de peine, et plus aussi il aura ces admirables qualités du prédicateur : la clarté, la précision, la justesse des énumérations et des détails. Je dois dire encore que nul ne connaît le cœur humain aussi bien que lui. Les hommes et les enfants se ressemblent étonnamment, c'est le même visage, ce sont aussi les mêmes défauts, les mêmes penchans ; seulement, les hommes les cachent, il faut beaucoup d'étude et de réflexion pour les deviner, tandis que les enfants les montrent à découvert et facilitent ainsi le travail. On ne saurait croire l'importance et la justesse de cette observation. Que d'orateurs, en effet, sont toujours dans le vague, n'intéressent pas, parce qu'ils

prêchent dans les nuages, d'après des théories à eux, au lieu de demeurer dans la nature, dans le vrai, que les enfants les plus jeunes leur auraient fait précisément mieux connaître. Les avantages qu'offre la direction des jeunes intelligences dépassent donc de beaucoup les difficultés qu'on trouve à les cultiver.

3° Une difficulté plus grave, c'est la légèreté des enfants; autant vaudrait-il semer du blé sur le marbre, fixer de la poussière au grand vent. Cette légèreté emporte tout, et, pour augmenter nos ennuis, ce n'est pas seulement après la confession qu'ils oublient nos avis, mais c'est au moment même où ils les reçoivent. Ils ne font que bouger, ne peuvent tenir les mains jointes; leurs regards distraits font l'inventaire de l'ameublement, suivent le vol des mouches; nos phrases, si elles sont un peu longues, ne sont pas écoutées à moitié; aussi, en sortant, ont-ils tout oublié, parce que, de fait, ils n'avaient rien entendu. Nos pénitences, nos plus sages avis, tout a disparu; ils vont commettre les mêmes fautes; c'est bien décourageant! Et voilà peut-être le portrait des moins mauvais. Mais, que dire de ces enfants maussades, grossiers, sombres, à qui on ne peut arracher un mot! L'enfant léger, mais bon, s'agenouille instinctivement à côté de son confesseur et très-près de lui; les autres s'en éloignent

tant qu'ils peuvent, et lui tournent presque le dos. Ces portraits ne sont pas outrés ; mais qu'y faire ? Vaudront-ils mieux, ces pauvres enfants, seront-ils moins légers ou plus aimables si vous les délaissez ? Je comprendrais mieux ce découragement avec des hommes faits ; ils sont tout formés, il vous sera difficile de changer leur caractère... La patience, qu'on peut appeler aussi la mortification, doit vous venir en aide. Les étrangers, qui n'ont pas habité nos côtes et à qui on sert ces coquillages hérissés de pointes qu'on appelle oursins, s'ensanglantent les mains en maudissant ce hérisson de mer ; mais le Marseillais, qui l'ouvre avec précaution, trouve dans l'intérieur un dédommagement à ses peines. Souvent cet enfant, hérissé de dards qui piquent dans tous les sens, cache une très-bonne nature qui ne demandait qu'à être dépouillée de ses aspérités. Quel service ne lui refusez-vous pas en vous décourageant et en renvoyant à plus tard des soins que vous ne serez peut-être plus à temps de lui donner !

§ 3.

UTILITÉ DE CES SOINS.

Mais, en admettant que toutes ces difficultés et bien d'autres non moins réelles fussent aussi

graves qu'on le prétend, les immenses profits que les jeunes âmes retireront plus tard des soins qu'on leur consacre doivent déterminer tout bon prêtre à se livrer à ce pénible ministère.

1° Ces enfants ont été créés comme nous pour aimer Dieu et le servir : *Sed quomodo audient, nous dit saint Paul, sine prædicante?* (Rom., x, 14.) Comment connaîtront-ils Dieu, l'aimeront-ils, sans le secours de leur confesseur? Tous n'ont pas des mères chrétiennes ; plusieurs appartiennent à des parents indifférents ou hostiles à la religion, et, d'ailleurs, fussent-ils élevés chrétiennement, il y a un rôle que le confesseur seul peut remplir. Lui seul, en effet, peut être le confident des passions naissantes des enfants et des premières chutes qui en sont les conséquences. Ils ne peuvent s'ouvrir à tout le monde, et, si l'on attend pendant quatre ou cinq ans de les faire confesser, on arrive trop tard ; des habitudes difficiles à vaincre, parce qu'elles auront vieilli, ne peuvent presque plus se déraciner.

2° Le confesseur n'est pas seulement chargé de remettre les péchés ; le croire serait une grave erreur à laquelle il est inutile de s'arrêter, quoiqu'on l'entende soutenir par des confrères oublieux de leurs devoirs. La confession est encore une direction. Le directeur doit donc

prendre ces jeunes âmes, dès que les effets du péché originel se manifestent en elles ; il doit même, avant que le péché actuel soit venu les souiller, leur apprendre à aimer le bon Dieu, à produire des actes de cet amour, à craindre sa sainte présence, à avoir horreur des fautes les plus légères, et, à plus forte raison, du péché mortel. Il doit leur enseigner la pratique des petites vertus de leur âge : la piété, l'obéissance, l'amour du travail, la sobriété opposée à la gourmandise, l'amour de la vérité et l'horreur profonde du mensonge ; il doit surtout entretenir en eux cet amour admirable de la modestie et de la pudeur, qui est inné dans l'homme, afin que cet amour irréfléchi soit pour eux la base de leur chasteté future et méritoire. Dira-t-on qu'il n'y a pas là un immense profit pour la plus grande gloire de Dieu ! Un missionnaire, qui convertit les plus grands pécheurs ou les infidèles, fait-il donc davantage ? Ajoutons, et l'expérience des statisticiens l'apprend, qu'un très-grand nombre de ces enfants meurt avant l'âge de la puberté (1) : voudrait-on laisser couler le temps, sous prétexte qu'il n'y a rien à faire avec eux ! Est-ce donc peu que de les envoyer au ciel!... Je pourrais faire une description poétique, mais

(1) Il meurt plus de trente millions d'hommes par an. Le quart meurt avant la septième année, la moitié avant la dix-septième année. (*Abeille médicale.*)

vraie, des charmes répandus sur toute la personne d'un enfant pieux et pur, de son air angélique, des grâces dont l'innocence embellit ses traits, de l'amabilité de cet être qui est tout à Dieu. Ce portrait ne serait pas exagéré, nous avons souvent rencontré l'original dans le cours de la vie; mais, à côté de lui, qu'il est triste, ô mon Dieu, le portrait de l'enfant maussade et sans éducation!... Voyons pourtant les changements profonds que nos soins opèrent en lui, ce sera un argument *à fortiori*. Prenons un enfant des rues, presque abandonné de ses parents, que le travail occupe tout le jour hors de chez eux, mal habillé, sale et dégoûtant; sa tenue est le reflet de son âme. Quoique bien jeune, avant même d'avoir une conscience formée de ses actes, il apprend tous les vices dans les ruisseaux. Les enfants de ce genre ne sont pas rares dans nos œuvres de jeunesse, où nous les recevons avec un grand amour de préférence. Qu'on les soigne pendant une année seulement; le changement est inconcevable, on ne les reconnaît plus, et, chose étonnante, l'extérieur change dans la même proportion que l'intérieur. D'où vient cela? Ils ont appris à se respecter eux-mêmes. Au lieu de se rebuter des premières difficultés, on a gagné leurs cœurs, on a conquis leur confiance; ils se sont sentis aimés pour la première fois de leur vie; cet amour les a tou-

chés sans qu'ils s'en rendissent compte, et la preuve que c'est au confesseur qu'est due la civilisation de ces petits sauvages, c'est que, si on les soustrait à ses soins incessants, ils retombent dans leur premier état. Il y a donc un grand profit à soigner ces jeunes cœurs dès le premier âge ; on offre ainsi à Dieu ce qu'il aime le mieux, les prémices, et on les prépare au plus grand acte de leur vie, leur première communion.

3° La première communion ne demandait pas autrefois une préparation semblable à celle qu'on lui donne de nos jours. Les familles étaient si chrétiennes, les enfants imbus de si bonne heure des dogmes de la foi et des préceptes de la morale, qu'une préparation des derniers jours suffisait. Saint Charles pouvait se contenter qu'on confessât trois ou quatre fois les enfants qui se préparaient à leur première communion, et à présent encore il est peu de pays où elle soit précédée d'autant de préparation, environnée de tant de pompe et d'éclat, qu'on le fait en France. C'est, il est vrai, une précieuse invention de nos temps modernes. Cette belle fête grave de précieux souvenirs dans le cœur des enfants ; cette longue préparation en augmente l'importance à leurs yeux, et les familles, si peu chrétiennes de nos jours, sont impressionnées par cet apparat solennel qui réveille en elles tant de souvenirs, et peut-être tant de regrets. N'a-

voir pas fait sa première communion est encore, en général, une honte; on tâche de la faire ou tout au moins de s'en débarrasser.

Mais, hélas ! tout a son revers de médaille. Cette obligation de faire et de faire faire la première communion est aussi l'occasion de bien des malheurs. Cette solennité extérieure est souvent tout ce qu'il y a dans cet acte dépourvu de sentiments intérieurs de foi et de piété, et il était peut-être dans le vrai cet enfant auquel on demandait au catéchisme : Qu'est-ce que la première communion ? et qui répondait avec une imperturbable bonne foi : *Monsieur, c'est le jour où on a tous des habits neufs*. Pour beaucoup d'enfants, en effet, ce n'est que cela. Heureux encore quand ce n'est pas un jour de dissipation et de sottises, suivi, peu après, de très-gros péchés ! plus heureux encore quand ce n'est pas l'abandon prochain et complet de Dieu et de toutes les pratiques religieuses !

La principale cause de ces résultats déplora- bles est le délai qu'on apporte à disposer les enfants autant qu'ils en sont capables ; on abrège autant qu'on peut cette préparation. Quand la fête de Pâques est rapprochée du commencement de l'année, le catéchisme qui, en certains lieux, ne commence qu'en novembre, donne à peine ce qu'on appelle *un an*, c'est-à-dire cinq mois, et encore bien des enfants retardataires sont-ils ad-

mis à ce catéchisme en décembre et en janvier. Il est vrai que, dans bien des paroisses, on exige, en outre, un an de petit catéchisme, mais cela ne fait pas dix mois en tout, et encore n'est-on pas trop exact à l'exiger ; il y a des paroisses qui font concurrence à d'autres et attirent par leur facilité ; d'ailleurs l'interruption de cinq ou six mois environ, qui a lieu entre les deux années de catéchismes, nuit beaucoup à la continuité de la préparation, et cependant les enfants, trop souvent, ne se confessent que pendant la durée du catéchisme. J'en ai connu bon nombre qui ne l'avaient pas fait plus de quatre ou cinq fois avant leur première communion, et encore à de longs intervalles et, ce qui est pire, à plusieurs confesseurs différents. Comment donc ne pas trembler sur beaucoup de premières communions ? et ne pourrait-on pas éviter bien des malheurs, en attirant les enfants au tribunal de la pénitence de très-bonne heure, par exemple, tous les mois, de sept à douze ans, ce qui ferait plus de soixante confessions dans leur jeune âge ? Que ne peut pas dire et faire un bon prêtre dans de si nombreuses séances ! Comme un enfant ainsi confessé régulièrement éviterait les plus graves fautes ! tout au moins il ne les commettrait que par accident et non par habitude ; et enfin le confesseur ne se trouverait pas dans la dure nécessité, au moment de l'absolution, ou de le renvoyer avec tous les

inconvéniens de ce renvoi tardif, ou de l'admettre avec le doute si poignant de l'insuffisance de sa préparation. Oui, il y a de grands ennuis dans les soins qu'on donne aux petits enfans, mais on en est si largement payé au moment de la première communion, que cette récompense vaut bien la peine qu'on a prise et la dépasse surabondamment.

4° Du reste, cette précieuse récompense s'étend à tout l'avenir : *Adolescens in viâ quâ ingressus fuerit etiam cum senuerit non recedet ab eâ.* (Prov., xxii 6). L'expérience confirme cette sentence du Saint-Esprit : toute sa vie, l'adolescent, le jeune homme, l'homme fait, le vieillard même conservera cette première teinture de son enfance. On dit, trop souvent, que la bonne éducation première n'a pas empêché une foule de jeunes gens de s'égarer ; pour raisonner avec justesse, il faudrait le faire en tenant compte de toutes les autres circonstances ; or, dans les mêmes circonstances, dans les mêmes situations, avec le même caractère, il est évident que le petit enfant bien soigné aura un immense avantage sur celui dont on aura entrepris trop tard l'éducation morale, sans cela il faudrait soutenir, pareillement, que les belles-lettres sont inutiles, puisque plusieurs n'en reçoivent aucun profit. Il est vrai encore que ce petit enfant chrétiennement élevé par son confesseur, s'il ne continue pas à recevoir des soins assidus, pourra les oublier et finir déplora-

blement, parce qu'à cet âge, si tendre, les impressions sont trop peu durables ; mais, je le répète, *cæteris paribus*, il n'y a pas de comparaison possible entre l'enfant confessé trop tard et celui qui aura été l'objet de soins précoces et assidus. On peut comparer ce dernier au voyageur que mille obstacles arrêtent dans sa route, mais qui s'engage par le bon chemin, tandis qu'un autre, faute d'avoir bien commencé, fera peut-être longtemps et pour toujours ce que saint Augustin appelle de grands pas hors de la voie : *Magni passus extrâ viam*. Enfin, en supposant que ces heureuses espérances ne se réalisent pas toutes, il restera toujours au confesseur l'immense mérite d'avoir empêché une foule de ces péchés qu'on appelle trop légèrement des péchés d'enfants et qui cependant sont mortels. Tous ces motifs que nous n'avons fait qu'indiquer, et bien d'autres que nous pourrons trouver dans notre expérience ou dans notre cœur, ne suffisent-ils pas pour nous faire comprendre le grand profit qu'il y a à s'occuper le plus tôt possible du soin des petits enfants !

§ 4.

GRAVES INCONVÉNIENTS DES DÉLAIS.

Ce que nous venons de dire nous a déjà fait comprendre les graves inconvénients qu'il y aurait à attendre presque jusqu'à l'époque de la

première communion pour confesser les enfants.

1° Nous ne sommes presque plus secondés par les familles, parce que la plupart d'entre elles ne sont plus chrétiennes. Les enfants ne reçoivent plus sur les genoux de leur mère cette éducation première qui facilitait tant notre tâche. La classe laborieuse forme l'immense majorité de la population, et dans cette classe, surtout dans les villes, le bon Dieu n'est presque plus connu. Souvent cette éducation est nulle, et alors nous devons y suppléer. Souvent même elle est déplorable ; l'enfant, dès son bas âge, n'entend que des blasphèmes, n'aperçoit aucun acte extérieur de religion qui fasse entrer par les sens les vérités des dogmes et de la morale, et alors nous sommes la dernière ressource de cet être si cruellement délaissé, dont les vices précoces et même les fautes les plus énormes nous étonneront au moment de la première communion. Enfin, dans les familles chrétiennes elles-mêmes, la foi s'est tant affaiblie, l'ignorance a tant grandi, que les parents même bons ne savent plus surveiller leurs enfants, et, sans s'en douter, les laissent exposés à une foule d'occasions qui les jettent dans des fautes peut-être quelque temps purement matérielles à cause de la faiblesse de leur intelligence, mais qui ne tarderont pas à devenir formelles et presque impossibles à déraciner, si on s'y prend trop tard.

2° Quand nous entrerons dans le détail, on

verra de combien de fautes, dont nous ne nous doutons guère, un pauvre petit enfant peut se rendre coupable. Il en est surtout quelques-unes qui deviennent promptement incorrigibles, comme le vol, l'impureté et surtout le mensonge ; à dix ou onze ans elles peuvent avoir jeté des racines presque indestructibles. Quand elles se sont produites pour la première fois, nous pouvions facilement les arracher, parce qu'elles n'avaient point de consistance, si je puis m'exprimer ainsi ; elles avaient été commises par imitation, par excitation, par curiosité, mais non encore par passion, par un mauvais vouloir bien déterminé. Ces fautes et cette nuance dans la manière de les commettre, il était facile au début d'en inspirer une profonde horreur, de les suivre, de les combattre, de les neutraliser au moins en partie, quelque mauvais penchant qu'il y eût dans ces jeunes âmes. Mais, après trois ou quatre ans, nous nous trouvons en face d'habitudes formées dans des âmes encore sans raison, sans aucune idée de foi ; que pourrons-nous faire pour surmonter tant d'obstacles ? Ne valait-il pas mieux les prévenir et empêcher le démon d'entrer si vite dans ces jeunes cœurs ?

3° Enfin, quand aucun de ces inconvénients ne serait à craindre ou que nous serions tout à fait sûr de les corriger, il n'en resterait pas moins ce regret bien grand, pour un ministre du Seigneur,

de voir souiller par le péché les premières années qui auraient dû être consacrées à Dieu, au lieu d'appartenir au démon. Aucun soin subséquent ne peut faire que ce malheur n'ait pas existé, et l'innocence est quelque chose de si rare et de si précieux, qu'il faut pleurer avec des regrets éternels sa perte dans les jeunes âmes. Sans doute, le mal est toujours le mal, et, quand un jeune homme de seize ou dix-huit ans commet pour la première fois un grand péché, les bons anges pleurent cette chute avec des larmes d'autant plus amères, que la persévérance longtemps soutenue donnait plus d'espérance ; mais, enfin, il y a eu là quelque chose selon la nature, de malheureusement trop fréquent, de prévu en quelque sorte. Mais qu'un enfant de sept à dix ans commette déjà d'énormes péchés, avant presque d'en savoir la malice ; ou, tout au moins, qu'il passe dans une sorte d'incrédulité pratique les plus belles années de sa vie ; c'est ce qu'on ne peut trop déplorer, surtout quand la conscience reproche à son égard de la négligence et de l'abandon ! Qu'on nous donne la plus mauvaise paroisse, en dix ans elle ne sera plus reconnaissable, si on commence par les petits enfants de sept ou huit ans. Or, que sont dix années dans la vie d'un prêtre ! En fallût-il quinze ou vingt, pour nous qui nous perpéтуons et qui, en quelque sorte, ne mourons jamais, dix ou vingt ans ne sauraient compter !

CHAPITRE II

De l'âge auquel il faut commencer à confesser les enfants

1° Le quatrième concile de Latran, tenu en 1215, sous le pontificat d'Innocent III, a rendu le célèbre décret qui a conservé toute sa force dans l'Église, le fameux canon : *Omnis utriusque sexus fidelis, postquam ad annos discretionis pervenerit, omnia sua peccata solus confiteatur fideliter saltem semel in anno*. Il n'appartient à personne de rien changer à cette loi : un enfant doit donc se confesser dès qu'il est parvenu à l'âge de raison.

Mais cette règle, dont la force obligatoire gouverne directement le pénitent, regarde aussi par corrélation le prêtre, qui doit la faire observer. Car, d'abord, l'enfant ne sait pas lui-même s'il a cet âge de raison, puis il ignore la loi, et les parents, plus immédiatement chargés de la lui enseigner, manquent le plus souvent à ce devoir rigoureux. Le prêtre est donc souvent sa seule ressource, non-seulement en le recevant quand il se présente au saint tribunal, mais encore en allant le chercher ou en trouvant les

moyens de le faire venir ; et lorsque ce soin regarde immédiatement le prêtre parce qu'il est le propre pasteur de cette âme, le concile de Latran lui impose certainement une obligation corrélative : l'enfant doit se confesser, donc le confesseur doit le faire confesser.

2° Mais qu'entend-on par l'âge de raison ? C'est l'époque de la vie où on commence à distinguer le bien du mal. Or, cette époque ne vient pas subitement du jour au lendemain. Il y a un développement successif et graduel qui commence si tôt pour durer si longtemps, qu'il est très-difficile de déterminer exactement le point de la vie où l'on peut admettre l'usage de la raison. En général, on indique l'âge de sept ans, parce que c'est l'époque où la généralité des enfants est soumise aux lois de l'Église, comme celle de l'abstinence, l'obligation d'assister à la messe, le chômage des jours de fête et le reste. Mais cet âge de sept ans est trop tardif ou pas assez. Il est trop tardif, parce qu'un très-grand nombre d'enfants ont une intelligence beaucoup plus précoce ; dans certains pays ils vont plus vite que dans d'autres, l'éducation leur donne surtout une intelligence bien plus avancée que l'âge de sept ans ne le comporte d'ordinaire. On dit que saint Augustin a vu un enfant de trois ans dans l'enfer ; cela n'est pas impossible, et certainement, si cet enfant pouvait à trois ans offenser Dieu mortellement, il

pouvait aussi se confesser à trois ans. Il y a des prêtres expérimentés et prudents qui donnent l'absolution à tout âge, quand il y a danger de mort, pourvu seulement que ces petits malades sachent distinguer un acte bon d'un acte mauvais, c'est-à-dire qu'on puisse trouver en eux une trace quelconque de l'âge de raison; et il est clair que cette méthode est excellente; que risque-t-on, en effet, d'employer une matière douteuse dans l'administration d'un sacrement? mais tous les théologiens le permettent en cas de nécessité, quand on ne peut s'en procurer une hors de doute, et c'est ici le cas. N'est-il pas certain que beaucoup d'enfants ont une intelligence étonnante dès leurs premières années! Qui n'en a pas vu des exemples notables dans des reparties, dans des petits traits ou tout à fait charmants ou d'une malice remarquable?

Cet âge de sept ans, avons-nous dit, est trop prématuré, parce qu'il est, en effet, des enfants qu'on ne peut confesser même à l'âge de huit ou neuf ans: ce sont spécialement les enfants sournois, grossiers, mal élevés, dont le confesseur le plus patient ne peut se faire comprendre, dont l'intelligence attardée ne saisit aucun raisonnement. Il est bon néanmoins de voir, de temps en temps, même ces enfants pour essayer de pénétrer dans leur conscience et de leur faire tout le bien possible.

Cependant cet âge de sept ans peut être pris

comme âge moyen en théorie, quoique, en pratique, il puisse varier de quelques années plus tôt et très-peu plus tard. Dans le doute, il vaut mieux faire confesser un enfant très-tôt, cela ne peut avoir que des avantages et point d'inconvénients. Pourquoi donc, dans une école où des enfants de tout âge sont réunis, refuserait-on de confesser ceux qui n'ont pas sept ans, tandis que tous les maîtres peuvent dire jusqu'à quel point ces jeunes intelligences savent distinguer le bien du mal, dans les mille petites malices qu'ils font ?

3° En pratique, le plus difficile est de faire venir ces petits enfants au confessionnal. Quand les parents sont vraiment chrétiens, ils vous secondent d'une manière admirable, ils instruisent eux-mêmes leurs jeunes fils, ils leur font voir la malice des actes mauvais qu'ils commettent, leur apprennent à s'en confesser, à s'en repentir. Heureux les enfants qui ont de tels parents ! heureux les parents qui élèvent ainsi leurs enfants, ils en recueilleront toute la vie les fruits ! La meilleure éducation est toujours celle qu'on reçoit sur les genoux d'une mère ; elle connaît mieux le caractère de son enfant, elle en suit jour par jour le développement, rien ne lui échappe ; mais qu'ils deviennent de plus en plus rares les parents dignes de ce nom ! Et qui les remplacera (1) ?

(1) On trouve souvent dans les pensionnats, dits chrétiens,

Les maîtres d'école les plus chrétiens ne valent pas un père et une mère profondément pénétrés de leurs obligations, et, sous la pression de l'université, on n'en trouve plus assez pour les besoins de l'enfance, telle que nous la façonne le paganisme moderne. Il faut que les instituteurs même religieux appellent souvent à leur aide le ministère du confesseur, qu'ils le facilitent de toutes les manières possibles en le secondant de leur mieux par une entente trop rare entre les instituteurs et les prêtres. Il faut aussi que le pasteur, ou celui qui le remplace, ne néglige rien de ce qui peut attirer de bonne heure les enfants au saint tribunal : avec le zèle et les mille industries qu'il suggère, avec des recommandations pressantes adressées aux parents du haut de la chaire, avec le secours des visites, *surtout avec des listes exactes et souvent refaites et contrôlées*, on peut aisément parvenir, principalement dans les petites villes, à connaître et à confesser tous les enfants d'une paroisse, dès que leur raison est suffisamment développée.

les plus étranges négligences à cet égard, et j'ai toujours attribué à deux causes le dégoût des enfants pour la confession, dégoût qui devient après la première communion une véritable aversion : on les fait confesser trop rarement, et on les fait changer trop souvent de confesseur, ce qui leur donne une répugnance invincible pour un sacrement, qui, par sa rareté, inspire trop de crainte, et qui, par ces changements continuels de confesseur, empêche la confiance mutuelle de s'établir.

CHAPITRE III

Faut-il confesser souvent les enfants ?

Nous supposons la thèse précédente admise de tous : il faut faire confesser le plus tôt possible les petits enfants, dès qu'ils sont en âge de distinguer le bien du mal, et, dans le doute, il faut le faire plutôt avant qu'après. Mais, une fois d'accord sur ce point, on se demande s'il faut les confesser souvent ?

1° Il y a d'abord la règle du concile de Latran qui est expresse : il faut les confesser au moins une fois l'an, sous peine de péché mortel pour eux, et plus encore peut-être pour ceux qui en sont chargés, si c'est par leur faute expresse que les enfants ne se confessent pas. Mais il est évident que cette loi a voulu indiquer une limite extrême et, j'ose dire, plus insuffisante pour les enfants que pour les grandes personnes. Un homme fait, bien affermi dans la vertu, n'ayant pas de grandes tentations, pourrait, à la rigueur, rester un an sans se confesser et sans perdre la grâce du sacrement ; on en voit des exemples, surtout chez les personnes âgées ; mais les enfants

ne conserveraient pas même le souvenir de confessions si éloignées. Quelles idées de foi apporteront-ils à un acte si rarement répété? Quel secours dans leurs chutes? comment empêcher les mauvaises habitudes de se former? Comment les corriger si c'est déjà fait? et surtout quels moyens pour préparer à l'absolution après un péché mortel? Tout le monde en conviendra donc : si l'enfant qui se confesse tous les ans accomplit à la rigueur le précepte de l'Église, souvent il n'accomplira pas le précepte divin qui veut qu'on se confesse autant qu'on en a besoin pour le salut de son âme, et surtout qu'on ne reste pas dans le funeste état du péché mortel. Enfin un enfant ne saurait presque trouver aucun profit dans des confessions si rares, surtout quand tout autre secours religieux lui manque d'a leurs.

2° Tout le monde à peu près convient de ce principe ; aussi, en général, confesse-t-on les petits enfants plus d'une fois par an. Un grand nombre de bons prêtres le font quatre ou cinq fois, à peu près aux époques des quatre-temps, et il est incontestable que cette méthode est de beaucoup préférable à la première, évidemment insuffisante ; les petits enfants peuvent à la rigueur ne pas oublier les confessions ainsi espacées ; s'ils ne peuvent se souvenir des choses qui ont douze mois de date, ils peuvent plus facilement se rappeler ce qui s'est passé trois mois auparavant, les

avis reçus, les fautes commises, les résolutions qu'on leur avait suggérées : aussi n'hésitons-nous pas à dire que, si l'on avait soin de bien les préparer durant les jours précédents, ces confessions de tous les trois mois feraient sur eux une impression d'autant plus salutaire, qu'elle se renouvellerait pendant trois ou quatre années consécutives.

3° Il nous semble cependant que, dans l'intérêt des enfants et même dans celui des confesseurs, s'ils veulent s'éviter beaucoup de peine, la confession mensuelle vaut beaucoup mieux sous tous les rapports. Ordinairement, il est vrai, la confession hebdomadaire, si utile dans l'adolescence et la jeunesse, présenterait quelques inconvénients pour les petits enfants. Ils ne s'y prépareraient pas avec assez de soin, ils ne l'estimeraient pas à sa juste valeur, ils la feraient avec trop de légèreté et par routine. La confession de toutes les semaines est la meilleure des choses, mais il faut qu'elle se fasse librement, par un pur désir de la volonté, par esprit de foi ; il faut qu'elle soit comme un besoin, ce qu'on ne peut trop supposer, en général, dans un enfant de sept à dix ans. La confession mensuelle, au contraire, a mille avantages et ne présente aucun inconvénient ; nous allons tâcher de le démontrer.

Et, d'abord, le confesseur a deux rôles dans le saint tribunal : *Meminerit confessarius se judicis*

pariter et medici personam sustinere. (Rituel rom.)

Ce médecin, qui est en même temps un pasteur et un père, doit connaître ses brebis, ses enfants. Comme juge, il doit savoir leurs fautes, mais, comme ami et gardien de leurs âmes, il doit en connaître tous les replis ; or, comment aura-t-il cette connaissance dans les confessions si rares, qu'elles ne reviennent que tous les deux ou trois mois ? Il doit connaître le tempérament de son petit pénitent, la tournure de son caractère, les développements progressifs de son intelligence, quelles sont les passions naissantes que la nature ou les circonstances font croître en lui ; or, tout cela peut-il se faire dans des entretiens qui ne reviendraient que tous les trois mois environ ?

Secondement, l'enfant lui-même a besoin d'apprendre à se confesser, non-seulement par la théorie que lui enseignent ses parents ou ses maîtres, mais par la pratique. Les examens écrits détaillent une foule de fautes, sans distinguer leur gravité ; en outre, s'ils sont prudemment rédigés, ils cachent les fautes principales que l'enfant doit cependant connaître, et sur lesquelles le confesseur tout seul a grâce pour questionner à propos. Les maîtres et les parents eux-mêmes ne peuvent entrer dans tous les détails ; ils n'en ont pas le droit ; et, s'ils le faisaient, ils scandaliseraient peut-être les enfants coupables ou innocents de ces fautes : les enfants coupables,

qui verraient, avec l'étonnement propre à leur âge, que d'autres les connussent ; les enfants innocents, au contraire, pour qui un tel détail pourrait être une révélation dangereuse. Le confesseur qui suit cette jeune âme, qui a grâce et expérience pour le faire, démêlera ces choses par la connaissance exacte des circonstances dans lesquelles vit cet enfant. Or, cette connaissance, comment l'acquerra-t-il ? comment surtout pourra-t-il s'en servir pour apprendre à son pénitent à lire facilement et peu à peu dans son propre cœur, si ce n'est par la confession souvent réitérée ?

Troisièmement, il faut encore que l'enfant se confesse volontiers : je ne puis trop le répéter, on doit éloigner de la confession l'idée trop commune de *corvée*, qui, dès le jeune âge, s'infiltré à jamais dans l'esprit. Or, pour se confesser volontiers, il faut que l'enfant se confesse souvent ; alors la confession n'a plus ces terreurs qu'elle offrait au commencement ; il y prend goût par l'usage ; il s'attache à son confesseur, et, loin d'être un lourd fardeau, la confession finit par devenir pour lui une sorte de douce nécessité. Notre longue expérience nous l'a appris d'une manière que je crois pouvoir donner comme certaine ; il n'y a que ceux qui se confessent souvent, qui se confessent volontiers.

En quatrième lieu, je disais que le confesseur aurait moins de peine en confessant plus sou-

vent : cela semble un paradoxe, et pourtant c'est bien certain. Il fait peu à peu tous les mois ce qu'il lui faudrait faire tout d'un coup à chaque trimestre. Or, n'est-il pas évident que le travail est bien plus pénible, s'il faut faire en une fois ce qu'on aurait fait à son aise en trois fois ? Et cependant la proportion est encore plus forte, car le petit enfant oublie bien plus aisément ce qu'on lui dit tous les trois mois que ce qu'on lui répète toutes les quatre semaines.

Mais voici peut-être le plus grave motif : il n'est que trop vrai qu'un très-grand nombre d'enfants commettent des péchés mortels et même prennent de déplorables habitudes avant l'âge de onze ans. Je n'écris pas pour une classe d'enfants en particulier, quoique, à vrai dire, même chez les plus privilégiés, le péché mortel ne se retrouve que trop souvent ; mais j'écris pour la masse en général. Or, le confesseur est obligé à deux choses envers ces pécheurs précoces, dont Augustin disait en parlant de lui-même ce qu'on peut en dire si souvent : *Tantillus puer, et tantus peccator* ! il doit les corriger afin que ces malheureuses habitudes n'aillent pas en se fortifiant ; il doit les absoudre pour ne pas laisser le démon croupir si tôt et si longtemps dans ces jeunes cœurs. Or, je le demande de bonne foi, ces deux choses si difficiles peuvent-elles se faire avec une confession trimestrielle ? On se dit, il est vrai, qu'en cas d'ab-

solution on fera revenir les enfants autant que besoin sera et coup sur coup, qu'on ne se contentera pas alors de la confession trimestrielle, mais qu'en dehors de ce cas il est inutile de les confesser tous les mois. Je crois avoir prouvé le contraire, il faut empêcher la rechute si probable, corriger le mauvais pli qui se prend ou qui va se prendre ; et cela ne peut se faire que par la fréquente confession, qui est pour les petits enfants la confession de tous les mois.

Enfin, et ce sera entre tant d'autres raisons qu'on pourrait encore en donner la raison concluante, il est rare qu'en pratique on puisse tenir exactement aux meilleurs principes, et c'est pourquoi il faut tendre au plus pour avoir le moins. Le directeur le plus zélé ne peut pas toujours faire tout ce qu'il veut. Les parents sont aveugles, les maîtres négligents, les enfants espiègles ; le confesseur peut avoir un surcroît d'occupation, un voyage, une maladie, que sais-je ? des moments même de paresse et de relâchement. Tout cela peut concorder précisément avec l'époque de la confession des enfants et la faire retarder. Avec ce principe *des trois mois*, un enfant se confessera donc à peine deux ou trois fois par an. Au contraire, en s'attachant fortement à douze confessions, on en obtiendra huit ou dix, en toute hypothèse, le triple de ce qu'on en aurait obtenu autrement. Je ne veux

pas dire que nous devons, comme à des écoliers, nous donner une plus forte tâche pour en faire seulement une partie; non, nous devons exactement confesser nos petits enfants tous les mois; mais je veux dire que les lacunes forcées seront moins considérables et moins dommageables que si nous nous fixions à des époques plus éloignées. Je puis apporter comme exemple ce qui se fait dans notre maison. Il est impossible d'avoir plus de facilité que nous n'en avons pour confesser les plus jeunes de nos enfants. Nous les réunissons auprès de nous tous les dimanches, tous les jeudis et presque tous les soirs. Deux confesseurs sont constamment à leur disposition, et plusieurs des membres les plus anciens de notre œuvre sont chargés de les amener à confesse. Tous les jeudis, nous les confessons après le catéchisme, et, pour cela, nous les conduisons tous ensemble et en rang à la chapelle, avec quelqu'un de sûr à la tête des rangs et un autre à la queue pour les empêcher de s'échapper. Si un enfant n'a pas pu venir le jeudi, il peut se présenter tout autre jour, excepté le samedi, réservé aux grands. Enfin, tous les mois nous distribuons force récompenses à ceux qui se sont confessés une fois. Eh bien, avec toutes ces précautions et tous ces soins plusieurs nous échappent, et quelquefois plusieurs mois de suite; que serait-ce si nous ne confessions qu'aux quatre-temps?

CHAPITRE IV

De la manière de confesser les petits enfants.

1° La première chose en confessant les petits enfants, c'est de les convaincre de la gravité de cet acte par tout notre extérieur. Nous en avons suffisamment parlé dans les préliminaires. La gravité est comme un vêtement de foi dont le confesseur doit se revêtir tout entier. Il faut que le petit enfant soit vivement impressionné à la vue de cet homme habillé comme personne ne l'est, qui le fait mettre à genoux, tandis que lui est assis, position insolite que l'enfant ne voit que dans ce moment-là. Il n'y a plus que le Pape et le confesseur à qui on parle à genoux.

2° Mais qu'on remarque bien que la gravité n'est pas la sévérité : la qualité par excellence du confesseur est la bonté, la douceur ; tout son extérieur doit respirer cet air qui attire et encourage. Qu'on soit jeune ou âgé, la confession n'est pas une chose amusante ; c'est l'acte de foi le plus grand qu'on puisse faire. Il faut oublier qu'on est homme pour se souvenir seulement qu'on est chrétien, et surtout il faut oublier que

le confesseur est homme pour ne voir en lui que le prêtre de Jésus-Christ. Le petit enfant a des anxiétés bien plus grandes et tout aussi naturelles s'il se confesse pour la première fois ; il est en face de l'inconnu. Des parents sans prévoyance ont eu peut-être le talent de lui inspirer la plus grande terreur pour la confession, en la lui faisant entrevoir comme une menace. S'il s'est déjà confessé, il connaît les peines qu'il y a à tout dire ; il sait que le confesseur a remué au fond de son cœur des choses qu'il aurait bien voulu y laisser dormir en paix. Dans ces dispositions l'enfant doit donc être reçu avec la plus grande bonté : *In sacramenti pœnitentiæ ministro, dit le Rituel, requiritur bonitas..... in primis meminert confessarius se judicis pariter et medici personam sustinere, ac divinæ justitiæ simul et misericordiæ ministrum à Deo constitutum esse.* En un mot, le confesseur des petits enfants, sans rien retrancher de ce que demande la gravité de son ministère, doit s'arranger de manière à ce que personne ne se retire attristé et découragé du saint tribunal. Si l'enfant désire y retourner au plus tôt, c'est, en général, la preuve que le confesseur a bien rempli son ministère ; si, au contraire, l'enfant n'y retourne que par force et le plus tard possible, le directeur n'aura-t-il pas souvent à craindre d'avoir manqué à quelqu'un de ses devoirs ? Ce point est tellement important, qu'il

mériterait à lui seul un long chapitre, si nous ne levions y revenir à tous moments dans le cours de cet ouvrage. La bonté est donc par excellence la qualité du confesseur; il doit tout sacrifier à cette vertu, sans avilir pourtant son ministère par ces moyens factices et ridicules qui ne gagnent jamais le cœur des enfants. Si vous voulez qu'ils vous aiment, aimez-les tendrement; tout leur fera comprendre dans vos paroles et dans vos soins; mais, si vous êtes sujet à la mauvaise humeur, si vous êtes inquiet, brusque, maussade, ne confessez jamais les enfants; vous leur porteriez un tort irréparable en les dégoûtant de ce sacrement peut-être pour leur vie tout entière.

3° Le confesseur doit instruire ses petits pénitents; l'Église ne pouvait pas nous faire connaître plus clairement ses intentions que par ces paroles expresses : *Si verò confessor cognoverit penitentem ignorare christianæ fidei rudimenta... breviter instruat de articulis fidei et aliis ad salutem cognitu necessariis.* La confession, dans l'intention de l'Église, est donc aussi un catéchisme en faveur de ceux qui ne savent pas leur religion, ce qui est le cas général des petits enfants. Sans doute, plusieurs sont suffisamment instruits pour leur âge, mais il reste toujours à leur enseigner la distinction des péchés, leur grandeur, leur malice générale et spéciale. On doit leur faire connaître les vertus de leur âge pour qu'ils compren-

nent la laideur de leurs fautes et la beauté de la vertu. On doit s'assurer qu'ils savent leurs principales prières, les engager vivement et d'une manière efficace à les apprendre et même les leur enseigner soi-même (au moins les plus indispensables), si ce sont des enfants absolument abandonnés. Il faut leur faire contracter de pieuses habitudes et choisir pour cela les plus simples, les plus faciles et les plus sûres. Il y a des confesseurs qui donnent un scapulaire ou une médaille à tous leurs petits pénitents; c'est un excellent usage qui ravit les enfants, et dont les parents eux-mêmes sont reconnaissants, car tout le monde aime à recevoir, ne fût-ce que les plus petites choses, parce que chacun tient aux bonnes manières et aux marques d'intérêt. Les images, les livres, les chapelets et autres objets de ce genre, sont des cadeaux pieux qui produisent un excellent effet dans le présent et dans l'avenir. Les meilleures pratiques pour les enfants sont : la prière du matin et du soir, l'habitude de donner leur cœur à Dieu au réveil et au coucher, la dévotion à la très-sainte Vierge, à leur bon ange. La crainte de Dieu, la piété, l'obéissance, l'amour du travail et surtout l'amour de la très-sainte modestie, voilà bien, en abrégé, d'amples sujets d'instruction, qui, sans doute, ne peuvent tous être traités en une seule fois (raison de plus pour faire confesser souvent les petits enfants), mais

sur lesquels il faut savoir insister jusqu'à ce qu'on leur en ait fait prendre peu à peu l'habitude.

4° Mais l'essentiel, en pratique, est de leur apprendre la manière de se confesser ; le reste peut leur être enseigné par leurs parents ou par leurs maîtres, si ceux-ci sont bons chrétiens ; mais le prêtre seul peut leur enseigner à dire leurs péchés et à les dire comme il faut. Règle générale : les petits enfants ne se souviennent que des péchés commis la veille ou depuis très-peu de jours ; le passé, quelque rapproché qu'il soit, est toujours à cent lieues de leur mémoire ; rien ne s'y grave que les faits immédiats, il faut donc les aider à remonter plus haut en les questionnant sur les fautes possibles, sans oublier jamais cette règle du Rituel : *Caveat confessarius ne curiosis aut inutilibus interrogationibus quemquam detineat, præsertim juniores, de eo quod ignorant, ne scandalum patiantur, indèque peccare discant.* Mais cet article des interrogations étant aussi important que difficile, nous le traiterons à part un peu plus loin.

5° Si le confesseur doit toujours éviter d'être long, il doit surtout l'éviter avec les petits enfants. Leur confession doit durer à peine quelques minutes, ordinairement parlant ; un quart d'heure doit en être la plus extrême limite. Ce n'est pas seulement par respect pour leurs genoux qu'il faut en user ainsi, mais leur petite tête, fortement tendue par cet acte important, ne peut res-

ter longtemps dans cet état. S'ils commencent à remuer, à soupirer, ou à regarder ailleurs, c'est preuve qu'ils en ont assez; il ne faut pas prolonger, il vaut mieux renvoyer à une autre fois. Pareillement, si c'est possible, il ne faut pas qu'un grand nombre attendent leur tour. Le premier quart d'heure passé, les meilleures dispositions des jeunes enfants s'envolent; ils tapagent, causent, ou, tout au moins, bâillent et remuent. Quand on le peut, il vaut donc mieux n'en avoir que peu à la fois, cinq ou six, par exemple. Il est bon encore de leur donner, avant de commencer ces avis généraux qui s'adressent à tous, afin de ne pas avoir à les répéter à chacun en particulier, comme la manière de se tenir, les prières à faire, les actes à produire avant et après la confession le respect pour la présence de Dieu, pour le grand acte qu'ils vont faire, la sincérité, la contrition, et le reste; tout cela dit avec autant de bonté que de gravité produit son effet. J'ajouterai qu'il ne convient pas de tutoyer les enfants, usage déplorable, fruit de nos cent années de révolution, inconnu à certains pays, mais très-usité dans le nôtre. Si vous croyez devoir tutoyer les enfants hors de la confession, c'est votre affaire, à vous d'en décider l'opportunité; mais au moins, en confession, respectez ces petites âmes, même dans les formules de la civilité; elles le méritent, et vous vous en trouverez bien sous tous les rapports.

CHAPITRE V

Détail des péchés que peuvent commettre les petits enfants.

Quelque intelligent que soit un petit enfant, il est rare qu'il sache se confesser comme il faut : il lui faudrait pour cela une sagesse précoce, une expérience formée, une connaissance parfaite des devoirs de la religion. Comment pourrait-il réfléchir assez, lire en soi-même, distinguer les actions bonnes de celles qui sont mauvaises ou douteuses, se rappeler le nombre de ses fautes et les diverses circonstances qui les aggravent ou en changent l'espèce?... Il est évident que le petit enfant le plus intelligent ne peut pas apporter à la confession une perfection, si rare dans les grandes personnes. Qu'attendre donc des enfants bornés et arriérés, comme il y en a tant? Ils accusent bien une ou deux fautes, toujours les mêmes, quand ils n'emploieront pas cette formule si commune : *Mon père, je m'accuse que je n'ai rien fait* ; mais on ne saurait pas se contenter de si peu : se borner à ces accusations incomplètes, c'est non-seulement donner aux enfants la triste

habitude de se confesser mal pendant toute la vie, mais c'est encore compromettre gravement l'intégrité de la confession, et d'une manière plus tard irréparable, car, si les enfants oublient leurs péchés d'un mois, que sera-ce des péchés de plusieurs années? Il est vrai qu'à cause de leur ignorance et de leur bonne foi, la première absolution effacera les péchés oubliés involontairement, mais la malice originelle des petits enfants ne donne-t-elle pas souvent lieu de craindre que leur ignorance n'ait été vincible, et que la honte ou la dissimulation ne leur ait fait omettre une foule de fautes graves? Sans doute, il ne faut pas s'exagérer ces possibilités et tomber dans le rigorisme, ce serait s'exposer à des scrupules et à des inquiétudes sans fin; mais, aussi, il faut considérer l'importance du Sacrement de Pénitence, et ne pas le traiter avec un sans-çon déplorable : *Si pœnitens numerum, species et circumstantias peccatorum explicatu necessarias non expressit, eum sacerdos prudenter interroget*, ajoute le Rituel.

Du reste, le plus sûr moyen d'éviter ces inconvénients, c'est que le confesseur procure lui-même l'intégrité de la confession par ses interrogations. Après avoir laissé l'enfant s'accuser lui-même, sans l'interrompre, s'il est en état de le faire, pour l'habituer à se débrouiller tout seul, le prêtre doit ensuite l'interroger brièvement et succinctement sur ses fautes; c'est le seul moyen d'aller vite

en besogne et de procurer de bonnes confessions. A mesure que l'expérience du confesseur se formera et qu'il connaîtra mieux les âmes des enfants, il ira encore plus vite et plus sûrement.

Quant aux diverses manières d'interroger, nous voudrions bien donner ici le modèle des questions les plus usuelles ; mais on comprend qu'il est impossible de tout détailler, parce que l'état des consciences varie à l'infini. Cependant, comme cet examen devient toujours plus difficile à compléter à mesure que les enfants, en avançant en âge, commettent plus de fautes et le font dans des circonstances plus dissemblables, nous allons essayer de dire quels sont les péchés que les petits enfants commettent le plus ordinairement. C'est à l'expérience du confesseur à ajouter ou à retrancher ce qu'il croira le plus convenable.

Il faut une division pour guider le confesseur et l'empêcher de rien omettre. La division par commandements n'est pas assez claire pour une confession courante ; plusieurs d'entre eux se confondent l'un dans l'autre, et, en outre, elle entraîne bien des longueurs, puisqu'il y a seize commandements, tant de Dieu que de l'Église. Cette manière de s'accuser se réservera donc plus utilement pour les confessions générales ou les autres confessions qui demandent plus de détails ; pour les confessions ordinaires, il vaut mieux adopter la division plus claire et plus simple des

péchés envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même.

I. *Envers Dieu.*

1^o Comment on s'acquitte des prières du matin et du soir. Il est bon de savoir si les parents les font dire, ou si les enfants sont livrés pour cela à eux-mêmes. Il faut leur inspirer un grand amour pour la prière, et une grande crainte de l'omettre. Remarquons ici, une fois pour toutes, qu'il ne faut pas juger d'une faute uniquement par sa gravité spécifique; l'âge des enfants rend très-souvent vénielles des fautes qui de leur nature seraient mortelles, et, réciproquement, il y a des fautes légères qui peuvent devenir très-dangereuses par leurs suites. Les péchés dont il faut leur donner le plus d'horreur sont ceux dont les conséquences pourraient devenir plus graves : par exemple, un enfant a pu manquer la messe le dimanche sans avoir commis un péché mortel, parce que, ses parents étant chargés de l'y conduire, l'idée même du précepte ne lui est pas venue quand on a omis de le faire comme d'habitude, et ceci s'applique surtout aux enfants bien-nés qui ne sortent jamais seuls. Voler un sou, au contraire, peut être le premier acte de la plus terrible et de la plus incurable des habitudes; l'enfant méritera donc de très-graves reproches s'il réitère souvent cette faute, quoique, théologiquement parlant, elle soit à

peine vénielle de sa nature. Cette remarque est de la plus haute importance. Sans doute, un confesseur ne doit pas fausser le jugement de ses enfants en leur faisant croire que des fautes de ce genre sont mortelles, mais il doit aussi éviter de leur dire qu'elles ne sont que vénielles, qu'elles sont peu de chose, qu'il ne vaut pas la peine de s'en accuser, qu'on n'est tenu à confesser que ses fautes mortelles, que les sacramentaux effacent ces sortes de péchés sans s'en accuser, et autres choses semblables qui diminueraient la crainte du péché dans leur cœur. Comme donc les prières du matin et du soir sont une des meilleures habitudes de la vie chrétienne, et qu'on ne peut pas la prendre trop tôt, le confesseur doit toujours interroger là-dessus ; d'autant plus que c'est ordinairement la seule prière qu'on fasse, et qu'il y aurait certainement péché mortel à passer un temps considérable sans prier Dieu. Selon son âge, un petit enfant doit dire au moins le *Pater* et l'*Ave*, et ces petites oraisons jaculatoires, si naïves et si simples, inventées par les mères chrétiennes. Les prières catholiques sont la base de toutes les bonnes prières ; mais les petites oraisons, ajoutées par la piété naïve, nourrissent la dévotion. On doit successivement, et le plus tôt possible, joindre à ces prières le *Credo*, puis le *Confiteor*, puis les actes des vertus théologiques et de contrition, la récitation des commandements

de Dieu et de l'Église. En partageant ces prières entre le matin et le soir, on a une prière complète. La piété affectueuse y ajoute volontiers le *Souvenez-vous* ou autres oraisons semblables.

2° Il faut que les enfants prennent de bonne heure l'habitude d'entendre la sainte Messe les dimanches et fêtes d'obligation, que cela devienne pour eux une nécessité ; qu'ils demandent à leurs parents d'y aller, si ceux-ci n'y pensaient pas.

3° Il faut se garder de dire indifféremment à tous les enfants qu'ils ne pèchent pas quand leurs parents les font manquer à la loi de l'abstinence, de peur qu'ils n'abusent de ce principe, tout vrai qu'il peut être. Il vaut mieux leur dire : « N'avez-vous pas mangé de la viande le vendredi ? Il ne faudra plus le faire, et dire à votre maman que ce n'est pas bien. » Répétez toujours la même chose, sans augmenter le reproche, jusqu'à ce que l'enfant soit en âge de se conduire lui-même, à son gré. Tout dépend des circonstances que connaît le confesseur ; ainsi, il y a des familles peu chrétiennes où il suffit de dire à l'enfant : « Dites à vos parents que je ne vous ferai pas faire votre première communion, jusqu'à ce qu'ils vous fassent faire maigre », pour que le gras ne reparaisse plus les jours prohibés, au moins jusqu'après la première communion. Si on connaît assez les familles pour savoir qu'on fera certainement maigre si l'enfant le veut, on doit alors

presser davantage en confession. On obtient toujours beaucoup, quand on voit quelque lueur d'espoir en pressant beaucoup. Que de fois il suffit de dire à un enfant : « Vous direz à vos parents qu'à l'avenir vous mangerez plutôt du pain seul », pour que les parents se hâtent de ne plus servir de gras. Tout cela dépend de l'âge des enfants, de leur caractère plus ou moins énergique, des dispositions de leurs familles, du degré d'esprit de foi ou d'intelligence qu'il y a en eux ; on peut demander plus à l'un qu'à l'autre. L'essentiel est de ne pas se hâter d'appliquer imprudemment et sans discernement les principes de la théologie, en se disant trop vite à soi-même, et surtout en disant trop vite aux enfants : « Puisque vos parents vous font faire gras, il faut faire comme eux, ce n'est pas votre faute, vous n'en répondez pas ; faites ce qu'ils vous disent, et le reste. » Il vaut mieux essayer d'obtenir davantage, si on a quelque espoir de réussite, ou tourner la difficulté, si on ne peut faire autrement. Par exemple, on peut dire à un enfant dont la conscience est anxieuse : « Oui, cela est grave, j'y réfléchirai ; en attendant, je vous permets de faire gras jusqu'à ce que je vous dise le contraire, nous en reparlerons une autre fois ; » car, s'il est certain que le confesseur n'a pas le droit de dispenser des lois de l'Église, il peut toujours déclarer, selon sa conscience, que par *épikie* la loi

n'oblige pas dans telle ou telle circonstance, en présence de telle ou telle difficulté. En un mot, il faut s'arranger de manière à obtenir, si on le peut, l'observation de la loi, et cependant ne pas fausser la conscience de l'enfant en lui laissant croire qu'il pèche, alors qu'il y a des causes qui font cesser pour lui l'obligation de la loi.

4° Il y a un autre péché maudit, très-rare dans certaines familles, malheureusement trop commun dans d'autres : c'est le blasphème. Il serait superflu d'interroger certains enfants sur ce point, mais il ne faut jamais l'omettre avec d'autres. Sans doute, quand ils sont fort jeunes, il peut n'y avoir qu'un péché matériel dans cette répétition de ce qu'ils entendent dire à leur père ou aux gens grossiers qu'ils fréquentent ; mais, peu à peu, cette faute acquiert toute sa malice, et il ne faut pas attendre qu'elle soit consommée pour en inspirer la plus vive horreur. On doit donc s'efforcer de la détruire dans son principe par toutes les exhortations possibles, par toutes les comparaisons à portée des jeunes intelligences. Il y a des confesseurs qui leur disent : « Mon enfant, oseriez-vous crier au milieu de la rue, coquin ou sacré à un empereur ? Non, on vous mettrait aussitôt en prison. Eh bien, qui est plus ? le bon Dieu ou l'empereur ? » L'enfant répond de suite à ces questions qu'il comprend. « Comment donc osez-vous dire au bon Dieu, qui vous en-

tend, ce que vous n'oseriez dire à un empereur ? » Il y a là une double leçon religieuse et politique que l'enfant retiendra et qui supprimerait promptement le blasphème, si chacun la savait bien.

Il y a des paroles blasphématoires dans leur origine, mais qui, par un effet de l'usage, ont cessé d'être des blasphèmes, comme : pardi, sacristi, morbleu, corbleu, et autres de ce genre. Si l'enfant ne s'en accuse pas, peut-être vaut-il mieux n'en rien dire, et s'il s'en accuse, ne pas trop faire les gros yeux ; tant de braves gens disent ces mots, dont la coutume a changé complètement l'acception, ou qui sont dénaturés jusqu'à n'offrir plus aucun sens. Tout le monde dit : le sacré cœur, la sacrée congrégation, le sacré collège, et on ne dit pas : le sacré nom de..... D'ailleurs, ce qui est très-mal dans un pays peut être très innocent dans un autre : l'usage détermine la loi.

Tout ceci s'applique à plus forte raison aux paroles grossières, comme : bou....., fou....., cou....., et autres semblables. On ne peut dire qu'elles soient mauvaises en elles-mêmes, puisque les philologues sont les seuls qui en connaissent la très-mauvaise signification ; mais on les regarde, dans l'usage, comme des sortes de paroles blasphématoires ou tout au moins des grossièretés qui blessent et scandalisent les simples. Si les enfants s'en accusent, c'est qu'ils y voient

un mal dont le confesseur doit les détourner, parce qu'elles sont, en effet, comme un marche-pied pour arriver aux paroles plus détestables qui viendront infailliblement plus tard. Tout le monde éprouve une sensation pénible en entendant de si jeunes enfants parler ainsi, quoique personne n'y voie un péché mortel. Ainsi, je n'hésiterais pas à dire à un homme fait qui s'accuserait d'avoir dit fou....., que ce n'est pas péché, s'il n'y a joint ni colère ni emportement, mais je ne le dirais pas à un enfant ; sans fausser sa conscience, il faut les lui faire éviter avec soin.

Et ceci me conduit par occasion à dire un mot d'un acte que je ne puis classer ni dans les péchés contre Dieu, ni dans ceux contre le prochain ou contre soi-même, et dont les enfants s'accusent souvent, je veux dire : *fumer*. Il est évident que ce n'est pas en soi un péché de fumer : d'où vient donc que tant d'enfants s'en confessent ? Il ne faut pas se hâter de leur dire : Ce n'est pas une faute ! L'enfant s'en accuse, parce qu'il le fait en cachette, parce que ses parents ne le veulent pas, parce qu'il a volé quelques sous pour le faire, parce que cela le fait vomir comme un excès de manger, parce que ce sont les mauvais camarades qui le lui font faire, parce qu'un sentiment commun fait que tout le monde voit avec peine un jeune enfant fumer, parce qu'il s'y porte souvent par orgueil et autres raisons semblables, qui

expliquent très-bien qu'un enfant s'en accuse, et que le confesseur doit recevoir cette accusation pour l'en détourner prudemment.

Voilà, à peu près, tous les péchés qu'un enfant peut faire contre Dieu ; l'expérience indiquera ce qu'il y faut ajouter.

II. *Envers le prochain.* Il y a les supérieurs et les égaux. Les enfants n'ont pas d'inférieurs, même quand ils ont des domestiques, parce que ces serviteurs ont sur eux quelques droits par délégation.

1° Les parents. Ils sont l'objet de la plupart des péchés des petits enfants, parce que c'est avec eux qu'ils vivent le plus ordinairement. Ces principaux péchés sont :

1. La désobéissance, péché qu'il est très-essentiel d'étudier, parce qu'il indique la tendance du caractère de l'enfant, selon qu'il désobéit par orgueil, ou par entêtement, ou par méchanceté, ou seulement par légèreté et étourderie, ou pour satisfaire quelque passion.

2. Le mensonge, péché favori des enfants. Il faut encore en étudier la cause, s'ils mentent souvent ou rarement, par occasion ou par habitude. Il y a des enfants qui ignorent absolument le mensonge, ou par l'effet d'une excellente éducation, ou par la droiture naturelle de leur caractère ; mais ce sont de rares exceptions. Les autres

mentent parce qu'on les a pris en faute et pour se tirer d'affaire ; ceux-là mentent mal, cela se comprend vite, ils mentent, mais ne sont pas menteurs. Mais il y a les menteurs par tempérament, par caractère, et, j'oserai ajouter, pour l'avoir remarqué souvent, *par hérédité*. Il y a encore ceux qui mentent pour arriver à un but secret, pour dissimuler un projet, contenter un vice ; ce sont de petits politiques pour qui le mensonge est un moyen, comme il l'est pour les diplomates ; et ce défaut, quelle qu'en soit la source, est déplorable, il est très-difficile à deviner, il l'est bien plus encore à corriger ; c'est un des fléaux du confesseur. Il importe donc beaucoup de comprendre, de reconnaître à quelle catégorie appartient le pénitent, parce qu'à son âge on peut encore se corriger, tandis que, plus tard, ce serait presque impossible, et l'avenir serait perdu. Ce sont ces menteurs qui jouent toute leur vie avec le sacrilège, qui se relèvent pour retomber, qui, dans leurs meilleures résolutions, en reviennent à dire vrai pour des choses graves, et qui mentent encore pour des choses moins importantes... Il y a une autre catégorie de menteurs moins difficiles à corriger, ce sont ceux qui mentent par timidité. Ceux-là demandent beaucoup de douceur, de bonté, de patience ; il faut leur ouvrir le cœur, ce qui n'est pas impossible, parce qu'il est plus exact de dire qu'ils sont timides que de dire

qu'ils soient menteurs. Le confesseur ne remplit pas son devoir de juge s'il ne discerne pas ces sortes de menteurs, si différents les uns des autres ; et il manque à ses fonctions de médecin, s'il ne varie pas les remèdes selon la cause et le genre de la maladie.

3. Le vol, péché plus rare que le précédent, mais, hélas ! encore trop commun, et qui a une connexité étrange avec le mensonge. Il y a, comme pour la faute précédente, plusieurs sortes d'enfants sujets à ce vice : celui-ci prend par occasion quelques sous, quelques gourmandises à ses parents, ce n'est pas le voleur proprement dit ; le vrai petit voleur se révèle de bonne heure, et souvent, hélas ! quand on s'en aperçoit, on ne peut presque plus le corriger. On serait tenté quelquefois d'attribuer cette déplorable habitude à une prédisposition physique, qui ne détruit pas la liberté, mais qui occasionne peut-être des tentations plus fortes. Je parlerai au deuxième volume de ce qu'il y a de vrai dans ces systèmes fatalistes et contraires à la foi, qui font venir tous les défauts de la configuration physique, en montrant combien ces théories peuvent aider un confesseur qui en prend le côté plausible et l'accorde avec la foi. Contentons-nous de dire, pour le moment, que le confesseur doit bien distinguer entre celui qui a volé et le voleur proprement dit, soit parce que celui qui vole peut devenir voleur peu à peu,

soit parce que le vrai voleur demande des soins extrêmes pour être deviné et guéri. Notons encore que ce péché est un de ceux que les enfants avouent avec le plus de peine. Quand ils le font, on doit éviter avec soin les mots blessants ; on ne doit pas même leur demander brusquement s'ils ont volé, ce qui serait les exposer infailliblement au mensonge ; on doit s'y prendre plus doucement, leur demander s'ils n'ont rien pris, ne pas commencer par l'argent, ce qui humilie trop, mais leur dire, par exemple : « N'avez-vous pas pris quelques petites choses à vos parents ? Un peu de sucre ? quelques fruits ? quelques autres petits objets ? quelques sous ? Quelquefois, n'est-ce pas ? Pas beaucoup, mais quelques-uns ? » Dites-leur aussitôt un gros chiffre selon leur âge, le plus leur fera avouer le moins : « Vingt sous, n'est-ce pas ? Pas autant ? Cinq ou six sous à la fois, ou peu à peu en plusieurs fois ? En tout combien ? Et à d'autres aussi, n'est-ce pas ? quand vous alliez acheter quelque chose ? En tout, depuis un mois, combien cela peut-il faire ? » Lorsque enfin vous aurez obtenu l'aveu, évitez surtout les marques d'étonnement et les reproches, car ce mal est si grave, qu'il demande des doigts fort légers pour l'extirper : « Eh bien, ce ne sera rien, mon cher enfant, je vous promets de vous corriger ; nous allons bien y travailler ensemble, et, dès aujourd'hui, j'en fais mon affaire, à la

seule condition que, de votre côté, vous serez bien sincère; vous me direz toujours tout, c'est très-important, sans cela, plus tard il n'en serait plus temps. Vous avez bien entendu parler des hommes qu'on met en prison? quand ils étaient petits, ils ont caché à leur confesseur leurs petits vols, et, quand ils ont été grands, ils n'ont plus pu se corriger, et voilà pourquoi on les met en prison pour toute leur vie; vous ne voudriez pas que cela vous arrivât? » Le confesseur doit encore ne pas se décourager par l'insuccès de ces soins. Dieu a ses moments; il faut toujours espérer contre toute espérance. Enfin, le confesseur doit savoir que ces vrais petits voleurs, si précoces, sont en général des enfants excessivement gentils, aimables, intéressants, qui vous caressent et vous combleraient de consolations, c'est leur caractère distinctif. Il faut tarder beaucoup, quand on les a découverts, à leur donner sa confiance, s'en méfier même après les marques les plus sincères de conversion; j'ai vu les exemples les plus fréquents et les plus tristes de la vérité que j'avance. Quelquefois, cependant, ces petits voleurs sont des caractères très-grossiers, mais ceux-là font l'exception, ils n'iront jamais au sublime du genre qui est réservé aux plus intelligents et aux plus gracieux petits enfants qu'il soit possible de voir. Je m'y suis laissé prendre un grand nombre de fois, parmi les sept ou huit

mille enfants que j'ai dirigés depuis trente ans ; voilà pourquoi j'insiste sur cette remarque.

2° Envers les camarades. Le confesseur qui pourrait suivre d'un œil attentif ses petits pénitents dans leurs jeux en apprendrait plus sur leur caractère que dans toutes les confessions. On y devine l'enfant bon, de mœurs douces et faciles ; l'enfant sensible, né pour souffrir ; l'enfant patient, complaisant, comme aussi l'enfant altier, dominateur, cassant, jaloux, despote. Une réunion d'enfants, c'est la société en petit, composée de castes, d'autorités, de sujets, pouvant tous se diviser en deux catégories : les submergeants et les submergés. Mais cette connaissance intime des cœurs est très-lente à acquérir, quand on n'a que le confessionnal. Il faut demander aux enfants : « Ne vous êtes-vous jamais disputé avec vos frères, vos sœurs, vos amis ? Qui de vous commençait ? » L'enfant vous dira presque toujours que c'étaient eux qui avaient ce tort. Si, au contraire, il vous dit que c'est lui, augurez bien de sa sincérité : « Ne vous êtes-vous pas vengé ? N'avez-vous pas gardé de rancune ? Cela dure-t-il encore ? Avez-vous vite conclu la paix ? N'avez-vous pas fait de rapports ? » Et autres questions semblables. Du reste, ces fautes en elles-mêmes sont moins graves que les précédentes ; aussi nous y arrêtons-nous moins, quoiqu'il faille pourtant en tenir un grand com-

pte pour guider, dans une meilleure voie, ces natures que le péché originel infecte, avant même qu'elles sachent se rendre compte de leurs dispositions.

3° Envers les maîtres. Quoique les fautes à leur égard soient moins graves en elles-mêmes que celles qu'on commet envers les parents, cependant elles revêtent une déplorable forme, c'est la *forme écolière*. Les enfants, en général, n'aiment pas leurs maîtres, surtout quand ces maîtres sont trop bons. Ils en font leurs souffredouleurs, et des natures d'ailleurs bonnes se croient tout permis quand il s'agit du maître, et surtout des surveillants auxquels leur malice a donné le sobriquet odieux de *pion* : de la naît une véritable coquinerie précoce, l'absence de reconnaissance, le dessèchement du cœur, l'art de faire mille habiles méchancetés. L'école est une triste mais vieille nécessité; on y acquiert un peu de connaissances humaines et énormément de science diabolique; quelques enfants plus mauvais gâtent souvent toute une classe. Le confesseur doit questionner sur tout cela, tout savoir, montrer à son pénitent, puisqu'il est seul à pouvoir le faire, combien il est laid de faire fâcher son maître qui représente véritablement le bon Dieu auprès de lui. L'enfant est trop jeune pour connaître toute la vérité; sans cela, peut-être vous dirait-il quesouvent son maître remplit

bien tristement son beau rôle; mais cela ne change pas la nature de sa faute, et vous devez tout faire pour empêcher cet enfant de flétrir son cœur dès les débuts de son éducation; car, que fera-t-il quand il sera plus tard au collège? Parmi les maîtres nous rangeons en quelque sorte les domestiques. Le petit enfant leur doit à tous des égards, une sorte de respect et d'obéissance. Quelques-uns d'entre eux sont presque des parents, comme les vieux serviteurs, les nourrices et surtout les bonnes qui les ont élevés : aussi les enfants se confessent-ils de leurs fautes envers eux, et le directeur doit bien se garder de tenir peu de compte de cette subordination de dévouement et de reconnaissance, doux lien entre les classes sociales qui ne tend que trop à se relâcher et à se rompre de nos jours.

III. *Envers eux-mêmes.*

1° L'orgueil pour les enfants, comme pour les hommes, est le commencement de tout péché : *Initium omnis peccati superbia* (Eccli., x, 15); seulement chez eux c'est un défaut caché, malheureux germe qui se développera dans la suite. Les interrogations à faire sur ce point sont à peu près celles-ci : « Ne vous êtes-vous pas cru plus que les autres? Ne les avez-vous pas méprisés? Ce pauvre, ce domestique est autant que vous devant Dieu, et même plus s'il est plus sage que vous. »

L'émulation étant le plus souvent un aliment de l'orgueil, le confesseur doit prendre garde qu'on en abuse. Il doit faire prédominer les idées de foi en portant les enfants à bien faire pour plaire à Dieu, ou tout au moins pour être agréables à leurs parents. L'entêtement, l'obstination, la dureté envers les inférieurs, l'amour de la toilette, sont des effets de l'orgueil ; le confesseur ne doit rien négliger pour les extirper dans leur source.

2° La gourmandise, la paresse, la sensualité, en un mot, l'amour d'eux-mêmes : rien ne prédispose plus les enfants aux grandes fautes de l'avenir. Tous, sans doute, sont un peu gourmands et un peu paresseux ; mais chez quelques-uns ces fautes se développent grandement, ce que le confesseur n'empêchera qu'en leur donnant bien les idées de foi, en leur apprenant à se priver pour Dieu, à travailler pour lui, à faire l'aumône aux pauvres, qui sont les amis de Dieu. Rien n'abâtardit le caractère des enfants comme l'amour de la vie molle, sensuelle, inutile et personnelle ; obligation, par conséquent, pour le confesseur d'y faire une sérieuse attention.

3° C'est à tort que certains directeurs regardent les fautes contre la sainte vertu comme à peu près les seules que les enfants commettent, et ne considèrent tout le reste que comme des peccadilles. Les autres péchés que nous venons

de détailler peuvent prendre, avec le temps, des proportions énormes et produire des ravages ineffaçables dans de jeunes cœurs. Quant au vice contre la sainte vertu, pour ne parler ici que des enfants de six à onze ans, il est incontestable que beaucoup, surtout dans certaines classes, franchissent ces premières années sans en avoir l'idée ; les exemples en sont nombreux et évidents, pour peu que l'on ait confessé ; mais il est vrai aussi que le vice dont nous parlons est celui qui perd le plus d'âmes et qu'un très-grand nombre d'enfants, surtout parmi ceux qui vont de bonne heure aux écoles, perdent leur innocence aux premières époques de la vie. Le confesseur se trouve donc avec les enfants entre deux abîmes de dangers : ne pas deviner ces fautes et leur laisser jeter de profondes racines, ou donner l'idée du mal et l'apprendre en questionnant trop et imprudemment. Les confesseurs timides et paresseux laisseront grandir le mal pour s'éviter de la peine, ou de peur d'enseigner un péché encore inconnu ; les confesseurs zélés ouvriront peut-être trop l'esprit des enfants par la multiplicité de leurs questions. Que faire donc ? Il faut louvoyer entre deux écueils à peu près également dangereux et quelquefois peut-être également inévitables ; car, qui peut se flatter de donner, en cette matière, des règles sûres et surtout générales ? Essayons, néanmoins, d'é-

tablir et de développer certains principes, en en appelant toujours à l'expérience personnelle des confesseurs, qui peut seule appliquer ces règles et suppléer à leur insuffisance.

A cause de l'importance et des difficultés de ce point, faisons-en un chapitre à part : nous tâcherons, avant tout, d'être clair ; ce qui n'empêche pas, en général, d'être modeste.

CHAPITRE VI

Des fautes opposées à la sainte vertu chez les petits enfants.

Tous les théologiens, qui ont travaillé sur ce qui fait l'objet des diaconales, racontent des traits de corruption d'une précocité étonnante. Nous devons croire à ces faits, affirmés par des gens trop graves pour qu'on mette en doute leur sincérité; mais, hâtons-nous de le dire, ce sont des exceptions heureusement fort rares que la plupart des confesseurs ne rencontrent presque jamais dans le plus long ministère. Il faut les attribuer à des tempéraments ou à des circonstances toutes spéciales, qui ne sauraient donner lieu à des règles générales. Il suffit de savoir qu'ils sont possibles, et, quand ils se rencontrent, chaque confesseur, après avoir bien prié le bon Dieu, doit faire comme il peut; c'est tout ce qu'il est possible d'en dire ici. Qu'on lise cependant, si on le croit nécessaire, ces histoires effrayantes; on en trouvera un grand nombre dans le P. Debreyne, qui nous semble y attacher une importance exagérée.

Les petits enfants, dans leur premier âge, n'ont pas en général l'idée de l'impureté; leurs passions ne les y portent pas naturellement, ou si, par la négligence de leur éducation, ils cherchent dans des attouchements un certain plaisir mauvais, il n'est pas difficile de les corriger, quand on peut le savoir à temps, quoique *hæc voluptas jam sit sensualis et habeat aliquid venereri, quamvis non completa*, ce que trop de confesseurs inexpérimentés s'obstinent à nier. Cependant comme ces principes, tout vrais qu'ils sont, sont souvent contredits par l'expérience, nous diviserons ces petits enfants en plusieurs catégories, correspondant au genre d'éducation qu'ils auront pu recevoir, à leur position, à leur tempérament.

1. Les enfants bien élevés, principalement par une mère chrétienne, passent souvent leurs premières années dans l'ignorance de l'acte mauvais. Par bien élevés, j'entends ici ceux qui vivent isolés des mauvais camarades et des mauvais serviteurs, ceux auxquels on inspire une grande horreur des plus légères fautes matérielles, comme des nudités, des attouchements irréfléchis, en leur représentant que cela est sale, n'est pas digne d'un enfant bien élevé, et que Dieu les voit. Ordinairement on prévient ainsi les mauvaises habitudes qui, bien que n'ayant pas encore toute leur malice, eussent creusé des

sillons ineffaçables pour l'avenir. A ces jeunes enfants le confesseur doit demander seulement s'ils n'ont pas fait des choses sales, qui font de la peine au bon Dieu, qu'ils n'oseraient pas faire devant leur papa ou leur maman ; s'ils ne l'ont pas fait devant leurs frères ou devant leurs sœurs, et autres questions semblables qui n'apprennent rien de mal aux enfants, et qu'il ne faut jamais pousser plus loin, quand ils répondent négativement avec un grand air de sincérité, quand ils ne comprennent pas ce que vous voulez leur dire, ou enfin quand ils comprennent toute autre chose, par exemple, que vous voulez parler des besoins naturels, satisfaits d'une manière défendue par la propreté ou par leurs parents.

2. Les enfants légers et étourdis par caractère sont souvent très-retardés pour ces sortes de fautes, même quand ils vivent dans un milieu qui pourrait leur avoir tout appris. J'ajouterai que, lors même qu'ils ont commis des fautes matériellement graves, par exemple, avec d'autres enfants plus grands qu'eux, ces fautes laissent des traces si peu profondes dans leur imagination mobile, qu'ils n'y retombent plus, et qu'ils ne pensent pas même quelquefois à s'en confesser peu de temps après. Ces heureux caractères, bons, légers, étourdis, avancent quelquefois très-longtemps dans la vie sans commettre

aucun péché vraiment mortel, comme nous aurons occasion de le dire plus tard.

3. Mais il faut parler tout autrement des enfants mal élevés, je veux dire élevés en toute liberté, en contact habituel avec d'autres enfants mal élevés comme eux, surtout vers l'âge à peu près de neuf à onze ans. Ces enfants font tout ce qu'il leur est possible de faire, et, alors même qu'on pourrait admettre qu'ils n'ont pas encore une conscience complète de toute la malice de leurs actes, ce qui est, le plus souvent, au moins très-douteux, ces actes sont tellement énormes, qu'un confesseur doit nécessairement les connaître sous peine de laisser ces pauvres enfants, plus malheureux souvent que coupables, contracter les plus déplorables habitudes et se perdre irrévocablement. Pour arriver à cette connaissance, le directeur doit d'abord bien savoir dans quel milieu vit l'enfant ; car ces connaissances indirectes mettent sûrement sur la voie de ce qui a pu arriver ; par exemple, cet enfant vit-il tout le jour avec ses parents ? Il y a moins à craindre. Vit-il, au contraire, dans la rue, sur les trottoirs, jouant tout le jour avec d'autres camarades, surtout plus grands, surtout dans leurs maisons ? Il y a de grandes probabilités de péché. Il faut savoir encore s'il a des sœurs et des frères plus grands que lui, s'ils ne couchent pas ensemble, s'ils ne sont pas gâtés

eux-mêmes. Comme l'école est encore un très-grand danger, surtout quand elle est nombreuse, il faut savoir si l'enfant qui la fréquente est sujet à faire l'école buissonnière, où il la fait, si c'est dans la rue ou dans la maison de ses camarades, dans les champs, à la rivière ou à la mer, seul, ou avec d'autres et de quel âge. Ces questions, et mille semblables, que l'expérience du confesseur peut varier à l'infini, et qui sont sans dangers pour un enfant encore innocent, mettront le confesseur sur la voie des péchés probablement commis par ceux dont je parle.

4. Quel que soit donc le chemin qui ait conduit le confesseur à la connaissance ou seulement au soupçon de la vérité, voici comment il pourra procéder avec des enfants d'à peu près dix ans, et même plus tôt, selon leur précocité plus ou moins grande : « Mon enfant, vous voulez faire une bonne confession, n'est-ce pas ? Vous voulez tout me dire, même ce que personne n'a vu que le bon Dieu ? N'avez-vous pas eu de mauvaises pensées, envie de faire de vilaines choses, bien sales ? Quelquefois vous en avez fait, tout seul, étant au lit ? N'ayez pas honte, je ne vous gronderai pas ; au contraire, mon pauvre enfant, je vous pardonnerai de la part du bon Dieu, si vous me dites bien tout ; mais, si vous me trompiez, tromperiez-vous le bon Dieu ? Non, n'est-ce pas ? Il vous a vu quand vous avez fait ces mauvaises

choses. » Si l'enfant répond *oui*, c'est pour vous une preuve qu'il a fait quelque mal, comme aussi quand il cesse de vous regarder, et baisse la tête d'un air confus, c'est qu'il est coupable, au moins, d'une partie de ce que vous lui dites ; alors, allez plus loin, surtout si vous avez obtenu les premiers aveux : « Vous l'avez fait quelquefois avec vos petits camarades ? Non. — Mais eux l'ont fait devant vous ? Il y a peut-être des enfants bien polis dans votre maison, dans votre classe ? Ils font entre eux de bien mauvaises choses ? » Le jeune pénitent avoue avec peine ses fautes ; mais il dit très-volontiers celles des autres (1). S'il répond affirmativement, il a donc vu ces choses, et, dès lors, on peut ajouter sans crainte : « Vous aussi, vous l'avez fait quelquefois, n'est-ce pas ? Qu'avez-vous donc fait ? Vous avez regardé les autres ? ils vous ont regardé vous-même ? ils vous ont touché ? » L'enfant répond souvent qu'on le lui a fait par force : « Sans doute, peut-on répondre alors, mais à la fin cela vous a fait plaisir, vous vous êtes laissé faire ? Vous aussi vous les avez touchés ? Étaient-ils grands ? comme vous ? plus ? beaucoup plus ? Ils

(1) Nous supposons, bien entendu, que l'aveu de l'enfant est tellement général, qu'il ne puisse faire deviner le péché d'un complice en particulier, sans cela cette interrogation serait de celles que Benoît XIV a punies des plus sévères anathèmes ; dans un pensionnat surtout, elle serait de la plus grave imprudence.

avaient fait leur première communion ? ils avaient quinze ans ? C'étaient des hommes ? » Si vos interrogations vous ont conduit jusqu'à ce point, peu à peu, et par une gradation bien plus insensible encore que je n'ai pu l'indiquer, vous apprendrez bientôt des horreurs qui semblent impossibles, et qui, pourtant, ne sont que trop fréquentes dans les grandes villes, quelquefois même dans la solitude des champs, et principalement chez les enfants qu'on met de très-bonne heure dans certains ateliers, surtout dans les professions les plus grossières et les plus basses. Un autre moyen d'arriver à la vérité, relativement à ces fautes, c'est d'insister pour savoir le lieu où elles se sont passées ; si c'est en classe et pendant les études, elles ne consistent ordinairement qu'en quelques mauvais regards, et, plus communément, quelques attouchements dessus ou dedans les vêtements. Au contraire, dans les récréations mal surveillées et les promenades, ce sont des fautes plus prolongées et souvent plus graves. Et, puisque nous en sommes aux classes, le confesseur y trouvera deux sources infailibles des plus énormes péchés. La première est le mélange des enfants de tout âge, qui a lieu dans certaines écoles. Comment un petit enfant pourrait-il y rester innocent quand les plus grands lui font faire toute sorte de mal ou par plaisir, ou par menace, ou par l'appât d'une récompense quelconque ?

La surveillance n'y fait presque rien ; les grands l'éluent avec une adresse incroyable, et, par ces grands, j'entends ordinairement ceux de douze à seize ans. Il y a des classes où l'immoralité se propage ainsi d'une manière effrayante, et se perpétue d'année en année, de générations en générations. Ou le maître ne cherche qu'à gagner son argent, ou il n'entend rien à son métier : ces deux cas, qui sont heureusement loin d'être sans exception, n'en sont pas moins très-fréquents. Un maître consciencieux doit donc séparer sévèrement les divers âges et ne permettre entre eux aucun point de contact.

La seconde source d'infaillibles désordres, c'est l'usage inconcevable de certains maîtres qui, en se retirant après la classe, laissent à quelques enfants les soins de la propreté du local. Alors, réduits au nombre de deux ou de quatre, ils demeurent ainsi entièrement livrés à eux-mêmes pendant tout le temps qu'ils veulent. Quand le confesseur connaît cette circonstance, il peut être plus hardi dans ses interrogations. Hélas ! ces pauvres enfants auront commis ou seront exposés à commettre toutes sortes de désordres ; on peut en être sûr ; le sens commun est d'accord avec l'expérience pour le lui dire (1).

(1) Dans certains pays, les municipalités payent des gens pour balayer les classes communales ; dans d'autres, les maîtres font cotiser les enfants pour payer les balayeurs. Pour-

5. Il importe donc beaucoup de savoir le lieu où s'est commise la faute, parce que le péché sera plus ou moins considérable selon l'endroit où on l'a commis. Le confesseur peut donc demander : « Où avez-vous fait cela, avec votre camarade ? Est-ce dans la rue ? » car là, trop exposé aux regards, l'enfant fait plus difficilement d'énormes fautes. S'il s'agit des corridors, ils sont bien plus dangereux ; mais les chambres le sont encore davantage. S'il s'agit de la mer ou de la rivière, les nudités y sont plus que probables, et, en outre, il y aura eu mélange de tous les âges. Il est vrai que les enfants, qui vont très-souvent nager, se blasent, pour ainsi dire, sur tout cela et n'y font presque plus attention, tandis qu'un enfant sage, qui n'y serait point accoutumé, en recevrait une blessure mortelle. Il n'en faut pas moins fortement les en détourner, parce qu'ils y perdent toute pudeur, toute retenue, et que, lors même qu'ils n'y commettraient aucun péché considérable, souvent aussi ils en font de très-graves, ou sur eux-mêmes, ou avec leurs camarades, ou même avec les grandes personnes qui s'y trouvent et peuvent être pour les regards des autres

quoi cet usage n'est-il pas général ? Que de péchés énormes et irréparables ne ferait-il pas éviter ! En revanche, dans certains pays, les enfants donnent un sou chacun à un homme quelconque qui est censé les garder dans l'intervalle des classes. Qui peut dire les désordres qui en sont la conséquence comme nécessaire !

un sujet de scandale. Je parle ici principalement des enfants de la rue ; mais tout cela s'applique aussi aux enfants des pensionnats, qui, habitués à plus de retenue officielle par une surveillance quelconque, s'abandonnent aux bains à de grands désordres ; tout leur devient une occasion de péché : eux-mêmes, leurs camarades bons ou mauvais, mais surtout leurs amis particuliers.

Quant aux enfants des ateliers, ils entendent tout dès leur bas âge et si souvent, que, quelque ignorants qu'ils soient, il est impossible qu'ils ne finissent bientôt par tout savoir, au moins théoriquement, en attendant que les autres apprentis ou ouvriers leur aient enseigné la pratique ; ce qui ne peut beaucoup tarder. Il est presque impossible que l'enfant ne vous avoue une de ces deux choses : ou il succombe, ou il résiste courageusement par la grâce de Dieu : mais croyez-le difficilement, s'il vous dit qu'il n'a rien vu ou rien entendu, à moins qu'il ne s'agisse d'ateliers peu nombreux et tout exceptionnels.

Résumons-nous. De tout ce qui précède, en faisant la part des exceptions en mieux ou en plus mal, il suit :

1° Qu'il faut moins questionner un enfant bien élevé sur les genoux de sa mère, sans en conclure cependant qu'il soit nécessairement innocent. Hélas ! n'a-t-il pas toujours la malice originelle, et souvent le contact ignoré avec de mauvais do-

mestiques ou autres gens perversis ! Que d'excellents enfants ont tout perdu dans une seule visite de petits cousins ou de petites cousines !

2° Il y a moins aussi à questionner les enfants légers et étourdis, sauf les mêmes restrictions que tout à l'heure. On doit beaucoup se fier au dire de ceux qui sont sincères, et avoir foi à cet air d'innocence répandu sur tout leur extérieur.

3° Il faut être plus méfiant envers les enfants qui vont dans les écoles ordinaires, et partir *a priori* de ce principe, que, s'ils n'ont pas encore fait les plus grands péchés, ils ne tarderont pas à en faire ; c'est une règle générale, mais elle peut et doit néanmoins admettre des exceptions.

4° Les enfants de rue peuvent se diviser à peu près en deux catégories : les uns, par tempérament, par étourderie, par hasard, mais surtout par l'effet d'une protection spéciale du bon Dieu, qui se proportionne au danger, peuvent n'avoir rien ou presque rien fait, c'est le très-petit nombre ; les autres ont perdu toute pudeur, et, par passions précoces, ou par circonstance, ils ont tout appris et tout fait, c'est le très-grand nombre. Il y en a cependant qui se sont contentés de tout voir faire. Le confesseur doit le savoir, parce qu'un jour viendra, et il n'est pas loin, où les passions grandissant, ils mettront tout en pratique ; ce sont ces enfants des rues, qui servent quelquefois de jouet à ces vieux scélérats si nom-

breux dans les grandes villes. Pour quelques sous
breux dans les grandes villes. Pour quelques sous
ou pour moins encore, il n'y a pas de crimes contre nature qu'on ne leur fasse commettre. On les choisit préférablement de huit à dix ans, parce que, ayant moins conscience de leurs actes, ils sont plus faciles à gagner, tandis que ceux dont l'âge est plus avancé répugnent généralement à ces fautes, lors même qu'ils les commettraient volontiers avec leurs camarades; d'ailleurs, l'ignorance ou la honte de ces petits enfants assure mieux leur silence: à qui iraient-ils conter ces choses? tandis que les enfants de douze à quinze ans en feraient immédiatement la confidence à leurs camarades, et la chose vite ébruitée compromettrait gravement ces vieux coquins trop expérimentés dans leurs scélératesses. Quel malheur, si le confesseur, en allant par gradation, ne parvenait pas à savoir ces détails quand ils ont eu lieu! On comprend donc la nécessité rigoureuse des interrogations dont nous ne manquerons pas de parler plus en détail. Jamais, il est vrai, on ne doit les faire au hasard, il faut être en cette matière d'une prudence extrême, n'aller que pas à pas; mais, enfin, il faut aller toujours jusqu'à ce qu'on soit arrivé au point où les interrogations n'ont plus rien à découvrir, sans cela ce pauvre enfant si compromis serait perdu.

Ajoutons trois remarques avant de finir;

1. Quels que soient l'état de ce petit enfant, la

force de ses habitudes, la multiplicité de ses rechutes, l'ignorance ou la faiblesse de sa volonté, on ne doit jamais perdre courage ; Dieu a ses moments. Quand donc tout semble perdu, il faut beaucoup compter sur la force de la grâce qui fait souvent les miracles les plus imprévus, ne point se lasser et confesser très-exactement et très-souvent cet enfant, en attendant l'heureux instant de sa délivrance.

2. Il faut éviter de fatiguer celui dont on doute, en le mettant à la torture ; il finirait souvent par avouer ce qu'il n'a pas fait, et l'on n'en serait pas plus avancé soi-même ; faute de vous comprendre, ou par suite de vos obsessions, il dirait en même temps le vrai et le faux. Ne veuillez pas, non plus, tout savoir à la fois ; dans une autre confession vous avancerez davantage, il faut du temps à tout. Ceci s'adresse surtout aux confesseurs scrupuleux, méticuleux et aux jeunes confesseurs sans expérience, qui, ne sachant rien deviner, se font tout dire dans le plus grand détail pour se bien former la conscience. L'expérience fait tout comprendre à demi mot : *intelligenti pauca*.

3. On doit questionner avec une grande crainte de Dieu, je ne dis pas seulement pour soi, c'est l'affaire, d'ailleurs si importante, du confesseur, mais pour ces pauvres enfants qui méritent le plus grand respect. S'ils sont innocents, ils sont

dignes de tout l'intérêt possible : *Angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cælis est* (Matth., xviii, 10) ; si, au contraire, ils sont coupables, ils n'en méritent que plus de pitié ; il faut les aimer davantage, leur donner plus de soins, et alors, peut-être, leurs premières chutes seront-elles pour eux un bonheur ; elles leur feront éviter les fautes plus grandes de l'avenir.

Nous reviendrons sur ce sujet aux diverses époques de la vie de l'enfant et du jeune homme ; mais on doit toujours se rappeler que les divisions que nous adoptons ne peuvent pas avoir une précision rigoureuse, que nous les employons uniquement pour mettre un peu d'ordre dans une matière si scabreuse ; qu'un enfant de neuf ans peut être souvent rangé parmi ceux de douze, et réciproquement ; et qu'alors ce que nous disons de l'un s'applique à l'autre, c'est au confesseur à faire le discernement nécessaire.

CHAPITRE VII

De la pénitence et de l'action de grâces

I. La confession doit être suivie de l'imposition de la pénitence sacramentelle. Il y a peu à dire sur ce sujet qui n'offre pas de grandes difficultés.

1. Il faut que le genre de pénitence qu'on impose permette de la faire sans délai : en effet, l'expérience prouve que, si elle est fixée à un jour ou à un lieu déterminé, si elle doit durer plusieurs jours de suite, elle sera probablement oubliée par les petits enfants. Les grandes personnes, elles-mêmes, n'oublient-elles pas bientôt leur pénitence, quand elle doit se répéter souvent ? Ce qui est chez elles un acte d'indifférence ou de mauvaise volonté peu pardonnable, se comprend, au contraire, très-aisément chez les petits enfants. Comme la pénitence sacramentelle est obligatoire, il faut qu'elle puisse se faire facilement, et, par conséquent, tout de suite, à la sortie du confessionnal.

2. Elle doit être facile en elle-même. Si l'enfant ne sait pas lire, ou ne sait comprendre ce qu'il

lit, il faut lui donner une prière qu'il sache certainement, comme le *Pater*, l'*Ave*, répétés coup sur coup plus ou moins de fois. La manière d'imposer la pénitence en augmente beaucoup l'importance, sans en changer la nature ; par exemple, un confesseur peut dire : « Mon enfant, aujourd'hui que vous avez offensé le bon Dieu beaucoup plus que d'habitude, je suis obligé de vous donner une pénitence plus considérable ; au lieu donc d'un *Pater* et d'un *Ave* que vous aviez dit l'autre fois, vous en direz cinq cette fois-ci, afin de faire voir au bon Dieu combien cela vous fait peine de l'avoir offensé. » Bien entendu que les petits enfants doivent faire leurs prières en langue vulgaire, et que c'est par abréviation que je me sers toujours de ces mots : *Pater*, *Ave*, *Credo*, et le reste. Le confesseur peut encore imposer la pénitence, après de lourdes fautes, en ces termes qui serviront à faire produire le meilleur des actes de contrition au petit pénitent : « Voyez, mon pauvre enfant, tout ce que vous venez de faire ! comme c'est considérable et souvent répété ! Si vous aviez offensé si grièvement un de vos amis, il ne vous pardonnerait jamais, n'est-ce pas ? Eh bien, Dieu est si bon qu'il va vous le pardonner, mais à une condition, c'est que vous en aurez bien du regret ; cela vous fait-il bien peine ce que vous avez fait ? Vous ne le ferez plus ? Bien sûr ? Ce n'est pas à moi que vous

répondez ; vous n'avez rien fait contre moi, c'est contre le bon Dieu, il vous entend, il lit au fond de votre cœur si vous êtes sincère dans vos promesses. Mais ce n'est pas tout de promettre, après un si gros péché il faut faire une pénitence proportionnée, c'est-à-dire aussi grande que le péché ; vous sentez-vous disposé à la faire ? Ferez-vous celle que je vous dirai, quelque longue et difficile quelle soit ? » Si l'enfant répond *oui* avec assurance et fermeté, bénissez-en le bon Dieu ; il comprend sa faute, il en est repentant. Quelquefois, j'ai trouvé des enfants si bien disposés, que j'ajoutais pour augmenter leurs mérites : « Si je vous donnais pour pénitence de ne pas déjeuner pendant un mois, voudriez-vous le faire ? Mais comment vous arrangerez-vous avec vos parents, ce sera bien difficile ? » J'obtenais des réponses d'un courage et d'une énergie qui me faisaient pleurer de joie, parce que l'impression de la grâce était sensible dans ces jeunes âmes ; l'esprit de foi y régnait, Dieu leur avait certainement pardonné, et j'étais sûr qu'ils ne retomberaient plus de longtemps. Aussi je me hâtais alors d'ajouter : « Voyez comme Dieu est bon ; que serait un mois de jeûne pour un si gros péché ! il en faudrait bien plus, et, cependant, le bon Dieu se contente de moins encore ; vous direz donc seulement ceci pour pénitence, et Notre-Seigneur Jésus-Christ [y] aya le reste pour vous à

son Père céleste, vous savez comment ? par ses souffrances et par sa mort, etc. » Toutefois, il ne faudrait pas abuser de ce moyen ; on ne doit l'employer qu'avec ces vertus généreuses, capables de vous comprendre, et jamais, si ce n'est timidement et sous forme d'essai, une fois en passant, avec ceux dont vous doutez, par exemple, quand vous hésitez à savoir s'ils sont dignes de la sainte absolution.

3. La pénitence doit être variée, c'est-à-dire qu'il ne faut pas toujours donner la même à dire ou à faire. Entre autres avantages de cette variété, elle peut servir à se rappeler l'état où se trouvait cet enfant, lorsque, en confessant un grand nombre, on craint d'oublier à la confession suivante ce qu'il avait dit précédemment. Ne vous fiez pas trop, cependant, à cette indication, parce qu'il est rare, et même presque impossible, qu'un petit enfant puisse se souvenir, un mois après, de la pénitence du mois précédent, que de grandes personnes oublient au bout de huit jours !

Voici quelques pénitences que l'on peut donner selon l'âge et l'instruction des enfants ; le petit nombre que nous en indiquons fera comprendre combien on peut varier à l'infini :

1° Prières : *Pater, Ave, Credo, Confiteor*, acte de contrition, actes de vertus théologales ; répéter plusieurs fois tels commandements contre lesquels on a péché ; le *Souvenez-vous*, plusieurs

Ave Maria, les litanies de la très-sainte Vierge, surtout aux jours consacrés à cette auguste reine ; un peu de visite au saint Sacrement ; telles oraisons à dire en tel endroit, par exemple, à l'autel ou devant la statue de tel saint ; dire ces prières les bras en croix, dans les pays où l'usage le permet. Un prêtre ne pouvait supporter que nos enfants priassent quelquefois les bras en croix dans la chapelle de notre œuvre, c'était pour lui un vrai scandale. Il y a des pays, en France, en Suisse, en Allemagne, et probablement ailleurs, où cet usage est généralement reçu. Les Frères des écoles chrétiennes et autres instituteurs donnent à leurs écoliers des pénitences que nous pourrions imiter, par exemple, vous irez vous mettre à genoux à tel endroit, et vous direz trois fois, cinq fois de suite : Mon Dieu, je vous demande bien pardon d'être si orgueilleux, ou autres choses semblables.

2° Pratiques. Baiser la terre quand cela peut se faire sans être remarqué. On peut donner cette pénitence après des paroles obscènes ou blasphématoires : « Pour punir votre bouche qui a dit cela, vous baiserez avec dévotion trois fois la terre ; » priver un enfant de son dessert ou d'une partie de son dessert ou de son déjeuner ; mais il faut être sûr qu'il le fera, et ne pas se hasarder sans une forte probabilité ; beaucoup d'enfants ne feraient peut être pas de telles pénitences, il ne

faut les imposer qu'à bon escient, ainsi que pour ces autres pénitences : donner quelques sous aux pauvres selon l'état connu de sa bourse, demander pardon aux personnes qu'il a offensées, se lever plus matin qu'à l'ordinaire, assister à la sainte messe, etc., etc.

II. Beaucoup d'enfants, après la confession, se retirent sans faire d'action de grâces, soit qu'ils partent, en effet, tout de suite, soit que, se mettant à genoux, ils ne fassent aucune prière. Cela regarde encore le confesseur. Il doit leur apprendre à remercier le bon Dieu de la grande grâce qu'ils viennent d'en recevoir, à former de bonnes résolutions, à faire leur pénitence sacramentelle. Il doit peu se préoccuper de la longueur du temps qu'ils consacrent à cet exercice, ils ne peuvent pas le faire bien et long ; mais, à leur air distrait ou recueilli, le confesseur trouvera de précieux indices qui lui indiqueront l'esprit de foi dont ils sont animés, ce qui lui servira beaucoup dans les confessions suivantes. Dans une OÈuvre, parmi les milliers de jeunes gens qui la fréquentaient, il y avait un jeune homme de quinze ans, sorti successivement de dix-sept collèges. Bien des fois on aurait dû le chasser de cette maison ; et, malgré toutes les instances qu'on faisait, jamais le directeur ne put s'y déterminer. Pouvait-on renvoyer un enfant qui se confessait tous les huit jours, qui employait une demi-heure ou trois

quarts d'heure à s'examiner, qui ne se trouvait jamais assez préparé, assez contrit, et qui, cependant, quoique avec les mœurs les plus pures, aurait lassé la patience des anges par sa mauvaise tête? Il suffisait de le voir à confesse pour être convaincu de son grand esprit de foi. C'est dans ces moments auxquels généralement on ne prête pas assez d'attention qu'on devine l'enfant, souvent dissimulé quand on le regarde, mais toujours franc quand il se croit seul et livré à lui-même.

CHAPITRE VIII

De l'absolution

Nous terminerons cette première partie par la plus grave et la plus difficile des questions, celle de l'absolution des petits enfants de six à onze ans.

§ 1

FAUT-IL DONNER L'ABSOLUTION AUX PETITS ENFANTS.

Il nous semble inutile de prouver qu'on doit le faire quelquefois (1). Si, en effet, les petits enfants ont commis des péchés mortels, on ne doit pas les laisser croupir et passer les plus belles

(1) Depuis que nous avons écrit ces lignes, la lettre suivante a tranché encore une fois la question.

Lettre du cardinal Antonelli à l'archevêque de Bourges.

Il y a peu de temps le Saint-Père a reçu d'une source digne de toute confiance un rapport affligeant sur la manière insuffisante dont, en certaines parties de la France, les soins spirituels sont donnés aux enfants *avant et après* leur première communion.

Pour donner à Votre Seigneurie illustrissime et révéren-

années de leur vie dans la privation de la grâce sanctifiante. S'il se présente quelque grâce extraordinaire à obtenir, comme un jubilé, ils ont droit à y participer, tout comme les grandes personnes, et l'intention du souverain Pontife est clairement exprimée dans la mention spéciale qu'il fait des pe-

dissime un résumé des faits exposés à Sa Sainteté, je lui dirai qu'on a représenté :

Qu'avant le temps de la première communion on refuse aux enfants l'absolution sacramentelle, les laissant ainsi, on ne saurait dire en vertu de quels principes théologiques, jusqu'à l'âge de 12 ans et même 14 ans, dans un état vraiment dangereux au point de vue spirituel ;

Que même, après les avoir admis pour la première fois à la table Eucharistique, on a coutume de les en tenir éloignés pendant longtemps, leur défendant, dans certains endroits, de communier au temps de Pâques, l'année qui suit leur première communion ;

Qu'enfin il y a même des séminaires où règne l'usage d'éloigner pour plusieurs mois les jeunes élèves du sacrement de l'autel sous prétexte d'attendre une plus mûre préparation.

Sachant combien la fréquentation des sacrements de pénitence et d'Eucharistie importe à la garde et à la conservation de l'innocence dans les enfants ; sachant que cet usage fréquent des sacrements contribue admirablement à alimenter et fortifier la piété naissante dans les jeunes cœurs auxquels elle fait embrasser avec ardeur les pratiques de notre sainte religion, il était impossible de ne pas éprouver une vive répugnance à admettre, du moins dans toute leur étendue, les faits articulés dans ledit rapport, bien que, je le répète, il provint d'une source autorisée. Mais les renseignements qui ont été pris successivement, afin de mieux constater l'existence et la portée des inconvénients signalés, ont prouvé qu'au moins dans une certaine mesure ils étaient fondés.

tits enfants qui n'ont pas fait leur première communion. Enfin, il en est dont la bonne conduite mérite l'absolution, afin d'augmenter en eux la grâce sanctifiante et la présence du Saint-Esprit qui les a prévenus de ses bénédictions. Aussi, nous ne sachons pas que personne soutienne aujour-

C'est pourquoi le Saint-Père, désireux de voir modifier un système si mal entendu et si préjudiciable aux intérêts des jeunes enfants, m'a chargé d'appeler sur ces abus l'attention de Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime et celle de quelques-uns de ses plus zélés collègues, et de la prier d'employer son influence et son autorité, particulièrement auprès des prélats ses suffragants, afin de parvenir à réformer, dans un sens plus conforme à l'esprit et à la discipline de l'Église, ce défectueux système de soins spirituels à l'égard des enfants, système dont (on se l'imagine bien) sont trop disposés à profiter bon nombre de pères de famille, qui ont peu ou point de souci de l'éducation spirituelle de leurs enfants.

En introduisant dans certaines parties de la France la méthode régulière, conforme à la discipline générale de l'Église, qui consiste à admettre même les jeunes enfants à une juste fréquentation des sacrements, on peut, avec raison, augurer que, de proche en proche, la même méthode s'étendra aux autres contrées, et qu'ainsi l'on verra bientôt cesser ce déplorable inconvénient.

Telle est la communication que je suis chargé de vous faire de la part du Souverain Pontife. Et si en l'adressant à Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime il m'est agréable de penser que son grand zèle saura répondre aux sollicitudes inquiètes du Saint-Père, je ne suis pas moins heureux de l'occasion qui m'est fournie de lui attester de nouveau les sentiments de mon estime la plus distinguée.

De Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime
le très-humble serviteur.

Signé : G. Card. ANTONELLI.

d'hui, d'une manière absolue, la thèse formelle qu'il ne faut jamais absoudre les petits enfants : tout le monde est d'accord sur ce point de théorie.

Mais les difficultés n'en sont pas moins grandes dans la pratique. Il y a peu d'enfants capables d'apprécier le bienfait de l'absolution, de s'y préparer comme il faut, de faire une confession suffisamment intègre et complète, et surtout de s'exciter à une contrition au moins imparfaite. Ils sont si légers, si étourdis, si timides, si ignorants, ils ont si peu de foi, qu'on craint de profaner inutilement un si grand sacrement. La pratique de certains prêtres réellement trop faciles enlève l'envie de les imiter, et fait pencher la balance du côté opposé. Ils absolvent tous les enfants après une courte exhortation, et, quand on les confesse après eux, on trouve que l'absolution n'a laissé aucun vestige, pas même le souvenir de l'avoir reçue. La dissimulation souvent profonde des petits enfants forme un autre obstacle presque invincible ; on n'est jamais sûr de leur avoir tout fait dire. Ils avoueront mille péchés véniels, mais tairont soigneusement tous les péchés mortels, ou n'avoueront que le petit nombre de ceux qu'on leur arrachera. Bien plus, si on les presse trop, alors on leur fait même accuser l'impossible, et la perplexité augmente quand on s'aperçoit qu'ils se confessent de tout et au hasard. Enfin, l'expérience prouve que ces absolutions prématurées

peuvent nuire à celle qui précède la première communion et lui enlever quelque chose de son importance et de sa solennité. En France et dans d'autres pays, la première communion est entourée d'un éclat qui impressionne vivement les enfants. On obtient de véritables merveilles à ce dernier moment : la longue préparation qui a duré plusieurs mois, la retraite qui remue les cœurs, un certain entrain, par-dessus tout l'impression sensible d'une grâce beaucoup plus abondante, tout contribue à faciliter singulièrement la tâche du confesseur et à lui donner sur les dispositions d'un enfant, sinon la certitude, au moins toute la probabilité désirable. Mais, en dehors de cette époque solennelle à tant de titres, on n'a que des enfants plus jeunes, moins développés ; on manque du secours de ces actes sensibles, si propres à leur faire mieux comprendre l'acte invisible qui s'opère en eux ; on ne peut leur faire une retraite à chacun comme pour la première communion ; il faut les absoudre entre deux parties de jeu, entre deux sottises, deux dissipations ou, tout au moins, entre deux actes ordinaires de la vie, sans être sûr de la sincérité, de la contrition, du ferme propos, de la connaissance même du grand acte qu'ils vont faire. Voilà, ce me semble, l'objection dans toute sa force ; j'ai d'autant moins cherché à l'affaiblir ou à la dissimuler que j'en comprends toute la gravité et l'importance. Tout cela donc

est très-vrai, mais ne peut infirmer le principe, qu'il faut absoudre les petits enfants, sinon toujours, c'est l'excès, au moins souvent : comment donc faire accorder la théorie avec la pratique ?

Tout me semble rouler sur quelques équivoques : faut-il absoudre tous les petits enfants et les absoudre toujours ? Certainement non, et je conviens que la facilité ou, pour mieux dire, la légèreté de quelques confesseurs en cette matière ne servirait qu'à gâter le métier et le rendre impossible aux bons prêtres qui, venant après eux, voudraient faire leur besogne en conscience. On ne peut trop les blâmer d'exposer le sacrement à tant de profanations souvent irréparables et qui étaient inutiles ; car, enfin, que veulent-ils ? Rendre à cette jeune âme la grâce sanctifiante ? Une absolution nulle ne produit en elle aucun effet ; une absolution sacrilège rend plus grave, au contraire, son triste état. Ont-ils voulu faire gagner un jubilé ? On ne le gagne qu'en étant vraiment contrit et confessé. Veulent-ils augmenter la grâce sanctifiante ? Que peut augmenter une absolution mal reçue ? Condamnons donc la pratique de ces prêtres, mais ne condamnons pas le principe, qu'il faut absoudre souvent les petits enfants, *positis penendis*.

L'autre équivoque est celle-ci : on ne peut pas préparer suffisamment les enfants à l'absolution pour les motifs détaillés plus haut. Mais ces mo-

tifs, très-vrais en eux-mêmes et qui rendraient l'absolution nulle ou sacrilège, n'ont qu'à être enlevés pour enlever les inconvénients et rendre l'absolution parfaitement bonne. Tout se résume donc en ceci : 1° il faut donner l'absolution aux enfants toutes les fois qu'elle leur est nécessaire ou utile ; 2° il ne faut jamais la leur donner sans les y avoir suffisamment préparés. Nous allons dire quelles sont les circonstances dans lesquelles on doit le faire.

§ 2.

QUAND FAUT-IL DONNER L'ABSOLUTION ?

Nous avons détaillé tout à l'heure les trois occasions ordinaires où un enfant peut et doit recevoir l'absolution.

1° Il y a des natures privilégiées qui, dès leur bas âge, portent des marques évidentes de prédestination ; il faut les absoudre quelquefois, par exemple aux plus grandes fêtes. Qu'aurions-nous fait si nous avions été les confesseurs de saint Louis de Gonzague, de saint Stanislas ou du bienheureux Berchmans ? Leur aurions-nous refusé la grâce de l'absolution, à cause de leur excessive jeunesse ? Sans doute, des enfants si saints sont très-rares, mais, enfin, ils peuvent se rencontrer

et se rencontrent en effet, quoique dans un degré ordinairement moins élevé ! Plus tard, ils pourront ne pas continuer leur marche à pas de géant, et peut-être même rétrograder ou tomber tout à fait, sans qu'il soit moins vrai qu'ils aient été des saints dans leur enfance. Peut-être même leur persévérance tiendra-t-elle à cette augmentation de grâce habituelle que vous leur aurez donnée de bonne heure avec abondance. Parmi ces enfants, il peut y en avoir de très-intelligents ; s'ils ne le sont pas à huit ans, ils peuvent l'être à neuf, à dix, à onze ans. Qui n'en connaît de très-intelligents à cet âge, capables de produire toutes sortes d'actes de vertu, très-exacts à leurs petits exercices de piété, n'ayant pas l'idée du vice ou le fuyant quand ils le connaissent, doux, obéissants, soumis, aimant les choses saintes, suivant les offices de l'Église, les imitant chez eux ? Avec cela ils auront des défauts, ils sont fils d'Adam ; mais ils les auront peu nombreux, ou peu graves ; ils ne seront ni fiers, ni menteurs, ni voleurs, ni impurs, c'est-à-dire qu'ils ne commettront pas les plus graves péchés du jeune âge. Nous connaissons tous des enfants semblables, et, s'ils sont plus nombreux dans les familles bien élevées, on en trouve dans toutes les classes. Il faut développer en eux ces sentiments ; il faut cultiver ces belles natures, et, au lieu de demander ce développement, cette culture à l'éducation profane,

il faut le demander aux moyens surnaturels, et le meilleur de tous, c'est la grâce des sacrements, par conséquent l'absolution. J'ai connu des enfants appartenant à la lie de la société, qui seraient devenus probablement des gueux, qui en avaient déjà les allures précoces, et que Dieu cependant s'était choisis. Après quelques mois de soins assidus, ils rentraient dans la catégorie de ceux dont je viens de parler, et ce spectacle était rendu encore plus admirable par le contraste du milieu dans lequel ils vivaient. Oh ! nous ne sommes pas prêtres seulement pour réparer les désastres ; il est bien plus beau pour nous de les prévenir, de conserver à Dieu les âmes que de les lui gagner ; et, s'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit que pour cent justes qui persévèrent, ceux qui sont restés purs sont les plus chéris de l'Agneau et le suivent partout où il va (Apoc., xiv, 4). Je conviens que ce grand bienfait demande une préparation proportionnée à son importance, qu'il faut le refuser lorsque cette préparation n'existe pas ; mais, si on peut l'obtenir, l'objection tombe, il faut absoudre les enfants.

2° Le jubilé est une époque de grâces abondantes, qui se déversent sur toute la famille chrétienne par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints. Dans cette circonstance solennelle, les souverains pon-

tifes, en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu, délient les âmes de telle manière, que ceux qui ont le bonheur de gagner le jubilé dans toute sa plénitude n'ont plus aucune peine temporelle à subir pour leurs péchés pardonnés. C'est là un bien grand avantage pour les pécheurs ; ils peuvent solder leurs comptes à la justice de Dieu, en satisfaisant pour leurs dettes au moyen du trésor inépuisable de l'Église. Dire que les petits enfants doivent être exclus de ce bienfait serait une erreur, car il faudrait prouver que leur âge les rend incapables de cette application des mérites du Sauveur, ce qui est absurde ; toutes les bulles qui promulguent une si grande grâce font d'eux une mention spéciale, en les dispensant des pratiques qui seraient incompatibles avec leur âge, comme la communion, mais en leur imposant l'obligation de se confesser, c'est-à-dire de recevoir l'absolution s'ils en ont besoin. Donc, ils peuvent et doivent la recevoir, s'ils ont eu le malheur d'offenser Dieu. J'ajouterai même qu'ils peuvent, en ce temps, la recevoir plus facilement qu'en tout autre. On peut leur donner une retraite, leur faire faire quelque acte public et solennel qui les impressionne plus fortement, les réunir ensemble, soit pour s'éviter la peine des instructions individuelles, soit à cause de l'entrain qu'ils se communiquent par leur nombre ; on doit compter, surtout, sur la grâce bien plus abondante de ces

saints jours et croire fermement que Dieu lui-même, qui chérit ces petites âmes, supplée à leur faiblesse bien plus qu'à tout autre moment.

3° Mais, surtout, et en quelque temps que ce soit, il faut disposer les enfants à l'absolution, et la leur donner quand ils ont eu le malheur de commettre une faute théologiquement grave. Dans ce cas, ils y acquièrent un droit strict par l'aveu qu'ils en font; alors même qu'ils ne sauraient pas réclamer ce droit, il y a pour le confesseur une obligation d'y satisfaire d'autant plus rigoureuse, qu'ils connaissent moins le besoin qu'ils en ont. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Le confesseur n'a-t-il pas, à l'égard de son jeune pénitent, les obligations d'un tuteur consciencieux qui soigne les intérêts de son pupille avec d'autant plus de zèle que ce pupille encore trop jeune ne se doute pas de ce qu'on fait pour lui. Laisser un pauvre enfant croupir dans la disgrâce de Dieu pendant une ou plusieurs années; le priver des secours que Dieu refuse à ceux qui sont ses ennemis; ne pas faire tous ses efforts pour que cet état ne se prolonge point, en vérité, comment est-il possible de l'admettre? Fera-t-on comprendre à cet enfant que son état est affreux et exposé à la damnation? Mais de quoi lui servira cette connaissance, si on se borne là? Le lui laissera-t-on ignorer? Mais alors il grandira et croupira dans des habitudes qui ne pourront peut-

être jamais plus se corriger. D'ailleurs, il faudra bien enfin l'absoudre à sa première communion ; tout le monde en convient. Or, quelles difficultés à ce moment si on a attendu si longtemps ! Il faudra faire tout d'un coup ce qu'on a refusé de faire peu à peu et successivement. Direz-vous que cet enfant n'avait pas assez d'intelligence ? Mauvaise excuse, car ne connaissons-nous pas tous des enfants qui, à huit ans, par exemple, sont aussi avancés que d'autres à douze ? Vous devrez au moins absoudre ceux-là, c'est déjà quelque chose ; mais les autres, pour être plus grossiers, n'en ont pas moins été capables de péché mortel, pourquoi donc ne le seraient-ils pas de l'absolution ? Le parallélisme est complet. Dieu, dans sa justice, n'a pas pu permettre la précocité pour le mal et la refuser pour le repentir ; ce serait dire qu'il y a des moments dans la vie où il faut nécessairement aller en enfer, sans aucun moyen d'éviter ce malheur... Mais j'insiste trop sur ce point si contredit dans ces derniers siècles de rigorisme, qui sont encore trop près de nous. Grâce à Dieu, le principe dont nous parlons est admis aujourd'hui par tous les bons prêtres et mis en pratique. La difficulté est donc surtout dans l'autre question : comment faut-il s'y prendre pour absoudre les petits enfants ?

§ 2

COMMENT FAUT-IL PRÉPARER LES ENFANTS A L'ABSOLUTION ?

1° La première chose qu'on doit faire pour préparer les enfants à l'absolution, c'est de procurer l'intégrité de leur confession, car, s'ils ne sont pas sincères, ils ne peuvent recevoir cette grâce. Cette première difficulté est fort grave, mais elle n'est pas insurmontable ; pour les uns, ce sera peu de chose et facile à obtenir ; pour les autres, ce ne sera que difficile ; pour les autres, ce sera peut-être impossible. Il faudra donc proportionner ses soins aux divers états de ces pauvres âmes, sans jamais se décourager des succès, puisque la grâce et la patience viennent à bout de tout. J'ai rencontré bien souvent des natures absolument abruptes et sans espoir, qui m'étonnaient par le réveil subit de leur foi. Tous les avis, toutes les instructions, s'étaient perdus dans l'épaisseur de leur nature ; mais voilà que, tout à coup, je les voyais revenir à la surface : il avait suffi d'une forte commotion, d'un danger de mort, par exemple, ou d'un grave événement de famille pour les montrer sous un jour encore inconnu. Du reste, nous avons suffisamment parlé, dans le chapitre cinquième, de cette intégrité et des moyens de l'obtenir : ajoutons seulement qu'elle doit

être proportionnée à l'âge de chacun, et que, Dieu demandant beaucoup moins d'un enfant que d'un homme, nous ne devons pas exiger plus que lui. Il suffit d'une intégrité formelle : le défaut d'intégrité matérielle n'empêche pas la validité du sacrement, elle serait même impossible avec certains caractères trop épais ou trop légers.

2° Le ferme propos est la résolution de ne plus offenser Dieu. Les jansénistes exigeaient que cette résolution fût tellement efficace, qu'elle garantît contre toute faute à l'avenir, et ils ne voulaient en juger que par les événements postérieurs : c'est la raison qui leur faisait ajourner l'absolution pendant un si grand nombre d'années et même jusqu'au moment de la mort, sûrs alors de ne pas voir leurs pénitents retomber dans le péché. Il suffit au sacrement que cette résolution soit réelle, sincère, au moment où elle est formée par le pénitent, quoique l'expérience n'enseigne que trop que cette promesse sera probablement oubliée comme tant d'autres. Qui, d'ailleurs, peut avoir la certitude de cet oubli ? L'enfant persévérera peut-être à cause de sa bonne volonté, et plus encore par une grâce spéciale du bon Dieu. Si le cours ordinaire des événements fait craindre des chutes probables, la toute-puissante bonté du divin Sauveur peut néanmoins en préserver facilement. Sans doute, on peut moins se fier aux promesses d'un enfant qu'à celles d'un homme

fait : les probabilités sont moins grandes en sa faveur, mais, en revanche, la sincérité est pour lui ; quand il promet, il a réellement l'intention de tenir, et il est persuadé qu'il tiendra parole ; il n'a pas encore ces découragements des jeunes gens qui croient tous leurs efforts inutiles, quand ils sont retombés après leurs meilleures résolutions. Ajoutons ce que nous avons déjà dit plus haut, que Dieu, dans sa bonté, se proportionne à l'âge, à la faiblesse de l'esprit, et qu'il serait injuste de demander plus que lui. Si on veut une certitude de bon propos absolue, garantissant contre toute chance de rechute, il faut renoncer à confesser, et même à nous confesser nous-mêmes, qui sommes si loin de faire tout ce que nous demandons à nos enfants : *Sacramenta propter homines*. Quand le confesseur a bien exhorté son pénitent, qu'il en a obtenu le regret d'avoir offensé Dieu, qu'il lui a fait promettre de ne plus pécher, que cet enfant l'a promis avec un grand air de sincérité, avec un vrai désir de ne plus le faire, cela suffit pour l'absoudre. Je sais bien qu'après des déceptions réitérées, le confesseur doit moins se fier aux paroles et multiplier les épreuves, mais encore, comme nous le dirons plus à propos en parlant des jeunes gens plus avancés en âge, doit-il tenir compte du tempérament, du caractère, des occasions, et surtout du degré d'esprit de foi. Toutes les fois donc qu'on a pu ac-

quérir la certitude morale d'un ferme propos et d'un regret véritable, il faut, en général, donner l'absolution, quelle que soit la multiplicité des chutes; il ne faut hésiter que devant le doute et ne s'arrêter que devant la certitude de l'absence des regrets. Sans doute, quand rien ne presse, il vaut mieux différer, réfléchir; mais il y a des cas où tout délai et toute longue réflexion sont impossibles : je ne parle pas seulement du danger de mort où il faut rapidement utiliser les quelques moments qui nous restent, mais aussi d'autres cas qui se présentent souvent. Par exemple : voilà une douzaine de petits enfants, parmi eux il y en a qui ont certainement commis un ou plusieurs péchés mortels, et nous n'avons que cette confession pour les absoudre, c'est l'hypothèse; ils vont aller en vacances; ils vont changer de pays; nous-même allons être envoyé dans une autre paroisse. Si nous leur disons de revenir, ils ne reviendront certainement pas, quoiqu'ils pussent matériellement le faire, parce qu'ils sont trop jeunes, qu'ils n'oseront pas le dire à leurs parents ou à leurs maîtres, qu'ils ne sauront pas retrouver le chemin, qu'ils ignoreront où nous rencontrer; en un mot, leur âge et leur position nous mettent dans l'impossibilité morale de les revoir de long-temps. Dans ces cas et autres semblables, il faut les exciter le plus possible à la contrition et au ferme propos, et ne pas hésiter à les absoudre ;

c'est la pratique des meilleurs prêtres. Pourquoi, en effet, les laisserions-nous en cet état ? Sauront-ils se confesser de nouveau à un autre prêtre, ou bien, s'ils nous reviennent longtemps après, saurons-nous nous souvenir de ce qu'ils avaient dit, s'en souviendront-ils eux-mêmes ? Et quels regrets s'ils mouraient dans l'intervalle !

3° Le ferme propos se lie étroitement à la contrition dont il est la conséquence nécessaire. Il n'est pas impossible d'obtenir la contrition parfaite, et il faut y tendre de son mieux, quoique l'attrition suffise avec le sacrement. Si l'enfant n'est pas toujours capable d'être impressionné suffisamment par les motifs les plus élevés, on peut plus facilement lui donner une grande peur de l'enfer et lui faire regretter une faute qui l'y conduirait infailliblement. Dieu, dans sa bonté, se contente de cette crainte, qui est le commencement de la sagesse et des autres motifs surnaturels bien meilleurs. La foi grandit avec l'âge ; comme tous les autres bons sentiments du cœur, elle commence par la peur des châtimens pour arriver à l'amour le plus parfait. La grande difficulté consiste à exciter cette contrition chez les enfants qui n'ont encore fait que des fautes vénielles très-légères, par exemple, dans les cas que nous avons énumérés plus haut, d'un jubilé ou d'un jour de grande fête. Remarquons, cependant, que, si le regret doit être aussi réel pour les petits

péchés dont on désire le pardon que pour les grandes fautes, il ne peut avoir la même intensité ; on ne peut pleurer un péché véniel avec les mêmes larmes qu'un péché mortel. Le regret doit s'élever à la hauteur de la malice. Cela posé, le confesseur choisira le plus grave des péchés véniels, commis dans la vie passée, soit en lui-même, soit à raison des circonstances ; il s'appliquera à en montrer la laideur à son pénitent, afin qu'il le regrette, et lui donnera l'absolution ; cela suffit pour que le sacrement de pénitence soit bien administré, quand bien même on n'aurait pas de regret de tous les autres péchés véniels, c'est la doctrine de tous les théologiens. On doit cependant ne pas lui fausser la conscience en lui faisant croire que ce péché véniel est mortel.

Résumons cet important chapitre d'une manière plus succincte : il est certain, 1° qu'il faut absoudre quelquefois les petits enfants : les bons, pour augmenter en eux la grâce sanctifiante ; ceux qui sont en péché mortel, pour la leur rendre.

2° Qu'il ne faut jamais le faire sans les y préparer suffisamment, conformément aux sains principes de la théologie, par une contrition et un ferme propos véritables.

Le premier principe bien admis, on aura plus de courage pour entreprendre la réalisation du second ; le second principe réalisé, on n'hésitera plus à mettre le premier en pratique, et, de cette

manière, on aura le bonheur de conserver ou de faire renaître à la grâce l'immense multitude de jeunes âmes qui ont l'affreux malheur de passer toute leur enfance dans l'inimitié de Dieu. Quel plus beau résultat peut désirer un prêtre ! Quelle fonction dans tout son ministère sera plus excellente que celle-là ! Qui lui donnera plus de joie et d'assurance, quand il paraîtra devant le bon Dieu, que d'avoir mérité la récompense promise à ceux qui ont soigné les plus petites âmes ! *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam : intra in gaudium Domini tui* (Matth., xxv, 21). La gloire de Dieu, le salut de ces âmes, la reconnaissance des familles, de la société, de l'Église, la satisfaction d'un devoir pénible bien rempli, la récompense éternelle, tout se réunit pour faire du ministère des petits enfants, en apparence si ingrat, le plus beau et le plus consolant de tous les ministères.

S. - C. - J.

SECONDE PARTIE

DE LA CONFESSION DES ENFANTS QUI SE PRÉPARENT
A LEUR PREMIÈRE COMMUNION.

CHAPITRE PREMIER

**Importance de la préparation à la première
communio.**

Si tous les enfants de onze ans avaient reçu, depuis leur bas âge, les soins dont nous avons parlé dans la première partie, la première communion serait le plus facile de tous les actes, et il n'y aurait pas beaucoup à s'en inquiéter. Par une pente graduelle et insensible nous arriverions à cet heureux moment, et ces petites-âmes, toujours innocentes, connaissant bien leur religion, pratiquant tous leurs devoirs, autant que l'âge le comporte, aimant le bon Dieu de tout leur cœur, ne nous donneraient, pendant cette dernière année, que des fleurs sans épines. Il y a, sans doute, de ces heureux enfants, préparés par le même confesseur, et, pendant quatre ou cinq ans de suite,

à ce grand acte. Pour eux, nous avons peu à dire ; cette dernière année de préparation ne sera que la suite des précédentes : nous les retrouverons à la troisième partie de cet ouvrage, quand nous parlerons des années qui suivent la première communion.

Mais l'immense majorité arrive au catéchisme sans aucune préparation antérieure. Les uns, que nous avons appelés les enfants de rues, sont couverts de vices et remplis de mauvaises habitudes ; les autres, écoliers libres, ne valent souvent pas mieux dans les légères variantes de leur vie ; ceux des pensionnats qui ne sont pas essentiellement chrétiens ressemblent aux précédents : il n'y aura donc que les rares exceptions dont nous avons parlé, qui sont les enfants élevés par des parents chrétiens, ou ceux des pensionnats vraiment catholiques, comme il y en a encore, grâce à Dieu.... Oublions-les, pendant quelques chapitres, pour nous occuper spécialement des autres plus abandonnés.

Constatons, d'abord, qu'un sentiment populaire exige que l'on fasse sa première communion. Ce sentiment, souvent peu chrétien dans ses motifs, est cependant heureux dans ses effets. Sans la première communion, les premières années de la vie des enfants échapperaient à notre ministère, comme nous échappent malheureusement les suivantes. Ne pas faire sa première commu-

nion est un déshonneur, une preuve de stupidité ou de corruption précoce et exagérée. En outre, on ne peut pas entreprendre un état sans avoir rempli ce devoir. Il y a aussi, disons-le, quelques restes de foi chrétienne dans ce désir qu'ont tous les parents de voir s'accomplir cet acte ; tout au moins ont-ils l'envie de se débarrasser de ce qu'ils regardent comme une formalité indispensable. Quels que soient donc les motifs qui font tenir encore à la première communion, il est permis par ce moyen, pendant cinq ou six mois, de travailler de notre mieux sur les âmes de ces enfants, ce que nous ne pourrions faire si nous les réunissions simplement pour leur donner une éducation chrétienne, si peu appréciée de nos jours. Indépendamment de l'importance des sacrements, nous avons tout intérêt à profiter de la bonne volonté des parents pour inculquer aux enfants ces sentiments de religion, dont rien peut-être ne leur parlera plus durant le reste de leur vie. D'ailleurs, on a raison de dire que la première communion est le plus grand de tous les actes : il peut y en avoir de plus considérables par les devoirs qu'ils imposent, le sacrement de l'ordre, par exemple, ou la profession religieuse ; mais de la première communion dépend le plus souvent toute l'existence d'un homme. Elle sera fréquemment le commencement de sa vie chrétienne ou le dernier de ses actes religieux. Dans le premier

cas, quelle importance de la bien faire, puisque c'est d'elle que dépendra toute la suite de la vie de l'enfant, et, par conséquent, son éternité ! Si, au contraire, comme il n'arrive que trop souvent, il abandonne plus tard tout devoir religieux, il importe que la première communion jette de si profondes racines dans son cœur, ou tout au moins dans ses souvenirs, qu'elle puisse être un jour la cause de sa conversion. La première communion est l'aurore de la vie, aurore sereine ou remplie de tempêtes, selon qu'elle aura été bien faite ou profanée. Le grand malheur de notre siècle n'est pas seulement l'immoralité qui déborde, l'humanité a toujours été plus ou moins semblable à elle-même ; mais on ne connaît plus Dieu, et, par suite, on ne pratique plus sa religion ; c'est là un grand malheur, car *ignoti nulla cupido*, on n'a guère le désir de ce qu'on ignore, et, ce qui est pire encore, c'est qu'on ne connaît la religion que par les attaques dont elle est l'objet. L'impiété s'affiche partout, audacieusement protégée par les maximes du jour, et, très-souvent, par la législation elle-même ; quel que soit le milieu où vit un jeune homme, il retrouve cette irréligion sous toutes les formes, et pour la grande majorité il n'y a que la première communion qui puisse faire le contre poids. C'est dire quels soins nous devons donner à cette préparation, qui est évidemment l'un des actes les plus importants

de notre ministère. Il est sans doute déplorable qu'on attende si longtemps pour y penser ; on aurait dû commencer avec les premières lueurs de la raison de l'enfant ; mais, comme souvent il n'a pas dépendu de nous de le faire, nous devons mettre tous nos soins et toutes nos peines à réparer, autant qu'il est possible, ce temps malheureusement perdu : avec Dieu, il n'est jamais trop tard en cette vie. Seulement, ne nous laissons pas aller à la moindre négligence, les moments sont trop précieux et trop courts. Une erreur trop commune attribue au catéchiste la part principale dans cette œuvre. Sans doute, le catéchiste peut beaucoup, et l'Église, qui le délègue pour enseigner de sa part les vérités du dogme et de la morale, lui confie un ministère bien important. C'est lui qui donne l'instruction religieuse, et, quand il a le bonheur d'être clair et intéressant dans ses catéchismes, c'est lui qui prépare extérieurement toute la première communion. Mais le rôle du confesseur n'est pas moins considérable : au catéchiste, la formation de l'esprit ; à lui, surtout, la formation du cœur ; au catéchiste, des détails techniques ; au confesseur, le soin de former à la vertu et d'inspirer l'horreur du péché. Sa fonction, par conséquent, est double : arracher le mal, et planter le bien. Beaucoup de confesseurs ne s'occupent que de la première partie de ce ministère, se contentant d'user du pouvoir qu'ils

ont reçu d'absoudre ; mais il y a bien plus à faire, il faut, après avoir chassé le démon d'une âme, l'orner de toutes les vertus chrétiennes : c'est la grâce de direction que l'Église lui a confiée en même temps que le pouvoir de remettre les péchés.

CHAPITRE II

Du choix du confesseur.

D'après ce qui précède, il est très-important pour les enfants d'avoir un bon confesseur, quoique ce choix ne dépende pas d'eux ordinairement ; car, s'ils sont libres de le faire, ce qui est rare, ils le font le plus souvent par caprice et au hasard, et, si ce choix leur est imposé, force leur est de s'en contenter. Dans tous les cas, comme nous n'écrivons pas pour leur donner les règles de ce choix, mais pour les confesseurs eux-mêmes, voici tout ce que nous en dirons.

1. Les enfants, quand ils le peuvent, doivent demeurer libres dans leur choix. Sans doute, le caprice, avons-nous dit, les déterminera souvent ; d'autres fois des motifs plus imparfaits, par exemple, la facilité connue de tel directeur, inspireront leur préférence : mais, quoi qu'il en soit, cette liberté ne doit pas être violentée ; personne ne peut leur imposer contre leur gré tel ou tel confesseur, quoiqu'on pût quelquefois, pour de bonnes raisons, ne pas leur permettre un choix imprudent.

2. Il est à propos, cependant, d'aider ce choix quand on peut le faire prudemment. Il y a des prêtres qui, par leur sainteté, leur grande bonté ou leur longue habitude des enfants, méritent la préférence sur ceux qui s'adonnent plus exclusivement à d'autres ministères ; mais, en éclairant ce choix, il faut se garder de l'imposer. Tout ce qu'on peut faire à cet égard, c'est d'incliner la volonté ; la jeunesse des enfants en donne mille moyens.

3. Il y a des prêtres qu'on pourrait appeler impossibles pour les enfants ; ils ne les comprendraient pas ou les décourageraient : ce sont les prêtres trop théoriques dans leurs principes, ou bien trop inquiets dans leur caractère ; ce sont les prêtres toujours pressés, sans patience ; ce sont, surtout, j'ose le dire, les prêtres trop faciles. Les enfants ne sont pas capables de concevoir les accommodements qu'on peut apporter aux principes ; leur droiture naturelle y répugne. Pour eux, le mal est le mal, ils ne comprennent pas qu'on en diminue l'importance. A cause de cela, ils aiment, en général, les confesseurs exacts et un peu sévères, qui les questionnent beaucoup, et soulagent bien leur conscience ; mais il leur faut surtout des prêtres assidus, faciles à trouver. Un bon confesseur d'enfants doit être toujours à leurs ordres : une femme prend les moments de son directeur et l'attend souvent des heures

entières, mais, pour un enfant, la chose est impraticable : il a actuellement envie de se confesser, il ne l'a plus à un autre moment, à plus forte raison un autre jour.

4. Quand un enfant a un confesseur, il est de la plus haute importance qu'il s'adresse toujours à lui sans jamais en changer. Il y en a qui font vingt confesseurs dans leur enfance; c'est un très-grand malheur. Sans doute, tout médecin peut soigner tout malade; mais la science ne vaut pas la longue connaissance qu'acquiert un docteur du tempérament de son client, des causes ordinaires de ses maladies, du traitement qui lui est le plus avantageux. Il en est de même des âmes : il faut longtemps à un directeur, surtout s'il est jeune, pour connaître le caractère, le tempérament, les inclinations de son pénitent. Souvent il découvre à la longue de ces indications précieuses et jusqu'alors inaperçues, qui, rapprochées d'autres faits analogues et plus anciens, sont pour lui comme une révélation. A ces motifs incontestables se joignent des motifs naturels, mais bons en eux-mêmes. Un confesseur remplit simplement son devoir avec un nouveau pénitent; il s'attache peu à peu à un pénitent ancien, et acquiert ainsi sur lui une sorte de véritable paternité. Il comprend cet enfant à demi-mot, il sait qu'il est timoré et qu'il s'exagère ses fautes, ou bien qu'il a peu de foi et n'y attache que peu

d'importance. Il le connaît sincère ou très-dissimulé. L'orgueil, qui dans un pénitent annonce de grandes chutes, promet, sous une direction sage et suivie, de beaux actes de vertu. Celui-ci a des passions fort vives, celui-là une grande mollesse de caractère. En un mot, les différences des âmes étant infinies dans leur variété, ce n'est qu'en vieillissant auprès d'elles qu'on parvient à les connaître parfaitement. D'ailleurs, pourquoi les enfants changeraient-ils de directeurs ? Par inconstance ? c'est un motif fréquent, mais mauvais, dont il faut les détourner. Par absence de cœur, manque de reconnaissance ou d'attachement ? ce motif est encore plus mauvais que le précédent. Par honte ? il faut les éclairer et leur montrer quel tort ils se font en cachant leurs principales maladies à leur médecin ordinaire pour les dire à un directeur toujours nouveau.

5. Cependant, par une juste conséquence de ce principe de liberté dont nous parlions tout à l'heure, le confesseur ne doit employer que des moyens indirects pour empêcher qu'on le quitte pour s'adresser à un autre ; il ne doit jamais s'y opposer lui-même. Il y a des directeurs d'une susceptibilité extrême et ridicule en cette matière. Ils veulent qu'on leur soit rivé, pour ainsi dire, qu'on se confesse par force à eux ; ils ne peuvent pardonner à ceux qui les quittent ; ils les boudent, leur font même de véritables querelles, ou bien

se désolent à part eux de l'inconstance et de l'ingratitude des enfants. Hélas ! l'inconstance et l'ingratitude ne sont pas des spécialités propres au jeune âge ; elles sont le défaut du genre humain tout entier. A quarante comme à quinze ans, il y a des natures mauvaises pour qui la reconnaissance est le plus lourd des fardeaux ; ils ont hâte de s'en débarrasser. Si nous confessons pour notre propre satisfaction, nous aurons droit d'être susceptibles, mais, si nous travaillons pour le compte du bon Dieu, comment pouvons-nous nous plaindre de partager les ingrattitudes qui déchirent son cœur bien autrement tendre et sensible que le nôtre ? D'ailleurs, les enfants peuvent avoir, pour s'adresser à un de nos confrères, des motifs dont nous ne sommes pas juges, puisque ce serait l'être dans notre propre cause. Quelquefois, c'est une répugnance motivée, d'autres fois instinctive et involontaire. Tel confesseur est admirable pour celui-ci, et détestable pour celui-là ; c'est providentiel, car, sans cela, certains prêtres seraient accablés, et les autres tout à fait sans travail. D'autres fois, les enfants ont à se plaindre de leur confesseur pour mille raisons plausibles : il est bourru, il est trop long, trop court, trop peu sérieux. D'autres fois, ils sont gênés parce qu'ils vivent trop près de lui. D'autres fois enfin, ils ont de vrais désirs de perfection qu'ils espèrent mieux satisfaire avec

tel prêtre qu'avec tel autre. Pourquoi donc nous inquiéter si l'on nous quitte pour s'adresser ailleurs ? Vouloir nous imposer serait rendre la confession odieuse et même s'exposer à faire faire une longue suite de sacrilèges.

6. Mais, s'il faut respecter la liberté des enfants, il faut éviter ces changements trop fréquents qui ne viennent pas de leur volonté ; car ceux-là surtout sont déplorables. Que dire donc de ces écoles dont les maîtres n'ont pas d'ordre, et laissent tout aller au hasard dans leurs classes ? Au début du catéchisme ils n'inscrivent pas à qui se confessent leurs élèves, ou, s'ils le font, ils perdent leurs listes. Qu'en résulte-t-il ? Les enfants vont une première fois à monsieur un tel, mais, ignorant ou oubliant son nom, ils continuent la fois d'après avec un autre ; c'est ainsi que j'ai rencontré un pauvre enfant qui avait fait cinq confesseurs pendant ses six mois de catéchisme. Le dernier ne put se décider à l'admettre à la première communion : il ne l'avait confessé qu'une fois. On amena cet enfant désolé dans une OEuvre ; il était fort simple d'intelligence, on ne put que le refuser, comme avait fait son cinquième confesseur. Et pourtant l'enfant n'avait pas tous les torts ; ces faits sont très-fréquents dans les grandes villes. En règle générale et surtout dans ces écoles si mal dirigées, les confesseurs feraient bien de dresser pour eux-mêmes

des listes synoptiques de confession, ce serait le moyen de savoir à quoi s'en tenir et aussi de contrôler avec leurs confrères à qui se confessaient les enfants d'une paraisse ou d'un grand pensionnat. Un bon prêtre me racontait qu'on vint un jour à la sacristie demander le confesseur d'un garçon qui allait mourir : sur cinq prêtres de la paroisse trois l'avaient confessé, on ne savait lequel lui envoyer. La durée du catéchisme de la première communion est malheureusement si courte, que le même enfant ne peut y avoir plus d'un confesseur, sous peine de faire la plus mauvaise besogne.

Pareillement, si c'était possible, les supérieurs ne devraient jamais faire de changements pendant la préparation à la première communion, à moins de ces très-graves raisons dont ils sont après tout les seuls juges. Un évêque daignait me dire qu'il ne faisait ordinairement les mutations qu'au mois de septembre pour ne pas déranger les premières communions et les pâques. A plus forte raison, pendant ce temps-là, un curé ne devrait-il pas changer les fonctions de ses vicaires sans une très-urgente nécessité. Comment, en effet, ne pas comprendre que les enfants, bien plus encore que les grandes personnes, doivent cruellement ressentir les effets de ces changements qui les obligent à tout recommencer chaque fois ? N'est-ce pas rendre aussi odieux que possible un sacrement que

la timidité de cet âge trouve déjà si pénible en lui-même ? Aussi, qui pourrait dire les mauvaises premières communions qui sont la conséquence nécessaire du peu de temps qu'on laisse à ces petits cœurs pour s'attacher à leur confesseur et, par cet attachement naturel, s'élever peu à peu aux idées surnaturelles de la foi ? Donc, tout en convenant que le confesseur n'est pas toujours libre de procurer la stabilité de la direction, concluons néanmoins qu'il doit faire tout son possible pour y parvenir.

CHAPITRE III

**De la première chose que doit faire le confesseur
pour détourner les enfants du péché.**

I. La première et spéciale fonction du confesseur des enfants est incontestablement de les détourner du mal pour les attirer au bon Dieu. Il est à cet égard une illusion déplorable et trop répandue. On entend souvent dire que les enfants qui n'ont pas encore franchi l'adolescence sont innocents, qu'ils n'ont que de bons penchants, de bonnes qualités. L'extérieur aimable de leur âge confirme cette opinion, et les parents sont d'une habileté extrême pour faire ressortir toutes les heureuses saillies, tous les jolis traits de caractère qui embellissent les jeunes années de leurs enfants. Il est incontestable que cet âge, qu'on appelle justement le printemps de la vie, a des grâces qui lui sont propres ; ces petits cœurs n'ont pas encore été atteints par le vice proprement dit ; ils sont encore purs d'une pureté matérielle et relative, et l'image de Dieu n'est pas effacée dans eux par l'empreinte profonde et dégradante du péché. Cependant, pour l'observateur

attentif, pour celui qui aime ces âmes en elles-mêmes et non pour leur attrait extérieur, il y a les plus graves sujets de sérieuses observations. Le dogme du péché originel, s'il en était besoin, recevrait une confirmation toute particulière de l'examen qu'on fait attentivement des jeunes âmes. Le monde ne les a point encore gâtées ; elles ignorent les grandes passions, et pourtant tous les vices y sont en germe ; vous ne pouvez dire quel est celui qui dominera les autres, le caractère n'est point encore formé ; mais, si une bonne éducation ne corrige pas à temps ces défauts, qui seront infailliblement développés par le tempérament, les occasions, le milieu, les exemples, cet enfant si charmant, qui aurait pu devenir un saint, deviendra un grand pécheur. Je conviens que les mœurs publiques suffisent quelquefois à empêcher la corruption effrénée et les vices par trop saillants ; mais, pour nous, prêtres, il n'en restera pas moins un jeune homme vicieux, vivant en péché mortel, manquant à sa fin, qui est de connaître, d'aimer et de servir Dieu pour acquérir la vie éternelle. Il faut donc, à tout prix, pénétrer dans ces âmes, en connaître tous les replis, pour y voir leurs penchants, leurs défauts, leurs faiblesses, et il n'y a que le confesseur qui puisse le faire d'une manière parfaite. Les parents, ai-je dit, se cachent à eux-mêmes les défauts de leurs enfants, mais, vou-

lussent-ils les connaître, ils ne le pourraient pas; ils savent les défauts ostensibles, comme la paresse, la colère et le reste; mais les défauts qui sont des vices leur sont complètement inconnus. Il est de l'essence de ces défauts de se dissimuler, et plus ils sont graves et avancés, plus l'enfant est habile dans l'art de les cacher, de sorte qu'on peut souvent dire que le degré du vice est d'autant plus grand que les parents s'en doutent moins. Et ce que je dis des parents, je le dis aussi des maîtres et de tous ceux qui s'adonnent ou se consacrent à l'éducation. Que de fois un instituteur m'a présenté un de ses élèves, en m'assurant que c'était un excellent sujet, sans défaut; et précisément c'était un enfant souillé de toutes sortes de péchés. Il était bien naturel qu'un enfant de ce genre n'eût pas pris ses parents ou ses maîtres pour confidants de ses désordres. Nous avons à Marseille une phrase stéréotypée, qui, en peu de mots, confirme bien ce que je dis : toutes les fois qu'une mère présente son fils à notre OEuvre, elle a soin de nous dire : « Monsieur, voilà mon fils, il n'a aucun vice, si ce n'est d'être trop joueur. » Or, ces deux affirmations presque toujours sont fausses; l'enfant est plein de vices, et il ne les aurait pas s'il savait bien jouer, parce que le jeu est l'exutoire qui débarrasse de ses passions l'âme d'un enfant.

Le confesseur est donc le seul qui puisse bien

corriger certains défauts ; je dis le seul qui le puisse bien, parce que je ne nie pas l'influence admirable des parents vraiment dignes de ce nom, ni celle de ces maîtres zélés qui se consacrent à l'éducation chrétienne des enfants. Nous-même, consacré depuis tant d'années à ce beau ministère de l'éducation des enfants, nous comprenons parfaitement toutes les ressources qu'il nous donne ; mais, je le dis hardiment, appuyé sur une vieille expérience, ce n'est que par la confession qu'on peut accomplir cette tâche admirable que l'Apôtre a si merveilleusement exprimée en ce peu de mots : *Filioli quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (Gal., iv, 19).

Je reviens souvent sur ce sujet, parce que c'est le point capital. Le directeur ne comprendra jamais assez tout ce qu'il peut et tout ce qu'il doit. Celui qui n'est que confesseur, c'est-à-dire auditeur de confessions, n'a rempli qu'une faible partie de sa tâche. Il faut encore qu'il soit père, médecin, directeur dans toute la force des termes. Alors seulement il connaîtra parfaitement les inclinations et les penchants de ses pénitents pour arracher les mauvais et développer les bons, en leur faisant produire tous les fruits de salut que Dieu leur demande.

II. Assurément, les difficultés ne manquent pas à ce grand œuvre. La connaissance du caractère et du tempérament des enfants est ordinai-

rement lente à acquérir, parce que la manière d'être de leur âme est encore en formation. Je renvoie à la troisième partie, au second volume de cet ouvrage, une étude fort importante sur les tempéraments. Le confesseur le plus attentif est exposé aux plus étranges méprises. Chose inconcevable, et que j'avoue sans aucune peine pour l'instruction de mes confrères ! j'ai déjà fait faire vingt et une fois la première communion dans notre OEuvre ; il est d'usage que nous donnions à nos enfants du catéchisme un prix de science et un prix de sagesse ; eh bien, le croirait-on ? sur vingt et une fois, j'ai donné quatorze fois le prix de sagesse à des enfants qui ont tout à fait mal tourné peu d'années, et quelquefois peu de mois après leur première communion. Cependant, j'étais mis en garde par l'expérience des années précédentes ; j'étais éclairé par les lumières de ceux de mes frères qui partagent mon ministère ; pourquoi donc ces erreurs si fréquentes ? C'est qu'à douze ans rien n'est encore fixé dans la conduite d'un enfant. Il peut être doux, pieux, obéissant, tranquille, avoir, par conséquent, le prix de sagesse et le mériter actuellement ; mais, quand la connaissance du monde, les fréquentations des camarades, et surtout les premières atteintes des passions seront venues l'assaillir, alors tout change ; le fond du caractère se fait voir tel qu'il était en germe, sans qu'on eût su le deviner.

Aussi, M. Allemand, avec sa profonde expérience, disait-il en donnant chaque année ces prix de sagesse : « Messieurs, il ne sera permis de féliciter celui auquel j'ai donné ce prix que dans dix ans. »

Il est donc très-difficile de deviner le caractère et les défauts dominants d'un enfant ; mais ce n'est pas impossible. Peu à peu les expériences faites avec l'un se compléteront par les expériences faites avec d'autres, et on arrivera ainsi à une moyenne de connaissances qui certainement ne sera pas infallible, qui même laissera encore beaucoup de déceptions, mais qui, néanmoins, approchera assez de la vérité pour permettre de lire presque à découvert dans le cœur des enfants. Disons à présent un mot de chacun des défauts les plus saillants chez ceux qui sont à l'âge de la première communion.

§ 1.

L'ORGUEIL.

L'orgueil est le premier et la cause de tous les autres péchés, nous l'avons dit en parlant de la confession des plus jeunes enfants. Ce péché étant plutôt un état habituel de l'âme qu'un acte positif, le pénitent et le confesseur y prennent moins garde. S'il est considérable, il pourra compromettre

tre tout l'avenir d'un enfant ; il grandira avec lui, augmentera par les obstacles et finira peut-être par un état presque incurable. Dieu pardonne toutes les fautes, et surtout celles de faiblesse ; mais l'orgueil prend souvent des proportions qui en font un de ces péchés contre le Saint-Esprit, qui n'auront leur pardon ni en ce monde ni en l'autre. Qu'un confesseur ouvre bien les yeux pour le découvrir ; qu'il ne se rassure pas sur la légèreté des fautes qu'il fait commettre, c'est l'étincelle qui pourra causer un grave incendie. Cependant, qu'il ne s'alarme pas aussi mal à propos ; tout le monde a un peu d'orgueil, c'est sans exception, et M. Allemand, dans son pittoresque langage, avait bien raison de répéter souvent ce mot si connu, que l'orgueil mourait un quart d'heure après nous. Ce n'est pas précisément cet orgueil commun que nous appelons la source de tous les maux. Mais si, parmi nos jeunes gens, il y avait le germe de l'orgueil qui fait les grands scélérats, n'est-il pas vrai que nous aurions tout intérêt à le découvrir à temps pour éviter la perte infaillible de leurs âmes ? Ne demandez donc pas à un enfant s'il a été orgueilleux, sa réponse ne vous apprendrait rien. Tâchez de savoir quels sont les effets de son orgueil : *A fructibus eorum cognoscetis eos* (Matth., vii, 16).

1. La désobéissance en est le premier fruit, et vous devez en tenir un grand compte, surtout si

elle est fréquente et de propos délibéré ,si ses motifs ne sont pas seulement le désir de suivre un caprice, mais si elle dénote la volonté de résister. Chez quelques enfants, elle est à l'état habituel ; rien ne peut les faire obéir, même aux ordres les plus raisonnables.

2. L'entêtement est aussi un des fruits les plus graves et les plus déplorables de l'orgueil. Il y a une fermeté de caractère qui forme les grands hommes ; mais il ne faut pas la confondre avec l'obstination, qui est souvent l'effet de la bêtise. Un enfant peu intelligent, surtout s'il a le jugement faux, sera entêté sans être orgueilleux, et ses fautes, partant d'un autre principe, devront se corriger par d'autres moyens, c'est-à-dire par la patience, le raisonnement, la douceur, l'affection si on peut la conquérir. Moins corrigible que l'orgueilleux, cet entêté commettra souvent des fautes théologiquement moins graves, parce qu'elles sont presque involontaires, et atténuées par sa bêtise, mais cependant beaucoup plus graves par les conséquences imprévues qu'elles peuvent avoir.

Sans être absolument entêtés, il y a des enfants si orgueilleux, qu'ils ne veulent jamais faire les premiers pas, quelques torts qu'ils puissent avoir. J'ai connu un enfant de dix ans, coupable d'une faute qu'il reconnaissait sans pouvoir se déterminer à en demander pardon. Son aïeul, homme

aussi énergique que son petit-fils était orgueilleux, avait prononcé une sentence que l'enfant savait sans appel. Tous les matins, quand l'enfant se présentait devant son grand-père pour le saluer : « Jules, lui disait-il, veux-tu demander pardon ? — Non, mon grand-papa. — Donnez-lui le fouet. » L'enfant se laissait déshabiller et fouetter, comme on le faisait encore il y a trente ans ; la douleur le faisait pleurer et crier malgré lui ; mais la séance finissait toujours par le même dialogue : « Jules, veux-tu me demander pardon ? — Non, mon grand-papa. — Eh bien, tu feras tes réflexions d'ici à demain matin. » Le croirait-on ! après plusieurs jours, le vieillard fut obligé de céder, c'était la première fois de sa vie ; mais, pour sauver le principe, il dut partir pour son château. Or, un confesseur aura-t-il fait son devoir, quand cet enfant lui aura dit simplement : J'ai été orgueilleux, j'ai désobéi, ou bien j'ai été entêté ? Il doit creuser plus profondément et savoir ces notables circonstances qui changent du tout au tout l'espèce du péché et surtout ses conséquences probables pour l'avenir.

3. La dureté de caractère envers les inférieurs et surtout envers les égaux. Bien des enfants devinent instinctivement l'infériorité de leurs camarades ; ils admettent la supériorité de leurs chefs, mais veulent absolument dominer leurs égaux. Dans le monde cela se rencontre à chaque

pas, chez les enfants c'est tout aussi commun. Le confesseur doit savoir si l'enfant qui s'adresse à lui n'est pas dur pour ses frères et sœurs, pour ses camarades ; s'il ne veut rien supporter de leur part, s'il fait tout plier sous sa volonté de fer, et ne revient jamais le premier, même quand la droiture de son esprit lui fait reconnaître ses torts. On est émerveillé quand on suit les enfants dans leurs jeux d'en trouver quelques-uns qui dominent toujours, tandis que les autres obéissent avec une docilité que les parents ou les maîtres ne pourraient obtenir. Sans doute, Dieu a créé des caractères pour commander, et d'autres pour obéir ; on ne peut s'expliquer autrement ces dominations et ces obéissances instinctives ; mais cet esprit de commandement procède souvent d'un orgueil considérable, que le confesseur doit bien connaître pour le combattre, car, un jour, il peut faire le malheur d'une société.

§ 2.

L'AVARICE.

Il semble que l'avarice soit un péché assez rare parmi les enfants, et que nous devrions plutôt parler de leur prodigalité. Cependant, l'avarice étant l'amour dérégulé des biens de ce monde, il y a quelques enfants qui économisent avec excès

leur argent ; plus fréquemment, il y en a qui ne le dépensent que pour eux-mêmes, et qui, dès leur tendre enfance, contractent envers les pauvres une extrême dureté de cœur. Les familles parmi lesquelles l'argent se gagne péniblement élèvent les enfants dans cette dureté pour les autres, tandis qu'elles ne leur apprennent que trop la prodigalité pour eux-mêmes. Qui ne connaît des ouvriers gagnant de très fortes journées, ayant ainsi un revenu annuel plus considérable que celui de beaucoup de familles bourgeoises, et qui, loin de donner un sou aux pauvres, ne rougissent pas de crier toujours misère en vue d'arracher quelque aumône pour eux ?

Et, en traitant de cette matière, je dois revenir sur le vol, dont j'ai déjà parlé, péché des plus honteux, qui ne va jamais seul, et qui, rare en ce sens que beaucoup ne sont pas précisément voleurs, n'en est pas moins très-fréquent à notre triste époque. Autrefois, on parlait surtout des voleurs qui prenaient le bien d'autrui par la violence, les vieilles histoires de voleurs en font foi ; mais, dans notre siècle de spéculation, les formes du vol se sont tellement multipliées, et il s'exécute avec une telle habileté, que la confession de certaines grandes personnes est devenue l'art le plus difficile.

L'amour du lucre vient ordinairement du premier âge : tous les enfants ne volent pas grossie-

rement et absolument, mais beaucoup volent par mille petits moyens illicites. Dans les collèges, on prend facilement les friandises, les déjeuners et les goûters de ses camarades ou ceux de la maison ; on se fait peu de scrupule de prendre du papier, des plumes et autres objets semblables, et même les livres ou l'argent que les propriétaires laissent traîner. Je n'ai connu aucune maison d'éducation où ces faits ne fussent rencontrés plus ou moins fréquemment ; ils arrivent quelquefois dans notre maison ; mais, par la grâce de Dieu, nous les avons presque toujours découverts, et souvent par les moyens les plus extraordinaires. C'est ainsi qu'après bien des soupçons, nous ne pûmes deviner un voleur qui prenait depuis longtemps les goûters de ses camarades qu'en mettant un vomitif très-inoffensif dans du pain. Nous le renvoyâmes après la réussite de cette épreuve, et, un mois après l'expulsion, ce gaillard volait trois cents francs dans une autre maison qui l'avait imprudemment reçu. Une multitude d'autres faits semblables, que tout le monde pourrait raconter, prouvent que ces exemples ne sont, hélas ! que trop fréquents.

Dans l'intérêt de ces pauvres âmes, comme dans celui de toute la société, il faut découvrir de bonne heure ce défaut s'il existe, car on ne peut l'arracher trop tôt ; mais il faut que le bon Dieu

accorde pour cela un don de seconde vue. Vous devinerez toujours les mauvaises mœurs d'un enfant, quelque peine qu'il prenne pour les cacher; il y a tant d'indices certains! mais, pour deviner le voleur, il faut être presque sorcier. Il est aimable, intelligent, il a les dehors de la piété; il communie fréquemment, si tel est l'usage de la maison. Que doit donc faire le confesseur? Je ne connais qu'une chose qui puisse le mettre certainement sur la voie, c'est le mensonge qui est toujours dans les habitudes du voleur. Celui-ci peut n'avoir pas tous les autres défauts, mais il est surtout menteur. Je ne dis pas que tous les enfants sujets au mensonge le soient au vol; mais j'affirme que tous les voleurs, sans exception, sont menteurs: il y a une affinité absolue entre ces deux vices. Quelque difficile qu'il soit de découvrir le voleur, quand une fois on l'aura connu, s'il a impudemment menti jusque-là, au point même de faire des sacrilèges, qu'on ne s'y fie plus à l'avenir, si ce n'est après des épreuves infinies. Un jour, j'allai prévenir un confesseur qu'un de ses pénitents le trompait. Ses parents, fort bons chrétiens, m'avaient chargé de cette démarche. L'enfant découvert avoua les vols connus qu'il ne pouvait nier; il pleura beaucoup, il avait failli passer en jugement; le confesseur attendri lui donna sans doute l'absolution, car je le vis le lendemain à la sainte table, et, trois jours après, il

retombait dans le même péché, et, cette fois, on l'enfermait au pénitencier à la grande surprise du confesseur. Hélas ! c'est l'usage.

J'ai dit, en outre, que le défaut dont nous parlons se rencontrait fréquemment dans les maisons d'éducation ; mais que dire des enfants de la rue ? Les grandes villes renferment une jeune population dont les moyens d'existence sont inexplicables : d'où sortent ces enfants ? où sont leurs familles ? qui les connaît ? qui les surveille ? J'ai exercé pendant dix années un ministère spécial qui m'a mis dans les rapports les plus intimes avec eux. Quand ils s'accusaient d'avoir déserté la maison paternelle, je ne manquais pas de leur demander pendant combien de jours ; et, selon la durée de cette désertion, j'arrivais à des découvertes surprenantes, que personne ne soupçonne, pas même peut-être la police. Ces enfants couchent la nuit dans des bateaux ou sous les charrettes et vivent de leurs mille rapines. Que de privations, et des plus douloureuses, plutôt que de supporter le joug de l'autorité paternelle ! A Marseille, nous avons une magnifique école pour ces petits voleurs : ce sont les quais du port. La douceur du climat permettant de manipuler la marchandise en plein air, toute la population vagabonde s'y donne rendez-vous. A-t-on débarqué de la réglisse ? tous les gamins de la ville en ont un morceau à la bouche ; sont-ce des graines

d'arachides ? toutes les poches en sont pleines ; charge-t-on du sucre sur les charrettes ? le chargement arrive toujours incomplet, aucune surveillance n'y fait, et ce sont là de petits filous par gourmandise ; mais d'autres en font un métier : l'huile, le vin, les liqueurs, le blé, tout cela est exploité avec la plus rare habileté. Je dois dire, néanmoins, que ces vagabonds, qui vivent sans travail du produit de ces vols journaliers, ne sont pas tous incorrigibles. En supprimant la cause qui est leur vie errante, et en les fixant à quelque travail, ils cessent souvent de voler. Ceux qui demeurent voleurs sont ceux qui volent sans besoins et pour l'amour du vol ; ils feraient croire à l'absurde système des bosses du crâne, si la foi ne montrait en eux les conséquences d'une défectuosité de l'âme qu'ils ont refusé de corriger, quand la correction en eût été plus facile. Tels sont ceux qui volent sans aucune utilité des objets qu'ils jettent ensuite, comme des jouets dans les magasins, et Dieu sait quelle consommation ils en font dans les foires !

Quand on a eu la chance de découvrir ce défaut dans un petit enfant, il faut en appeler aux bons sentiments de son âme et surtout à la crainte de Dieu qui voit tout, qui tient compte de tout ; ne jamais se décourager et tout attendre de sa bonté qui ramène les plus grands pécheurs et les plus endurcis, quand il y a constance et désir de

correction. Dans notre œuvre, par exemple, nous exhortons souvent nos enfants en public et en particulier à l'honnêteté, et nous avons la consolation de voir les plus grands d'entre eux nous exposer les cas de justice difficiles qui se rencontrent si fréquemment dans leur travail, avec une candeur qui montre combien leur âme est timorée. Je leur dis souvent que le bien d'autrui est comme le feu, dont on n'approche les mains qu'avec les plus grandes précautions, avec la quasi-certitude qu'il est éteint, et vite on le laisse aller s'il brûle encore. Aussi s'accusent-ils de leurs moindres pertes de temps, ce que nous leur avons appris à regarder comme un préjudice causé au patron qui les paye, quoique très-léger à la vérité quand on ne perd que ces petits moments tolérés par l'usage. Les ressources de la bonne direction, ne cessons de le répéter, sont infinies, quand on arrive à temps et qu'on n'a pas affaire à des natures absolument ingrates. Que dis-je ? pour celles-là même, le temps n'est pas toujours perdu ; plus tard, tout peut revenir, ne fût-ce qu'au moment de la mort. Cependant, avec toute cette franchise qui doit régner dans un ouvrage exclusivement pratique comme celui-ci, je dois répéter ce que j'ai entendu dire à bien des confesseurs, que, sur un nombre relativement assez considérable de vrais petits voleurs déjà formés qui ont passé entre leurs mains, ils n'avaient

jamais eu le bonheur d'en corriger un seul. On peut détourner du mal quelques-uns de ceux qui commencent à peine, mais, quand l'habitude est bien formée, on échoue presque toujours. Cela vient peut-être de ce que ces jeunes voleurs, ne pouvant séjourner longtemps dans les maisons pieuses après plusieurs rechutes découvertes, ne nous laissent pas le temps nécessaire pour corriger un mal si tenace.

§ 3.

L'IMPURETÉ.

L'orgueil, — j'entends l'orgueil formel, — le vol passant à l'état d'habitude et l'impureté, sont les trois graves défauts des enfants, avec cette différence que l'orgueil élevé à cette puissance se rencontre en eux de temps en temps, la passion du vol beaucoup plus rarement, mais l'impureté très-fréquemment. Il est bien rare qu'un enfant n'ait jamais commis ce péché avant sa première communion : il faut, pour cela, que ce soit un ange gardé par le bon Dieu, ou encore une nature à part, ou bien un enfant élevé sans interruption aux côtés de sa mère, ou bien enfin un de ces étourdis dont l'immense légèreté traverse tous les dangers sans les apercevoir. A part ces exceptions, on peut dire, en règle générale, que tous les enfants ont plus ou

moins commis ce péché : je dis plus ou moins. parce que, chez les uns, ce sont des fautes accidentelles, commises en passant ou par occasion, tandis que, chez les autres, ce sont des passions précoces qui forment des habitudes, et qui dit habitude dit difficultés immenses dans la correction.

1° Les fautes accidentelles. Il faut que le confesseur les fasse avouer si les enfants ne s'en accusent pas d'eux-mêmes, comme nous le dirons au chapitre huitième des interrogations, qui est si important. Pour cela, il doit suivre la méthode dont nous avons parlé dans la première partie, en allant, par gradation et peu à peu, du connu à l'inconnu. Mais il ne faut pas toujours juger de la corruption d'un enfant par la gravité intrinsèque de ses fautes; souvent elles viennent plus de sa position que de sa malice. Il y a des âmes qui ont, avec la crainte du mal, une sorte d'horreur naturelle et irréfléchie que Dieu, dans sa bonté, a mise dans leur âme à l'endroit du péché honteux. Ils ont des passions assoupies ou, pour mieux dire, qui ne se sont pas encore éveillées, et cependant les situations dans lesquelles ils se trouvent leur ont fait commettre des fautes classées par les théologiens au nombre des plus énormes. Il faut donc bien connaître la cause de ces fautes : les causes expliquent les effets. Ainsi, un enfant en classe s'est laissé porter au mal par un camarade; cela peut venir de la faiblesse de son

caractère plus que de sa mauvaise volonté. Il aura même laissé conduire sa propre main sur les autres, pareillement par faiblesse. Ce plaisir momentané n'aura pas détruit son horreur habituelle pour le mal. Celui-ci a entendu des conversations infâmes; il n'a pas su les empêcher, mais il ne les aurait pas tenues lui-même. Celui-là, enfin, est tombé par l'effet d'une vive curiosité qui le porte à écouter, à questionner. L'amour de l'inconnu est, en effet, ce qui gâte le plus d'enfants. Ils ne savent comment expliquer certains phénomènes dont ils sont témoins; ils ne comprennent pas en quoi consiste la différence des sexes. Chez les enfants intelligents, et plus ou moins chez tous, cette curiosité produit de très-grands ravages, et pourtant on ne saurait l'assimiler aux honteuses habitudes : c'est ce désir de savoir qui perdit Ève; quand une fois ils ont su, ils sont dévorés du désir d'essayer, et ce désir n'est pas toujours l'effet de la passion, mais bien de cette terrible démangeaison de curiosité.

Les situations dans lesquelles vivent les enfants, ai-je dit, peuvent, en se variant, produire les fautes les plus énormes. Les pensionnaires peuvent devenir contre leur gré, ou même volontiers, mais par un sentiment d'amour-propre, les idoles de leurs camarades plus grands qu'eux. Cela les expose à de véritables attentats, trop communs dans les maisons d'éducation. Ces infamies de

collège sont très-fréquentes ; et, cependant, j'ai connu des enfants qui s'y étaient prêtés, qui n'avaient rien fait pour les empêcher, comme ils eussent pu facilement le faire, et qui, néanmoins, avaient horreur de ces fautes, qui ne les eussent pas provoquées, qui exécraient leurs complices, tout en cédant au moment de la faute, par faiblesse, par crainte, ou par plaisir momentané. Dans les ateliers, les apprentis ne sont pas exposés à de moindres misères de la part de leurs ouvriers ; tous ces exemples ont de nombreuses applications. Eh bien, je crois pouvoir l'assurer, et l'expérience de tous les confesseurs me viendra en aide, ces sortes de fautes se corrigent facilement quand elles ne sont pas encore parvenues à l'état d'habitude, et plus facilement qu'on ne pourrait le croire. Il suffit de donner un peu de nerf à ces âmes faibles et timides, de les faire confesser souvent, de bien les encourager, afin qu'elles disent tout. Ce n'est pas qu'il faille facilement les croire quand elles disent qu'elles ont cédé à contre-cœur et non par plaisir ; cependant cela peut être souvent très-vrai.

A plus forte raison ne faut-il pas compter au nombre des mauvaises habitudes ces libertés prises par inadvertance et dont les enfants s'accusent cependant quelquefois. Il faut les en détourner avec soin, parce qu'à cet âge tout est la source de graves désordres, et qu'il serait très-imprudent

de leur dire qu'il y a pas de mal. Mais, de fait, ces libertés, prises sans passion et sans désir de se procurer aucun plaisir, sont en elles-mêmes des actes indifférents et non de mauvaises habitudes. On rencontre des enfants qui s'accusent périodiquement d'avoir fait des indécences. On reçoit d'abord leur accusation, et on leur dit tout ce qu'il convient de leur dire pour les en détourner ; mais, après plusieurs confessions, on trouve ces enfants si pieux, si innocents dans leurs pensées et leurs autres actions, qu'on soupçonne enfin la vérité. « Mais comment avez-vous fait ? Vous êtes-vous regardé ? — Non, jamais. — Vous vous êtes donc touché ? — Oui. — Mais avec plaisir ? — Non. — Alors c'est peut-être en faisant vos besoins ? — Oui, c'est cela. » Voilà comment, pendant longtemps, on peut croire coupables de mauvaises habitudes des enfants qui n'en ont aucune, mais qui sont sous l'empire de la crainte exagérée qu'on leur a justement inspirée du péché contre la pureté.

Quant aux enfants dévorés de curiosité, il n'y a guère moyen d'arrêter ce torrent, quand il est en train de couler, surtout quand ce sont des enfants à l'imagination vive et ardente. Chez quelques-uns c'est une rage, ce qui les fait gravement pécher par pensées, quoique souvent ils n'aillent pas plus loin. Le premier usage qu'ils fassent de leur dictionnaire, c'est de chercher les

mots honteux ; les uns leur révèlent les autres ; ils les lisent, les font lire à leurs camarades. Puis les enfants ne savent rien garder ; dès qu'ils ont deviné quelque chose, il leur faut quelques amis pour le raconter, et avec réciprocité ; et cependant tout s'arrête quelquefois à ces détails, qui ne détruisent pas toujours leur pudeur ; mais la plupart ne restent pas à ces limites. On ne peut assez admirer la bonté de Dieu et la puissance de sa grâce, quand on considère combien il serait facile à tout enfant de tout faire, et comment, cependant, la miséricorde divine sait les arrêter sur les bords d'un abîme, que tous ne franchissent pas.

N'oublions pas, enfin, que les enfants de onze à douze ans, dont nous parlons ici, ne sont pas encore à l'âge de la puberté, et que les exceptions que citent les médecins et les théologiens par leur rareté confirment la règle. Par conséquent, il y a chez eux un simple plaisir organique ; leur cœur ne connaît pas l'amour proprement dit ; leurs fautes, quoique très-graves, ne sont pas encore très-difficiles à corriger, la force de leurs penchants, par la disposition de la Providence, ne dépassant pas les forces de leur âge, ni surtout les forces de la grâce. Je sais qu'il y a des classes entières où les enfants ont leurs petites maîtresses ; mais, outre que la plupart s'en vantent gratuitement, beaucoup ne commettent avec

elles que le mal de parler de ces choses ; d'autres, qui vraiment succombent, ne l'ont fait que rarement, entraînés par l'occasion, les exemples et les excitations, mais sans y trouver un bien grand plaisir ; les autres s'engagent plus décidément dans le mal et doivent être rangés parmi ceux dont nous parlerons tout à l'heure.

Que le confesseur sache donc bien quelle est la position, l'éducation, les fréquentations des enfants avec qui ils vivent ; qu'il les questionne sur les fautes des autres, puis sur les leurs, et il aura la consolation de trouver souvent sans racines les fautes les plus énormes. Le péché est toujours péché, mais ce qui est le plus déplorable, c'est quand le péché commis doit très-probablement se commettre encore, ce qui est le propre des mauvaises habitudes.

2° Il y a donc les mauvaises habitudes. Comme elles sont plus fréquentes après la première communion, nous en reparlerons avec plus de détails dans la troisième partie de cet ouvrage, qu'on pourra consulter quand on trouvera des jeunes enfants, ce qui n'est pas rare, qui ont ces déplorables penchants. Pour la consolation des confesseurs, je crois pouvoir dire que ces habitudes, qui ne sont jamais tout à fait incurables, la foi nous l'enseigne, le sont moins encore avec des enfants qui n'ont pas douze ans ; tout confesseur en a connu qui s'en sont corrigés tout à

fait, surtout quand on a pu le savoir longtemps avant la première communion.

Ces habitudes peuvent venir de *faiblesse*, avons-nous dit, comme chez ceux qui succombent habituellement avec qui les presse un peu, ce n'est pas alors tout à fait l'habitude, quoiqu'elle soit trop facile à former. Mais il y a aussi parfois la *passion véritable*, dont cet âge peut être susceptible, c'est-à-dire un violent désir de se satisfaire, autant que l'âge le comporte. Il y a beaucoup d'enfants qui, à force de se laisser aller, se créent comme une espèce de besoin, et il ne faut pas croire que ce soit simplement une de ces passions bizarres qui produisent l'opilation, comme de manger de la terre ou des cheveux, c'est un véritable plaisir criminel qu'ils désirent et se procurent, autant qu'il est en eux et souvent pendant des heures consécutives, le plaisir qui n'est pas satisfait pouvant se prolonger plus longtemps, précisément parce qu'il n'est pas satisfait. D'autres ont une propension extrême pour leurs camarades ; il leur faut leur concours, afin de pouvoir augmenter la malice de l'acte et multiplier leurs plaisirs. Le confesseur doit savoir tout cela et ne point se dire : c'est un enfant de onze à douze ans, il ne peut pas avoir tout fait. Sans doute, il peut manquer quelque chose à l'accomplissement de ses désirs mauvais, mais il peut avoir tout essayé, même les péchés les plus con-

traies à la nature, consommés dans sa volonté, quand ils ne le sont pas en eux-mêmes, surtout quand ces pauvres enfants sont les tristes instrumens de jeunes gens ou de personnes plus âgées qu'eux. Quand donc le confesseur prudent aura deviné ces infamies ou qu'on les lui aura avouées, il devra employer les grands remèdes, et surtout la confession très-fréquente, pour combattre avec plus de succès la fréquence des actes, une douceur extrême pour gagner le cœur et le faire bien ouvrir, d'instantes exhortations pour donner l'horreur du vice et l'amour de la vertu.

Enfin, il y a l'habitude simple que je distinguerai de la passion. Les enfants qui ont cette déplorable coutume font très-souvent le mal, mais sans y trouver aucun plaisir, comme l'ivrogne qui boirait par habitude, quoiqu'il n'aimât pas le vin. En général, ce sont de pauvres natures qui sont dans ce cas ; ce n'est pas la chaleur du sang, ni la vivacité de l'imagination ou du cœur, qui les porte au mal, mais une grande mollesse de caractère, qui donne bien plus de peine à combattre, et qui cependant disparaît quelquefois tout d'un coup, sans qu'on puisse en deviner la raison.

Nous disons tout ceci bien en abrégé, parce que nous y reviendrons plus tard ; cela suffit pour réveiller l'attention du confesseur. Le mal, pris dans ses débuts, est toujours plus facile à

extirper, et, quel que soit le degré de corruption d'un enfant, on n'en est qu'aux débuts, quand cet enfant n'a pas encore douze ans. Il y a toujours à cet âge de l'espoir, et un espoir fondé; il y a des ressources que le bon confesseur saura trouver dans son esprit de foi, dans son zèle, et, surtout, dans cet amour de paternité qui est le propre de son ministère.

§ 4.

DE L'ENVIE

L'envie n'est pas le défaut commun des enfants, mais, lorsqu'on le rencontre, elle ressemble, dans son genre, aux maladies chroniques plutôt qu'aux maladies accidentelles; c'est-à-dire que ce défaut, dont on se préoccupe trop peu, est un des plus difficiles à corriger, et, je dois ajouter, des moins connus et des plus précoces. On voit des enfants encore dans leurs langes qui poussent des cris extrêmes quand on caresse un autre petit enfant, et, si les parents ne sont pas prudents, cela peut produire des haines éternelles dans les familles. A l'âge de raison, en y prenant bien de la peine, on parvient quelquefois à détruire ce penchant, mais, si on n'y réussit pas alors, ou si on a négligé de l'essayer, il sera plus tard bien difficile

d'y réussir. C'est le défaut propre des tempéraments lymphatiques et, surtout, des tempéraments mélancoliques, et rarement des sanguins ou des colériques. Le sanguin est trop bon et trop léger pour être jaloux ; le colérique est trop orgueilleux et trop habitué à vaincre les obstacles pour s'abaisser à de si bas sentiments ; le lymphatique, au contraire, a bon cœur, ce qui le fait souffrir en voyant les préférences dont il n'est pas l'objet ; mais c'est surtout, ai-je dit, le mélancolique que l'envie dévore. Ces tempéraments ruminent sans cesse en eux-mêmes les motifs vrais ou faux de leur jalousie, et il faut dans leur confesseur une patience indicible pour leur faire entendre raison. Le pire, c'est que l'envie est un de ces défauts qu'on n'accuse presque jamais, parce que c'est presque toujours une disposition intérieure, et rarement un acte extérieur. Un enfant léger dira : Mon père, je m'accuse d'avoir été jaloux de mon camarade, ou bien d'avoir envié les choses des autres, mais c'est un sentiment passager auquel il s'est très-peu arrêté, qui n'est que très-vénial de sa nature. L'orgueilleux se dépitiera de se voir dépassé en quoi que ce soit, et fera des efforts prodigieux pour reprendre son rang ; il péchera par orgueil plutôt que par jalousie, et devra s'en accuser dans ce sens. Mais celui qui sera vraiment jaloux sera dévoré par ces pensées, que les païens comparaient à un serpent, et qu'on

peut appeler le démon de l'envie. Cette habitude, quelquefois mortelle, détruira dans ses victimes le germe de toutes les autres vertus, il n'y aura place pour aucun bon sentiment ; ce mal deviendra une sorte de manie, quelquefois de folie, ou, tout au moins, une maladie qui rendra infiniment malheureuse toute l'existence d'un homme. Avec l'âge, sans doute, ce mal pourra diminuer, mais il en restera dans le caractère une sorte de noir qui le rendra aussi insupportable aux autres qu'insupportable à lui-même. Encore une fois, le confesseur ne peut pas trop tôt connaître ce triste état. Ce défaut étant relativement assez rare, il est exposé à ne pas s'en préoccuper assez, et les envieux, soit par honte, soit par ignorance, hésiteront à se faire connaître. Tout convergera donc à entretenir ce défaut jusqu'au moment où il sera devenu incorrigible. Qu'on prenne garde, cependant, de confondre l'envie avec l'émulation. Quoiqu'on abuse trop de ce levier dans les classes, et qu'il vaille mieux le remplacer par des vertus surnaturelles, cependant c'est en lui-même un très-bon sentiment naturel, qui ne ressemble à l'envie que pour les regards inexpérimentés.

Le confesseur qui voudra corriger ce triste défaut devra, après s'être armé de beaucoup de patience, y joindre beaucoup de douceur. Les reproches amers et humiliants ne corrigent pas les envieux et resserrent leur cœur. Il devra

beaucoup les raisonner, les exhorter, mais, surtout, les porter à l'amour de Dieu seul, à la pratique de l'humilité et de la mortification, qui fait aimer les choses les plus pénibles à la nature. Les graves maladies demandent de graves remèdes ; plus les défauts sont avancés et considérables, plus ils exigent, pour se corriger, la pratique sérieuse des vertus opposées. L'amour de ces vertus, quand il remplit le cœur de l'envieux, finit par lui faire regarder comme un bonheur cet état de souffrance qui l'avait rendu si longtemps malheureux.

§ 5.

DE LA GOURMANDISE.

La gourmandise, plus commune que l'envie, plus rare que l'orgueil et que l'impureté, est toujours l'amour de soi-même, changeant seulement de forme. Tous les enfants s'accusent d'avoir été gourmands, parce que tous font des actes de gourmandise, en général peu graves, ou bien accidentels dans leur plus extrême gravité. Il faut recevoir ces accusations, les reprendre selon l'occurrence, et combattre surtout cet exécrationnel défaut, principal fruit de la gourmandise, qu'on appelle l'ivrognerie. Ce défaut est presque inconnu dans certains pays, dans la Provence par exem-

ple, mais extrêmement commun dans d'autres endroits. Quand ce n'est qu'une faute isolée, comme elle est mortelle de sa nature, il faut en inspirer au pénitent une grande douleur, lui donner tous les motifs qui peuvent lui en donner de l'horreur, parce que toutes les habitudes commencent par un premier acte. Bien des enfants aiment la boisson non en elle-même, mais par entraînement, ou bien par orgueil, pour faire les hommes, parce qu'on paraît plus grand quand on boit comme les autres, surtout au café. Quoique cette variété de motifs laisse subsister la malice intrinsèque de l'acte d'ivrognerie, et que l'habitude soit à craindre, ce n'est pas précisément la gourmandise qui est en action; c'est là une des mille fautes auxquelles notre pauvre humanité est sujette, et dont les enfants, surtout, ne savent pas se défendre, quand ils sont excités par l'occasion. Il faut dire la même chose des grands dîners, où les enfants, et surtout les écoliers habitués à la dure vie du collège, s'abandonnent au manger, jusqu'à en être gravement incommodés.

L'état du gourmand proprement dit est beaucoup plus déplorable, et donne de bien plus grandes peines à corriger; c'est une des plus tristes maladies de l'âme, que saint Paul décrit d'une manière admirable et en deux mots : *Quorum Deus venter est* (Phil., III, 29). Ce Dieu

remplace toutes les affections. Le gourmand mange pour manger, boit pour boire, avec grand goût, avec plaisir ; c'est son occupation principale, tout se rapporte là. Après son dîner, le souper est sa principale affaire ; il y pense, il y rêve, il s'en entretient ; le manger est le centre de sa vie, vers lequel tout converge, le pivot de son existence. Et tous ces caractères se rencontrent chez l'enfant de dix à douze ans, aussi bien que chez l'homme fait, mais plus cachés, parce qu'ils n'ont pas encore les mêmes facilités pour se manifester. Dans les collèges, les enfants gourmands économisent tant qu'ils peuvent leur argent pour acheter des friandises ; leurs pupitres sont bourrés de saucissons, de confitures, de toutes sortes de friandises, qu'ils dévorent en cachette sans jamais partager avec leurs camarades. A table, ils mangent lentement, savourent tout, se servent le mieux possible, avec un égoïsme effronté. Si ce sont des enfants libres, ils sont des piliers de boutiques de confiseurs, de charcutiers, de liquoristes surtout. Quand ils seront hommes, plus rien ne retiendra leurs penchants, et ils accompliront à la lettre cette expression proverbiale : *Manger sa fortune*. Le confesseur parera à ces inconvénients en questionnant beaucoup, surtout dans les commencements, en ne s'effrayant pas des petites fautes que tout le monde commet, et ne les confondant pas avec les fautes plus graves dont nous parlons.

De toutes les gourmandises, viens-je de dire, l'amour de la boisson est la plus grave ; elle commence, pour ainsi dire, avec l'âge de raison, car on ne peut expliquer autrement cette ignoble passion qui se rencontre chez de si jeunes enfants ; et cependant, par ses conséquences, c'est une passion autant et plus dangereuse peut-être que l'impureté. A un certain âge, on se corrige assez souvent du vice honteux, les exemples en sont fréquents ; on se corrige aussi de l'ivrognerie, mais les exemples en sont très-rare. Qui a bu boira ; jamais proverbe ne fut plus vrai.

Et quand même la gourmandise n'irait pas à ces dernières limites, qu'un confesseur soit bien sévère pour combattre un défaut qui abrutit l'âme, qui lui donne d'ignobles penchants. L'amour de la vertu et de la bonne chère sont deux choses incompatibles. On ne remarque pas assez la triste influence de cet amour de soi-même sur toutes les vertus. Elles expirent devant cette sensualité, qu'on l'appelle amour de ses sens, ou seulement de l'un de ses sens. La vertu est un combat : le caractère qui s'amollit devant un seul défaut perd sa force devant tous les autres, et voilà comment des âmes, qui paraissaient autrefois si bonnes, tombent souvent si bas et si subitement ; c'est que la citadelle de leur cœur était toute démantelée, et qu'incapable de résistance sur un ou plusieurs points, elle n'a pu empêcher

le démon d'emporter la place. La luxure, la gourmandise et la paresse sont trois sœurs qui se confondent dans leur action. Aussi les saints Pères sont-ils pleins de malédictions contre ceux qui s'adonnent à la bonne chère, parce que la chasteté est impossible à des corps trop bien nourris. Sans nier l'influence physique du boire et du manger sur les désordres des sens, je crois, cependant, que leur influence directe sur ceux-ci ne vient pas moins de l'état général d'atonie dans lequel la gourmandise jette une âme ; habituée à se livrer à ce penchant, à y trouver son bonheur et sa vie, elle n'offre plus aucun moyen de résistance, et succombe à tous les défauts.

§ 6.

DE LA PARESSE.

Cette considération nous conduit à intervertir l'ordre des péchés capitaux pour parler ici de la paresse, qui ressemble tant à la gourmandise, parce que ces deux défauts sont la spécialité des tempéraments lymphatiques. La paresse est une atonie générale de l'âme ; il n'y a que les sentiments de la foi, bien profondément gravés dans le cœur par une excellente éducation religieuse fécondée par la grâce de Dieu, qui puissent lui donner encore un peu de nerf.

Si tous les enfants sont un peu gourmands, à plus forte raison sont-ils un peu paresseux. Il faut donc distinguer les divers degrés de ce défaut général. L'enfant léger est paresseux, parce que son esprit, incapable d'application, se retrouve toujours devant les mêmes difficultés, ce qui le rebute. Il est encore paresseux, parce qu'il trouve d'autres occupations plus agréables et plus faciles autour de lui. Cette paresse, qui porte improprement ce nom, se corrige avec l'âge, quand le prix du travail se fait sentir; il ne faut donc pas s'en alarmer; s'il était permis de choisir, la légèreté chez les enfants vaut mieux que beaucoup d'autres défauts.

La paresse grave qui détruira toute la vie d'un enfant, c'est cette mollesse qui répugne à tout travail et même à toute occupation sérieuse. Elle se fait connaître à l'amour du lit; il y a des enfants à qui leurs parents laissent contracter la triste habitude de se lever aux heures les plus tardives : neuf heures, dix heures, plus tard même. On la connaît encore à l'amour des aises; les paresseux craignent démesurément la marche, le chaud, le froid et toutes les autres intempéries des saisons. Le paresseux n'aime que lui et se fait une vie tout égoïste; quelquefois, il y a de bons sentiments au fond de son cœur, mais la peine de les faire valoir lui fait préférer le repos aux meilleurs instincts. Je me souviens d'un cama-

rade d'enfance, bon, intelligent, et qu'il fallait néanmoins mettre constamment en pénitence, parce qu'il ne faisait jamais un mot de ses devoirs, qui avait gravé ce quatrain sur les murs de la prison où il passait presque toute sa vie :

O Paresse ! ma souveraine !
 O toi, la reine des mortels !
 Si j'appréhendais moins la peine,
 Je t'élèverais des autels !

C'est bien là l'histoire de toutes les âmes molles ; elles comprennent le bien, le voudraient même, mais il en coûte trop de peine pour le faire. Quand les paresseux en sont à ce point extrême de mollesse et d'apathie, ce sont des cœurs ouverts à tous les plus graves défauts : *Multam enim malitiam docuit otiositas* (Eccli., xxxiii, 29). Ces vrais paresseux n'ont pas même l'amour des plaisirs de l'enfance, ils n'aiment que ce que les Italiens appellent *il dolcissimo farniente*.

Heureusement, à quelque point de paresse que soit parvenu un enfant de onze à douze ans, il y a maintes ressources pour le corriger. A cet effet, le confesseur devra d'abord s'assurer du degré auquel il est paresseux, et, par conséquent, ne pas se contenter de cette accusation stéréotypée : Mon père, je m'accuse d'avoir été paresseux. Il devra demander : « Comment l'avez-vous été ? Est-ce en restant trop au lit ? habituellement ou en pas-

sant ? combien de fois ? jusqu'à quelle heure ? Faites-vous vos devoirs ? les manquez-vous souvent ? Apprenez-vous vos leçons, en particulier celles du catéchisme ? Êtes-vous souvent puni ? Êtes-vous des plus mauvais élèves de votre classe ? toujours à la queue ? » Ces questions doivent se multiplier de mille manières, et le confesseur ne sera pas ensuite exposé à traiter, comme une bagatelle, un état si grave par lui-même, ou à regarder comme très-graves des choses qui ne sont que des peccadilles d'enfant. Raison de plus pour redire encore une fois que le confesseur ne doit pas se contenter de remplir strictement son ministère, en entendant et en absolvant un enfant, mais qu'il doit tout faire pour le bien connaître, afin de ne rien négliger pour sa correction. L'Apôtre disait déjà de son temps : *Si decem millia pædagogorum, sed non multos patres* (Cor., IV, 5). Examinons sérieusement, devant Dieu, si ces paroles ne nous concerneraient d'aucune manière. Sommes-nous assez pères ? Faisons-nous toujours, pour amender nos pénitents, ce que nous ferions s'ils étaient vraiment nos fils selon la chair, et pouvons-nous, dès lors, ajouter véritablement avec l'Apôtre : *Nam in Christo Jesu ego vos genui* (*ilid.*).

§ 7.

DE LA COLÈRE.

La colère est un mouvement d'érégé de l'âme qui s'irrite en face des obstacles. Ce péché est d'un autre genre que le précédent; il a plus d'analogie avec l'orgueil, quoiqu'il soit moins réfléchi. C'est par excellence, et surtout chez les enfants, un premier mouvement. Les lymphatiques et les mélancoliques y sont peu sujets. La gourmandise, avons-nous dit, l'envie et la paresse, sont leurs défauts préférés; mais les sanguins, et surtout les colériques, y sont extrêmement enclins, avec cette différence que les premiers ont des colères fortes, mais courtes, tandis que les seconds ont des colères durables et quelquefois des haines éternelles. Les tempéraments mous y sont cependant parfois sujets; mais alors, s'ils demandent plus de temps pour s'émouvoir, il est vrai de dire que leur colère est extrême et d'autant plus effrayante, qu'elle était moins prévue et qu'on les croyait plus endurants. La colère est souvent la marque d'un grand caractère, elle suppose de la vie, de la force dans la résistance: mais, quand elle dépasse cette limite, on comprend les malheurs dans lesquels elle peut précipiter.

En dehors de cette colère de caractère, il y a ces petites colères accidentelles auxquelles tout le monde est sujet, qu'on ne confondra pas avec la précédente. Il faut cependant en corriger les enfants, parce qu'aux actes répétés succéderait l'habitude, qu'il faut toujours craindre et prévoir.

Une variété de ce vice, ce sont les caractères hargneux qui s'irritent de tout, qui sont toujours chagrins. Justement détestés de leurs camarades, ils ne sauraient avoir les sympathies de leurs maîtres, et le confesseur qui ne peut rien tirer de ces vilains caractères est bien exposé à les négliger tout à fait. Ils prennent tout en mal, semblent insensibles aux bons procédés. Souvent c'est chez eux l'effet d'un état maladif; alors ils sont dignes de pitié plus que de blâme. Souvent, encore, ce sont de pauvres enfants, dont le caractère aura été gâté par les mauvais traitements de parents ou de maîtres injustes ou trop sévères, ou bien par les taquineries des camarades. Un enfant arrivera d'un pays éloigné; son accent, son air, ses manières, laissent beaucoup à désirer; il est rare que la charité règne dans les pensions, surtout dans les petites divisions. Cet enfant devient donc l'objet de persécutions, dont il est le premier à rire s'il est intelligent ou doué d'un excellent esprit, mais qui ne tarderont pas à l'irriter, s'il est fier ou susceptible, ou d'un caractère facilement porté à la co-

lère. Certaines natures irritables ne peuvent supporter l'injustice : un enfant, par exemple, qui a des difformités corporelles s'irrite de se voir mis et pour toujours au ban de la société, sans l'avoir mérité. Le confesseur doit connaître ces colères de position ; il trouvera ces pauvres enfants, habitués à se voir persécutés, toujours sur la défensive, prêts à bondir au moindre mot : *Tange montes et fumigabunt* (Ps. CXLV, 5) ; et, cependant, à lui surtout il appartient de gagner leur cœur, de l'adoucir par ses manières pleines d'intérêt et de tendresse. Il obtiendra, par ce moyen, un empire exclusif et inconcevable sur ces enfants, qui l'aimeront avec le plus vif attachement, leur cœur se retournant tout entier vers celui qui est seul à les aimer.

Quelle que soit donc la cause de la colère, qu'elle vienne du tempérament, des circonstances, du caractère ou de la mauvaise éducation, quoiqu'elle soit péché et atteigne souvent les proportions d'un vice le fond du caractère des enfants qui y sont enclins est plein de ressources. Le gourmand se rapproche trop de la brute ; le paresseux n'a aucun nerf ; l'orgueilleux et le colère sont capables des plus grandes vertus, quand on parvient à bien les diriger.

Il suit, de cette physiologie bien incomplète des défauts, qu'on peut classer les enfants en trois groupes : les orgueilleux et les colères d'une part,

susceptibles des plus grands écarts comme des plus grandes vertus ; les paresseux, les gourmands, les envieux et les avarés, dont les défauts ne se prêtent pas à grand'chose de bon ; les luxurieux qui, par la nature de leur vice, appartiennent à cette seconde catégorie, tandis que, par la cause de leurs désordres, ils appartiennent souvent à la première, l'excès de leur sensibilité les portant plus souvent au mal que l'abrutissement de leur caractère. Que le confesseur se serve de ces données pour diriger vers le bien ces pauvres âmes que Dieu veut toutes sauver, quoique par des voies absolument différentes.

CHAPITRE IV

Des mauvaises habitudes.

Quoiqu'en parlant de chaque défaut en particulier, nous ayons fait remarquer la différence qui existe entre l'acte et l'habitude, ce point est d'une si grande importance pour le confesseur, que nous croyons devoir consacrer à ce sujet un chapitre spécial. Il ne faut jamais s'alarmer mal à propos d'un acte, quelque mauvais qu'il soit ; il ne détruit pas toujours la vie chrétienne, je veux dire d'une manière permanente ; car, si un péché mortel isolé enlève toujours la vie de la grâce, ses traces peuvent s'effacer tôt ou tard plus ou moins aisément : *Novit Deus figmentum nostrum, recordatus est quoniam pulvis sumus* (Ps. cii, 14). Et saint Augustin a dit avec la plus grande vérité : *Nullum est peccatum quod fecit homo, quod non possit facere alter homo, nisi juvetur a gratia illius a quo factus est homo*. Qu'un confesseur ne s'effraye donc jamais à la vue d'une faute accidentelle, quelque énorme qu'elle soit. Sans doute, il doit la juger théologiquement et pour ce qu'elle est, mais il doit aussi la juger paternellement, comme Dieu même. Or, si le bon

Dieu pèse dans sa balance la malice de l'acte, il en considère aussi les causes, les prétextes, les motifs, en un mot, tout ce qui l'augmente et la diminue. Que d'âmes chastes ne résistent pas à certaines occasions imprévues et si pressantes, qu'en vérité, en les trouvant coupables et très-coupables, on ne peut s'empêcher de leur tendre les bras et de leur ouvrir son cœur ! Que celui qui est sûr de résister à toutes les occasions possibles leur jette la première pierre. Je sais bien qu'on peut abuser de cette doctrine ; aussi n'est-ce pas pour les pénitents que j'écris, mais pour les confesseurs qui ne seront jamais assez pères, assez bons, assez miséricordieux. Qu'ils détestent le péché à proportion de sa malice ; mais qu'ils aiment tendrement les pécheurs, à proportion du malheur de leur état. Une faute grave offre si souvent de si précieuses ressources pour le bien !...

Il n'en est pas de même de l'habitude. Je ne dis pas qu'elle mérite moins de charité ; bien au contraire, elle en demande une dose infiniment plus considérable ; mais ses conséquences sont bien autrement nombreuses et terribles.

Qu'est-ce, en effet, que l'habitude ? C'est un violent penchant, une grande facilité à commettre certains péchés, résultant, ordinairement, de la répétition plus ou moins fréquente des actes mauvais. Je dis *ordinairement*, parce que l'habitude peut quelquefois se former même par un seul

acte. L'*habitudinaire* commet souvent le péché sans plaisir, sans utilité, même avec répugnance et dégoût, parce que, comme on l'a dit avec tant de vérité, la coutume devient une seconde nature, qui finit par s'imposer presque aussi impérieusement que les actes les plus indispensables de la vie. Qui n'a connu des ivrognes qui avaient la plus grande horreur de leur infâme habitude et de ses conséquences incalculables? La vue du vin les faisait cependant retomber, et d'autant plus grossièrement, qu'ils avaient plus résisté. On raconte des choses étonnantes de voleurs qui volaient sans besoin, pour le plaisir de voler, dans des positions sociales même où cela paraît le plus improbable. L'*habitudinaire*, humainement parlant, semblerait donc incorrigible et voué aux plus déplorables destinées; aussi certains savants, qui n'ont pas la foi, ont-ils voulu chercher, dans des configurations physiques de bosses, de tempéraments ou d'angles faciaux, la cause d'une prétendue nécessité absolue des penchants et de l'inutilité des efforts pour se corriger. Quoiqu'il puisse y avoir quelque chose de vrai dans ces systèmes, ce qui, toutefois, est plus que douteux, le chrétien sait bien qu'avec la grâce tout se corrige, et que ce qui est impossible aux hommes est loin d'être impossible à Dieu. Cependant, comme il est très vrai que l'habitude est, humainement parlant, très difficile à corriger, le con-

fesseur doit savoir : 1° où s'arrête le mal accidentel **et où commence l'habitude**; 2° **quels moyens il doit employer quand l'habitude est malheureusement formée**; 3° **comment il doit se conduire pour donner ou pour refuser l'absolution, lorsqu'il rencontre l'habitude du péché.**

§ 1.

CE QUI CONSTITUE L'HABITUDE.

1. Régulièrement parlant, c'est la multiplicité des mêmes actes qui produit l'habitude bonne ou mauvaise. Les actes de vertus les plus difficiles deviennent aisés par la répétition fréquente. Un grand pécheur éprouvera les plus grandes peines à se confesser, moins par les difficultés qu'il trouve dans ses aveux que par la répugnance insurmontable à se confesser une première fois; mais, ce pas franchi, le second sera bien plus facile, le troisième beaucoup plus encore, et, de confession en confession, il en viendra à trouver cet acte, d'abord si humiliant, aisé, puis agréable, enfin indispensable à sa vie chrétienne. Il y a de même dans les fautes une sorte de progression géométrique. Un jeune homme longtemps chaste ne pourra se déterminer à commettre un péché grave; les habitudes de chasteté dominant son âme, ce premier péché lui sera très-difficile. Mais

qu'il tombe dans une première faute, qu'un repentir amer ne le déchire pas au point de détruire les funestes ravages de ce premier péché, une seconde faute lui sera bien moins difficile ; sa foi affaiblie ne lui inspirera plus la même horreur du mal ; son expérience lui apprendra qu'on a pu pécher sans qu'il en arrive rien de triste dans la vie sensible et naturelle : *Peccavi, et quid mihi accidit triste?* (Eccli., v, 4.) Le souvenir de sa faute lui rappellera le plaisir dont il a joui et qu'il n'a pu savourer qu'imparfaitement une première fois, il tombera ainsi dans la troisième faute avec une facilité que ne peut comprendre celui qui n'a jamais péché. Chaque faute augmente cette faiblesse pour ainsi dire à l'infini, ou, comme je le disais, par une véritable progression géométrique dont les termes exacts ne sont connus que de Dieu. Il n'y a pas d'état plus affreux pour l'âme. Or, tous les péchés, sans exception, peuvent se changer en habitude, et, si nous parlons de préférence de l'impureté, c'est que de toutes les habitudes, c'est incontestablement la plus fréquente et la plus dangereuse en elle-même et dans ses conséquences religieuses, physiques, sociales, et qu'il est impossible de prévoir s'il y aura encore un jour facilité de correction. Le vol, l'ivrognerie, le mensonge, sont pour le moins tout aussi difficiles à corriger, ce sont des passions parallèles, mais avec cette dif

férence que la luxure court les rues, tandis que ces trois autres vices se rencontrent plus rarement. Quand donc un enfant tombe dans le péché contraire à la vertu des anges, qu'à l'exemple d'un médecin soigneux, le confesseur sonde bien toute la profondeur de la plaie, qu'il se rende un compte aussi exact que possible de l'état de cette âme, et si ce n'est dans une seule confession, au moins le plus tôt possible. Si ce péché ne paraît pas laisser de bien grands regrets ; si l'enfant s'en accuse d'un air distrait, ou seulement avec une honte purement naturelle, que le confesseur s'attende aux rechutes, et qu'il ne manque pas de questionner la fois suivante, il retrouvera les mêmes fautes. L'enfant sait, cependant, que sa première communion est impossible avec ces rechutes, que la correction est rigoureusement nécessaire pour ce grand acte, et, cependant, il tombe encore, malgré toutes les exhortations du confesseur. Celui-ci doit en conclure que l'habitude est vraiment formée, puisque ce désir si ardent chez les enfants de faire la première communion n'a pu surmonter des passions déjà trop tenaces. Les actes sont fréquents, périodiques, donc il y a habitude : voilà la règle générale.

2. Mais les exceptions déroutent souvent la science du confesseur. Il est certain, l'expérience le prouve, qu'il y a des tempéraments chez qui le péché, même le plus énorme en lui-même, ne

laisse pas trace ; c'est à n'y rien comprendre. On confesse un enfant pieux et chaste, qui ne commet jamais de péchés mortels ; tout d'un coup il tombe, et ses premières fautes sont immédiatement des plus graves, et il tombe coup sur coup, parcourant en très-peu de temps tout le chemin en retard. C'est à en être désespéré ; rien ne faisait prévoir pareilles chutes, tout semble perdu ; et cependant, avec la même rapidité, voilà cet enfant revenu à son premier état. On en a vu des exemples inconcevables, et de deux sortes : les uns étaient des natures assez inertes ; une violente commotion s'opérait en eux ; était-elle produite par une cause physique ou par une cause morale ? On ne saurait le dire ; peut-être venait-elle de ces deux causes réunies ou de l'une des deux seulement ; toujours est-il qu'après une première confession ce torrent furieux rentrait dans son lit, ou bien, après avoir longtemps lassé la patience du confesseur, un beau jour tout était fini, sans causes appréciables. D'autres fois, la cause était connue : c'était, par exemple, une très-mauvaise occasion qui s'était présentée ; puis, cette occasion ayant disparu, tout rentrait dans l'ordre : *Sublatâ causâ, tollebatur effectus* ; il ne restait pas même ces émotions qui ne se calment que peu à peu, comme les flots de la mer qui ne reprennent leur tranquillité que quelque temps après la tempête. Voilà la première sorte d'âmes

que ni la fréquence ni la gravité des actes ne conduisent à l'habitude pleinement caractérisée. Ce sont, je le disais, des tempéraments mous et apathiques, sans énergie, sur lesquels il ne faut jamais compter, parce qu'ils échappent ou peuvent vous échapper au moment où on y pense le moins, et qui cependant, bien soutenus, pourront passer leur vie sans rechutes, si le hasard les favorise.

Les autres sont, au contraire, des caractères d'une excessive légèreté. Tout vent les emporte ; mais leur cœur est si bon, qu'ils se relèvent promptement et sincèrement. Ils pleurent, se désolent, prennent les plus sincères résolutions. Gardez-vous de les décourager, et quoique avec une quasi-certitude qu'ils retomberont encore bien souvent, et peut-être très-souvent, vous n'aurez pas là des *habitudinaires* proprement dits, parce que, quelque fréquent qu'il puisse être, jamais le péché ne jettera de profondes racines dans leurs cœurs.

3. Mais, hélas ! en revanche, il est des âmes chez qui les premières fautes suffisent pour former l'habitude la plus profonde, et cela pour toujours. Les unes sont d'une sensibilité extrême, qui ne laisse presque point de temps à la lutte : être tenté et succomber, ce sont chez elles une même chose, ou, si l'on veut, deux termes à peine séparés par une priorité de raison ; aussi sont-

elles bien à plaindre, et faut-il beaucoup les confier à la miséricorde de Dieu, grande, unique et dernière ressource des pauvres pécheurs. Les autres sont des âmes jusque-là fort tranquilles ou par ignorance, ou par retard des passions, et qui tombent tout d'un coup dans une faute grave : à dater de ce moment, elles ne s'arrêtent plus, et du jour au lendemain elles ont contracté une habitude délibérée et bien arrêtée dans leur esprit, et, si on ne peut encore dire qu'elle existe réellement et en fait, on peut, dès lors, affirmer qu'elle existera. Enfin, d'autres, retenus par de fortes idées de foi, mais très-secoués par les plus vives passions, hésitent à faire le premier pas : un bon confesseur les retient ; mais c'est contre leur gré, et presque par force ; quand la digue sera enlevée, il n'y aura presque plus aucun moyen de faire rentrer ce fleuve dans son lit. On comprend quel tact doit avoir un confesseur pour distinguer ces diverses sortes d'*habitudinaires*. Il lui faut beaucoup d'expérience, de prudence, un esprit réfléchi et très-observateur ; il ne faut pas qu'il s'obstine dans ses idées, aucune qualité ne pouvant l'empêcher de se tromper souvent ; il faut qu'il corrige promptement ses erreurs, dès qu'il s'en aperçoit.

§ 2.

TRAITEMENT DES HABITUDINAIRES.

Le traitement des pécheurs par occasion et celui des pécheurs d'habitude sont tout à fait différents. Aux premiers il suffit de donner une contrition suffisante et un ferme propos ; il faut leur faire bien comprendre la laideur du péché, et leur imposer une pénitence proportionnée ; les autres doivent être traités avec plus de temps et plus de soins encore. Les premiers, d'après l'hypothèse, ne retomberont plus, ou du moins de longtemps, quand le souvenir de la faute précédente sera effacé ; les seconds, au contraire, vont retomber. Il faut donc une prudente réserve pour ne pas trop user les idées de foi à leur répéter sans cesse des choses qui, de longtemps, ne leur feront aucune impression, et qui seront plus utiles dans d'autres circonstances. Il pourrait être même dangereux d'exciter trop souvent et en termes trop vifs le ferme-propos dans leur cœur, quand on prévoit que ce serait inutilement : tout cela ferait faute dans d'autres occasions. Pareillement, si de fortes pénitences peuvent être données une fois en passant, on ne peut y revenir sans cesse, surtout quand leur inutilité est bien démontrée. Comment veut-on qu'un pécheur,

quelque bien disposé qu'il soit, se soumette long-temps à ces pénitences, quand elles durent tant ? Un prêtre donne pour pénitence de faire un pèlerinage assez éloigné, toutes les fois qu'on tombera en tel péché mortel. Cela est très-bon si la chute est rare, mais, si elle est fréquente et d'habitude, par exemple, si elle a lieu une ou deux fois par jour, comment veut-on qu'un enfant veuille et puisse faire ce voyage, et cela, deux ou trois fois par jour, pendant des semaines et des mois ?

Le grand remède contre l'habitude, c'est surtout de soutenir le courage du pénitent, le découragement étant tout ce qui peut lui arriver de pire. Il faut toujours le faire revenir, toujours le recevoir avec bonté, lui redire sans cesse, avec un grand ton d'assurance, qu'il n'y a encore rien de perdu, que bien d'autres, tombés plus bas que lui, se sont convertis, que cela viendra, qu'on en répond pourvu qu'il ne se décourage point, qu'il continue à se confesser souvent, qu'on prie et qu'on fait prier pour lui, et tout le reste qu'un amour sincère des âmes peut inspirer à un bon confesseur. Gardez-vous même de lui parler toujours de la grandeur de ses fautes, du triste état de son âme, en un mot, de tout ce qui pourrait le décourager. Attachez-vous, au contraire, à tous les motifs d'espérance ; dites, par exemple : « Combien de fois êtes-vous tombé cette semaine ?

— Quatre fois. — Eh bien, je vous l'avais bien dit que vous pouviez vous corriger, c'est mieux que la semaine dernière ; c'est encore trop, sans doute (ne faussez jamais, sous aucun prétexte, les principes de la morale) ; mais, enfin, vous voyez que vous pouvez vous guérir. Vous êtes resté trois jours sans retomber, c'est beaucoup pour vous ; vous pouvez donc passer toute la semaine. Vous me le promettez, n'est-ce pas ? Vous allez essayer. » A ces mots, le pénitent, encouragé, vous promettra tout ce que vous voudrez. Promesse d'ivrogne, me direz-vous ; non, pas toujours. Dans tous les cas, quand vous ne pouvez pas mieux, c'est beaucoup de faire éviter un seul péché mortel, le reste viendra peu à peu, au jour et à l'heure fixés par la miséricorde de Dieu ; tandis que, si l'enfant se décourage, c'est alors sans espoir, et peut-être à jamais.

Il convient aussi d'employer quelquefois les pénitences médicinales, quand on peut en espérer quelque chose. On sait l'histoire de ce missionnaire qui corrigea d'une manière si bizarre un charretier blasphémateur. Aucune exhortation n'y faisant, il lui imposa pour pénitence de mettre dans sa poche une pierre du chemin à chaque blasphème qu'il prononcerait, et, le soir venu, de vider ses poches et de compter ses cailloux. Le pauvre homme obéit, mais il n'avait pas cheminé une heure que ses poches étaient encombrées.

Il eut beau les vider plusieurs fois dans la journée, le soir elles furent toutes déchirées. Cette leçon lui servit, et, en peu de temps, s'il y perdit ses poches, il y gagna la guérison de son âme. Pour être moins bizarres, d'autres pénitences peuvent pareillement réussir; mais qu'on ne les emploie qu'à deux conditions : 1° qu'il soit sûr que le pénitent veuille les faire; 2° qu'on ait, au moins, une forte espérance de leur succès; autrement, ces moyens, inutilement usés, font faute une autre fois.

La prière est le troisième et principal moyen. Si le pénitent prie, il guérira, et, s'il ne prie pas, il faut que le confesseur le fasse pour lui : d'une manière ordinaire, en le recommandant tous les jours au *memento* de sa messe; d'une manière extraordinaire, en s'imposant des pratiques, de s mortifications même pour le salut de ses pauvres petites ouailles: *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur, nisi per orationem et jejunium* (Matth., xvii, 20). Voilà par où nous péchons, nous autres prêtres; nous ne sommes pas assez pères, nous n'aimons pas assez les âmes, nous ne les aimons pas comme Jésus-Christ. Les bons prêtres leur donnent leur temps, leurs soins, leurs conseils; mais bien peu vont jusqu'à s'imposer des pratiques pénibles, de longues prières, des pénitences, des haïres, des disciplines et autres choses bien dures, j'en conviens, mais à peine proportionnées à la gran-

deur du résultat. Tout cela ne vaut-il pas mieux que de voir croupir une âme dans le vice, dans la disgrâce et l'inimitié de son Dieu ? Je sais bien que nous ne pouvons nous sacrifier entièrement pour chaque âme, la vie serait impossible. Mais, entre cette exagération, hélas ! si rare, et cette nonchalance, hélas ! si commune, n'y aurait-il pas un juste milieu ? C'est à quoi nous devons tendre.

On trouvera encore le plus grand profit à inspirer aux pauvres *habitudinaires* la dévotion à notre bonne mère, la très sainte Vierge : *Refugium peccatorum*, et au sacré cœur de Jésus : *Reis azylum mentibus* ; je ne dis pas une dévotion parfaite, ils seraient immédiatement convertis, mais, au moins, une dévotion commencée et soutenue, tant que durent les habitudes. Mais de tous les remèdes la grâce des sacrements est le meilleur : nous allons le voir.

§ 3.

FAUT-IL ABSOUDRE LES HABITUDINAIRES ?

Nous nous trouvons ici entre deux fausses doctrines, séparées par un abîme, et toutes deux ayant leur principe dans une grande peur de prendre trop de peine. Les uns refusent l'absolution à tous les habitudinaires : la sainteté des sacrements le

demande : *Sancta sanctis*. L'absolution sans contrition et surtout sans ferme propos n'est qu'un sacrilège; or, les habitudinaires n'ont ni contrition ni ferme propos; donc..... qu'on remarque bien la mineure.

Les aphorismes ne manquent pas aux adversaires de cette méthode : *Sacramenta propter homines, et non homines propter sacramenta*. Donc, la grâce de l'absolution étant une des grâces les plus fortes contre les rechutes, il ne faut pas hésiter à la donner à *tous* les pécheurs qui se présentent pour la recevoir. Il est vrai qu'il faut de leur part un regret suffisant, mais la preuve qu'ils ont ce regret, c'est qu'ils viennent se confesser et avouer les choses les plus pénibles. S'ils n'avaient pas ce regret, ils ne viendraient pas. Direz-vous que leurs rechutes incessantes prouvent l'inanité de leur contrition ? Nous en concluons le contraire; car plus ils tombent, plus ils auraient de bonnes raisons pour se décourager. S'ils reviennent toujours à confesse, c'est que leur désir de se convertir ne défaut pas; il mérite donc d'être encouragé par un pardon *toujours* accordé.

J'avoue que la force de ces raisons pour et contre me touche peu dans leur sens absolu : des deux côtés les motifs sont excellents, c'est leur excès qui leur enlève toute valeur. Faut-il *toujours* absoudre les habitudinaires ? Non, sans doute, cette doctrine absolue répugnerait aux prin-

cipes d'une saine morale, et c'est pourquoi les adversaires ont raison de dire *Sancta sanctis*. Il est, en effet, impossible, hors le cas d'une urgente nécessité, d'exposer un sacrement à la profanation en employant une matière douteuse, à plus forte raison une matière ordinairement mauvaise par les rechutes incessantes du pénitent ; je raisonne d'après l'hypothèse, car il faudrait faire tout autrement, si le pénitent ne retombait plus ou presque plus. Faut-il cependant refuser toujours l'absolution jusqu'à ce que, la conversion étant parfaite, on ait une quasi-certitude, confirmée par la bonne conduite, que l'habituel ne retombera plus ? Telle était l'opinion trop générale dans le dernier siècle, et, grâce à Dieu, généralement abandonnée aujourd'hui. Les deux sentiments, on le voit, enlèvent tout souci et surtout toute peine ; on absout tout le monde, ou bien on refuse tout le monde ; dans les deux cas la sollicitude est petite, mais la vérité est au milieu de ces deux manières d'agir : *In medio stat virtus*.

Il est certain, d'une part, que la grâce de l'absolution donne une force extraordinaire aux pécheurs pour surmonter leurs mauvaises habitudes. La présence du démon dans une âme, en la privant de la grâce sanctifiante, augmente d'autant sa faiblesse et la force de ses penchants. On s'habitue à cet état, on vit en péché mortel,

comme on vivrait en état de grâce. Toutes les bonnes œuvres que l'on fait dans ce malheureux état seront sans récompense dans l'éternité; celles qu'on avait faites dans l'état de grâce revivront sans doute, lorsque, plus tard, ce pécheur sera absous, mais, en attendant, elles sont perdues pour le ciel. Quel triste état ! d'ailleurs, loin de diminuer la mauvaise habitude, la privation de l'absolution ne peut que la fortifier beaucoup. J'insiste peu sur ce point très-généralement admis aujourd'hui. Il faut donc, en règle générale, donner l'absolution aux habitudinaires toutes les fois qu'on le peut prudemment, c'est-à-dire qu'il ne faut pas attendre, pour le faire, d'avoir une certitude absolue qu'il n'y aura plus de rechutes, ce qui ne peut arriver qu'au moment de la mort. Il suffit que le pénitent soit dans la disposition actuelle et sincère de ne plus offenser Dieu avec le secours de sa grâce. En quittant le domaine de la spéculation, l'expérience prouve clairement que les habitudinaires qui se confessent, ceux surtout qui ont une foi vive, sont très-souvent dans cette disposition, comme elle prouve aussi qu'il est absurde de prétendre qu'ils y sont toujours, ou le plus souvent.

Il est donc sage de profiter des jours où leur confession est accompagnée de marques non équivoques de regret pour leur faire promettre de renoncer à leur péché, et se fier à cette pro-

messe. Dieu ne juge pas une âme sur ce qu'elle fera, mais sur ce qu'elle est disposée à faire. Qui pourrait être justifié au moment de la mort, si, après nous avoir jugé sur notre passé, Dieu nous jugeait encore sur ce que nous aurions pu faire en vivant plus longtemps ! Nous ne pouvons rien, sans doute, sans la grâce de Dieu ; mais nous avons droit de compter sur cette grâce, le confesseur a donc le droit d'y compter aussi. La foi m'apprenant que cette grâce suffisante ne fera jamais défaut, les promesses du pénitent m'assurant qu'il veut rendre cette grâce efficace, que manque-t-il donc encore pour donner une bonne absolution ? Dira-t-on que le pénitent a déjà fait vingt fois la même promesse sans jamais la tenir ? Je nie qu'il ne l'ait jamais tenue, et je vais dire pourquoi ; mais, quand cela serait, tous les caractères ne sont pas semblables. Il y a des caractères froids et raisonnés, qui ne promettent qu'à bon escient, et leur parole est sacrée. Mais les enfants sont si légers ! et que de grandes personnes ne sont que de grands enfants ; ils promettent très-sincèrement et tombent de même, sans qu'on puisse accuser leur sincérité, parce qu'elle est hors de cause. D'ailleurs, je conteste ces chutes absolument semblables : plusieurs font, au contraire, de véritables efforts sur eux-mêmes ; ils retardent leurs péchés, remportent des victoires ; les jours qui suivent la confession

sont meilleurs, et souvent cette amélioration dure huit, quinze jours et plus ; d'autres fois, ils tombent plus promptement, mais c'est dans des circonstances tout à fait différentes, dont il faut leur tenir compte. On trouve toujours profit à cette absolution accordée au véritable regret. Tout ceci paraît hors de doute ; mais je crois pouvoir aller plus loin.

Quelquefois, et je souligne ce mot à dessein, *quelquefois* il faut essayer de donner l'absolution, même avant d'être bien sûr que le pénitent a un regret bien réel et bien visible. Quand un confesseur a essayé sans succès de tous les moyens, et qu'il n'a pas encore pu employer ce principal remède, pourquoi ne profiterait-il pas d'un jour où il a plus de loisir, où il est mieux en train, où il se sent plus fervent, plus zélé, plus persuasif, où il espère communiquer plus facilement ses bonnes dispositions à son pénitent ? pourquoi ne pas l'exhorter alors fortement, lui montrer son triste état, le bonheur qu'il aurait d'en sortir ? puis, quand il verrait son pénitent attendri de ces paroles insolites, plus touchantes qu'à l'ordinaire, pourquoi ne pas terminer en ces termes ou autres équivalents ? « Mon pauvre enfant, je veux essayer d'un remède, je veux voir si le sang de Notre-Seigneur, qui a converti tant de scélérats autour de sa croix, ne ferait pas le même miracle en coulant sur votre âme.

J'ai le pouvoir d'en appliquer les mérites, vous le savez, je veux l'essayer sur vous. Je vais donc vous donner la sainte absolution, ce n'est pas un pardon mérité que Dieu vous accorde, c'est le pardon d'un bon père qui fait les premiers pas et qui veut voir si sa tendresse ne touchera pas votre cœur blasé sur vos propres intérêts, etc., etc. » Il est assez rare que, dans des circonstances pareilles, un pécheur ne se laisse pas attendrir, quand ces mots, inspirés de Dieu, sont prononcés d'un ton brûlant et pénétré. Pourquoi donc ne pas saisir au passage ce bon moment, et ne pas donner l'absolution ? Lors même que la matière serait encore un peu douteuse pour vous, la gravité des circonstances vous autorise à l'employer. Le pénitent qui reçoit l'absolution de bonne foi, et sur votre parole, ne saurait faire un sacrilège, et vous-même vous ne sauriez être coupable de profanation, puisque, d'une part, vous n'avez pas de marques positives de ses mauvaises dispositions actuelles, et que, de l'autre, vous avez droit de compter sur une grâce plus abondante de la part de Dieu et sur les bonnes dispositions que vous venez d'exciter. Beaucoup de très-bons prêtres ont obtenu d'admirables succès avec cette méthode ; elle sert surtout beaucoup la veille de ces grandes fêtes, où les pauvres âmes dont je parle avaient autrefois l'habitude de communier, et où elles sentent plus vivement

qu'à l'ordinaire cette sorte d'excommunication qui les accable, à Pâques surtout. Que d'exemples on pourrait citer de conversions instantanées, ou, tout au moins, de longs délais dans la rechute.

Cette thèse est donc toujours la même, reproduite sous des formes différentes : faire tout ce qu'on peut, moralement parlant, le faire avec conscience, avec zèle, avec réflexion, ne rien laisser au hasard, au caprice ou à la promptitude; mais, après cela, bien compter sur la grâce de Dieu et aller en avant quand, tout considéré, on croit devoir le faire. On concilie ainsi toutes les opinions : les sacrements seront saintement administrés : *Sancta sancte et sanctis*, et cependant, on n'oubliera pas que les sacrements sont faits pour les pauvres pécheurs : *Sacramenta propter homines* (1).

(1) Un savant et très-exact écrivain me fait remarquer que je devrais dire encore plus clairement : *que l'absolution doit beaucoup plus souvent être accordée aux habitudinaires qu'elle ne doit leur être refusée*. Je n'ai pas cru devoir retoucher le texte de ce chapitre, même après cette observation, parce que c'est précisément ce que j'ai voulu dire et ce que je saisis l'occasion de répéter encore ici très-expressément.

CHAPITRE V

Des vertus à faire pratiquer aux enfants.

§ 1.

VERTUS GÉNÉRALES.

Il est pour le confesseur un ministère bien plus consolant que tous ceux dont nous avons déjà parlé jusqu'ici. Chasser le démon d'un cœur est un des plus beaux actes de la vie d'un prêtre, c'est son ministère essentiel ; mais le directeur en a un autre non moins important et bien plus doux, c'est de faire régner Jésus-Christ dans les âmes, soit que, ces âmes s'étant déjà égarées, il veuille, par une juste réaction, remplacer les œuvres du démon par celles de Dieu, soit, lorsqu'elles sont demeurées pures, qu'il prévienne leurs chutes en les remplissant des vertus chrétiennes qui sont les plus grands préservatifs du péché.

Cum immundus spiritus, nous dit Notre-Seigneur, exierit ab homine.... invenit eam (domum) scopis mundatam. (Mat., xii, 43.) Le Saint-Esprit

a horreur du vide : dès qu'une âme est purifiée, la grâce sanctifiante l'orne de toutes les vertus et en fait une demeure agréable à la très-sainte Trinité : *Apud eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.* (Joan., xiv, 23.) Cette opération invisible, mais très-réelle, est la merveille de l'ordre surnaturel, et, à sa vue, l'Église, remplie d'admiration, ne peut s'empêcher de s'écrier chaque jour à la sainte messe : *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti, da nobis.... ejus divinitatis esse consortes....* Cette réformation de notre âme, cette participation à la vie divine, la sanctification, en un mot, est une œuvre supérieure à celle de la création déjà si admirable : *Mirabiliter condidisti ;* la toute-puissance de Dieu s'y montre d'une manière plus merveilleuse encore : *Mirabilius reformasti....* Mais la sanctification de l'âme s'accroît et s'affermi par la pratique des vertus chrétiennes. La grâce sanctifiante en donne le germe, comme le péché originel donne le germe de tous les vices ; mais l'habitude des unes comme des autres ne vient que des actes fréquemment répétés. Le démon, le monde et la chair se chargent de nous apprendre tous les péchés ; il faut pareillement qu'on se charge de nous apprendre toutes les vertus auxquelles nous répugnons tant par notre seconde nature, celle d'Adam. La grâce seule, il est vrai, suffirait pour cela, si nous n'avions

aucun autre secours ; mais Dieu a voulu nous instruire et nous guider par des moyens extérieurs choisis par sa Providence, et tels sont la bonne éducation que nous tenons de nos parents et de nos maîtres, le catéchisme, les instructions religieuses, les lectures, les bons exemples, et, par-dessus tout, la direction de notre confesseur. C'est lui qui a des grâces spéciales pour cela, c'est lui seul aussi qui en a tous les moyens.

Nous parlions plus haut des difficultés énormes qu'il y a pour détourner les enfants du péché, et surtout pour arracher les mauvaises habitudes de leur cœur ; le plus facile et le plus sûr, c'est de leur donner l'amour de la vertu. De prime abord, il semble qu'il y ait là un paradoxe : voilà un impudique, et vous voulez lui prêcher l'amour de la chasteté ! Commencez par lui donner l'horreur du vice, et plus tard viendra peut-être l'amour de ce dont il est si éloigné aujourd'hui. Eh bien ! non, et l'expérience l'apprend facilement, il faut un contre-poids aux passions ; le cœur ne peut rester vide, quelque chose doit le remplir, c'est la thèse générale, mais c'est surtout la thèse spéciale des enfants ; leur nature ne répugne que trop aux raisonnements de la sagesse ; ils se jettent dans les plus énormes débordements, précisément parce qu'ils y trouvent une satisfaction à ce trop plein dont ils sont comme suffoqués. L'amour de la vertu, si on le leur avait inspiré,

aurait produit le même effet, mais avec des conséquences bien différentes. Or, tout ceci concerne les enfants sans exception, quoique avec des applications différentes. L'enfant mou et sans énergie ne pourra être secoué que par une violente passion ; donnez-lui donc la passion du bien. Ce sera très-difficile, sans doute, mais il n'y a pas à choisir : *Illius totus fuerit, qui prior occupaverit*. Quant à l'enfant ardent, la thèse est incontestable, il lui faut des extrêmes ; choisissez entre les bons ou les mauvais.

Et qu'on me permette un récit de mon enfance : nous oublions peut-être trop que nous avons été enfants nous-mêmes, et si, à cette époque, nous avons été plus capables d'analyser les sentiments de notre cœur ou de remarquer ce qui se passait autour de nous, quel secours nous trouverions aujourd'hui dans cette étude intime que nous ne sommes plus en état de faire sur nous-mêmes ! Or, dans le collège où j'ai eu le bonheur d'être élevé, un père jésuite (1), que je n'ose nommer, dirigeait la *congrégation des Saints-Anges*, c'est-à-dire celle de la seconde division, celle des *moyens*, c'est tout dire. Dans tous les collèges on vient facilement à bout des enfants de la division inférieure ; le bon sens commence à avoir quelque prise sur la division des grands ; mais les *moyens* ! ce sont les plus ardens, les plus difficiles ; ils n'ont plus l'innocence des petits,

ils n'ont pas le jugement des grands ; on devrait les appeler la division des fous ; ce sont ceux qui donnent le plus de soucis dans les maisons d'éducation, ceux qui font le plus de sottises. Ce vénérable père était-il fort intelligent, fort capable, mes souvenirs ne me le rappellent pas exactement ; je crois cependant qu'un talent hors ligne n'était pas le côté le plus saillant de son caractère ; mais tout ce que mes condisciples peuvent redire, et ce qui vaut mieux que tout, c'était un saint, un vrai saint. Aussi avait-il la confiance de tous les enfants, et, quoiqu'il y eût dix confesseurs dans cette maison, le très-grand nombre s'adressait à lui. Il avait le don aussi rare que précieux de savoir parler habituellement de la plus belle des vertus, et de savoir en parler de manière à en passionner ses jeunes auditeurs. Dans les réunions des Saints-Anges, dans les confessions, dans les entretiens particuliers, à sa chambre ou en récréation, il savait communiquer aux enfants les sentiments admirables qui embrasaient son cœur. Jamais un faux pas, jamais une parole de trop, dans un sujet si glissant. Le ciel était-il pur et sans nuages : « Oh ! disait-il, « que le cœur d'un enfant pur est plus beau que « cela. » Rencontrait-il une belle fleur, un beau lis : « Voyez, disait-il, comme cette fleur lève « fièrement la tête, c'est qu'elle est blanche ; Dieu « chérit cette couleur. » La neige couvrait-elle

la terre : « Comme c'est uni, comme c'est brillant ; tout à l'heure on va y courir, et de cette grande blancheur naîtra la boue et la saleté. « Voilà l'image d'une âme qui aime la pureté ; « tant que cet amour dure, elle est blanche ; « quand il diminue, ce n'est plus que de la boue. » Je ne puis rendre, après tant d'années, la vivacité de ses paroles et leur ardeur. Les enfants en étaient embrasés, et, chose merveilleuse, cette seconde division si difficile était devenue, par sa pieuse direction, un petit paradis où les lis croissaient et se multipliaient à l'envi. Je n'ai passé qu'un an dans cette heureuse division, et je ne puis redire les noms des véritables saints que le bon Dieu m'y avait donnés pour condisciples. Le père B. (1) est mort en odeur de sainteté ; l'admirable notice publiée après sa mort le prouve bien. Le frère R. (2) et le frère D. (3) sont morts aussi comme des anges au noviciat de Toulouse, et je n'ose désigner autrement les survivants qui, dans les diverses carrières où la Providence les a placés, ont correspondu à cette immense grâce d'avoir eu un si bon directeur. Quel regret n'aurai-je pas toute ma vie de n'avoir pas conservé plus fidèlement le souvenir de tant de bons enseignements, qui m'eussent été si précieux dans la direction analogue de mes jeunes gens ! Il ne me reste de lui que quelques petites lettres, qui respirent d'un bout à l'autre les mêmes senti-

(1) Bouffler. — (2) Roubaud. — (3) Derville.

ments. Tout directeur pourrait obtenir les mêmes résultats, en y prenant la même peine, parce que tous les enfants sont capables, quoique à des degrés différents, des mêmes sentiments. Le difficile, comme on dit, c'est de trouver le biais, le joint pour entrer dans ces âmes. Mais, quand on a trouvé la porte, Dieu aidant, car il est le seul vrai directeur des âmes, on peut leur faire faire des progrès étonnants.

Supposons un moment que cette méthode ne soit pas la bonne, qu'elle soit exagérée, douteuse dans ses résultats, quelle autre emploierions-nous? Il faut donner l'horreur du vice; mais, est-ce chose facile? Pour qui s'en est tenu éloigné, pour qui n'y a aucun penchant, le vice est, en effet, très-hideux, il a quelque chose qui répugne naturellement; mais que ces considérations sont faibles, quand la passion parle! Vous dites que le vol ou l'ivrognerie sont des vices honteux, et cet enfant qui y est sujet trouve qu'ils sont très-supportables: le vol lui donne de quoi satisfaire mille plaisirs, le vin lui paraît infiniment agréable, l'impureté embrase son âme de mille sensations. Tout cela le passionne et colore, dissimule à ses yeux la laideur intrinsèque du péché. Puis il n'est pas le seul à penser ainsi, et, s'il veut compter ceux qui pensent et agissent comme lui, le nombre en est bien plus considérable que le nombre de ceux qui disent comme

vous. Donc cet argument est d'une faiblesse extrême, quand les passions parlent ou que l'habitude domine ; il est très-vrai en lui-même, mais il n'est convaincant que pour ceux qui sont déjà convaincus. Inspirez, au contraire, l'amour de la vertu : les commencements seront difficiles, mais les vérités de la foi, brillantes en elles-mêmes, éclaireront l'intelligence : *Sapientiam præstans parvulis* (Ps. XVIII, 8), et, pour peu que vous persévériez dans cette voie, tôt ou tard vos efforts seront couronnés de quelque succès. Si vos pénitents sont encore sages, voilà le moyen de les conserver dans l'innocence, moyen bien plus utile que ne le serait l'horreur de péchés qu'ils ne connaissent pas et qu'ils aimeront quand ils les connaîtront. Sont-ils déjà gâtés ? je ne connais pas, il est vrai, de spécifiques, de panacées universelles pour les guérir, mais voilà bien certainement le moyen le plus infailible. Écoutez saint Grégoire le Grand, qui n'était pas homœopathe : *Cælestis medicus singulis quibusque vitiis obviantia adhibet medicamenta ; nam sicut arte medicinæ, calida frigidis, frigida calidis curantur, ita Deus noster contraria opposuit medicamenta peccatis, ut lubricis continentiam, tenacibus largitatem, iracundis mansuetudinem, elatis præciperet humilitatem.* En un mot, ce n'est pas l'horreur du vice qui donnera ordinairement aux enfants l'amour de la vertu ; c'est, au contraire,

l'amour de la vertu qui leur donnera l'horreur du vice. Voilà un premier motif qui doit engager le confesseur à donner à ses enfants l'amour de la vertu.

La perspective de la première communion est le second motif. Il ne s'agit pas, disait Salomon, de préparer une demeure à un homme ; c'est pour Dieu que nous élevons cet édifice. Si un enfant arrive bien préparé, c'est une gloire immense que nous donnons à Notre-Seigneur, à celui qui trouve ses délices parmi les lis : *Qui pascitur inter lilia* (Cant., II, 16), qui n'aime rien plus qu'une âme pure. On se contente souvent de corriger les mauvaises habitudes sans faire attention que c'est une correction insuffisante, qui ne durera probablement pas plus que l'époque de la première communion ; dans tous les cas cela ne saurait suffire : quand une maison est bien nettoyée, elle n'est pas digne pour cela de recevoir un prince, un homme d'un rang élevé ; il faut encore l'orner, la peindre, la tapisser, la meubler, et plus l'hôte est considérable, plus les préparatifs doivent être grands. Voilà la théorie, elle est incontestable, et ne demande aucun développement. Voyons la pratique.

§ 2.

VERTUS SPÉCIALES.

Le nombre des vertus est fort grand, leurs degrés sont infinis ; vouloir les inspirer toutes à la fois ne serait pas possible, et, d'ailleurs, si l'esprit souffle où il veut : *Spiritus ubi vult spirat* (Joan., III, 8), la grâce se proportionne aux intelligences, aux caractères, aux tempéraments, aux circonstances, comme les défauts eux-mêmes prennent toutes ces formes. On ne peut donc tout exiger de chaque enfant, ni encore moins tout demander d'un seul coup.

Il y a cependant trois vertus qui semblent condenser en elles-mêmes toutes les autres, et qui sont les plus indispensables aux jeunes cœurs : ce sont celles en même temps qui les disposent d'une manière spéciale et plus parfaite à leur première communion et à toute la vie chrétienne.

I

La Piété.

La piété est la première de toutes. Nous ne nous étendrons pas sur sa nature ni sur ses avantages : il nous suffit de dire avec l'Apôtre : *Exerce te ipsum ad pietatem, pietas enim ad omnia utilis est.* (I Tim., IV, 7.) Mais la piété suppose la foi ;

elle ne peut être vive, ardente, affectueuse, tendre, si les idées et les convictions surnaturelles ne sont pas déjà bien développées dans le cœur d'un enfant. Là est la difficulté. Dans notre *Méthode de direction des œuvres de Jeunesse*, nous avons longuement parlé des moyens de former les enfants à la piété. Répétons ici brièvement quelles sont les pratiques qui peuvent le plus facilement aider le confesseur désireux d'obtenir cet important résultat.

1° La prière du matin et du soir. Les enfants s'accusent exactement quand ils y manquent, parce qu'ils sont, en général, habitués à la regarder comme un important devoir de la vie chrétienne. Il faut développer en eux ce sentiment, insister pour qu'ils remplissent exactement cette obligation. Le bon Dieu ne demande pas, il est vrai, de longues et fréquentes prières à l'âge qui nous occupe ; mais celles du matin et du soir sont bien le moins qu'on puisse exiger, et celui qui les manque souvent et sans remords prouve qu'il n'a aucun esprit de foi ni aucun amour de Dieu. Le confesseur doit donc demander : « Faites-vous exactement vos
« prières ? Combien de fois y avez-vous man-
« qué ? Les avez-vous omises volontairement,
« ou oubliées sans le vouloir ? Que dites-vous
« pour vos prières ? Pour votre âge et votre
« position, c'est trop long ou trop court ; un

« enfant qui se prépare à sa première communion doit dire au moins ceci..... Où dites-vous vos prières ? Les dit-on en commun dans votre maison ? » pratique excellente au suprême degré, remplie des bénédictions du bon Dieu. « Ne les dites-vous pas en vous déshabillant, étendu sur votre chaise de manière à provoquer le sommeil, ou quand vous êtes seul ? » Quand le confesseur sera instruit sur tous ces détails, il guidera en conséquence son pénitent, le conseillera et pressera beaucoup pour obtenir l'accomplissement de ce devoir si important.

2° La tenue à l'église, le recueillement, c'est là un effet et une cause tout ensemble : un effet, parce que l'enfant qui est recueilli à l'Église est vraiment pieux ; une cause, parce que le recueillement dans la maison de Dieu aide grandement à la piété. Il y a des églises où les enfants se tiennent d'une manière indigne, qui scandalise toute une paroisse ; le curé est le seul à ne pas s'en apercevoir. On rit, on cause, on s'amuse ; j'en ai connu qui jouaient aux billes dans le chœur, d'autres qui jouaient aux cachettes dans les confessionnaux, ou au cache-mouchoir dans les endroits les plus saints. J'ai connu une paroisse où on cachait les mouchoirs jusque dans les tabernacles, hâtons-nous d'ajouter dans ceux des petits autels où le très-saint Sacrement

n'était pas. J'ai vu un prêtre de campagne faire les offices du Samedi saint devant dix ou douze personnes seulement, servi par deux clercs qui, pendant une heure, firent toutes les farces qu'il est possible d'imaginer. Le curé, qui confessait pendant ce temps, sortait à tous moments du confessionnal pour les battre et les poursuivre dans l'Église où ils se sauvaient de côté et d'autre. Rien ne fait perdre la foi comme la mauvaise tenue dans le lieu saint ; les spectateurs eux-mêmes en sont indignés, ou bien ils ont eux-mêmes bien peu de foi. Le confesseur doit donc questionner soigneusement sur ce point et reprendre très-fortement ses pénitents, quand ils se sont oubliés. Les péchés graves et honteux demandent beaucoup de douceur, sans elle on fermerait les cœurs ; mais ces péchés opposés à la foi doivent être repris d'une manière sévère ; on y attache souvent trop peu d'importance, comme n'étant fréquemment en soi que des enfantillages, mais ce sont des enfantillages qui forment dans les cœurs l'impiété pratique.

3° L'amour du catéchisme. C'est le grand art du prêtre ! Il est catéchiste accompli celui qui fait aimer l'instruction religieuse aux enfants, qui les retient par une juste sévérité, qui les encourage par de nombreuses récompenses, qui les excite par les ardeurs de sa parole et de son zèle. Le confesseur ne peut que demander

comment on s'est préparé au catéchisme, si on l'a bien appris, si on s'y est bien tenu, et sans dissipation. Il doit inspirer une profonde vénération pour l'instruction religieuse. Si ce sont des écoliers, il doit leur faire comprendre combien cette science dépasse toutes les autres, quel péché c'est de la négliger, qu'à proprement parler c'est la seule science nécessaire, qu'ils doivent donc s'accuser de ne pas avoir appris leurs leçons, de ne pas les avoir retenues par leur faute, d'avoir dissipé les autres par ces mille petites espiègleries si excusables dans d'autres circonstances, mais que l'esprit de foi doit sévèrement interdire pendant les réunions du catéchisme.

4° L'amour des choses de Dieu. C'est une excellente marque, quand les enfants aiment les cérémonies, les offices, les processions, les pompes religieuses, voire même les sermons et les prênes; quand ils aiment à prier, à dire leur chapelet, à faire leur adoration et autres choses semblables; j'ajouterai même, comme indice, quand ils aiment à faire la chapelle, à imiter les cérémonies religieuses. Lorsque le confesseur surprendra ces bonnes inclinations, qu'il les approuve, qu'il les dirige, qu'il y excite son petit pénitent, cet amour des choses de Dieu étant une marque de prédestination. J'ai vu des enfants pleurer en entendant un blasphème,

en voyant offenser Dieu ; ce sont des enfans de bénédiction.

5° L'horreur du péché. On ne saurait assez l'inspirer aux enfans ni de trop bonne heure ; mais ce sentiment ne peut arriver au cœur que par les oreilles. Le confesseur doit avoir présents à son esprit tous les motifs qui peuvent ordinairement exciter cette horreur du péché afin de les présenter tour à tour à chaque confession : la malice intrinsèque du péché, l'outrage qu'il fait à Dieu, la douleur que Notre-Seigneur Jésus-Christ en ressent, ses souffrances et sa mort qui en ont été les conséquences, et que nous renouvelons autant qu'il est en nous à chaque péché, selon la parole de l'Apôtre : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei.* (Heb. ,iv, 6.) Toutes ces choses souvent redites, d'un ton pénétré de foi et vraiment convaincu, donnent une grande crainte du péché et une grande contrition quand on l'a commis, d'où il suit qu'on ne veut pas y demeurer plus longtemps. Il n'y a pas une plus grande marque d'esprit de foi, d'amour de Dieu, de contrition véritable, que cette extrême sensibilité qu'on remarque en certaines âmes à l'endroit du péché : elles en éprouvent un vrai malaise, une sorte de cuisson insupportable qui est un grand don de Dieu. Heureux les enfans qui l'ont reçu ; ils ne peuvent rester dans l'état qui les fait gémir, il

faut qu'ils aillent trouver au plus tôt leur confesseur, et celui-ci doit d'abord être pour eux d'une grande facilité, puis ne pas se lasser de cette délicatesse extrême qui ressemble quelquefois au scrupule, et bien se garder d'étouffer par des impatiences ou autrement ces bons sentiments.

Par contre, hélas ! une foule d'enfants sont d'une insensibilité navrante ; le péché ne leur fait aucune sensation, fût-il des plus graves. Que faire à leur égard ? Le confesseur doit souvent revenir avec eux sur ce que nous venons de dire plus haut pour leur inspirer l'horreur du péché, et il reconnaîtra, tôt ou tard, le fruit de ses conseils à la délicatesse plus ou moins grande qu'il parviendra à exciter dans ces jeunes cœurs. Qu'il ne se décourage donc jamais des plus longs retards ; il y a des natures rebelles ; rien de surnaturel ne leur vient tout d'un coup, et l'on fera toujours plus pour la gloire de Dieu et le salut de leurs pauvres âmes, que si on les laissait croupir dans leur triste état.

Le désir de l'absolution est le couronnement de cette horreur du péché. Il faut de bonne heure instruire les enfants de la possibilité qu'il y a pour eux de la recevoir, et, quand ils la désirent d'un vrai désir, il faut en bénir le bon Dieu et tout faire pour remplir ce désir, s'il est accompagné tout à la fois de la détestation du péché et

de la ferme volonté de ne pas y demeurer. Il y a, sans doute, des désirs puérils, je ne parle pas de ceux-là, et il faut les discerner; mais un enfant de onze à douze ans, pieux, bien élevé, qui a le malheur de tomber dans une faute mortelle ou réputée grave, peut certainement se trouver très-malheureux dans cet état et vivement désirer d'en sortir.

6° Enfin, il faut exciter dans les enfants un vif désir de la première communion, je parle d'un désir surnaturel, car le désir naturel et humain n'existe que trop. Tous les enfants, en effet, veulent faire leur première communion. Nous avons dit que c'était un événement nécessaire dans la vie, comme le tirage au sort ou le mariage. En outre, comme il y a chance pour un enfant d'être renvoyé ou ajourné, cette alternative augmente son désir. D'ailleurs, il y a peines et labeurs pour apprendre le catéchisme, ou assister aux leçons préparatoires, et ces difficultés rendent le résultat plus important; en un mot, il y a très-peu à faire pour donner le plus vif des désirs naturels de la première communion. Nous avons déjà dit que ce désir était bon en lui-même, qu'il fallait savoir s'en servir; mais il ne peut suffire, il faut le surnaturaliser, sans cela on obtiendrait la première communion, mais on n'obtiendrait pas une bonne première communion. Le confesseur doit donc souvent parler de ce bonheur, le faire

apprécier par des motifs tirés de la foi. Chaque jour, les enfants entendront leurs parents et leurs maîtres leur dire qu'il faut faire sa première communion; que, s'ils sont renvoyés, cela sera un déshonneur pour eux, que cela retardera leur établissement dans le monde.... Le confesseur doit ajouter quel bonheur ils vont avoir en recevant leur Dieu, de combien de grâces Notre-Seigneur les comblera, quelle préparation mérite un si grand acte, quelle influence il doit avoir sur toute leur éternité, etc.

7° Comme corollaire de tout ce qui précède, nous devons constater un fait trop certain, c'est que l'immense majorité des enfants ne se confesse plus après la première communion. Il n'y a guère que les pensionnats chrétiens où on se confesse encore, au moins tant qu'on y demeure, et certains pays privilégiés, comme il y en a encore quelques-uns en France, où les enfants, outre leurs autres communions plus fréquentes, font d'année en année ce qu'on appelle la seconde et la troisième communion solennelles. Mais, dans la plus grande partie de la France, et principalement dans les grandes villes, il n'est que trop vrai que le plus grand nombre des enfants ne se confesse presque plus après la première communion. Quelques-uns font encore leurs Pâques pendant deux ou trois ans, et c'est le petit nombre; les autres les font tout au plus l'année

qui suit la première communion, beaucoup ne les font jamais plus. Ce malheur est trop certain et trop universel pour qu'on n'en cherche point les causes. Certainement, elles sont multiples et difficiles à préciser, mais il en est une cependant et des principales, qui rentre parfaitement dans notre sujet : on n'*inspire pas assez l'amour de la confession*. Et ici, sans juger ceux qui sont nos maîtres, pourquoi ne ferions-nous pas devant Dieu un retour sur nous-mêmes? Ne nous arrive-t-il jamais de confesser par manière d'acquit? Ne recevons-nous jamais les enfants avec froideur, avec indifférence et précipitation? Savons-nous les comprendre et surtout les aimer, à l'exemple du divin maître? Je l'avoue, ils sont fort difficiles, tandis que les filles donnent bien plus de consolations! Les garçons ont le caractère anguleux, les filles ont les mœurs plus arrondies; les premiers ne donnent que des peines, les autres que des consolations. Nous ne blâmons pas ces soins donnés aux femmes : que deviendrait l'Église si elles étaient jamais aussi délaissées que les hommes! mais il faudrait que le confesseur des garçons fût toujours abordable, toujours serein; il faudrait, en un mot, et ce mot dit tout, qu'il les aimât et les aimât tendrement. Le cœur des enfants devine d'instinct ceux qui les aiment. Sans doute, leurs ingrattitudes sont innombrables, et ils ne sont que trop souvent

incapables de reconnaissance ; mais cependant ils aimeront la confession s'ils aiment leur confesseur, et ils aiment leur confesseur si lui-même est aimable et s'il les aime. On ne peut trop insister sur ce point, d'autant plus que l'expérience vient le confirmer chaque jour. Toutes les fois que j'ai rencontré un prêtre aimant les enfants, je l'ai vu entouré de jeunes pénitents qui devinaient l'affection dont ils étaient l'objet. Je puis citer telle paroisse dans laquelle on ne voyait jamais un enfant à la sainte table hors le temps pascal. Un prêtre, ami des enfants, y fut nommé vicaire, et voilà qu'en peu de temps les enfants et les jeunes gens remplirent l'Église et assiégèrent son confessionnal ; malheureusement il partit, et tout reprit l'ancien train, tandis que sa nouvelle paroisse devint bientôt semblable à l'autre par les fruits de bénédiction que son ministère y produisit. Je connais de petits pays, où, depuis plus de trente ans, pas un jeune homme ne se confesse. Les prêtres n'y ont absolument rien à faire ; ils remueraient toute la population, s'ils le voulaient, et cependant ce n'est qu'au moyen de retraites prêchées par des prêtres du dehors qu'ils peuvent obtenir quelques rares Pâques. Si donc nous voulons que nos enfants viennent encore nous voir, arrangeons-nous de manière à enlever tout l'odieux qui semble attaché au sacrement de pénitence ; qu'ils s'en

fassent une joie, une douce habitude ; recevons-les de manière à dilater leurs cœurs ; pleurons avec eux leurs chutes ; réjouissons-nous de leurs victoires ; encourageons leurs petits progrès, soutenons leur faiblesse ; un auteur païen l'a dit excellemment : *Pectus est quod disertum facit* ; sentons bien, si nous voulons bien dire ; alors il s'établira entre nous et nos enfants une réciprocity de sentiments, dont la première communion, loin de rompre, selon l'usage, ne fera, au contraire, que resserrer de plus en plus les liens si doux et si consolants.

II

La Chasteté.

La seconde vertu que nous voudrions inspirer aux enfants qui se disposent prochainement à leur première communion, c'est l'amour de la sainte pureté. On ne saurait croire combien ils en sont capables. Parmi plus de sept cents enfants, que j'ai déjà préparés à cet acte si important de la vie chrétienne, j'en ai rencontré, sans doute, de fort innocents ; mais m'adressant, en général, à une classe fort abandonnée, c'était certainement le plus petit nombre. Au commencement du catéchisme j'en ai même souvent trouvé de tout à fait vicieux, autant qu'ils le pouvaient être à cet

âge. Mais le vice le plus honteux a mille causes, comme il a mille formes ; souvent les plus livrés au libertinage sont les plus capables des plus beaux actes de vertu ; j'ai eu, en effet, la consolation d'en voir quelques-uns devenir des anges de pureté, tandis que leur mauvaise conduite antérieure donnait vraiment lieu de désespérer de leur première communion. Le vice contraire à la sainte vertu est bien le plus fréquent et le plus désastreux pour la jeunesse, et, cependant, il est tout aussi vrai de dire que le cœur n'est porté plus naturellement à aucune vertu qu'à l'amour de la pureté, c'est la perle précieuse des enfants, et cette perle n'est point rare. Ce qui est plus rare, c'est de trouver des confesseurs qui veulent prendre immensément de peine pour la conserver. S'ils savaient tous les résultats qu'on peut obtenir, tous, sans doute, y travailleraient. On se heurte toujours aux mêmes difficultés : « Comment faire ? c'est impossible. On conserve bien quelque temps les enfants, puis on les perd ! » Oui, tout cela n'est que trop vrai, si nous travaillons seuls, mais il y a une autre personne plus intéressée que nous à ce résultat ; cette personne est toute puissante, sa grâce fait tout ce qu'elle veut, et cette personne adorable est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : il aidera nos efforts, récompensera notre bonne volonté, nous devons le croire d'une foi ferme, et cette croyance

c'est déjà le succès obtenu : *Velis et potes*. Quand nous aurons fait, pendant dix ou quinze ans, tout ce qu'il est possible de faire, si le succès n'a pas suivi nos efforts, alors nous aurons le droit de nous plaindre des difficultés ; mais, si nous ne voulons pas même essayer, de quel droit dirons-nous : C'est impossible ?

Voici, ce semble, la marche à suivre pour inspirer aux enfants de l'âge qui nous occupe l'amour de la sainte modestie ; bien entendu que ces notions ne sont qu'une esquisse, et que l'expérience, surtout le cœur des directeurs, saura bien y ajouter selon les circonstances et les positions.

Si l'enfant a toujours été sage, il faut lui faire apprécier son bonheur, lui dire combien le bon Dieu l'aime, qu'il réside même vraiment dans son cœur, quoiqu'on ne puisse l'y voir. Quel malheur ce serait pour lui de perdre son innocence, de n'apporter qu'un cœur souillé à la première communion ! Que dirait-on d'un prêtre qui, chose heureusement impossible, mettrait le corps de Notre-Seigneur dans des vases sacrés souillés par toutes sortes d'ordures ! Ce serait bien pis si son cœur se remplissait de péchés mortels. Il y a d'excellents petits livres qui ont le don de passionner les enfants : je citerai entre autres *la vertu Angélique*, par Arvisenet, saint prêtre, qui a utilisé le temps de l'émigration à faire d'excellents petits

opuscules. Quelques directeurs semblent croire qu'il vaut mieux ne jamais parler ni en bien ni en mal de la pureté ou du vice honteux ; on ne saurait être de leur avis, et mille raisons semblent confirmer cette opinion. Les saints Pères ont fait d'admirables traités sur la virginité, et les mœurs de leur temps leur permettaient d'entrer dans des détails que nous ne souffririons plus aujourd'hui. On prêche sur l'humilité, la pauvreté et toutes les vertus chrétiennes, et on se tairait sur celle-là ! Je conviens que, pour en parler, il faut beaucoup de tact et de discrétion, mais, *positis ponendis*, c'est un sujet qu'il faut aborder avec les enfants, surtout quand ils sont déjà pieux et bien purs.

Cette vertu, comme toutes les autres, a ses degrés ; il faut les leur apprendre, les habituer à s'accuser non-seulement des péchés mortels, mais même des moindres fautes, je ne dis pas assez même des moindres imperfections en cette matière. Il faut enfin qu'ils sachent les charmes de cette vertu, le bonheur qu'elle procure : *Omnia mihi bona venerunt pariter cum illa.* (Sap., vii, 11.) *Celui qui conserve la pureté, disait saint Louis de Gonzague, est un ange, celui qui la perd devient un démon.* J'ajouterai qu'il n'y a que le prêtre qui ait grâce pour parler de ces choses, parce qu'il est vierge par sa profession, qu'il est consacré à Dieu par les vœux de son sous-diaconat.

Les nécessités de la confession l'obligent à entrer dans toutes sortes de détails bien pénibles, bien dangereux ; comme les médecins du corps, il doit éprouver souvent bien des dégoûts ; pour quoi ne pas délasser saintement son esprit et son cœur en inspirant l'amour de la belle vertu des anges ? c'est bien plus consolant, et le résultat en sera bien plus considérable

Du reste, nous avons supposé que la généralité des enfants qui se présentent pour la première communion ne s'étaient pas encore livrés à tous les désordres ; quels que soient leurs mauvais penchants, ils sont encore faciles à corriger quand ils ont commis le mal. même le mal qui semble le plus considérable, parce qu'il leur manque ordinairement les deux pivots de l'impureté qui sont *l'amour* et l'âge de la puberté ; leur cœur et leur corps sont moins impressionnables au mal. Nous avons dit ailleurs que nous ne nous occupions pas des exceptions : elles reviendront quand nous parlerons des jeunes gens. Que ces enfants soient donc innocents ou coupables, il est encore très-aisé de les sevrer du mal et de les nourrir de l'amour du bien, parce que les obstacles sont bien moins grands qu'ils ne le seront plus tard, et qu'en revanche l'imagination est beaucoup plus impressionnable et se passionne aussi aisément pour la vertu que pour le vice. N'est-il pas déplorable que tout semble pousser vers le vice, et

rien vers la vertu ! Les mauvais amis, les mauvais domestiques, les mauvaises gravures, les mauvaises lectures, tout porte au mal, et du bien, qui s'en occupe ? Presque personne, excepté le confesseur. Quel mal ne fait-il donc pas lui-même, s'il néglige cet important devoir !

Que dirons-nous de l'influence inconcevable qu'exercent ces enfants innocents dans une maison d'éducation, ou dans toute autre réunion de jeunes gens ? Ils deviennent un centre de vertu, dont les rayons atteignent toutes les parties de la circonférence. Leur présence donne du courage aux faibles, elle fait rougir les mauvais ; les uns les fuient, les autres les recherchent, tous les respectent. Il faut avoir été en position de suivre ces divers mouvements pour bien les comprendre. Si, par bonheur, ces enfants ont d'heureux caractères, s'ils sont forts dans leurs classes, surtout s'ils sont francs joueurs, alors leur influence n'a plus de bornes. C'est notre consolation dans l'OEuvre que nous dirigeons ; les contrastes les plus tranchés y sont tous au profit de la vertu. Les plus grands, les plus âgés, les meilleurs ouvriers, les plus forts joueurs, les plus riches, sont précisément les plus pieux, les plus chastes ; pas un camarade qui puisse trouver une tache dans leur conduite. A côté d'eux il y a toujours une bande d'enfants grossiers, mal élevés, mal habillés, mauvais joueurs, mauvais caractères,

qu'on ne peut secouer ni pour le jeu ni pour les devoirs de la piété, ne rendant aucun service à la maison, si ce n'est qu'ils exercent notre patience et nous font mériter le ciel. Ils viennent on ne sait pourquoi, nous rendent la vie dure, ne jouent qu'entre eux, et ce sont précisément des natures abruties par le vice, à qui il faut d'autres plaisirs que les nôtres. Nous nous estimons heureux, quand nous pouvons, sinon leur faire comprendre, au moins leur faire entendre pendant quelques années la parole de Dieu, et leur montrer, sinon apprécier, d'autres exemples que ceux qu'ils ont ailleurs sous les yeux. La conséquence de ces situations, c'est que la vertu est grandement honorée dans notre maison, que la bande d'étourdis qui forment la majorité, que les nouveaux, surtout, qui n'ont pas encore pris un parti, voyant de quel côté se trouve la vertu et de quel côté se trouve le vice, n'hésitent pas dans leurs appréciations. Qu'on réunisse tous les enfants de l'OEuvre, et qu'on leur demande au scrutin secret les noms des vingt meilleurs et des vingt plus mauvais, je n'en ai jamais fait l'épreuve, mais je suis sûr que la liste la plus exacte sortirait de l'urne. D'où vient cela ? d'un sentiment purement irréfléchi, mais toujours vrai ; les enfants ne s'y trompent pas, et tous pourraient dire en parlant des meilleurs : *In odorem unguentorum tuorum currimus : adolescentuli dilexerunt te nimis.* Le

confesseur qui aura le bonheur de porter au bien ses petits pénitents aura donc rendu une grande gloire à Dieu, un grand service à ces jeunes âmes en les occupant le premier ; il aura préparé une bonne première communion, et leur influence rayonnera si loin, qu'elle sera peut-être le salut de toute une maison. Je conjure mes chers confrères de méditer sérieusement ces choses ; leur expérience et leur piété leur feront trouver mille autres motifs et mille autres moyens que je n'ai pas même indiqués.

III

La Mortification.

La piété et la pureté sont deux vertus si précieuses qu'il faut les entourer de solides défenses pour les préserver des attaques de l'ennemi. Si on les exposait toutes seules aux coups incessants du démon, il serait difficile qu'elles pussent se défendre longtemps. Il y a une autre vertu bien répugnante, il est vrai, à notre nature, bien incompatible, ce semble, avec l'âge des enfants, et qui seule cependant peut préserver leur cœur des mille dangers qui le menacent, et cette vertu, c'est *l'amour de la mortification*. Qui ose prêcher la mortification aux enfants ! c'est bon pour les cloîtres ou, tout au moins, pour les hommes faits ; on

va rendre la pratique de l'indispensable impossible, en exigeant des choses qui sont purement de surérogation. Qu'on nous permette de dire toute notre pensée sur cette matière avec la franchise qui doit régner dans un ouvrage tel que celui-ci.

La mortification regarde tout le monde ; Jésus-Christ l'a prêchée sans exception : DICEBAT AUTEM AD OMNES.... *si quis vult post me venire abneget semetipsum... tollat crucem suam.... Regnum cælorum vim patitur...* et le reste. L'Évangile est plein de ces textes, et je défie qui que ce soit de prouver que Notre-Seigneur ne parlait pas pour les enfants. Il y a, sans doute, une proportion d'âge et de position que je ne veux pas examiner ici ; mais le principe est de foi : la mortification est obligatoire pour tous les chrétiens.

Les païens ne pensaient pas autrement que nous. Qu'on lise Plutarque, Quintilien et tous ceux qui ont traité de l'éducation ; qu'on lise les lois des plus célèbres législateurs : tous sont unanimes à dire que l'enfance doit être élevée très-sévèrement, durement même, et si durement qu'il a fallu le christianisme pour adoucir des mœurs qui ne considéraient que l'intérêt idolâtrique de la patrie, sans aucun respect pour la liberté sacrée de l'individu ou de la famille.

Les auteurs chrétiens de tous les siècles, jusqu'à nous exclusivement, veulent pareillement que les enfants ne soient pas habitués à une vie

molle ; et le célèbre Rollin, sans tomber dans les exagérations des païens, est aussi formel que possible sur ce point.

Dans notre siècle tout a changé, et il y a plusieurs causes aux changements qui se sont opérés en cette matière. Peut-être l'une des principales est-elle la concurrence qui s'est établie entre les diverses pensions libres et l'université : chacun a voulu plaire aux parents par l'adoucissement de ses règles. Il y a vingt-cinq ans, on mangeait du pain à déjeuner et à goûter ; on se levait de très-bonne heure ; on ne connaissait pas le feu l'hiver ; on sortait à peine cinq ou six jours dans toute l'année ; on avait quatre ou cinq semaines de vacances qu'on passait le plus souvent dans le collège même. Aujourd'hui, il faut au moins un jour de sortie tous les mois, des vacances à Noël et à Pâques, plus de deux mois à la fin de l'année ; il faut de la soupe ou du café au lait aux petits repas, une très-bonne nourriture aux repas principaux ; il faut des congés extraordinaires à tout propos, des concerts et des spectacles, bientôt sans doute il y aura des bals !.... Voilà pour les maisons d'éducation. Dans les familles, c'est bien pire. Le sensualisme déborde de tous côtés, les enfants se lèvent à des heures impossibles à dire ; les veillées, il est vrai, n'ont point de fin ; ils sont logés, nourris, vêtus avec excès, et, quand on descend dans les classes inférieures de la société,

on trouve un sensualisme plus abject encore et tout aussi considérable. Les femmes de chambre ont leurs bals, leurs soirées et leurs repas de fête, et, dans notre pays, les riches ouvriers, et Dieu sait combien il y en a, ont leur petit équipage et leur maison de campagne ; ils y font d'excellents festins, connaissent les meilleurs traiteurs, et souffrent, comme une chose toute naturelle, que leurs femmes et leurs enfants mènent de leur côté le même train. Rien de chargé dans ces tableaux ; tout le monde en convient, le sensualisme coule à pleins bords, on entrevoit la possibilité d'un retour aux mœurs païennes, tout nous l'indique, et les auteurs qui nous ont conservé les récits des désordres de l'empire romain ne diffèrent pas trop de ceux qui ont écrit de notre temps sur la réhabilitation de la chair.

Or, tout cela vient principalement de l'éducation de l'enfance ; tout le monde veut jouir, les enfants comme les autres ; de là des générations abâtardies, sans force, sans énergie, incapables de vertus solides, auxquelles il est impossible de prêcher la piété et la chasteté qui imposent des chaînes pour la sensualité. Chacun de nous dans sa sphère doit donc faire tout ce qu'il peut pour combattre cette hostilité envers la croix, cette idolâtrie de soi-même, et le confesseur qui s'est voué au salut de la jeunesse doit, sans découragement, travailler dans ce sens sur les

âmes que Dieu lui a confiées. Sans doute, il ne régénérera pas le monde avec quelques petits pénitents, mais il aura fait sa part du travail immense qui est donné au prêtre, et Dieu ne lui demandera pas huit talents s'il ne lui en a confié que deux.

Pour donner une forme plus concrète à ces considérations : 1° Excitez bien les jeunes enfants à l'amour du travail, c'est une des meilleures préparations à la première communion. Relisez plus haut tout ce que nous avons dit de la paresse. Le paresseux dans la force du mot ne sera jamais bon à rien ; son âme énermée est incapable de grands sentiments ; la meilleure des pénitences pour lui, c'est le travail, c'est la mortification qu'il faut sans cesse lui prêcher.

2° L'obéissance est encore une grande mortification, surtout pour les esprits revêches et orgueilleux. Il faut leur en faire sentir le prix au point de vue surnaturel et les y bien exciter. Dans notre maison, nous avons eu le bonheur de la voir s'implanter d'une manière merveilleuse, et comment cela ? Nous la prêchons depuis vingt-deux ans aux jeunes gens les plus grands et les plus pieux ; elle a fini par entrer dans les mœurs de l'œuvre, elle est devenue sa manière d'être, et il est impossible de dire quels secours y trouve un directeur. Vingt surveillants gagés ne feraient pas dans la maison ce qu'y font une douzaine des plus

anciens (1), et toute l'OÈuvre se ressent de cet esprit, tout le monde, plus ou moins, y obéit, même les plus jeunes qui ont dix ans.

3° La fuite et même l'horreur des sensualités inutiles. 1. Les vêtements trop recherchés ; nos plus pieux ne feraient pas un vêtement sans nous consulter ; ils évitent de porter des bijoux ; M. Allemand les interdisait d'une manière sévère. 2. Les vêtements chauds à l'excès : il faut qu'un enfant se contente de bonne heure de ce que lui donnent ses parents, selon leur condition, sans rechercher ces manières inconcevables de se couvrir qu'on invente tous les jours. Tout cela favorise la mollesse et prépare pour l'âge mûr et la vieillesse des besoins plus que ridicules. 3. Les gourmandises dans le boire et le manger. Prêchons à nos enfants la parole du grand Apôtre : *Habentes alimenta et quibus tegamur, de his contenti simus* (I Trim., vi, 8). J'ai connu au collège bien des enfants qui ne mangeaient que du pain à déjeuner la veille des fêtes de la très-sainte Vierge ou d'autres jours. Pourquoi d'autres n'essayeraient-ils pas de le faire, et ne sauraient-ils pas spontanément se priver quelquefois d'inutilités et de friandises ? Tout ceci touche au conseil qui se confond si souvent avec le précepte. Pourquoi ne peut-on plus jeuner à vingt-un ans, comme

(1) Voir ce que nous avons dit dans la *Méthode de Direction des OÈuvres de Jeunesse*, page 140.

l'Église l'ordonne ? Parce qu'on ne s'est jamais privé de rien jusqu'alors, et qu'une réaction trop subite coûte trop à la nature, telle que la sensualité l'a faite, ou plutôt dégradée. Le confesseur ne doit perdre aucune occasion d'enseigner ces choses. Dans notre OEuvre, par exemple, nous conseillons à tous nos enfants de jeûner le vendredi saint, quel que soit leur âge. Il y a des parents qui poussent des cris affreux, des enfants qui ne peuvent pas aller plus loin que huit ou neuf heures du matin. Tous ceux-là sont des caractères sans force, sans énergie, sans volonté, bons à rien, en un mot ; mais l'immense majorité nous comprend, surtout parmi les plus grands, et néanmoins quelques-uns ont des métiers fort pénibles, plusieurs ont passé la nuit du jeudi saint devant le très-saint Sacrement ; ils n'en meurent pas pour une fois, quand leur santé leur permet de le faire, et c'est une bonne leçon de mortification que cette journée de souffrance passée en union avec la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Du reste, tous nos enfants semblent le comprendre, et je me rappelle qu'une année l'un d'entre eux ayant apporté toutes sortes d'aliments pour son déjeuner du vendredi saint, tous ses camarades en furent indignés. Il est vrai que cet enfant et toute sa famille se distinguaient par la pauvreté de leur intelligence, et, malgré cela, cet infortuné finit très-mal peu après le jour dont je parle.

4. L'aumône est encore une très-bonne forme de la mortification chrétienne, surtout chez les enfants qui ont peu d'argent. On peut la leur imposer quelquefois pour pénitence, quand on est sûr qu'ils la feront. 5. Le lever et le coucher de bonne heure sont aussi deux grandes mortifications qui nous représentent les douleurs de la naissance et de la mort.

Je ne dis rien des autres mortifications corporelles qui s'exercent avec des instruments de pénitence, comme les cilices, les haïres, les disciplines. Je parlerai plus tard de ces choses, qui conviennent peu aux enfants de onze et douze ans. Quelques-uns, cependant, éclairés par une lumière surnaturelle, éprouvent à cet égard des attrait qu'il faut se garder de blâmer sans exception — il faudrait blâmer tous les saints — mais qu'il faut savoir diriger avec beaucoup de prudence. Il vaut bien mieux insister beaucoup du côté de l'obéissance et de l'humilité ; puis, si ces enfants ont un penchant bien marqué vers ces vertus qui sont la pierre de touche de la vraie piété, alors on peut leur permettre quelque chose, mais sans jamais en prendre soi-même l'initiative, et avec beaucoup de discrétion, soit pour leur santé, soit à cause de leurs parents. En un mot, il faut suivre de très-loin ce penchant de ses petits pénitents, selon la mesure de grâce qu'ils reçoivent de Dieu. Mais c'est le très-petit nombre. Plusieurs qui ont lu ces

choses dans les vies des saints, ou qui en ont entendu parler, n'ont d'autre attrait pour ces mortifications que celui qui résulte de l'imagination. Elle seule fait tous les frais, et cette folle de la maison est souvent si maîtresse, qu'elle donne une véritable énergie qu'il ne faut pas du tout confondre avec la vraie mortification. J'ai connu des enfants qui couchaient avec des ajoncs épineux, au point d'ensanguanter tout leur petit corps ; d'autres qui s'exposaient déshabillés à un froid très-rigoureux ; d'autres, enfin, qui mettaient des pierres dans leurs souliers au point de presque s'estropier. Qu'on se garde de blâmer ces choses en elles-mêmes : *L'esprit de Dieu souffle où il veut* ; mais qu'on s'entoure de beaucoup de prudence pour s'épargner dans l'avenir tout regret. J'expliquerai plus tard comment l'imagination seule ne remplit pas son rôle dans ces pénitences, et comment la sensualité y a quelquefois une part très-considérable. Quand donc un enfant insiste pour obtenir des permissions de ce genre, qu'on le tourne du côté de la mortification du caractère, des goûts, de la volonté ; elle est plus difficile et moins dangereuse, et qu'on ne cède à l'attrait de ses pénitences corporelles, que lorsque l'intervention de l'esprit de Dieu n'est plus douteuse : *spiritus probate utrum ex Deo sint* (I Joan., iv, 2).

CHAPITRE VI

De la confession générale.

La confession générale est une des plus grandes préoccupations des enfants, et avec raison, car il y va pour eux d'une bonne ou d'une mauvaise première communion ; cette revue de toute leur vie les impressionne fortement ; enfin la confession générale est comme le dernier signal avant la première communion. Pour tous ces motifs, ils ne demandent pas mieux que de s'y bien préparer, et c'est à quoi le confesseur doit les aider avec un soin paternel. S'il a eu le bonheur de faire naître et grandir les vertus chrétiennes dans leur cœur, la sincérité et la contrition présideront à cet acte important, et si, au contraire, rien encore, par malheur, n'était préparé, voilà la dernière planche pour échapper à ce dernier et redoutable naufrage d'une mauvaise première communion.

Le meilleur moment pour faire la confession générale, c'est peu avant l'ouverture de la retraite, huit jours, par exemple. Plus tard, il n'y aurait pas une séparation suffisante entre

la confession et l'absolution. C'est, d'ailleurs, le meilleur moment des enfants ; cette confession les impressionne beaucoup, et les jours qui la suivent sont ordinairement les plus fervents de l'année. Plus tôt, il y aurait à craindre qu'à cause de leur grand légèreté, ils ne retombassent dans les mêmes fautes, ce qui les découragerait et même peut-être désillusionnerait trop le confesseur. En prenant ce terme moyen, on assure à la première communion une préparation prochaine excellente, ou, tout au moins, aussi bonne que possible.

§ 1.

SON IMPORTANCE.

Ce n'est pas seulement parce que l'imagination des enfants en est grandement impressionnée, que la confession générale est si importante ; ce motif ne suffirait pas pour entreprendre une pareille besogne, elle a son utilité intrinsèque et incontestable. Les confessions précédentes ont pu être défectueuses à différents degrés, selon l'âge ou la malice des enfants.

Et d'abord, elles ont pu être : 1° *incomplètes*, par défaut de connaissances et par oubli. Tout cela étant involontaire, n'a, il est vrai, qu'une

malice matérielle ; mais, s'il est possible de revenir sur ces confessions, le prêtre est obligé d'en procurer l'intégrité réelle autant qu'on en est capable.

2° Les confessions précédentes ont pu être *douteuses*, ce qui s'applique pareillement aux absolutions reçues. Ce doute est très-déplorable, et il n'y a souvent aucun moyen pour en sortir que de refaire *ad cautelam* ces confessions. L'âge des enfants, leur peu de sincérité, leur contrition et leur ferme propos équivoques et tous les autres défauts qui ont pu se trouver dans les confessions des jeunes enfants, et dans les absolutions reçues par eux, font désirer qu'avant la première communion on aille au plus sûr, en faisant répéter toutes les confessions précédentes. La sainteté du sacrement de l'Eucharistie le demande, et l'importance que les enfants y attachent rend cette confession beaucoup plus facile que les autres. Ils s'accusent plus aisément des péchés commis depuis longtemps que des péchés plus récents. Il faut donc profiter de ces bonnes dispositions exceptionnelles.

3° Les confessions précédentes ont pu être *mauvaises*, et les absolutions *sacrilèges*; les exemples n'en sont que trop fréquents. Alors il n'y a d'autre remède qu'une bonne confession générale. Il importe qu'un homme puisse dire plus tard : « Pour tout ce qui précède ma première

communion, je n'ai plus à m'en préoccuper ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour solder ce compte avec le bon Dieu ; je n'ai plus qu'à m'examiner sur ce qui a suivi ce moment. » La vie peut ainsi se diviser en trois époques qui doivent être ordinairement marquées par une confession générale, à savoir : la première communion, le moment où on se fixe dans un état de vie définitif, le moment de la mort ; on assure ainsi son éternité bienheureuse, en usant des ressources infinies qu'offre la miséricorde du bon Dieu pour la conversion et le pardon des pauvres pécheurs, quels que soient leurs crimes et la durée de leurs égarements.

4° Trop souvent les enfants se sont confessés à des prêtres différents, sans savoir que la confession tout entière, d'une absolution à l'autre, doit se faire ou se refaire à un même confesseur ; de sorte qu'ils ont dit la moitié de leurs péchés à l'un et l'autre moitié à l'autre. La confession générale condense et réunit toutes ces confessions qui seraient tronquées et insuffisantes pour le sacrement, quoique très-intègres chacune en particulier.

5° Enfin, la contrition est l'acte le plus important du pénitent dans le sacrement de pénitence, et le plus difficile à procurer, vu que notre esprit, incliné au mal depuis notre enfance, se porte plus aisément à ce qui est défendu

qu'au regret de l'avoir commis. La confession générale aide grandement à obtenir la contrition ; l'enfant y voit, comme dans un tableau synoptique, tous ses péchés ; il les voit comme il ne les avait jamais vus, tous ensemble et dans toute leur laideur. Que faut-il de plus pour l'exciter au repentir ? Dans ce moment surtout où la première communion est si près, la sainteté de l'Eucharistie paraît plus grande, le péché paraît plus hideux. Lors même donc que les confessions précédentes auraient été faites aussi bien que possible et au même prêtre, ce seul motif d'avoir une contrition plus parfaite, de mieux purifier sa conscience, serait suffisant pour rendre très-utile la confession générale avant la première communion.

§ 2.

SA PRÉPARATION.

Il faut une méthode pour faire cette confession générale ; sans elle, les enfants ne se débrouilleraient jamais ; et le confesseur doit choisir celle de ces méthodes qui sera le plus appropriée aux besoins des enfants.

I

Les Examens imprimés.

Leurs avantages sont réels : un enfant n'a qu'à les lire d'avance avec soin, les souligner au besoin, et sans longueur, sans divagation, sans répétition, il fera une confession parfaite. Malheureusement, je n'ai jamais rencontré de bons examens imprimés, tous disent trop ou trop peu. Les uns donnent un détail infini de tous les petits péchés possibles qu'un enfant peut commettre, et les fautes les plus graves y sont noyées dans un déluge de peccadilles, sans que rien les distingue. Je connais un examen, que j'ai eu le tort de faire réimprimer la première année de mon ministère, qui ne demande pas moins de deux heures pour être lu, et qui, cependant, ne contient presque pas de péchés importants. Si, par hasard, ce qui n'est pas rare, le pénitent ne sait pas lire couramment, il mettra une demi-journée pour faire sa confession, tandis qu'une accusation générale bien faite, à l'aide d'un confesseur expérimenté, ne demande pas plus d'une demi-heure.

Les examens anciens ont encore le défaut d'une crudité de langage tout à fait inadmissible au-

jourd'hui. Un confesseur, dans le secret du saint tribunal et en la présence de Dieu, doit certainement avec prudence, et sans inconvénient, interroger son pénitent, parce qu'il connaît son âge, ses inclinations, les fautes probables qu'il a pu faire ; mais ces examens sans préparation, *ex abrupto*, qui disent tout, le gros et le petit, les devoirs des personnes mariées comme ceux des personnes consacrées à Dieu, en apprennent plus en dix minutes, si l'enfant est intelligent, ou s'il a des amis qui lui expliquent, qu'il n'en aurait peut-être jamais appris dans toute sa vie, sans ce dangereux secours. J'ai sous les yeux un très-vieux et très-bon petit livre, qui contient, par articles très-bien divisés et en langue française, ce que nous hésitons à dire même en latin ; et c'est un enfant qui m'a donné ce livre. Dans un pensionnat contigu à un grand séminaire, la sacristie était commune aux deux établissemens ; que de fois les enfants de chœur, élèves de rhétorique ou de philosophie, trouvaient sur la crédence des livres de morale qu'on avait laissé imprudemment traîner, et qui leur apprenaient ces hideuses choses ! C'était un accident, sans doute ; mais pourquoi le généraliser par des livres *ex professo*, à la disposition des enfants ?

En revanche, d'autres examens disent trop peu, et l'enfant qui se contente de leur contenu dit tous ses péchés véniels, qu'il n'est pas rigoureu-

sement tenu d'accuser, et pas un mot des fautes mortelles dont l'accusation est indispensable. Il faudrait que ces examens imprimés, en parlant des péchés contre la pureté, se contentassent de recommander très-instamment aux enfants de consulter leurs confesseurs sur ces choses, jusqu'à ce que leur conscience fût parfaitement déchargée, et leur cœur bien tranquille, par la certitude d'avoir tout dit.

II

Examens écrits.

Une autre méthode consiste à faire écrire la confession par le pénitent lui-même. Cette méthode a bien des avantages, notamment celui de diminuer les difficultés des longues interrogations; mais il faudrait que les enfants fussent des hommes, ayant tout le jugement, tout le discernement de l'âge fait. S'ils se servent d'une formule imprimée, ils la copient, et le confesseur n'y gagne rien; s'ils font cette confession d'eux-mêmes, elle est incomplète et ne dispense pas des nombreuses interrogations qu'il faut faire. Cependant, il y a quelque utilité à ce travail que font les enfants: ils ne sont pas tous également étourdis, cela les oblige à réfléchir, leur rappelle les fautes anciennes et oubliées depuis longtemps; il y a toujours profit

à faire travailler leur esprit par lui-même, sauf à leur venir en aide quand ils sont incomplets par manque d'intelligence ou par étourderie. En conseillant donc cette méthode, il faut prémunir les enfants contre deux sortes de dangers.

Le premier est celui de se créer des tentations dangereuses. Il peut se trouver de graves inconvénients à ce récit écrit de toute la vie d'un enfant. Sous le prétexte de faire une confession intègre, ils écrivent tout et dans le plus grand détail. La modestie peut être en péril par ces choses ; c'est bien assez de les dire une fois au confessionnal, en présence de Dieu seul, sans les exprimer au soleil et *in extenso* sur un imprudent papier. Si le confesseur conseille cette forme de confession, il doit recommander très-expressément qu'on n'y parle pas des péchés contre la sainte vertu, dont il sera toujours facile de se souvenir sans les écrire. J'ai parlé de papier imprudent, car voici le second danger : les enfants sont, en général, très-légers ; leurs confessions se promènent partout, ils les perdent dans les cours et les corridors du collège, ils les oublient à leur maison, dans leurs vêtements, et le premier indiscret peut entrer dans la confidence de toutes leurs fautes. J'en ai vu dans certaines pensions, de déplorables exemples, des enfants déshonorés et obligés d'en sortir, parce que leurs camarades leur reprochaient toutes sortes de péchés, avec des détails d'une crudité

inimaginable. Hélas ! la pauvre humanité est sujette à tant et à de si honteuses misères, qu'il n'est jamais à propos de les mettre au grand jour. Que de fois les enfants ne se montrent-ils pas entre eux leurs papiers ! Qu'est-ce que as fait ? Moi, j'ai fait ceci ; et toi, fais-moi voir si tu as fait cela ? Veux-tu voir les miens ! et le reste. Là où règnent des amitiés particulières, le danger est bien plus grand encore.

Cette méthode de confession générale, qui, en outre, n'est pas à la portée de ceux qui ne savent pas écrire, a donc quelques avantages, mais beaucoup d'inconvénients, à moins qu'il ne s'agisse d'enfants aussi intelligents que graves et discrets. La troisième méthode, dont nous allons parler, vaut donc, en général, pour les enfants, beaucoup mieux que les deux autres, et en elle-même, et parce qu'il faut d'ailleurs toujours y revenir, quand même on aurait employé les deux précédentes.

III

Examen oral.

C'est celui qui est souvent le meilleur avec les enfants, tels qu'ils sont. Le pénitent doit bien s'y préparer, ou par écrit, ou avec un livre d'examen, ou par la réflexion ; plus cette préparation aura

été bien faite, plus la confession sera facile, et si l'on a affaire à des enfants incapables de débrouiller eux-mêmes leur conscience, cet examen par interrogations sera la seule ressource.

Le confesseur doit donc se faire une bonne méthode d'interrogation, soit en suivant les commandements de Dieu, ceux de l'Église et les péchés capitaux, soit en les groupant par ordre d'idées et par nature de fautes. L'enfant bien préparé n'aura plus qu'à répondre oui ou non, et, tandis qu'une confession d'après les premières méthodes serait plus longue sans être plus complète, il ne faudra pas la moitié du temps pour faire une excellente confession. Le confesseur pourra y procéder comme il suit.

« Mon enfant, avez-vous déjà reçu l'absolution ? N'avez-vous jamais caché de péchés à votre confesseur ? Vous voulez bien les dire aujourd'hui ? N'avez aucune honte ; vous ne voudriez pas faire une mauvaise première communion ? Voilà une occasion que Dieu vous donne, dans sa miséricorde, pour réparer le passé. Je vais bien vous aider, vous n'aurez qu'à me dire oui ou non, mais comme si vous parliez à Dieu qui vous entend. Vous ne voudriez pas vous damner pour si peu ? Je comprends votre répugnance, quand vous veniez de faire de gros péchés ; mais, à présent que vous les avez commis il y a longtemps, vous aurez bien moins de peine à tout dire. Par

où voulez-vous commencer ? Par les plus petits péchés ou par les plus grands, afin de vous en débarrasser tout d'un coup ? Quel est le plus gros péché de votre vie ? celui qui vous fait le plus de peine ? » Si l'enfant commence par un péché très-considérable, il faut bien augurer de sa sincérité, surtout s'il paraît honteux, ému, pénétré. Le confesseur peut alors reprendre lui-même ce péché en sous-ordre, en allant du connu à l'inconnu, comme nous l'avons dit, et, comme on ne peut trop le recommander, en s'arrêtant à propos, continuant de même, n'allant jamais plus loin que le but, reculant promptement et détournant avec habileté l'attention, s'il s'aperçoit de quelque imprudence ; en un mot, en laissant son jeune pénitent ravi, joyeux d'avoir bien purifié sa conscience, car c'est le sentiment qu'éprouvent tous les enfants après une bonne confession. Aucune autre méthode ne peut produire de si bons résultats (1). Seulement, observation importante, il

(1) Un missionnaire, très-expérimenté, nous adresse les observations suivantes ; comme elles nous semblent confirmer notre thèse, tout en corrigeant ce qu'elle peut avoir de trop absolu, nous les reproduisons en entier :

« Je me suis, pour mon compte, servi très-habituellement de cette méthode, surtout lorsque j'ai eu à confesser beaucoup d'hommes, eu égard à leur ignorance et leur maladresse, et parce qu'il fallait gagner du temps. Mais s'en suit-il qu'il faille la regarder absolument comme la meilleure, si on avait affaire à une population solidement instruite de sa religion, comme il y en a encore ? Je ne le

faut avoir soin, après les interrogations, de demander au pénitent si sa mémoire ne lui rappellerait pas d'autres péchés, outre ceux sur lesquels il vient de répondre. On ajoutera : « Si vous vous souveniez, après cette confession, de quelque autre faute grave, vous me la diriez quand vous reviendrez pour terminer. »

Quand il en aura fini avec les péchés les plus graves, le confesseur pourra passer plus rapidement sur les péchés véniels, dont l'accusation n'est point indispensable. Je ne veux pas dire qu'il vaut mieux ne pas les accuser, ou qu'il est indifférent de les accuser mal : bien au contraire, il y a mille avantages à les dire, et l'enfant, qui est loin de connaître exactement la malice spécifique de chaque faute, a facilement la contrition de chacune de celles qu'il accuse, quand on parvient

« pense pas, car : 1° elle n'est pas absolument selon l'esprit
« de l'institution du sacrement de la pénitence, qui suppose
« la confession et non la réponse à un examen ;

« 2° Elle enlève la spontanéité de l'aveu et une grande
« partie du mérite ;

« 3° Elle laisse ignorer au confesseur si le pénitent avait
« l'intention de tout dire ;

« 4° Comme mesure générale, elle favorise la fausse per-
« suasion qu'on n'est obligé de dire que ce sur quoi on est
« interrogé, cas que j'ai rencontré fort souvent.

« Je préférerais donc poser, comme type, la confession spon-
« tanée, aidée et complétée, au besoin, par des interroga-
« tions, bien que je reconnaisse qu'en pratique, au temps
« présent, il faudra souvent faire comme vous le dites pour
« les confessions générales. »

à exciter dans lui la douleur du péché en général ; mais, dans ce dédale de fautes vénielles qui se commettent en si grand nombre et tous les jours, il est presque impossible d'arriver à une exactitude rigoureuse, dont les grandes personnes elles-mêmes ne sont pas capables. N'oublions pas qu'il s'agit d'enfants de moins de douze ans, qui se confessent des quatre ou cinq dernières années de leur vie. On est très-heureux s'ils disent tous leurs péchés mortels, autant du moins qu'ils le peuvent, et il est inutile de les torturer des heures entières sur leurs moindres péchés véniels. Par conséquent, en exigeant qu'ils soient, autant que possible, concrets dans leurs confessions ordinaires, même pour les fautes moins graves, on peut se contenter, dans leur confession générale, de cette formule plus abstraite, qui leur est si commune : Mon père, j'ai été menteur, gourmand, paresseux, désobéissant, etc., en tâchant cependant, de savoir si leur défaut se produit en actes fréquents et habituels, ou bien rares et passagers, ce dont on peut juger par ces questions subséquentes : « Mentez-vous souvent ? Tous les jours ? A tous moments ? Toutes les fois que vous êtes en fautes ? Pour vous excuser ? Sont-ce de petits mensonges ou bien des mensonges soutenus, même avec entêtement, avec serment ? » Il peut se faire que ce ne soient que de légers mensonges pour rire, très-rares. Il suffit de savoir la manière

générale, ces fautes étant pour la plupart vénielles chez les petits enfants. Il en est de même pour la paresse : tout enfant s'accuse d'avoir été paresseux ; mais s'agit-il d'une petite paresse ordinaire, ou bien de cette paresse crasse et qualifiée, qui fait le scandale d'une classe ? Voilà à peu près ce qu'il suffit de savoir. Remarquons, en outre, que le très-grand nombre des enfants, avec la meilleure volonté d'accuser leurs plus anciens péchés, ne s'accusent, en fait, que des fautes des derniers mois, ou, tout au plus, des dernières années : leur légèreté ne leur permet pas d'aller plus loin, et le bon Dieu se contente de leur bon désir. Cela suffit parfaitement pour les péchés véniels ; mais, pour les fautes mortelles, il faut arriver à la plus grande exactitude possible ; je dis possible, car, si ces péchés datent de loin, qui connaît les enfants sait bien que le plus souvent le souvenir en est dès longtemps effacé. D'ailleurs, si, comme nous l'avons dit, les plus petits enfants peuvent commettre les plus grands péchés, il n'est pas moins vrai qu'ils peuvent n'en avoir accompli que l'acte extérieur sans toute sa malice. Peut-être n'en connaissaient-ils pas toute la gravité, ou n'agissaient-ils que par imitation, par entraînement : aussi, tout en leur parlant gravement de ces choses, quand ils les accusent, le confesseur qui connaît les enfants doit se tranquilliser, si la confession n'a pas toute l'intégrité matérielle qu'on exigerait des

grandes personnes. Les consciences sont si différentes les unes des autres, qu'on est étonné des disparates. Les uns sont des enfants des plus coupables et des plus corrompus, d'autres sont d'une innocence et d'une candeur admirables. Dans tous les cas, quand ils se sont fréquemment confessés pendant l'année préparatoire, la confession générale n'est plus une difficulté. Le confesseur connaît déjà parfaitement son pénitent, il l'a déjà absous ; l'enfant, habitué à son confesseur, lui avoue sans peine ses fautes, et si, par un rare bonheur, dans notre siècle de changements, le même confesseur dirigeait depuis trois ou quatre ans le même enfant, la confession générale ne serait plus qu'une rapide récapitulation, dans le seul but de mieux exciter à une profonde contrition.

Il y a encore une observation à faire : on trouve des enfants si rusés, qu'ils mentent à toutes leurs confessions, jusqu'à la dernière. J'en ai souvent rencontré qui, excités par de bons catéchistes, et surtout par une grâce spéciale du bon Dieu, se décidaient enfin à tout dire au dernier moment. C'est là une triste découverte pour le confesseur, mais alors il faut traiter avec une grande miséricorde ces pauvres pécheurs qui ont offensé Dieu jusqu'au dernier instant ; il ne faut pas les décourager ; il faut tenir compte de l'immense bonté de Dieu qui peut-être les a convertis tout

d'un coup. Toutefois, leur position n'en est pas moins déplorable. On n'a plus le temps de les soumettre à des épreuves, d'essayer leur ferme propos, et, par une triste nécessité, la première communion sera bien rapprochée du plus mauvais état et des plus fâcheuses chutes. Que faire dans ce cas ? Ajourner un enfant ? C'est bien dur dans des pays comme les nôtres, où la première communion est entourée de tant de solennité, où un renvoi fait tant d'éclat, où souvent les parents peu chrétiens ne laisseront plus accomplir ce grand acte. Et puis, n'est-il pas pénible de renvoyer ce pauvre enfant sur son propre aveu ? Une autre fois, ne sera-t-il pas plus habile à déguiser ses fautes, et son exemple ne servira-t-il pas peut-être de leçon à d'autres qui prendront mieux leurs précautions pour tromper leur confesseur ? Quand donc il semble prudemment qu'un ajournement aurait ces fâcheux résultats, il vaut mieux se confier en Dieu, redoubler de soins, et surtout de prières, et, à moins d'une certitude que l'enfant communiera indignement, *auquel cas il n'y a aucune concession possible*, il faut faire tout ce qu'on peut, penser à l'infirmité de l'âge, aux ressources de la bonté de Dieu, à la grâce plus abondante, à l'entrain de ces derniers jours, et passer outre. En effet, un ajournement ne ferait souvent qu'augmenter les difficultés ; la première communion ne serait plus qu'un acte

individuel, sans éclat, sans aucun de ces moyens extérieurs dont l'expérience a prouvé l'efficacité surprenante ; elle serait une sorte de déshonneur pour l'enfant et sa famille ; il n'y aurait pas ces grâces d'ensemble de la retraite que l'on prêche à tous à la fois, le bon exemple des autres, de sorte que cet enfant serait bien plus difficile à préparer après cette remise. Tâchons donc de bien l'exciter à la contrition ; faisons-lui faire toutes les promesses possibles, et contentons-nous-en, quoique l'expérience n'ait que trop souvent appris que, ordinairement, ces premières communions, auxquelles on a admis *ad duritiam cordis*, n'avaient que de très-minces résultats, pour ne pas dire davantage. Que tout ceci se pèse dans la balance du sanctuaire, et ne se prenne pas dans un sens absolu. Qu'on compte plus sur la lumière de Dieu que sur les raisonnements de la sagesse humaine. Que de chagrin pour le confesseur zélé qui fait consciencieusement sa besogne ! Trop scrupuleux, il désespère les enfants ; trop large, il les laisse s'éloigner entièrement de Dieu... Encore une fois, il n'y a que la prière qui puisse nous obtenir cette sagesse qui est assise sur le trône de Dieu : *Assistricem sapientiam* (Sap., ix, 4), ce tact, ce savoir-faire qui nous empêchent de trop nous égarer. Tout ce qu'on peut constater comme fait, sans y ajouter aucun blâme. c'est que les jeunes confesseurs sont beau-

coup trop portés à la sévérité, et les vieux beaucoup trop à l'indulgence. Tous doivent donc veiller sur eux-mêmes, et chercher la perfection dans l'âge moyen et bien plus encore dans le secours de Dieu.

§ 3.

DE CEUX QUI MENTENT DANS LEUR CONFESSION GÉNÉRALE.

Les enfants ordinaires ne donnent que des peines ordinaires ; plusieurs doués d'une intelligence supérieure ou de dons de Dieu spéciaux n'en donnent même aucune ; mais il y a les natures rebelles qu'il faut préparer à leur première communion, et qui sont le désespoir d'un confesseur vigilant. Nous les diviserons en deux classes spéciales qui correspondent à ce qu'on voit si fréquemment au saint tribunal.

I

Ceux qui s'accusent de tous les péchés.

On rencontre souvent des enfants qui s'accusent de tous les péchés imaginables. S'ils ont un examen imprimé, ils le lisent d'un bout à l'autre ; s'ils l'ont écrit, ils y ont mis les péchés les

plus impossibles ; si on les interroge, ils conviennent de tout, et le confesseur est bien embarrassé pour démêler le faux du vrai, car il y a évidemment du vrai et du faux dans leurs dires. Il y a trois causes à ces étranges accusations.

1° La première est l'ignorance ou la bêtise. Les enfants sans intelligence croient qu'il faut dire tout ce qu'il y a dans l'examen dont ils se servent : s'ils n'ont pas fait un péché, ils pourraient l'avoir commis, et, pour aller au plus court, ils s'en accusent. Ou bien, ils ne savent pas distinguer les diverses sortes de péché, ni s'appliquer à eux-mêmes ce que détaillent les examens ou ce qu'on leur demande. On reconnaît ces enfants à leur air, à leur tournure, à la manière dont ils se tiennent, dont ils répondent. Leur corps est agenouillé à vos côtés, mais leur esprit est loin, et ils disent toujours oui ou non, comme au hasard. S'ils ont répondu négativement, et que vous insistiez un peu, ils se reprennent pour dire *oui*, et on n'y comprend plus rien. Le confesseur a déjà dû juger ces enfants dans les confessions précédentes ; mais, s'il lui restait encore quelques doutes sur l'épaisseur de leur intelligence, il s'en convaincra bien vite par le moyen suivant : qu'il leur demande s'ils n'ont pas commis des péchés impossibles et dont les noms échappent à leur intelligence, par exemple : N'avez-vous pas commis l'homicide ? le suicide ? la simonie réelle ou

confidentielle? Combien de fois? Si l'enfant répond toujours oui, détaille le nombre, ou même s'il répond par un *non* qui ne témoigne aucune surprise, il ne sait ce qu'il dit, parce que l'enfant d'une intelligence ordinaire ne manquera pas de vous dire : Je ne comprends pas; qu'est-ce que c'est? Dans ce cas, les interrogations du confesseur doivent se borner à un petit nombre, ne comprendre que les péchés principaux, et surtout prendre essentiellement une forme facile à saisir. Quand bien même ils oublieraient plusieurs péchés, si ces enfants sont si bêtes, le bon Dieu ne leur demandera pas davantage, et ceux-là surtout ont besoin des pompes extérieures de la première communion pour comprendre la grâce intérieure qui va s'opérer en eux. Que feriez-vous en les ajournant? Auraient-ils plus d'esprit l'année suivante? Ne seraient-ils pas plus vicieux, au contraire? Votre seule ressource, c'est de faire converger tous vos efforts vers la contrition, autre difficile besogne dont nous parlerons plus bas, et qui raccommode tout ce qu'il peut y avoir de matériellement incomplet dans ces confessions. On comprend que nous ne voulons pas parler des enfants tout à fait crétins : *Incapaces sacramenti et actuum hominis*, mais que nous avons en vue ceux qui, sans être à cette limite, n'en sont pourtant pas très-éloignés. La grâce du sacrement opérera à leur insu, et on en a vu, quel-

ques rares fois, qui ont très-bien persévéré après leur première communion, et qui, plusieurs années après, par leur frottement avec le monde, avaient fini par se civiliser un peu. Ils se mariaient plus tard ; leurs femmes les menaient à leur gré, et, si elles étaient bonnes, cela ne faisait pas un plus mauvais ménage. Renvoyés de la première communion, ils n'auraient pas eu la chance de la faire une autre fois, ou du moins ils l'auraient faite très-tard et en plus mauvais état. Ajoutons ici une autre observation qui les concerne d'une manière spéciale : il est à propos qu'à la dernière confession, le confesseur repasse, en gros, les principaux mystères pour en faire faire au fur et à mesure un acte de foi : « Vous savez bien qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il est en trois personnes ? Vous savez que la seconde personne de la très-sainte Trinité s'est faite homme, et que le Fils de Dieu est mort pour vous ? Qu'allez-vous recevoir demain ? C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'est-ce pas ? Vous le croyez bien ? Ça vous fait bien de la peine de l'avoir offensé ? Si vous faisiez une mauvaise première communion, vous iriez en enfer ? etc. »

2° La seconde cause des mauvaises accusations qui nous occupent est l'esprit de duplicité et de mensonge. Il semble que l'art de ceux qui en sont possédés devrait plutôt leur servir à tout nier ; mais non, la race des menteurs offre mille

variétés, et il en est qui trouvent plus simple de s'avouer coupables de tout. Les uns, par l'habitude qu'ils ont de ne jamais être crus, ont peur d'être renvoyés de la première communion, et alors ils répondent oui sur toutes sortes de péché, ce qui leur paraît le plus sûr pour être admis. Les autres ont, pour ainsi dire, la bosse du mensonge, et, soit qu'ils avouent, soit qu'ils nient, cela revient au même; ce qu'ils disent est toujours faux, ou, quand c'est vrai, c'est un hasard, le confesseur ne peut s'y fier. Ces enfants sont bien plus difficiles à traiter que les précédents. Les imbéciles sont tels sans qu'il y ait de leur faute, et, par conséquent, méritent beaucoup d'indulgence; mais les menteurs ne méritent que l'expulsion, et, ce qui est pire, souvent ils cumulent en eux ces deux qualités : ils sont bêtes et menteurs, non menteurs par bêtise, ce sont ceux dont nous parlions tout à l'heure, mais simultanément courts d'intelligence et longs de malice. Les renvoyer est le plus facile, et enlève beaucoup de soucis; mais pourtant, quand on est père, c'est le moyen le plus dur à employer. Il faut donc épuiser tous les autres avant d'y recourir. Je comprends qu'on renvoie un pensionnaire, qu'on retrouvera l'année suivante mieux disposé, mais un enfant libre, un apprenti, quelles chances? Si nous sommes seulement juges, il est clair que c'est en toute justice que nous devons admettre ou refuser à la sainte

table; mais nous sommes en même temps pères, médecins, pasteurs des âmes, et nous ne remplirions pas ces obligations si nous nous contentions de la justice distributive. Je ne parle pas d'un admirable moyen, chef-d'œuvre d'égoïsme, qui ne saurait entrer dans l'esprit ni dans le cœur d'un prêtre, et qui consisterait, quand on ne sait plus comment faire, à renvoyer les pénitents verveux à un autre confrère. Ce serait un biais fort commode, mais qui manquerait tout à fait son but, si on regarde l'intérêt des enfants. Que ferait, en effet, ce nouveau confesseur ? S'il se laissait tromper, l'enfant ferait une mauvaise première communion, et, s'il reconnaissait son mauvais état, plus que ne l'avait fait son confrère, il serait obligé de le renvoyer, puisqu'il n'aurait plus le temps nécessaire pour le connaître à fond et le faire revenir à Dieu.

Tous ces inconvénients seraient bien diminués, si un grand nombre de confessions précédaient la confession générale; si le confesseur, connaissant de bonne heure le triste penchant de son pénitent, s'était mis aussitôt en demeure de le corriger; mais, enfin, si, par une cause quelconque, le passé nous échappe, assurons-nous bien du défaut de l'enfant, du point auquel il est menteur; employons le moyen que nous indiquions ci-dessus, questionnons sur des fautes impossibles ou peu probables, mettons-y plus d'art pour qu'on

ne nous rende pas malice pour malice. La situation personnelle d'un enfant nous assure souvent qu'il n'a pas pu faire telle faute; utilisons son étourderie pour lui demander quelques moments après, et sous une autre forme, la même faute qu'il vient de nous avouer, par exemple : « Vous n'avez jamais fait ceci, n'est-ce pas ? — Il répondra négativement. — Et cependant tout à l'heure vous m'avez dit que oui ! » Nous pourrons ainsi saisir le mensonge sur le fait. Quand, par ce moyen, ou autres semblables, nous serons arrivé à cette certitude, il est inutile d'insister; nous n'obtiendrions rien de mieux; prenons une autre voie; parlons fortement des jugements de Dieu, donnons-en une grande crainte, racontons des histoires terribles arrivées à des sacrilèges, montrons quel avenir s'ouvre devant eux, et surtout prions, prions bien et faisons prier. Un bon prêtre de ma connaissance, dans ces moments d'anxiété, se recueille intérieurement et applique à ces pauvres âmes les mérites de toutes ses bonnes œuvres pour leur conversion; ou bien il invoque leurs bons anges et leurs saints patrons, ou il somme en quelque sorte Notre-Seigneur d'avoir pitié de ces pauvres enfants, de ne pas les laisser perdre après avoir répandu tout son sang pour eux; il s'adresse surtout à la Mère des miséricordes, au refuge des pécheurs, et toujours il a ressenti les plus merveilleux effets de cette pratique. Je le

crois sans peine. Là où les moyens naturels font défaut, il faut recourir à la miséricorde de Dieu, il a un désir si ardent de sauver ces âmes, que le nôtre, quelque vif qu'il soit, ne mérite plus ce nom quand il est comparé à cette volonté efficace, qu'a Notre-Seigneur de sauver tous les hommes.

3° Il y a d'autres enfants qui disent oui et non au hasard, et qui ne sont pas précisément des ignares, ni précisément des menteurs, ce sont les *indifférents*. Cette espèce est beaucoup moins commune que les deux autres, mais beaucoup plus difficile à traiter. On peut émouvoir un menteur, lui faire peur, exciter dans lui une contrition salutaire; mais aucun moyen, ce semble, ne peut ramener ces indifférents semblables à une statue de marbre que l'on confesserait. Voici tout ce que nous pouvons en dire.

Cette insensibilité est souvent plus apparente que réelle, c'est une forme du tempérament. Il y a des natures froides qui ne laissent rien apercevoir. Le confesseur a beau être ardent, zélé, et s'escrimer à remuer un peu ces cœurs, il produit souvent un effet contraire à son désir, et ces enfants se drapent encore plus dans leur indifférence. Cependant, quand un événement considérable est parvenu à les émouvoir, on est étonné parfois de ce qu'il y avait d'idées religieuses au fond de leur cœur; mais, peu après, tout rentre dans l'ancien ordre, et ces âmes redeviennent

aussi froides qu'elles étaient. Dans d'autres aucune sensibilité, même momentanée, ne paraît jamais, ce n'est pas une raison pour perdre courage, et il faut toujours parler et agir, comme si ces tristes enfants étaient capables de sentiment; il en reste plus qu'on ne croit au fond du cœur. Ceux-là, surtout, ont besoin de se confesser souvent, à raison de la peine plus grande qu'on trouve à parvenir jusqu'à la moelle de leur âme. J'en ai vu qui ont fait de très-saintes morts, avec une expansion de sentiments qui m'ébahissait, parce que je ne la soupçonnais pas. Tous mes enseignements s'étaient accumulés dans une case obscure et reculée de leur âme, et tout montait soudain à la surface; ils répétaient même, mot pour mot, ce qu'ils m'avaient entendu dire longtemps avant, rien n'avait été oublié; j'en raconterai plus tard un exemple très-remarquable. Il est vrai que cet espoir de *futuro* n'est pas très-utile pour l'acte si prochain de la première communion; mais, enfin, c'est un indice qui peut faire espérer que, sous cette apparence glaciale, il se fait un certain travail. Il faut bien y aider par un redoublement de prières, et même en confession. « Mon enfant, je perds mon temps et ma peine, vous êtes froid comme glace, je ne puis obtenir de vous une bonne confession; eh bien! revenez tel jour; je vais employer ce temps à prier et à faire prier pour vous; j'engagerai quelques bonnes âmes à

offrir à Dieu leurs pénitences à cette intention ; peut-être obtiendrons-nous votre conversion et une bonne confession. » Souvent ces exhortations réussissent, les vies des saints sont remplies de traits qui le prouvent.

II

De ceux qui ne s'accusent d'aucun péché.

A côté des enfants qui ont tout fait, il y a ceux qui n'ont rien fait, autre sorte d'âmes très-propres à faire gagner le ciel à leur confesseur, à qui elles semblent crier sans cesse : *In patientiâ vestrâ, possidebitis animas vestras* (Luc., xxiv, 19) ; ces enfants ressemblent aux précédents, en ce sens qu'il y a parmi eux des ignorants, des menteurs, des indifférents. Il faut ajouter des timides et des légers.

1° Les timides méritent toute sorte d'égards : cette défectuosité de l'âme, ayant son bon côté, ressemble même quelquefois à une bonne qualité. On aime mieux les enfants timides que les enfants hardis et orgueilleux. Le confesseur doit bien dilater leur cœur par beaucoup d'amitié, ne grossissant pas pour eux la malice du péché, ce qui augmenterait leur honte ; prenant les devants pour leur dire lui-même leurs fautes, ne témoi-

gnant aucun étonnement de leurs plus grandes chutes. Ces enfants timides s'attachent facilement, sont constants dans leurs affections, et, quand leur confesseur a pu gagner leur confiance, c'est pour toujours. Mais aussi, quand cette timidité est exagérée, ou quand elle n'a pas été devinée à temps, elle conduit infailliblement au sacrilège par un chemin moins criminel que les menteurs par malice, mais tout aussi sûr. Quand un prêtre dirige depuis longtemps un enfant de ce genre, et que celui-ci vient à tomber pour la première fois, la honte de baisser dans l'estime de son confesseur, de lui faire cette première confiance le retient, et d'une manière d'autant plus déplorable, que le confesseur ne soupçonne pas cette première faute. Ces enfants timides sont bons, sont doux; rien ne fait supposer que leur conduite ait changé depuis leur dernière confession, et voilà, néanmoins, une série de profanations qui se termine souvent par une première communion sacrilège. Quand on a affaire à ces enfants timides, qu'on ne se fie pas trop à eux, qu'on aille toujours la sonde à la main : la méfiance, dit le proverbe, est la mère de la sûreté; j'y ai été pris une multitude de fois, voilà pourquoi j'en parle sciemment.

2° Nous avons déjà souvent parlé des enfans légers. La bonne volonté ne leur manque pas, mais la confession générale est pour eux la plus grosse des affaires ; à peine se rappellent-ils les

fautes du matin, et il faut revenir sur celles de plusieurs années ! Leur confession est donc toujours matériellement très-incomplète, mais le bon Dieu leur demande moins qu'à d'autres et se contente de leur bonne volonté. Le confesseur, qui ne lit pas aussi bien que le bon Dieu dans ces âmes, doit être moins facile et apporter de plus grands soins, sans cela il trouverait des enfants qui, sans être formellement menteurs, n'auraient qu'une seule réponse à toutes les interrogations : ils n'ont rien fait ; et, après les avoir un peu épluchés, on trouverait qu'ils n'en ont fait que trop. Le confesseur doit se charger de leur confession, les questionner beaucoup, et, comme au fond ils ne sont pas menteurs, ils finissent par tout dire et faire une bonne première communion.

3° Notons, cependant, comme une rare exception, qu'il y a, en effet, des enfants qui arrivent à douze ans sans avoir presque rien fait. Ils ne sont pas menteurs, ils font le travail qu'on leur donne, ils ne connaissent pas le mal, obéissent par facilité de mœurs ou par crainte, de sorte que leur confession générale n'est que la répétition des petits péchés de chaque jour, sans aucune faute saillante. La plupart des ces enfants sont de natures insignifiantes, aussi leur innocence promet-elle peu pour l'avenir ; mais d'autres sont d'admirables natures privilégiées, que Dieu s'est choisies dans son amour ; le confesseur ne peut trop soigner leur

première communion, qui les fera avancer à pas de géants.

Patience, douceur, prudence et ferventes prières : voilà tout ce qui peut procurer une bonne confession générale, quand les enfants arrivent, sans préparation suffisante, à ce dernier moment.

CHAPITRE VII

Faut-il interroger les enfants?

Les opinions se partagent sur ce point important, et ce n'est pas seulement à propos des enfants, mais c'est encore à l'égard des grandes personnes; les uns voulant qu'on interroge avec soin, les autres pensant qu'il suffit au confesseur de faire quelques interrogations, d'autres, enfin, s'imaginant que, pour remplir son devoir, il lui suffit d'écouter ce qu'on lui dit. Voici les motifs de ces divers sentiments.

§ 1.

RAISONS CONTRE LES INTERROGATIONS,

Nous commencerons par exposer l'opinion monstrueuse et condamnable, qui ne veut pas qu'on interroge du tout. Cette opinion, il est vrai, n'est enseignée par aucun théologien, ni même par aucun auteur raisonnable; mais, comme un excès pratique de relâchement la fait suivre quelquefois, nous nous y arrêterons un court moment.

L'axiome : *Pœnitens creditur pro se et contrâ se*, trouve ici, dit-on, son application. Les enfants sont instruits, ou, s'ils ne le sont pas, le confesseur doit les instruire de l'obligation qu'il y a pour eux de tout dire. Quand on est bien sûr qu'ils connaissent ce devoir, il est inutile de les interroger sur les fautes qu'il n'accusent pas, car : 1° ce serait mettre leur esprit à la torture et faire naître des doutes pénibles dans leur conscience ;

2° Si leurs péchés sont vraiment oubliés après un examen sérieux, il n'y a aucune obligation pour eux de les accuser, si ce n'est par une formule générale ;

3° Si c'est par malice qu'ils ont caché ces péchés. cette malice ne change pas après un aveu arraché par force ou par surprise à leur inexpérience ;

4° Tous les théologiens font une obligation au pénitent d'accuser tous ses péchés mortels, mais tous n'imposent pas au confesseur l'obligation rigoureuse de les faire dire ; ce n'est pas un strict devoir de justice, c'est, tout au plus, un devoir de charité, qui n'est plus aussi impérieux, quand on considère les graves inconvénients qu'il peut avoir, et c'est la raison principale ;

5° Il y a les plus graves dangers à ces interrogations ; sans doute, elles font mieux connaître l'état d'une âme, mais aussi elles peuvent lui faire le plus grand mal. La première tentation qu'é-

prouve un enfant qui vient d'apprendre un péché nouveau, c'est d'en savoir tous les détails. La curiosité de cet âge est inconcevable, et, du reste, parfaitement conforme à l'instinct de la nature, qui veut que l'expérience soit sa principale institutrice. Dès qu'un enfant sait les détails d'une faute, il veut l'essayer; cet immense désir est le propre de ceux qui ne savent pas. Ne raconte-t-on pas, dans les séminaires, l'histoire de cette cuisinière qui fit frire les souliers de son curé et les lui servit à table, parce qu'on lui dit que c'était le péché de simonie, dont elle avait entendu le mot à une conférence ecclésiastique? Conte ou histoire, c'est, en fait, cet insatiable désir du cœur humain de tout savoir et de tout expérimenter; comment expliquer, sans cela, la chute d'Ève échangeant un bonheur assuré contre une espérance si incertaine?

Or, les interrogations ont ce défaut, d'ouvrir l'esprit. Quelque prudent que soit un confesseur, il aura toujours à craindre d'en dire trop, et, pour peu qu'il consulte ses souvenirs, il éprouvera le regret d'avoir instruit quelques pauvres enfants de choses qu'ils n'auraient jamais dû savoir, et qu'ils n'auraient peut-être jamais faites sans ces imprudentes révélations.

Enfin, 6^o ces interrogations peuvent scandaliser certains enfants. Ils regardent le prêtre comme un ange, voilà que cet ange sait tout; cela les

étonne, les surprend ; ils ne peuvent se l'expliquer, cela les fait rougir.

Donc, quoiqu'il puisse y avoir quelques avantages réels à ces interrogations, les inconvénients sont si grands qu'on ne peut que répéter : *Pœnitens credatur pro se et contra se*. Quelque absurde que soit cette thèse, on voit que nous l'exposons franchement avec tous ses raisonnements.

§ 2.

Système des interrogations très-générales.

Il y en a dont le sentiment est moins absolu. Frappés des inconvénients inhérents aux interrogations trop explicites, et non moins convaincus de la nécessité d'interroger dans une certaine mesure, ils se contentent de faire des questions générales sur le genre de fautes, par exemple : N'avez-vous pas volé ? n'avez-vous pas commis des immodesties ? sans entrer dans les détails de ces péchés et dans les circonstances qui en changent l'espèce, ou qui en augmentent la malice. Les partisans de cette opinion s'appuient sur les arguments de ceux dont nous parlions tout à l'heure ; ils évitent, disent-ils, les imprudences, les scandales ; ils ne s'exposent pas à apprendre le mal à cause de la généralité de leurs expressions. Tous les péchés, selon eux, sont ac-

cusés; les pénibles détails sont seuls omis. Ils allèguent une autre raison en leur faveur, c'est une sorte de répugnance qu'ils croient légitime; la confession, avec tous les détails que nous venons d'indiquer dans les chapitres précédents, serait quelque chose de bien pénible pour le confesseur; il est contraint d'user ses forces morales, autant que ses forces physiques; c'est trop demander d'un homme que de l'obliger à se consumer dans cet unique ministère. Puis, n'est-ce pas détruire la bonne foi des enfants, dont pas un peut-être ne saurait qu'il faut entrer dans ces explications, si on ne les lui demandait? Ils croiraient se confesser comme il faut en disant seulement : Mon père, je m'accuse d'avoir fait tel péché. Enfin, ces détails sont infiniment pénibles : à quel point faut-il s'arrêter? Par exemple, un enfant dira seulement : Je m'accuse d'avoir fait des immodesties. Son confesseur doit lui dire : Seul ou avec quelqu'un? — Seul. Cette réponse doit suffire, le confesseur devine assez de quoi il s'agit : à quoi bon demander tant de détails? Et encore si on s'arrêtait là! mais l'enfant qui ne connaît pas la signification des termes ne pourra répondre qu'après maintes odieuses explications. Que serait-ce des péchés commis avec d'autres! Il faudra demander l'âge, le sexe, le degré de parenté du complice, savoir tout ce qu'on a fait avec lui, de quelle manière, com-

bien de temps, etc., etc., etc. Ne voit-on pas tous les inconvénients de ces honteux détails ?

J'avoue que je suis peu touché de la plupart de ces inconvénients : il y en a de faux et d'exagérés, il faut les laisser de côté; il y en a de vrais, il faut les éviter avec de la prudence ; car, après tout, que dirait-on de cet argument ? Les médecins se permettent des opérations douloureuses, souvent même elles sont dangereuses, les exemples de fins tragiques le prouvent surabondamment ; souvent aussi elles sont immodestes, pénibles pour les malades ; donc les médecins ne doivent pas se permettre les opérations chirurgicales....

Développons les raisons de notre sentiment, qui est celui de l'immense majorité des théologiens. Conformément à notre plan, nous ne ferons qu'indiquer les preuves théologiques pour insister davantage sur celles d'expérience.

§ 3.

MOTIFS QUI DOIVENT FAIRE INTERROGER COMPLÈTEMENT.

1° Il y a obligation pour le pénitent de faire une confession sincère, entière et intègre ; on en trouvera les preuves dans tous les théologiens, et spécialement dans le traité de la pénitence de Collet, seconde partie, chapitre iv de la Confes-

sion, et, quoique on connaisse la sévérité outrée de cet auteur, il ne fait dans cette circonstance que résumer l'opinion des autres auteurs, et s'appuie sur les textes les plus formels du saint concile de Trente, etc. On ne peut raisonnablement le récuser dans cette circonstance.

2° Il y a obligation pour le confesseur de procurer cette intégrité, autant qu'il le peut. Un auteur non suspect, saint Liguori, qui a longtemps passé en France pour le plus relâché des auteurs, tandis qu'il n'était que le plus exact, suppose cette obligation à toutes les pages de ses nombreux écrits sur la pénitence. Qu'on lise le *Praxis confessarii*, et, en particulier, le chapitre second : *De interrogandis rudibus*, et le troisième chapitre : *Cum personis de diversis statibus*, on verra dans quels détails cet homme, aussi admirable par sa sainteté que par son immense expérience et sa connaissance profonde de tous les auteurs, veut que l'on entre pour aider les pénitents à faire une bonne confession. Sa grande modestie ne l'empêche pas de questionner à fond *circà sextum præceptum*. Saint Charles Borromée ne parle pas autrement. Après de pareilles autorités, il serait inutile de vouloir faire une thèse en forme.

3° Or, il n'y a pas d'intégrité dans la confession si on ne dit, autant qu'on le peut, l'espèce de ses péchés mortels, les circonstances qui changent

cette espèce (1), enfin le nombre de ses péchés mortels, autant qu'il est possible de s'en souvenir. Tout cela est démontré, en détail, dans tous les auteurs; on nous permettra de le supposer sans autres preuves.

4° Par conséquent, il faut aider à la faiblesse de l'âge. Quand même, ce que je nie, toutes les grandes personnes devraient être crues sur parole, il n'y aurait aucune parité à établir pour les enfants. Ils sont plus timides, les expressions leur manquent, leur raison est peu formée; sans connaissance du monde, ils croient souvent que personne autre qu'eux n'a commis ces fautes, les idées de la foi commencent à peine à entrer dans leurs cœurs. Avec tout cela, supposer qu'ils se confesseront tout seuls et parfaitement, c'est leur supposer, contre l'évidence, le plein développement de la raison et de la foi et mille connaissances qui leur manquent bien certainement.

5° Cette ignorance où ils sont sur la manière de se bien confesser a besoin d'être dissipée; chaque confession doit tendre à ce but. Il faut donc que, par des interrogations proportionnées à l'âge du pénitent, le confesseur l'habitue à tout dire avec ordre, clarté, exactitude; sans cela, il n'en saura

(1) Nous nous abstenons à dessein de nommer les circonstances aggravantes, parce que nous ne faisons pas ici un cours de théologie, mais un simple traité pratique sur la confession des enfants.

pas plus à trente ans qu'à dix. Ne trouve-on pas souvent l'ignorance la plus crasse sur les points les plus incontestables de la morale, chez des hommes qui viennent se confesser pour la première fois dans l'âge mûr ? Il faut n'avoir jamais exercé le saint ministère pour l'ignorer. Ne s'en rencontre-t-il pas qui affirment n'avoir jamais su que la fornication simple fût un péché ! Ils conviennent bien que le viol, le rapt, l'adultère, sont des fautes graves, parce qu'il y a offense envers un tiers, mais avec une personne qui en fait métier, à laquelle on ne porte aucun tort, quand la nature le réclame impérieusement, ils ne trouvent pas là une faute vénielle. Cette ignorance, quelque rare qu'elle puisse être, doit-on la laisser subsister en ne questionnant pas ou presque pas les enfants sur les fautes ordinaires qui sont les premiers pas vers des fautes plus graves !

6° Beaucoup d'enfants ont une bonne foi conditionnelle : si mon confesseur m'interroge, je dirai tout, mais, s'il ne me demande pas, je ne sais comment dire. D'autres conjurent leur confesseur de bien les questionner, le demandent avec de vives instances. Que de fois n'entend-on pas un enfant dire : Mon père, j'ai fait un gros péché que je n'oserai jamais avouer !... questionnez-moi, s'il vous plaît ; et, quand leur conscience n'est pas entièrement satisfaite, ajouter : Ce n'est pas tout, interrogez-moi encore ; et finir quel-

quefois par pleurer de bonheur en même temps que de douleur, quand le confesseur met enfin le doigt sur la plaie. Sans doute, aucun prêtre ne prétend qu'il ne faille pas questionner dans de pareils cas, mais j'en conclus que ce désir du pénitent prouve combien les interrogations sont un besoin de son côté.

7° Nous avons parlé de ceux qui sont dissimulés par caractère, par honte ou par indifférence. Comment se fier à eux et se rassurer sur cet argument ; tant pis pour eux, c'est leur faute et non la mienne, qu'ils se débrouillent : *Creditur pro se et contra se?* Ne serait-ce pas le comble de l'égoïsme ! et le confesseur se contenterait-il de cela, si, ayant des enfants selon la chair, il voulait savoir de quelles maladies ils souffrent ? Dirait-il, par exemple : « Le pauvre enfant, il accuse des douleurs au ventre, moi j'ai tout lieu de croire que c'est à l'estomac, tant pis pour lui s'il ment et s'il meurt : *Creditur pro se et contra se.* »

8° Il est très-facile à un enfant de tout faire selon son âge, mais il ne lui est pas également facile de tout dire. Précisément parce qu'il est modeste, qu'il vient de tomber pour la première fois, que sa chute l'a plus surpris, comment ferait-il pour la confesser ? Je puis assurer, et j'aurai occasion d'y revenir plus tard, que j'ai connu, et que d'autres prêtres ont connu des jeunes gens do

dix-huit et vingt ans, quelque improbable que cela puisse paraître, qui commettaient fréquemment le mal, sans avoir jamais pensé à s'en confesser, ne croyant pas que c'était mal, parce qu'ils le faisaient sans attouchements et sans regards, choses qu'ils savaient défendues. Faute matérielle, me dira-t-on, si l'hypothèse peu probable de l'ignorance est vraie. — Sans doute, mais calcule-t-on les conséquences déplorables, les mauvaises habitudes prises, la difficulté de se corriger après tant d'années, la faiblesse physique et morale, les péchés formels qui suivront tôt ou tard ? Tout cela n'aurait-il pas été évité, si le pénitent eût été questionné à temps et avec soin ? Le confesseur du moins n'aurait pas de reproche à se faire sur sa propre négligence. Quoi ! d'une part, vous ne voulez pas questionner un enfant, et, d'autre part, vous voulez qu'il sache tout dire ; il y a contradiction. Apprenez-lui des expressions claires, quoique modestes, pour traduire des pensées, des paroles, des actions dont il est inutile qu'il sache les expressions techniques, et alors vous aurez de bonnes confessions. Par exemple, pour ne parler que d'une des fautes les plus difficiles à avouer, et qu'il nous importe le plus de savoir quand nous confessons des enfants parvenus à l'âge critique, mais encore incertain, de la puberté, il y a des confesseurs qui interrogent de cette manière (bien entendu lorsque les

réponses déjà obtenues aux interrogations précédentes ont prouvé la nécessité d'aller plus avant) .

« Ne faites-vous pas de mauvais rêves la nuit ? Ce n'est pas péché quand c'est sans le vouloir, mais, enfin, cela vous arrive ? Le matin, quand vous avez eu ces rêves abominables, ne vous en êtes-vous pas souvenu ? Si l'enfant répond affirmativement, vous voilà sur la voie. Et le jour, cela ne vous est-il pas arrivé quelquefois ? avec plaisir ? par votre faute ? volontairement ? C'est là un bien grand péché, mon pauvre enfant ; qui vous l'a appris ? C'est un camarade ? Vous l'avez fait avec lui ? Cela vous est-il arrivé par hasard, sans qu'on vous l'eût dit ? A l'avenir, quand cela vous arrivera, nous allons convenir d'une manière de l'accuser qui vous enlèvera toute peine ; vous me direz : Mon père, je m'accuse d'avoir fait un péché contre la pureté d'une manière plus grave ; ce mot plus *grave* voudra dire que ce n'était pas un péché comme à l'ordinaire, mais que vous avez éprouvé volontairement ces tristes accidents de vos rêves de la nuit. » Une fois d'accord, l'accusation sera plus facile que si l'enfant employait de longues périphrases plus ou moins obscures, et, surtout, cette accusation sera bien plus modeste que s'il devait dire le mot propre qu'il ne manquerait pas d'apprendre à ses camarades. Il est vrai que cette accusation de convention ne sera peut-être pas comprise d'un autre confesseur

qui ne saura pas le mot convenu ; mais cette expression *très-grave* suffira pour réveiller son attention et lui faire demander ce que son pénitent entendait par là.

9° Dans plusieurs diocèses, quelques-unes des fautes contre l'angélique vertu sont réservées quand elles sont consommées *secundùm suam speciem*. Le confesseur, pour ne pas excéder ses pouvoirs, est donc obligé de questionner, car il y a souvent pour lui de terribles censures s'il va trop loin. Je sais bien que, dans beaucoup de statuts synodaux, on a soin d'ajouter : *In dubio facti vel juris cessat reservatio*, mais pense-t-on qu'on veuille parler d'un doute vincible et volontaire ? Le législateur n'a voulu parler que d'un doute prudent impossible ou trop difficile à éclaircir.

10° Il y a des consciences menteuses, mais il y en a aussi d'erronées auxquelles on ne peut appliquer cette maxime : tant pis pour elles, puisque nous supposons leur erreur involontaire. Souvent, les enfants ne savent pas qu'une chose est péché ; nous en avons plus haut donné un exemple certain, et, en revanche, beaucoup croient péché ce qui ne l'est pas (1) :

(1) Qu'on me pardonne une histoire peu digne d'un livre si sérieux ; mais les confesseurs d'enfants savent tous qu'elle leur est quelquefois racontée dans l'acte si grave du sacrement de pénitence, et elle prouve bien ce que j'a-

11° L'expérience prouve fort souvent que les enfants eux-mêmes désirent, en général, d'être questionnés, qu'ils ne sont heureux que quand on l'a bien fait. J'en ai vu qui quittaient leurs confesseurs, parce qu'ils ne leur demandaient rien ; d'autres qui disaient : « Oh ! mon père, que je suis content ! Que vous m'avez rendu service ! Que je me suis mieux confessé que les autres fois ! » C'est l'immense majorité qui éprouve ces sentiments. Or, leur opinion mérite bien d'être consultée, et si, par exception, il est des enfants qui répugnent à ces interrogations, il faut en

vance ici. Le père D. était professeur de français au collège italien de N. Il savait l'italien des livres pour les besoins de sa classe, mais il ne savait pas toutes les arcanes du langage usuel. Il confessait un enfant qui, la rougeur au front, s'accuse avec larmes, d'une voix entrecoupée de sanglots, *d'avere fatto un spirito*. Grand est l'embarras du bon père, l'homme le plus candide que j'aie jamais connu. Il est évident pour lui que cette faute est grave, la douleur et la confusion de l'enfant le prouve assez ; mais quelle est donc la nature de ce péché ? A tout hasard, il renvoie cet enfant sans absolution pour lui donner le temps de bien se repentir, et surtout pour se donner à lui-même le loisir de prendre des renseignements. Le jour fixé pour la conférence de morale arrive enfin ; le pauvre père expose tout modestement son anxiété : Mes chers pères, dites-moi donc *ché cosa è d'avere fatto un spirito* ? Éclat de rire universel ! Cet énorme pécheur avait fait... Qu'on me dispense de la fin de l'histoire. Tous nous avons rencontré des enfants qui s'accusent de cette faute anonyme, surtout quand cela leur arrive à l'église, et qui peut-être se damnent par conscience erronée quand le courage leur manque pour avouer cet acte qui est rarement un péché même véniel.

connaître les motifs. Si c'est, chose rare, parce qu'ils savent se confesser tout seuls et très-bien, laissez-les faire. Si, au contraire, c'est parce que cela les empêche de cacher leurs péchés, évitez sans doute de les blesser, mais interrogez-les sans scrupule.

§ 4.

OPINION MIXTE.

J'ai beaucoup insisté, on vient de le voir, sur la nécessité des interrogations parce que cette thèse me semble de la plus haute importance. Cette importance serait moins grande si nous confessions des personnes d'un âge mûr, intelligentes, bien instruites, de bonne foi, parce qu'elles seraient en état toutes seules de se confesser d'une telle manière, qu'elles rendraient la plupart des interrogations à peu près inutiles. Mais nous parlons des enfants seulement, et de tous les enfants; par conséquent, des grossiers, des ignorants qui forment la majorité; des vicieux qui ont été gâtés avec précocité, et ils sont nombreux aussi; nous raisonnerions tout autrement s'il s'agissait d'enfants innocents, remplis de foi et de crainte de Dieu. On le voit, il faut un tact infini pour saisir non pas seulement les couleurs éclatantes, mais

les nuances les plus délicates qui différencient les âmes entre elles.

Mais, quoi qu'il en soit, hâtons-nous de le dire, il doit y avoir des bornes à tout, et, de ce qu'il faut beaucoup interroger les enfants, gardons-nous d'en conclure qu'il faille les interroger avec excès : *In medio stat virtus*. L'excès est mauvais en tout, ici peut-être serait-il encore pire. Nous devons donc poser quelques-restrictions. Nous les retrouvons d'abord dans les objections de ceux dont nous avons parlé au premier paragraphe de ce chapitre. Ces objections sont fausses, parce qu'on en conclut qu'il ne faut point interroger ; elles sont parfaitement vraies, si on en conclut qu'il faut questionner prudemment.

Qu'on les relise donc, elles serviront de correctif aux conclusions exagérées qu'on pourrait faussement tirer du paragraphe troisième. Ajoutons encore : 1° que le confesseur ne peut jamais sacrifier sa propre âme ; il n'en a pas le droit, ce ne peut être un devoir. Si donc certaines interrogations sont trop difficiles pour lui, et que cette difficulté vienne non pas d'une conscience scrupuleuse, mais d'une conscience droite et limorée, qu'il respecte ces répugnances légitimes, elles lui serviront de limites, il doit s'y tenir.

2° Il y a dans tous les péchés, mais surtout dans

ceux contre la modestie, une foule de détails qu'il est inutile de savoir, qui se devinent, qui se supposent nécessairement. Il ne faut donc pas les demander, je dis plus, cela ne peut qu'offrir des dangers.

3° La dignité du ministère du prêtre, la considération qui doit l'entourer, défendent d'aller trop loin. Qu'on soit imprudent par maladresse, par grossièreté ou par un défaut de tact que je suppose innocent dans ce moment, cela n'en nuit pas moins au caractère admirable du prêtre, et quelquefois d'une manière irréparable.

4° On rendrait par ces excès le confessionnal odieux à certaines âmes timides, mais honnêtes, qui se décident bien à tout dire, parce que leur conscience le leur demande, mais qui veulent être comprises à demi-mot et ne rien dire de plus.

5° En revanche, on y attirerait trop certains enfants vicieux ou sensuels. Il y en a qui, avec une certaine bonne foi, profiteraient de cette occasion pour entendre des choses que leur conscience les empêcherait d'entendre ailleurs, mais qui leur semblent innocentes venant de leur confesseur. D'autres, plus malins, ne demanderaient pas mieux que de se faire tout dire par curiosité pour en causer, en rire avec leurs camarades, pour le savoir, par pur plaisir.

6° Tous les prêtres n'ont pas également du

tact, du jugement; il vaut mieux qu'ils restent en deçà qu'en delà ; leur dignité, les convenances, la prudence, le demandent également. Sans doute, la confession doit être entière, mais, entre plusieurs périls, celui de sacrifier quelque chose de l'intégrité matérielle n'est pas toujours le plus grand, et je crois qu'il reste encore mille ressources suffisantes pour prémunir les enfants contre le péché. M. Allemand poussait un peu trop loin la réserve sur le sixième précepte ; cela a pu nuire, sans doute, à quelques enfants qui ne demandaient pas mieux, mais en a-t-il été de même du plus grand nombre ? Je n'oserais le dire. Cette aversion profonde pour tout ce qui touchait à ce chapitre, inspirée par sa profonde modestie inspirait l'amour de la vertu et l'éloignement du vice : n'est-ce pas ce que doivent rechercher tous les confesseurs ?

Il me semble que ce long chapitre peut ainsi se résumer :

1° Par paresse, par négligence; pour aller plus vite, pour s'éviter des soucis, doit-on ne point interroger les enfants ? Non, et mille fois non ; la conscience de tout bon prêtre ne répondra pas autrement.

2° Par timidité exagérée, par crainte mal fondée de leur apprendre le mal, par excès de modestie, doit-on se fier à leurs dires et ne point faire ou peu faire d'interrogations ? Tout prêtre

expérimenté dans la conduite des enfants répondra pareillement, qu'il ne faut s'arrêter devant aucune de ces difficultés.

3° Il faut donc interroger beaucoup, jusqu'à ce que les enfants, devenus plus grands et plus raisonnables, soient plus capables de se confesser tout seuls. C'est le seul moyen d'obtenir des confessions entières, vu le peu d'intelligence et le peu de sincérité de la plupart des enfants ; c'était le point fondamental de notre thèse, celui que nous avons le plus développé.

4° Mais s'ensuit-il qu'il faille être imprudent, torturer son pénitent, le scandaliser, nuire à son âme au lieu de la purifier, et nuire à celle de son confesseur en lui faisant perdre tout respect pour la très-sainte modestie ? La réponse est facile : tout bon confesseur travaillera à rechercher ce juste milieu.

CHAPITRE VIII

De la contrition.

Voilà bien le point le plus important. On peut obtenir, dans plusieurs circonstances, le pardon de ses péchés sans confession, sans absolution et sans satisfaction, mais jamais sans une contrition véritable. Comme je n'écris pas pour les enfants, les développements et les preuves de cette vérité sont inutiles. Mais il faut ajouter que ce point, le plus important, est aussi le plus difficile, plus difficile encore que d'obtenir une confession entière et sincère. Il est rare que le confesseur parvienne à une certitude absolue de la contrition de son pénitent, et, s'il veut y arriver, combien peu d'absolutions il pourra donner!... et cependant rien ne dispense de la contrition... A ces vérités ajoutons-en une autre. Il est encore certain que le confesseur doit faire tout son possible pour procurer la contrition; il y est obligé comme père, comme médecin; c'est pour lui un devoir rigoureux de charité; il ne peut laisser un enfant s'exposer à un sacrilège et à sa perte éternelle;

c'est même un devoir de justice, puisqu'un contrat tacite et implicite le lie à son pénitent, et que celui-ci ne s'adresse à lui que pour qu'il l'aide de tout son pouvoir à aller au ciel.

Pour faciliter la pratique, je distinguerai deux sortes de contrition que j'appellerai, si on le veut, contrition positive et contrition négative, ou mieux contrition explicite et contrition implicite. La première sera celle qui a toutes les conditions exigées, et qui les a d'une manière évidente : elle doit être souveraine, universelle, surnaturelle et intérieure ; elle est plus grande que celle que nous éprouverions pour aucun malheur qui pourrait nous arriver en ce monde, quel qu'il fût. Cette contrition ainsi calculée, réfléchie et exprimée, est celle des gens mûrs, qui réfléchissent, qui aimeraient bien certainement mieux mourir que de commettre encore un péché mortel, et qu'aucun avantage, quelque considérable qu'il fût, ne pourrait déterminer à offenser Dieu.

Mais il y a une contrition moins explicite et moins raisonnée dont il faut bien se contenter pour les enfants et même pour beaucoup de grandes personnes, quand on ne peut avoir plus, parce que l'âge des enfants n'est pas ordinairement susceptible de mieux, et c'est la ressource du confesseur, lequel souvent se ferait difficilement comprendre s'il voulait obtenir

davantage. Un maître d'école n'avait-il pas un jour la simplicité de dire qu'il s'était assuré de la contrition d'un de ses élèves qui allait se confesser, en lui donnant à choisir entre un péché mortel ou le fouet ! Il est certain que, si le confesseur employait de pareils moyens et qu'il le fit avec une main robuste, il serait plus sûr du ferme propos de ceux de ses pénitents qui supporteraient avec courage cette rigoureuse épreuve *ad hominem* ; mais quelle absurdité ! Au reste, la contrition doit être proportionnée à l'âge. L'enfant promet de ne plus tomber ; il fait de vrais efforts pour se retenir ; il n'attend ni récompense ni châtimens extérieurs pour sa conduite : il a les caractères implicites de la bonne contrition. Qui donc l'oblige à se corriger dans ce qu'il y a de plus intime en son âme ? Pourquoi se gêne-t-il ? Dans l'ordre naturel ne serait-il pas plus heureux en se laissant aller à ses penchans ? Quelque ignorant et grossier que soit donc un enfant, il montre par là toute la contrition dont il est capable, quand bien même elle ne paraîtrait pas avoir tous les caractères voulus, quand bien même la froideur ou la légèreté de son caractère n'en laisserait rien voir au dehors, et le confesseur doit s'en contenter.

Que dire des pleurs et des sanglots ? En eux-mêmes, ils ne signifient rien ; il y a des gens qui ne savent pas pleurer, il y en a qu'on fait pleurer

rien qu'en les regardant fixement ; tout cela ne prouve ni la douleur ni l'absence de la douleur : voilà la règle générale. Cependant, quand les enfants sont sincères et, par conséquent, ne cherchent pas à se jouer d'un acte si grave, les pleurs sont de précieux indices, ils marquent une contrition véritable. Dans l'ordinaire de la vie, les pleurs sont la preuve évidente de la douleur physique ou morale. Qu'une sensibilité exagérée enlève beaucoup à leur valeur, j'en conviens facilement ; mais, en général, on pleure parce qu'on n'est pas content, et les larmes qu'arrache le regret des péchés sont les plus précieuses. Sans y attacher donc une trop grande importance, il faut bénir Dieu quand on les voit couler, il faut surtout bénir Dieu quand on sait les faire répandre. Quelques saints avaient reçu ce don ; leur auditoire éclatait en sanglots toutes les fois qu'ils prêchaient. C'est ce qui arrivait à saint Pierre Chrysologue, par exemple, et ses discours étaient souvent interrompus par les pleurs de son peuple, comme dans son homélie de l'hémorrhôisse. Quand on relit ces sermons, on a peine à comprendre ces effets merveilleux ; c'est qu'il y manque cette onction de la voix et du geste, et surtout cette onction du cœur qui est le propre des saints. Pareillement il y a des confesseurs qui ont cette grâce ; ils doivent en remercier le Seigneur, et pour eux-mêmes, car cela suppose un degré bien élevé de sainteté, et

surtout pour les autres. Ils peuvent presque toujours être sûrs que leurs absolutions sont bonnes, et, par conséquent, qu'ils ont ramené une âme à Dieu. Mais qu'on n'oublie pas l'adage : *Si vis me dolere, dolendum est primum*. Il ne faut pas faire là un métier, il faut être pénétré soi-même d'une grande horreur pour le péché, d'un grand désir de réconcilier ces âmes avec Dieu ; alors le cœur trouve des paroles d'une chaleur qui se communique aux cœurs les plus durs. On a le bonheur de les voir se ramollir peu à peu, et avouer quelquefois, tout d'un coup, des mensonges et des sacrilèges trop longtemps dissimulés. Gardons-nous donc d'attacher trop d'importance aux pleurs des enfants, comme aussi de les mépriser ; sachons, s'il est possible, à l'exemple des plus grands missionnaires, l'art de les exciter, et, quand bien même il y aurait quelque chose de trop didactique, de trop prévu dans les mouvements qui obtiennent ces résultats ne dédaignons pas d'employer les moyens que notre expérience, ou celle des autres, nous aura appris.

Cependant, il peut y avoir abus et excès en tout ; il ne faut pas transformer en une odieuse comédie un acte si saint de notre ministère ; en voici un trait à peine croyable : il est assez reçu, dans les retraites de première communion, que le prédicateur fasse précéder le moment de l'absolution d'un sermon plus touchant, destiné à exci-

ter une plus vive contrition actuelle, ce qui fait qu'en plusieurs endroits on appelle ce dernier sermon l'*acte de contrition*. Or, voilà le procédé qu'employait un prêtre pour mieux faire réussir son sermon. Il choisissait, parmi les enfants, celui qui lui paraissait le plus intelligent et le plus sensible ; il le faisait confesser le premier, et lui tenait à peu près ce langage : « Mon enfant, vous voilà arrivé au moment de la première communion, je voudrais bien vous y admettre, mais vous n'êtes pas assez préparé pour ce grand acte. Une autre année vous le serez mieux ; je vous ajourne donc à plus tard. » En entendant ces paroles, l'enfant était saisi d'une terreur subite ; tout l'échafaudage de ses longues espérances s'écroulant tout à coup, il éclatait en pleurs et en sanglots ; l'auditoire, qui ne savait pas au juste de quoi il s'agissait, était gagné par cette émotion qu'il attribuait à l'immense contrition de cet heureux pénitent. En voyant ce visage baigné de larmes, les enfants, les mères, les sœurs, tous étaient attendris ; ils pleuraient à leur tour, par imitation, par sympathie, et ce prêtre prétendait obtenir de merveilleux résultats de cette ruse. Il se hâtait, après la confession des autres, de reprendre cet enfant, bien dédommagé de ses larmes par le bonheur qu'il éprouvait d'être réadmis à sa première communion qu'il avait cru perdue. Tout cela est odieux. Peu de prêtres, il est vrai,

auraient l'idée de jouer une pareille comédie ; mais, sans aller aussi loin, on peut se laisser entraîner à de véritables légèretés en ce genre. Les saintes industries du zèle doivent toujours être marquées au cachet de la droiture et de la gravité.

Les difficultés dont nous venons de parler sont plus grandes encore avec les ignorants. La foi est, surtout pour eux, *argumentum non apparentium*. Leur donner l'horreur de ce qu'ils voient agréable et de ce qu'ils aiment n'est pas une petite besogne ; cela demande, pour le confesseur, une héroïque patience et l'art de savoir se mettre parfaitement à la portée de ces pauvres intelligences. Il est plus facile de les exciter à l'altrition qu'ils comprennent mieux, notre nature, abrutie par le péché originel, ayant moins d'efforts à faire pour comprendre le châtement que pour saisir la malice intrinsèque du péché et l'outrage qu'il fait à Dieu. Il y a, du reste, quelque chose de naturellement droit dans les natures les plus abruptes, qui leur fait comprendre le mal du péché, et leur donne le désir le plus véritable de ne plus le commettre, quoiqu'elles ne sachent pas exprimer ce désir d'une manière extérieure et sensible. Le confesseur n'est pas chargé de donner de l'esprit aux ignorants ; il ne peut ni changer leur nature, ni leur faire comprendre ce qui dépasse leur conception ; il n'est que l'instrument de la grâce qui se proportionne au naturel de

chacun, et qui sait faire avec des pierres des enfants d'Abraham. Il est ordinairement aidé par les instructions des catéchistes, l'ensemble des circonstances qui précèdent ou accompagnent la première communion ; tout cela frappe l'enfant ignorant, l'impressionne ; la grâce aide à ces moyens extérieurs qui sont eux-mêmes une grâce, et les ignorants trouvent dans leurs cœurs des émotions dont on ne les aurait pas crus capables. Quelques confesseurs, quand ils ont trop de pénitents et pour éviter les redites, les font mettre à genoux tous à la fois et leur adressent quelques paroles brûlantes : « Vous seriez tous perdus peut-être si vous mouriez dans ce moment-ci ! ... Quels péchés n'avez-vous pas commis, et bientôt vous allez être tous des anges... Mais comment Dieu peut-il faire ce prodige?... qu'avez-vous fait pour le mériter?... Ah ! rien, absolument rien... Encore à présent vous n'avez pas versé une larme qui pût effacer de si grands péchés !... mais voici celui qui va payer pour vous... voilà celui qui a versé tout son sang... etc. » A ces mots, le confesseur montre un crucifix qu'il tient à la main ou qui est sur l'autel, il l'apostrophe, le conjure, le présente aux enfants ; il termine en invoquant Marie, refuge des pécheurs, cette tendre mère qui a vu leurs chutes, et qui va en demander pardon pour eux-mêmes ; il engage les enfants qui vont demain

recevoir le même Dieu à prier les uns pour les autres, surtout pour les plus mal disposés ; il conjure leurs bons anges de les accompagner aux pieds du prêtre... etc. Un grand crucifix, bien sculpté, placé sur une table avec deux cierges à côté, une statue de la sainte Vierge sur le devant, excitent la dévotion des enfants. Une demi-obscurité aide aussi beaucoup. Si quelques-uns sont sensiblement émus, l'émotion gagne facilement les autres, nous l'avons vu dans l'extraordinaire histoire que nous citons tout à l'heure ; mais, si quelques mauvais sujets troublent ces heureux moments, la dissipation pareillement les gagne presque tous. Il faut une surveillance parfaite et des précautions infinies pour l'éviter. Pendant dix-sept ans, j'ai été tout seul pour confesser dans ma maison ; je plaçais mon fauteuil et mon prie-Dieu en face des enfants ; ils ne voyaient le pénitent que par derrière ; mais ils me voyaient en face, et moi, surtout, je les voyais facilement ; nos yeux se rencontraient, et, habitués, comme ils l'avaient été pendant tout le catéchisme, à me craindre, pas un n'osait bouger, quelque longue que fût la séance à cause du grand nombre des retraitants. Si, cependant, l'un d'eux se dissipait un peu, avant que le mal eût augmenté, je me levais subitement, et, l'apostrophant d'une voix pénétrée mais sans colère : « Ah ! mon Dieu ! disais-je, est-il possible qu'on se dissipe ! Le sang de Jésus-Christ

coule sur vos âmes, et vous osez vous amuser dans un pareil moment ! Mon Dieu, pardon pour cet enfant, il en a plus besoin que les autres, ne vous irritez pas contre lui !... » Il faut bien éviter dans ce dernier moment les paroles d'indignation, de colère, tout ce qui est trop humain ; le confesseur doit se tenir dans l'admirable côté de son caractère, ne parler que le langage de la foi. C'est le moment où il faut qu'il puisse dire et que chacun dise : *Sacerdos alter Christus... pro Christo legatione fungimur....* La force et l'efficace de ces idées de foi opèrent *ex opere operato* sur les âmes les plus insensibles, non également sur toutes, mais avec proportion ; elles sont la ressource du confesseur avec les ignorants.

Hélas ! il n'en est pas de même avec ceux qui sont mal disposés, qui sont de mauvaise foi ; du moins, je veux dire ceux dont on doute pour de justes raisons ; car, si l'on était sûr de leur indignité, il faudrait ne jamais franchir le pas, et les renvoyer, coûte que coûte, plutôt que de laisser faire un sacrilège. Les perplexités de ces derniers moments sont extrêmes ! Comment les éviter ? Je suppose que, ce doute étant déjà ancien, on a prié, bien fait prier, usé des mortifications et de tous les moyens que la loi indique, qu'on s'est adressé au cœur miséricordieux de Notre-Seigneur, à la très-sainte Vierge, aux bons Anges de ces pauvres âmes. Tout cela étant fait, soyez plus pressant et

plus onctueux ; épuisez-vous aux derniers avis, et puis passez outre, faites ce que vous croirez le meilleur devant Dieu. Il est difficile en effet de refuser l'absolution quand vous n'avez pas la certitude de l'indignité de votre pénitent. Souvent, il s'opère dans l'âme des choses que Dieu seul peut faire et qui étonnent. Voici un trait que j'oserai appeler héroïque et qui prouve de quoi sont capables certaines natures, sans qu'aucune espérance eût pû le faire deviner précédemment. Il y a un grand nombre d'années, un prêtre confessait un enfant aussi polisson qu'intelligent ; ces deux choses sont souvent parallèles. Etant nouveau prêtre, il eût voulu avoir une certitude mathématique des dispositions de chacun de ses pénitents, et, ne pouvant pas même avoir une certitude morale, il avait le cœur bien gros. Le tour de cet enfant arrive ; on l'avait toujours trouvé d'une froideur et d'une insensibilité révoltantes, il le trouve plus silencieux que jamais. « Mon enfant, avant de recevoir l'absolution, n'avez-vous plus rien qui vous fasse de la peine ? » Pas de réponse. Le prêtre insiste de toutes les manières ; silence encore. Il l'exhorte de son mieux ; aucune émotion. Il prononce enfin le mot : *Je vais vous donner l'absolution.* » Arrêtez, mon père, s'écrie l'enfant, je ne veux pas la recevoir, » et des torrents de pleurs s'échappent de ses yeux. Il se confessait à la sacristie, les portes fermées, et, cependant, on l'en-

tendait de l'église. « Mais qu'avez-vous donc, mon enfant ? Avez-vous caché quelque chose ? Dites-le, le bon Dieu vous le pardonnera. — Non, mon père ce n'est pas cela, j'ai tout dit, mais j'ai fait mes réflexions à part moi, pendant cette retraite ; je ne suis qu'un polisson, je suis au dernier jour, et je commence à peine à comprendre ce que j'allais faire ; c'est trop peu de temps pour une bonne première communion, j'y suis décidé, je la ferai l'année prochaine. — Mais, avez-vous bien réfléchi, mon enfant, à la honte et au déshonneur qu'il y aura pour vous ? à la désolation de votre père ? Et que diront vos autres parents, arrivés tout exprès et de bien loin, vos camarades, vos maitres ? — Oui, j'ai réfléchi à tout, je comprends ce qui arrivera, j'en suis désolé, je voudrais bien l'éviter, mais je suis décidé, c'est fini, une année entière ne sera pas de trop. — C'est votre dernier mot ? — Oui. — Eh ! bien, continue ce prêtre, au nom de Dieu que je représente ici pour vous, je vous ordonne de faire demain votre première communion ; il suppléera par sa bonté à tout ce qui vous manquait jusqu'ici. Là dessus, une sorte de combat s'engage, combat qui devait faire l'admiration des anges, combat où le ministre du Seigneur fut enfin vainqueur, mais non sans peine, et l'enfant fit le lendemain une très-bonne première communion. On n'aurait jamais pu le deviner, tant les apparences avaient été jusque-là

contre lui. Ce prêtre ajoute, avec douleur, que c'est la seule fois qu'un fait semblable lui soit arrivé, l'immense majorité des enfants dont nous parlons préférant mille fois mal faire leur première communion que ne la pas faire. La fin de ce jeune homme couronna bien l'œuvre. Peu après, cette ardente nature fut emporté à tous les égarements ; mais le Dieu qui lui avait fait faire une si bonne première communion ne l'abandonna pas ; il eut une année entière de maladie pour se repentir, il la passa dans la plus grande ferveur, pleurant ses fautes, acceptant avec bonheur toutes ses souffrances, et, enfin, il mourut dans les bras de son premier confesseur, lui laissant le souvenir de la meilleure première communion et de la plus belle mort.

Il faut conclure de tout ceci, que, la contrition étant essentiellement un don surnaturel, c'est-à-dire au-dessus des forces seules de la nature humaine, c'est surtout dans le cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ que le confesseur doit la chercher, c'est là seulement qu'il la rencontrera, quand il aura fait tout ce qu'il lui était moralement possible de faire pour l'obtenir de ses pénitents.

CHAPITRE IX

De l'absolution.

Nous avons parlé, dans les préliminaires, de la forme de l'absolution ; ajoutons que, dans cette absolution solennelle qui est le premier des actes dont dépend une bonne première communion, le confesseur ne saurait apporter trop de lenteur ni trop de gravité. Il est bon qu'il ait son surplis, son étole violette et son bonnet carré ; il est utile que l'enfant ait un crucifix ou une image pieuse devant les yeux, en un mot, il faut que tout soit bien prévu pour impressionner fortement tous les sens et faire parvenir par ces signes extérieurs la grâce jusqu'au fond de l'âme. Après avoir entendu l'accusation des derniers péchés commis dans la semaine, après avoir fait réitérer en termes généraux la confession des péchés accusés précédemment, après avoir donné ses derniers avis et adressé ses plus touchantes exhortations, le confesseur fera prosterner profondément l'enfant, il lui fera dire, dans cette position, son acte de contrition, et, après cela, la tête couverte, la main étendue sur lui, il prononcera lentement les pa-

rolessacramentelles en appuyant avec onction sur ces mots : *Ego te absolvo, in nomine patris, etc.* Il y a des prêtres qui donnent de l'ampleur et de la dignité à tout ce qu'ils font, ils en donnent une haute idée à tous ceux qui les voient ; c'est un vrai don de Dieu. D'autres, au contraire, sont gauches, entrepris, précipités ; on ne dirait pas qu'ils administrent les mêmes sacrements. Leur surplis, relevé par derrière, fait rire les enfants, leur bras étendu semble estropié ; ils prononcent avec précipitation les paroles les plus saintes, plient la taille des enfants de manière à les fatiguer, les étouffent en s'appuyant trop sur eux. Tout cela vient, en général, de l'éducation première ; mais il serait important de le corriger, cela ravale souvent les choses les plus saintes, les actes les plus importants de notre ministère. Quand l'enfant ne sait pas son acte de contrition, il faut le dire avec lui d'un ton bien pénétré, qui lui enlève cet air de récitation écolière étranger à l'esprit de foi. Enfin, il faut terminer par quelques derniers avis et quelques bonnes paroles de joie, de confiance, de félicitations, qui soient comme la glose de ces mots si touchants du divin maître : *Ecce sanus factus es ; jam noli peccare ne deterius tibi aliquid contingat.* (Joan., v, 14.)

L'action de grâces, après cette première absolution, est fort importante en elle-même, et par les précieux indices qu'elle va fournir. Il faut que

le confesseur puisse voir de sa place comment elle se fait, ou que quelqu'un de confiance puisse le lui dire, de manière à pouvoir se rendre compte de l'impression véritable de la grâce dans les cœurs ; ce qui doit toujours s'entendre à proportion des caractères, car, la séance se prolongeant, les premiers absous finiront, s'ils sont légers, par rire ; s'ils sont mous, par bâiller et s'ennuyer ; la nature est toujours là, mais la conduite des enfants dans ces premiers moments n'en est pas moins la marque probable de l'opération intérieure. Cette action de grâce doit avoir une juste longueur, ne durer ni trop ni trop peu. Si les enfants s'attardent, c'est bonne marque, mais un quart d'heure au plus suffit en général. S'ils sont courts à l'excès, il faudrait, si on pouvait prudemment le faire, les empêcher de sortir si tôt, et pour leur donner une leçon, et pour le bon exemple.

Quant à la pénitence, il est souverainement désirable qu'elle puisse se faire immédiatement. On donne quelquefois une prière d'action de grâces, comme le *Magnificat*. Si on la donne pour huit jours, les enfants l'oublient le plus souvent, il vaut mieux une prière à dire tout de suite, et plutôt une prière de joie et de reconnaissance qu'une prière de pénitence et de douleur. Les enfants sont joyeux et avec raison ; il faut donc quelque pratique qui corresponde à l'état de leur

âme, par la même raison qu'on a dû leur donner des pénitences plus longues, plus tristes, plus sérieuses après leur confession générale.

Que dire des billets de confession ? Dans quelques pays, à cause du très-grand nombre des enfants et pour éviter la fraude, on a l'usage, dans certaines paroisses, de mettre à la porte des employés qui ne laissent entrer dans l'enceinte que ceux qui ont un billet de confession. Je ne conteste pas l'utilité de cette précaution de police ; mais il faut bien prendre garde que le secret de la confession n'en soit atteint, comme, par exemple, si la concession ou le refus du billet de confession étaient synonymes d'absolution donnée ou refusée. Tout enfant qui s'est confessé a droit à son billet, et le confesseur ne peut le lui refuser, parce qu'il aura refusé l'absolution. Je comprends les inquiétudes d'un bon prêtre qui sait que, muni de son billet fatal, le pénitent ira certainement se présenter à la sainte Table ; mais qu'y faire ? Il faut tout souffrir plutôt que d'exposer tant soit peu l'intégrité du secret de la confession. Il vaudrait mieux, pour prévenir cet embarras, renvoyer un enfant après les confessions précédentes, lui donner toute la peur possible d'une mauvaise première communion ; mais lui refuser son billet quand cela voudrait clairement dire qu'il a été indigne de

l'absolution, on ne le peut en conscience. Que porte, en effet, le billet ? Je certifie qu'un tel s'est confessé. Si le fait est vrai, il a le droit au certificat ; mais si, par l'usage, cela signifie davantage, il y aurait certainement violation du secret à ne pas le donner à tous. Ce billet n'a donc plus aucune utilité, il vaudrait mieux en détruire l'usage, fallût-il admettre, comme Notre-Seigneur, à la sainte Table les Judas : on se passe bien de ces billets dans le cours de l'année.

Il ne nous reste plus qu'une observation : il ne dépend pas toujours du confesseur d'obtenir que les enfants passent dans le recueillement tous le temps qui s'écoule entre l'absolution et la communion. S'il peut, cependant, y travailler, à un titre quelconque, il ne doit pas y manquer, et, dans tous les cas, il doit le faire par ses bons avis. Dans les pensions, il faut isoler les enfants de leurs camarades, les occuper pieusement, ne pas leur faire faire du devoir comme les jours ordinaires, mais leur donner des entretiens ou des lectures pieuses qui leur fassent passer le temps tranquillement et sans contention d'esprit. Les avis peuvent être une glose de ces paroles de l'Église, la veille de Noël : *Sanctificamini et estote parati, cras veniet Dominus.... cras egrediemini, et videbitis gloriam Domini*. Le matin, que la première chose qu'on leur dise soit celle-ci : *Hodie scietis quia veniet Dominus*, ou autres

choses semblables. Les enfants libres trouveront les mêmes ressources auprès des parents pieux ; mais il faut donner des avis plus précis et plus insistants aux pauvres enfants qui, même dans ces beaux moments, ne trouvent aucun encouragement dans leurs familles. Dans notre OEuvre, nous tenons les portes de l'Église fermées au moment de l'absolution, afin que personne ne puisse distraire les enfants. Après l'absolution, nous leur faisons à haute voix les actes de remerciement, de résolution, et autres indiqués dans les livres qui traitent de la confession. Après quelques avis clairs, courts et surtout paternels, nous leur recommandons de ne pas commettre la plus petite faute jusqu'au lendemain ; nous les prévenons que le démon va les poursuivre de deux tentations, à savoir : la vanité et la dissipation. Ils sortent ensuite en rang et en silence de l'église. Rien n'est touchant comme leur air pénétré et recueilli. Les autres jeunes gens de l'OEuvre venant se confesser en très-grand nombre ce jour-là, il faut finir, au plus tard, à quatre heures avec ceux de la première communion, et cependant occuper la soirée sans contact avec les camarades de l'OEuvre. On les conduit donc à quelque campagne isolée, où on veut bien les recevoir. Pour les empêcher de jouer, ce qui amènerait les disputes et la dissipation, quelques-uns des plus

anciens et des plus pieux de l'OEuvre leur content de belles histoires édifiantes ; on cause de bonnes choses, et la soirée se passe gaiement et sans bruit. A sept heures et demie ils retournent à l'OEuvre, font en silence un quart d'heure de visite au saint Sacrement, assistent à l'exercice commun, qui se termine à huit heures par la bénédiction du très-saint Sacrement. Quand tout le monde est parti, nous leur disons quelques mots bien affectueux, nous nous recommandons à leurs prières, et leur donnons notre bénédiction. Les parents qui doivent les accompagner les attendent à la porte ; il ne reste plus grande place à la dissipation, à une heure si tardive. La fleur de la première communion, son parfum, tiennent souvent à ces petits détails.

Il y a, dans plusieurs parties de la France, un usage bien touchant que l'affaiblissement de l'esprit religieux tend à nous enlever comme tant d'autres, et qui a déjà disparu dans bien des familles. Le soir, en sortant de l'église, les enfants se rendent à leur maison, et, en arrivant, se jettent aux genoux de leur père et de leur mère, leur demandent pardon de toutes les fautes qu'ils ont pu faire contre eux, de tous les chagrins qu'ils ont pu leur donner, et leur demandent leur bénédiction. C'est avec une vive émotion qu'on se rappelle plus tard ces scènes de son enfance. Au petit séminaire de..., à une heure donnée, nous

descendions tous au parloir : je vois encore d'ici mon vieux père presque octogénaire, ma mère qui devait un jour me voir à l'autel.... Qu'heureux sont les enfants qui ont reçu ces heureuses impressions, elles ne s'effacent plus, elles font partie de ces souvenirs qui sont le charme de la vie, et qui, plus tard, reposent doucement le cœur dans ce passé qu'on regrette, alors que le présent est si triste et que l'avenir n'a plus d'illusions !... Malheureusement, en cessant d'être chrétiennes, les familles cessent de comprendre le bonheur ineffable de ces délicieux moments. Je n'ose presque plus rappeler cet usage à mes enfants, qui me répondent, hélas ! « Je ne puis faire cette démarche ; mon père n'est pas chrétien, il ne viendra pas même demain assister à mon *beau jour* ; il m'enverrait bien promener, si je lui disais cela ; je ne pourrai demander que la bénédiction de ma mère, et encore !.... »

CHAPITRE X

De la manière de passer le jour de la première communion.

Le jour de la première communion devrait être un des plus beaux jours du confesseur : il devrait recueillir le fruit de ses peines, et les oublier en voyant le succès de tant de sollicitudes et de tant de soins. Mais, hélas ! trop souvent il n'en est pas ainsi, et la vanité, la gourmandise, la dissipation des enfants, et, je dois l'ajouter, la folie et la sottise des parents, font perdre en bieu peu d'heures le fruit de tant d'années, et souvent ouvrent la porte à tous les malheurs qui suivront.

J'ai dit, d'abord, *la vanité* ; on pare les enfants comme des Madones, ou mieux comme des idoles : *Circumornatæ ut similitudo templi* (Ps. CXLIII, 14), et ceux surtout qui n'ont pas l'habitude de se voir si beaux commencent la journée par cette faute. Ils y ajoutent souvent l'impatience, quand on a oublié quelque partie de leur costume ou que quelque chose les gêne. M. Allemand défendait sévèrement tous les orne-

ments en or, spécialement la montre qu'il est d'usage à Marseille de donner ce jour-là ; l'expérience lui avait appris que les enfants ne cessaient de regarder l'heure pendant toute la cérémonie, et cette défense s'est maintenue dans son œuvre comme dans la nôtre. L'après-midi, on promène les enfants pour faire voir leurs beaux habits et surtout ceux de leur mère et de leurs sœurs. Cette vanité prend, dans le peuple, des proportions inconcevables, dans quelques pays surtout.

J'ai dit, en second lieu, la *gourmandise*. Tout est permis ce jour-là, on mange, on boit d'une manière proportionnée à la grandeur de la solennité : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ*, peut-on dire dans un triste sens.... je n'oublierai jamais qu'à une première communion à laquelle j'assistais comme diacre, je cherchai partout à l'heure des vêpres un enfant qui me manquait, je le trouvai étendu dans un couloir, ivre mort. La suite de sa vie a répondu aux débuts....

J'ai dit, troisièmement, la *dissipation*. Bien peu, en effet, échappent à cet écueil qui est moins honteux que les précédents, qui s'explique plus facilement, mais qui n'en est pas moins dangereux dans ses conséquences. Il y a eu grande tension d'esprit dans les jours qui ont précédé celui-ci, et il y a nécessairement réaction : la fatigue des longs exercices du matin, les promenades sans fin que font faire es parents, les ca-

resses prodiguées, tout y contribue. On va voir les grands parents, les protecteurs, les amis, les parrains et les marraines, et cette belle journée n'a plus une petite place pour un recueillement devenu presque impossible. Il y a bien, en général, un exercice à l'église dans l'après-midi ; mais comment s'y tiennent les enfants ? Gonflés de viandes et de vin, fatigués, assoupis, ou bien rieurs, causeurs, dissipés. Les pensionnaires échappent à ces écueils quand ils ont des maîtres chrétiens ; mais, comme le démon ne perd jamais courage, il se rattrape ordinairement dans ces sorties que l'on accorde quelques jours après, souvent même dès le lendemain, quand ce n'est pas dès le soir du plus beau jour de la vie.

Le confesseur, ce semble, a deux choses à faire en présence de ces dangers. La première est de bien prévoir tout ceci, prémunir les enfants longtemps d'avance, et surtout la veille. Les avis souvent répétés se gravent mieux dans le souvenir, et, principalement, quand on les donne à propos, dans les moments où l'esprit est plus calme, plus apte à comprendre et à retenir.

La seconde chose qu'il a à faire est de ne pas perdre courage, quoi qu'il arrive ; de s'attendre à tout, de n'être désappointé par rien, et de toujours recommencer comme s'il n'avait eu aucune déception. Quelques-uns auront fait une très-bonne première communion, et les consoleront

par toutes les marques de dévotion sensible et pénétrée qu'ils leur donneront. Les autres n'auront pas fait une moins bonne première communion ; mais leur légèreté les aura emportés dès les premiers moments : *Sicut stipulam ante faciem venti* (Ps. LXXXII, 14) ; mais cette légèreté est précisément une ressource, parce qu'un autre vent les ramènera tout aussi facilement au point de départ. Enfin d'autres, à divers degrés, seront allés plus loin, trop loin, peut-être ; mais, peut-être aussi, de nouveaux soins les conquerront plus tard et pour jamais. La destinée d'un bon prêtre est de toujours souffrir ; cela vaut mieux que de ne pas voir le mal ou de ne pas le sentir

CHAPITRE XI

Des jours qui suivent immédiatement la première communion.

Les jours qui suivent immédiatement la première communion sont des jours de déception pour le confesseur, c'est la règle presque générale. Cependant, quelque chose retient encore un peu les enfants : la reconnaissance, si le confesseur a eu le bonheur de se faire aimer, la perspective de la confirmation qui suit ordinairement de quelques jours ou de quelques semaines la première communion, mais, surtout, l'usage admirable de quelques pays de France où l'on fait, l'année suivante, ce qu'on appelle la deuxième communion solennelle, et l'année d'après encore la troisième communion, sans préjudice, bien entendu, des communions intermédiaires. Il y a donc, dans ces pays si chrétiens, ce qu'on pourrait appeler trois premières communions, précédées chacune de leur retraite, de leur confession générale, et de tout cet entrain qui fait tant de bien aux enfants. Trois fois, et à trois âges différents, tout recommence pour eux, et quand nous reca-

vous quelque petit Breton à notre œuvre, et que nous lui demandons s'il a fait sa première communion, il ne manque pas de nous dire qu'il en est à sa deuxième ou à sa troisième. Il est impossible de dire tous les avantages de cet usage, et combien il serait heureux de le voir s'établir partout ; mais, hélas ! qui oserait l'essayer dans nos pays plus civilisés ? Nous nous contentons, quand nous le pouvons, de faire renouveler une fois la première communion, c'est-à-dire qu'un très-petit nombre d'enfants de l'année précédente suit les exercices avec ceux de l'année suivante, qu'ils scandalisent ordinairement et dérangent beaucoup par leur dissipation et leur mauvaise conduite, tellement que beaucoup de curés abandonnent cette pratique. Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi partout, mais dans bien des pays.

Quels que soient les usages de chaque pays, ce n'est pas à l'année suivante qu'il faut renvoyer les enfants : le confesseur a dû prendre ses précautions pour les revoir le plus tôt possible. Il serait extrêmement désirable qu'il pût les confesser avant la fin de la première semaine ; ces premiers jours sont souvent très-mauvais. L'enfant est-il libre, la réaction s'opère ; il était, depuis un mois surtout, sous l'étreinte de la première communion ; il se gênait pour aller au catéchisme et ne plus pécher, il ne s'occupait que de choses saintes ; cette tension anormale trouve nécessairement son

ferme le jour de la première communion : *Sat acrymis, sat funeri, sat est datum doloribus* ; on l'habille bien, on le caresse, on lui passe ses caprices, on lui donne de l'argent, on le promène, quel changement ! Qu'il aille à l'école ou au travail, on lui laisse, au moins, une semaine de liberté, triste semaine, souvent la cause de la perte si précoce de ces pauvres enfants. Dans les pensions, il est vrai, on ne rencontre pas les mêmes dangers ; mais, néanmoins, il faut remarquer qu'on compte trop sur le changement foncier que la première communion doit faire dans un enfant ; c'est à tort, et on se ménage des déceptions. Les sacrements opèrent quelquefois miraculeusement, comme chez les apôtres, mais, ordinairement, leur effet est lent, caché, proportionné au caractère et à la mesure de grâces de chacun. Après ce grand acte, on a les mêmes penchants au mensonge, à la paresse, à l'insolence, au mauvais esprit, à l'impureté, à l'ennui des choses saintes ; la grâce est plus grande, sans doute ; mais, comme le baptême ne nous a pas enlevé les tentations suites du péché originel, l'Eucharistie ne les enlève pas davantage. Seulement, je conseillerais une grande douceur dans les premiers reproches ; il faut éloigner, le plus possible, les premières punitions, afin que l'enfant ne rentre que le plus tard qu'il se pourra dans sa vie ordinaire. En le confessant bientôt,

on empêchera le découragement qui se serait emparé de son âme, à la vue de ses nouvelles fautes, surtout si elles ont été mortelles, et souvent on le remettra à flot, et d'une manière très-profitable, parce que les occasions inhérentes au jour de la première communion ne se retrouveront plus les semaines suivantes. Il y aura plus de calme dans les têtes, moins d'orages dans les cœurs: *Non in commotione Dominus* (III REG., XIX, 44). Et, d'ailleurs, pourquoi ne pas le dire encore une fois ? n'oublions pas que les enfants sont comme nous, et que nous sommes comme eux. La grâce de nos ordinations nous a-t-elle subitement changés ? Sommes-nous parfaits après tant de messes ? Seulement la grâce invisible opère peu à peu, nos idées se forment ; nous apprenons à nous supporter, à ne jamais perdre courage, à nous jeter dans la confiance en Dieu et dans les bras de sa miséricorde. Un travail semblable se fera peu à peu dans les enfants, et c'est une raison de plus de ne pas perdre courage, quoi qu'il leur soit arrivé.

Si ces observations regardent la majorité des enfants, il y en a toujours quelques-uns qui ont mieux profité de leur première communion. Nous avons pu les deviner d'avance à leurs bonnes dispositions, et nos soins y ont sans doute beaucoup contribué. Voyons aussi ces enfants chéris le plus tôt possible, ne plaignons pas notre temps

passé avec eux ; l'œuvre est à peine ébauchée, il faudra la continuer le plus longtemps possible. Dans nos douleurs à la vue de la perte de ces jeunes cœurs, rendons-nous, au moins, toujours le témoignage que nous avons fait tout ce que nous avons pu ; nous aurons alors toujours le droit de compter que le bon Dieu tôt ou tard fera le reste. Et, d'ailleurs, que de choses n'avons-nous pas à apprendre à nos enfants ? Il faut commencer le plus tôt possible ce travail en sous-œuvre. Les premières confessions qui doivent suivre de très-près la première communion, et être fréquemment renouvelées sont autant et plus indispensables que celles qui l'avaient précédée.

Enfin, nous trouverons des enfants pour qui la première communion a été le dernier acte chrétien de leur vie. Leurs parents avaient tout souffert, tout enduré pour se débarrasser une bonne fois de ce souci ; à présent qu'ils ont atteint leur but, ne comptons plus sur eux ni sur leurs enfants ; ils ne viendront plus se confesser ; vous ne les verrez plus à la messe : tout est fini, et bien fini.

Un instant, leur âme s'était rapprochée de Dieu, et cette éclaircie vous avait donné quelque espoir ; mais, désormais, la matière prendra le dessus, la vie de la brute, la vie des sens occupera toute leur existence. Priez bien pour ces pauvres petits, ne les boudez pas, étouffez votre sensibilité, votre juste susceptibilité ; tâchez de vous introduire

dans leur maison, saluez-les amicalement dans la rue, paraissez ignorer leurs nouvelles dispositions. Que vous dire ? Que votre cœur navré s'épanche en amoureuses plaintes dans le cœur de Jésus. Il est de ces moyens que l'on n'apprend que là, aucune méthode ne peut les enseigner, et ceux-là sont infaillibles dans leurs résultats.

Il faut redire encore une fois de ne pas se fier aux classifications qu'on a pu faire dans son esprit avant la première communion : un grand bouleversement va se faire dans toutes vos données. On a vu persévérer des enfants qui n'avaient donné presque aucune espérance, on en a vu qui semblaient les meilleurs ne persévérer que quelques jours. En général, les plus sots s'en vont les premiers ; mais ce n'est pas une règle sans exceptions. L'influence des familles, quelque énorme faute arrivée trop tôt, une nouvelle position de vie dans un atelier ou un bureau, un changement de pension, tout cela tourne sans dessus dessous des cœurs qui n'ont encore rien de solide. Il ne faut pas toujours croire qu'une première communion a été mauvaise, parce que l'enfant n'a persévéré que quelques jours, c'est une probabilité, mais non une preuve infaillible ; d'autres causes ont pu entraîner dans le péché et décourager. Il y a là mille nuances que l'expérience et la réflexion apprendront peu à peu, mais jamais d'une manière absolument certaine.

Je ne puis omettre une dernière parole pour mes vénérés confrères : qu'ils s'attendent à beaucoup d'ingratitude, et qu'ils ne la redoutent pas trop, c'est là leur profit. Dieu, qui est juste, les récompensera, si leurs enfants ne le font pas, et sa récompense qui est lui-même sera infinie dans sa grandeur comme dans sa durée : *Ero merces tua magna nimis.* (Gen., xv, 1.) Pour nous, en effet, prêtres du Seigneur, le succès, s'il était permis de se servir de ce terme, est dans l'insuccès, aucun de nos enfants ne pouvant nous dédommager comme Dieu. Oh ! qu'elle est belle et appropriée à notre sujet cette maxime de nos anciens chevaliers : *Fais ce que dois, et advienne que pourra!* Prêchons contre l'ingratitude, parce qu'elle est une hideuse plaie, qu'il est dans notre devoir de l'enlever du cœur de nos enfants qu'elle flétrirait et perdrait peut-être pour jamais, mais que ces efforts aient en vue la gloire de Dieu, le bien de leurs âmes, et non notre propre satisfaction. Voilà un malheureux enfant, je l'ai ramassé dans le ruisseau ; il était couvert de vices, je me suis épuisé à le former ; j'ai joint bien souvent la charité corporelle à celle de l'âme ; je l'ai habillé pour sa première communion, assisté dans tous ses besoins, que pouvais-je faire de plus ? Je voulais peut-être le renvoyer ; ses larmes et ses promesses m'ont trompé, et, pour prix de tant de fatigues et de sacrifices,

je n'ai fait qu'un ingrat ; il me fuit, il parle indignement de moi, il se moque de ma crédulité. Tout cela est bien triste, mais lisez les plaintes que Dieu lui-même fait de l'ingratitude de son peuple dans les *improperes* du vendredi saint ! Il y a longtemps que les hommes sont ingrats, et, si cela est déplorable, humilions-nous bien en pensant que nous n'avons que trop mérité cette peine du talion pour nos ingratitude personnelles envers le meilleur des pères. Il n'est pas possible de dire la valeur de ces larmes que nous mêlons avec celles de l'agonie de Notre-Seigneur, c'est un baume souverain qui guérit les âmes.

Une dernière question, qui a son importance, divise les confesseurs : Quand doit-on permettre aux enfants de faire leur seconde communion et les communions suivantes ? Cela dépend évidemment de leur caractère, de leurs dispositions, de la manière dont ils se sont conduits après leur première communion. En général, je crois qu'il faut un peu les faire soupirer après ce bonheur, et ne pas le leur accorder indistinctement trop tôt. Ils ont attendu toute leur vie pour communier. Si donc, tout d'un coup, on les laisse approcher trop facilement de la sainte Table, il est à craindre qu'ils n'apprécient plus assez la valeur et la sainteté de l'Eucharistie. Ainsi, les faire communier tous les huit jours, de suite après la première communion, me semble généralement

une imprudence, quoique ce soit l'usage de plusieurs sages directeurs, et que quelques enfants puissent y trouver un grand profit. Voici l'usage dans notre OEuvre : la communion étant prescrite dans les statuts synodaux le jour de la confirmation, nous sommes obligés de faire communier nos enfants ce jour-là. Mais cette seconde communion en général nous donne bien peu de consolations, elle trouve les enfants fort dissipés; aussi sommes-nous heureux quand nous pouvons fixer la confirmation à un jour de notre choix. Quoi qu'il en soit, nous ne comptons pas cette communion de rigueur comme répondant à la question : à quand la seconde communion? Nous la fixons ordinairement à la fête du Sacré-Cœur, fête patronale de notre œuvre, que nous célébrons trois dimanches après la première communion. Les enfants ont eu le temps de se confesser deux ou trois fois, de se calmer, et presque tous ont le bonheur de s'approcher de la sainte Table; je dis presque tous, car ceux qui étaient les plus ignorants ou les plus mal élevés partent déjà avant cette époque. Pour les communions suivantes, nous n'avons pas de règles, pas plus que pour celles du reste de la vie; le tout dépend de la piété de chaque enfant; mais nous ne permettons pas indistinctement la communion hebdomadaire. Nous la permettons aux plus pieux, pendant les six dimanches de saint Louis de

Gonzague, nous l'interrompons quelquefois les dimanches suivants. La communion hebdomadaire est le but qu'il faut se proposer, mais sans y arriver tout d'un coup, quand les enfants sont troppeufervents pour l'apprécier. Je ne prétends pas établir une règle générale ; mais, comme l'opinion qui fait communier tout le monde tous les huit jours gagne beaucoup de terrain, grâce à Dieu, je crois qu'il est bon d'émettre l'avis qu'il vaut mieux y arriver avec prudence, selon l'état des âmes, et non tout d'un coup et pour tous indistinctement.

Disons encore, en terminant, un mot de la confirmation. En Espagne, en Italie et presque partout, on donne la confirmation aux plus petits enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge de raison, et cette excellente pratique, bien plus conforme à toutes les traditions de l'Église, procure aux enfants, dès leur entrée dans la vie, une force particulière de résistance et de préservation contre le mal, ce qui est l'effet propre de ce sacrement. En France, au contraire, on la donne rarement avant la première communion. Mais, comme les usages varient selon les diocèses, qu'ici on la donne quelques jours après la première communion, ailleurs un an, ou plusieurs années après, il nous suffit, pour le moment, de recommander avec instance aux confesseurs de ne pas priver, par leur faute, leurs pénitents de ce bonheur. La confirmation n'est pas de

nécessité de moyen pour le salut, au moins par elle-même, mais le salut peut quelquefois en dépendre par accident, c'est-à-dire que tel enfant peut en avoir un indispensable besoin pour résister au mal et se sanctifier. Quoiqu'on ait reçu le Saint-Esprit dans le baptême, on le reçoit avec une abondance bien plus grande dans la confirmation : il y apporte ses dons, c'est-à-dire des dispositions en forme d'habitude, qui aident considérablement à la sanctification de l'âme. Que d'enfants pourraient répondre, quand on leur demande s'ils ont reçu le Saint-Esprit : *Sed neque si Spiritus est sanctus audivimus.* (Act., XXI, 2.)

Nous avons réuni dans cette partie tout ce qui a rapport à la première communion ou ce qui la suit immédiatement : c'était le plus facile de notre tâche. Nous avons agi jusqu'ici sur des enfants généralement semblables à de la cire molle, la plupart susceptibles de toutes les impressions. Désormais ces enfants vont devenir des jeunes gens ; c'est une véritable guerre que nous allons entreprendre, guerre contre le démon, le monde, la chair, l'orgueil, l'imprudence, la suffisance, la folie, tous les tristes fruits du péché d'Adam. Nous serons presque seuls contre tant d'ennemis, seuls comme des sentinelles perdues, en face d'une armée de difficultés, mais nous aurons avec nous Jésus-Christ lui-même qui nous crie du haut de sa croix : *Confidite, ego vici mundum.* (Joan.,

xvi, 33.) C'est encouragés par cette voix sainte que nous nous lancerons dans ce combat. N'avons-nous pas implicitement promis de le soutenir vaillamment, le jour où nous avons accepté des mains de la sainte Église le sublime ministère des âmes.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE.....	15
PRÉLIMINAIRES.....	25
Chapitre 1 ^{er} . — Excellence du ministère du confes- seur.....	25
Chapitre II. — Importance spéciale du ministère à l'égard des jeunes gens.....	32
Chapitre III. — Des qualités du confesseur des jeunes gens.....	51
§ 1 ^{er} . — Vertus surnaturelles. I. La Piété.....	52
II. La mortification.....	55
III. L'esprit de foi.....	57
§ 2. — Vertus naturelles. — La science.....	59
§ 3. — La prudence.....	69
Chapitre IV. — Des dangers de la confession.....	74
I. Dangers.....	75
II. Châtiments.....	78
III. Remèdes.....	82
Chapitre V. — De la partie matérielle de la confes- sion.....	86
§ 1. — Le Temps.....	86
§ 2. — Le Lieu.....	90

	Pages
§ 3. — Le Costume.....	95
§ 4. — La Gravité.....	97
§ 5. — La Forme.....	101
PREMIÈRE PARTIE. — De la confession des plus petits enfants de six à onze ans.....	109
Chapitre 1 ^{er} . — Des soins à donner aux plus petits enfants.....	109
§ 1. — Importance de ces soins.....	109
§ 2. — Difficulté de ces soins.....	110
1 ^o Les prêtres ont peu de temps à eux.....	110
2 ^o Peine de plier son intelligence à celle des enfants.....	111
3 ^o Légèreté extrême des enfants.....	115
§ 3. — Utilité de ces soins.....	116
1 ^o Les confesseurs sont les seuls qui puissent les donner.....	117
2 ^o On doit à Dieu les prémisses.....	117
3 ^o On prépare une bonne première communion.	120
4 ^o On prépare tout l'avenir d'un enfant.....	123
§ 4. — Graves inconvénients des délais.....	124
1 ^o Les parents ne soignent plus leurs enfants..	125
2 ^o Les mauvaises habitudes prennent racine...	125
3 ^o Malheur de l'innocence perdue.....	126
Chapitre II. — De l'âge auquel il faut commencer à confesser les petits enfants.....	128
1 ^o De l'âge de raison.....	129
2 ^o Ce qu'on entend par l'âge de raison.....	129
3 ^o Comment les faire venir à cet âge.....	131
Chapitre III. — Faut-il souvent confesser les enfants..	133
1 ^o De la confession annuelle.....	133
2 ^o De la confession trimestrielle.....	134
3 ^o De la confession mensuelle.....	135

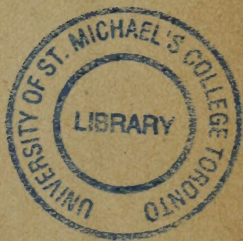
	Pages
Chapitre IV. — De la manière de confesser les petits enfants.....	141
1° Les convaincre de la gravité de cet acte.....	141
2° Être extrêmement bon avec eux.....	141
3° Bien instruire les enfants.....	143
4° Leur apprendre à se confesser.....	145
5° Être expéditif dans les confessions.....	145
Chapitre V. — Détail des péchés que peuvent commettre les petits enfants.....	147
I. Envers Dieu.....	150
1° La prière.....	150
2° La sainte messe.....	152
3° L'abstinence.....	152
4° Le blasphème.....	154
II. Envers le prochain.....	157
1° Envers les parents. — La désobéissance, le mensonge, le vol.....	157
2° Envers les camarades.....	162
3° Envers les maîtres.....	163
III. Envers eux-mêmes.....	164
1° L'orgueil.....	164
2° La gourmandise.....	165
3° L'impureté.....	165
Chapitre VI. — Des fautes opposées à la sainte vertu chez les petits enfants.....	168
1° Chez les enfants bien élevés.....	169
2° Chez les enfants légers.....	170
3° Chez les enfants grossiers.....	171
4° De la manière d'interroger.....	172
5° Des endroits où se sont commis ces péchés..	176
Résumé de ce chapitre.....	177

	Pages
Chapitre VII. — De la pénitence et de l'action de grâces.....	182
I. De la pénitence.....	182
1° Elle doit se faire sans délai.....	182
2° Elle doit être facile à faire.....	182
3° Elle doit être variée.....	185
Des diverses pénitences qu'on peut imposer.....	185
II. De l'action de grâces.....	187
Chapitre VIII. — De l'absolution.....	189
§ 1. — Faut-il donner l'absolution aux petits enfants.....	189
§ 2. — Quand faut-il la donner.....	195
1° Aux enfants innocents.....	195
2° Aux jubilés.....	197
3° Aux enfants en péché mortel.....	199
§ 3. — Comment faut-il préparer les enfants à l'absolution.....	201
1° Par une confession intègre.....	201
2° Par un ferme propos.....	202
3° Par une contrition véritable.....	205
SECONDE PARTIE. — De la confession des enfants qui se préparent à la première communion.....	209
Chapitre 1 ^{er} . — Importance de la préparation à la première communion.....	209
Chapitre II. — Du choix du confesseur.....	215
Chapitre III. — De la première chose que doit faire le confesseur : détourner les enfants du péché.....	223
1. Le confesseur est seul à pouvoir le faire.....	223
2 Il est très-difficile de connaître les enfants.....	226

	Pages
§ 1. — De l'orgueil et de ses fruits.....	228
1. De la désobéissance.....	229
2. De l'entêtement.....	230
3. De l'esprit de domination.....	231
§ 2. — De l'avarice.....	232
§ 3. — De l'impureté.....	239
1. Des fautes accidentelles.....	240
2. Des fautes d'habitudes.....	245
§ 4. — De l'envie.....	248
§ 5. — De la gourmandise.....	251
§ 6. — De la paresse.....	255
§ 7. — De la colère.....	259
Chapitre IV. — Des mauvaises habitudes.....	262
§ 1. — Ce qui constitue l'habitude.....	266
§ 2. — Traitement des habitudinaires.....	272
§ 3. — Faut-il absoudre les habitudinaires.....	276
Chapitre V. — De la seconde chose que doit faire le confesseur : faire pratiquer les vertus aux enfants.....	284
§ 1. — Vertus générales.....	284
§ 2. — Vertus spéciales.....	293
I. La piété.....	293
II. La chasteté.....	304
III. La mortification.....	311
Chapitre VI. — De la confession générale.....	320
§ 1. — Son importance.....	324
§ 2. — Sa préparation.....	324
I. Les examens imprimés.....	325
II. Les examens écrits.....	327
III. L'examen oral.....	329

	Pages
§ 3. — De ceux qui mentent dans la confession générale	338
I. Ceux qui s'accusent de tous les péchés.....	338
II. Ceux qui ne s'accusent d'aucun péché.....	347
Chapitre VII. — Faut-il interroger les enfants?.....	351
§ 1. — Raisons contre les interrogations.....	351
§ 2. — Système des interrogations très-générales....	354
§ 3. — Motifs qui doivent faire interroger complètement.....	356
§ 4. — Opinion mixte.....	365
Chapitre VIII. — De la contrition.....	370
Chapitre IX. — De l'absolution.....	383
Chapitre X. — De la manière de passer le jour de la première communion.....	391
Chapitre XI. — Des jours qui suivent immédiatement la première communion.....	395

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.



AUG 29 2007





